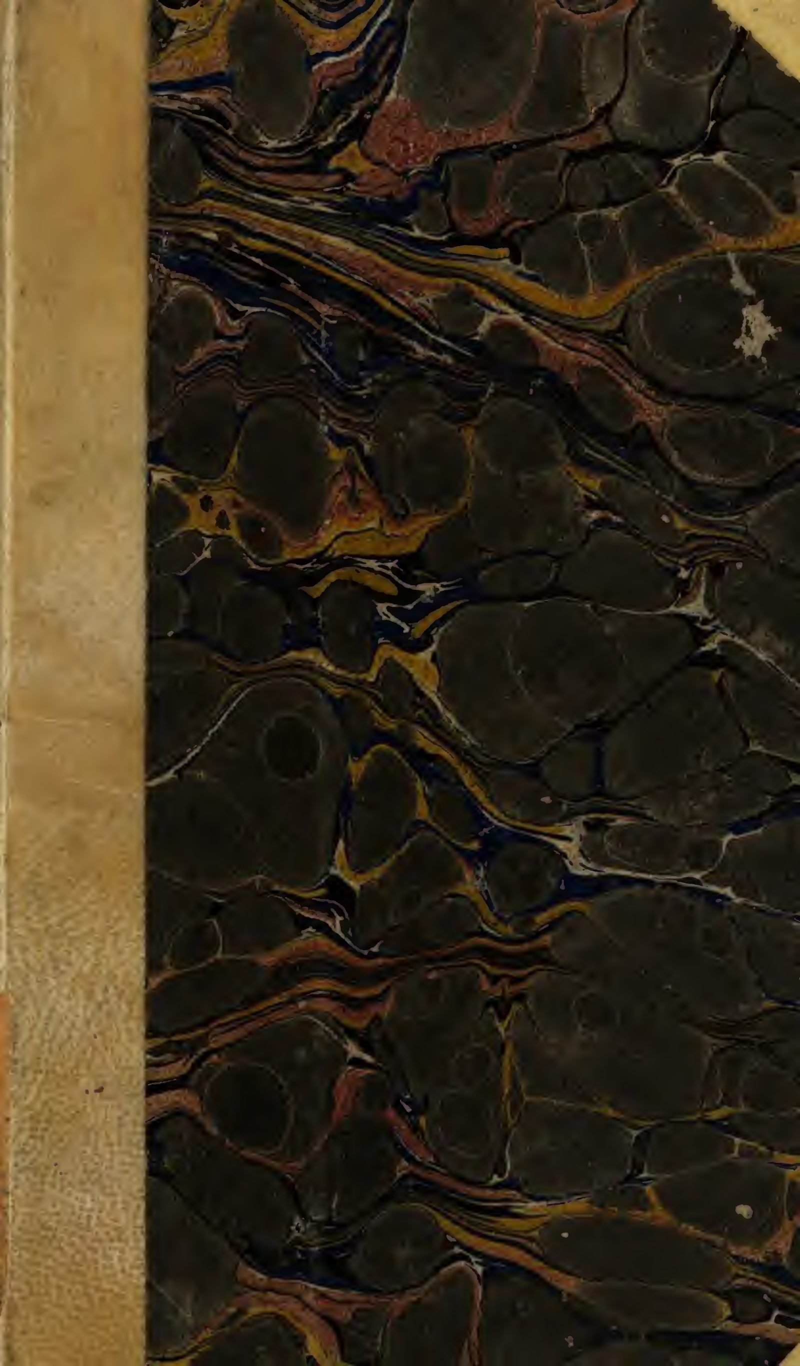




L A

SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

TOME SEIZIEME.

CONTENANT

LES II. LIVRES DES MACHABEES.

LA
SAINTE BIBLE
CONTENANT L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

AVEC DES NOTES POUR L'INTELLIGENCE des endroits les plus difficiles.

Par Monsieur LE MAISTRE DE SACI.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée des Préfaces de S. Jerôme, & d'un Sommaire instructif à la tête de chaque Livre.

TOME SEIZIEME.

Qui contient

LES II. LIVRES DES MACHABÉES.

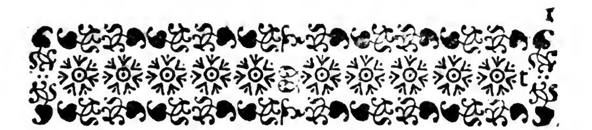


A PARIS,

Chez { GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi : & PIERRE-GUILLAUME CAVELIER fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

M. DCCXLII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROI.



LES MACHABÉES.

LIVRE PREMIER.

CE Livre aussi-bien que le suivant, est appellé DES MACHABE'ES, *parceque l'histoire de Judas Machabée, & celle de ses freres, en composent la principale partie. Ce mot* DE MACHABE'E *signifie en Hebreu*, celui qui frappe, *& en Grec*, celui qui combat. *Plusieurs prétendent que Judas avoit reçu ce surnom, parcequ'il avoit fait écrire sur ses étendarts* ou *drapeaux, ces paroles:* Qui d'entre les dieux est semblable à vous, Seigneur, *en ne mettant toutefois, selon le stile des Hebreux, que les premieres lettres de chaque mot de cette sentence prise du Cantique de Moïse*, Exod. 15. v. 11. M. C. B. E. J. *c'est-à-dire*, Machabei, *& tout au long*, Mi Camoca Be-Elim Jehova, *& ils appuyent cette conjecture sur ce qui est rapporté*, liv. 2. cap. 13. v. 15. *où il est dit que Judas donna pour signal à ses soldats, ces mots:* La victoire de Dieu; *mais ces paroles n'ont aucun*

rapport à ce nom DE MACHABÉE.
Quelques autres Interpretes donnent de differentes étymologies à ce nom ; mais elles n'ont pas plus de fondement. Ce qui paroît de plus certain, c'est que c'étoit le surnom particulier de Judas ; car ses freres avoient tous aussi le leur ; Jean étoit surnommé Gaddis, *Simon* Thasi, *Eleazar* Abaron, *& Jonathan* Apphus, *& si ces cinq freres ont reçu dans la suite le surnom* DE MACHABÉES *aussi-bien que Judas, ç'a été pour leur faire honneur de la gloire que leur frere s'étoit acquise parmi les Juifs.*

Les Hebreux ont aussi appellé ces Livres, les Livres des Assamonéens, *du nom de la famille de Mathathias, pere de ces cinq freres Machabées ; ce Mathathias étoit fils de Jean, fils de Simon, Prêtre d'entre les enfans de Joarib, dont il est parlé,* 1. Paral. 9. v. 10. & cap. 24. v. 7. *Josephe*, lib. 14. antiq. cap. 28. & lib. 12. cap. 8. *prétend qu'en effet le pere de ce Mathathias avoit reçu le surnom* d'Asmonée, *qui veut dire,* Grand Seigneur, *ou,* Prince, *ou,* selon la Vulgate, Psal. 67. v. 32. *Ambassadeur.* Eusebe, lib. 6. hist. cap. 19. *rapporte un catalogue qu'Origenes a fait des livres des Ecritures saintes, dans lequel ce Pere dit, que les Livres* DES MACHABÉES *étoient intitulés* Sarberthe, Sarbane, *autr.* Scharbith, Saborne-el, *qui en Chaldéen ou Syriaque,*

signifie, Sceptre des hommes, *ou* des Enfans de Dieu, *ou* le Sceptre des rebelles contre Dieu.

Ces deux Livres sont visiblement de deux Auteurs differens, & il est aisé de le remarquer par la diversité du stile, & par les differentes époques dont ils se sont servis. Le premier est d'un Hebreu, qui suit l'Ere des Juifs, & qui après avoir rapporté la mort d'Alexandre, qui arriva l'an du monde 3681. ainsi que le partage de son Empire, ne commence l'histoire des Juifs que vers l'an du monde 3817. à Seleucus Philopator, & continue jusques à l'année du monde 3869. c'est-à-dire, que ce Livre contient l'histoire d'environ cinquante-deux ans, jusques à la grande Sacrificature de Simon, sous le gouvernement de Judas & de Jean ses fils & ses successeurs; mais sans observer aucun ordre de chronologie, & en omettant bien des circonstances essentielles qu'il faut suppléer par le second Livre, dont on doit lier les faits avec ceux de celui-ci pour faire une histoire entiere & complette. Car ce second Livre commence son histoire en l'an du monde 3816. & la finit sous Demetrius, par la défaite & la mort de Nicanor general des troupes de ce Prince, l'an du monde 3843. sous Judas Machabée, & se sert de l'époque des Grecs. Ainsi ces deux historiens ne s'accordent pas

dans la supputation des tems. Et pour les concilier, il est nécessaire de remarquer que l'Ere des Grecs ne commence pas précisement à la mort d'Alexandre, mais onze ans après, l'an du monde 3692. lorsque Seleucus Nicanor eut conquis le payis de Suze & la Medie; car alors il commença de jouir paisiblement du fruit de ses conquêtes; & c'est cette premiere année de son regne qui a été appellée l'Ere des Seleucides; elle commence l'an 312. avant JESUS-CHRIST, *& 4402. de la periode Julienne, en laquelle a commençé la 117. Olympiade, selon Scaliger & tous les Sçavans. Cette époque a reçu trois differentes commencemens; & ainsi trois noms differens. La premiere se nomme l'Epoque des Juifs, & c'est celle que l'Auteur du premier Livre a suivie, ainsi que Josephe, qui lui donne le nom d'années des Grecs, elle commence au mois de Nisan, qui répond en partie à notre mois de Mars. La seconde s'appelle l'Epoque* d'Antioche, *ou* d'Alexandrie, *& commence six mois après la précedente au mois que les Hebreux appellent* Tisri, *qui répond en partie à notre mois de Septembre, & c'est de ce mois que le Pere Petau dans le* Livre 10. de la Doctrine ou de l'Instruction des tems, *& Usserius dans ses Annales, prétendent que les Arabes comptent aussi les années du* Dhilkarnaïm, *c'est-à-dire, de*

l'Ere du Cornu ou *d'Alexandre, qui vouloit qu'on le crût fils d'Ammon ou de Jupiter le Cornu, & que les Juifs comptent celle qu'ils appellent* des Contrats, *peut-être à cause qu'on s'en servoit pour datter les Actes publics, & les Contrats, & en cela ces deux Chronologistes sont contraires à Scaliger, qui prétend que les Juifs commençoient à compter leurs années du mois de Nisan, & c'est de cette seconde Epoque dont l'Auteur du second Livre des Machabées s'est servi; desorte que ces années retardent de six mois par rapport à celle du premier: Enfin la troisiéme est celle qui est appellée des Chaldéens, qui commence au mois de Nisan, qui répond à notre mois de Mars de l'année suivante; ainsi elle est posterieure d'un an tout entier à celle des Juifs, & de six mois à celle d'Antioche ou d'Alexandrie; Usserius croit qu'on s'en est servi dans les Inscriptions des Princes, comme on le peut voir ici au Livre* 2. chap. 11. v. 21. 33. & 38. *& dans la Syntaxe de Ptolomée*, lib. 9. chap. 7. & lib. 11. chap. 8.

Or cette observation des trois differens commencemens de cette Epoque, que personne n'a faite avant Scaliger, peut beaucoup servir à accorder la Chronologie de l'histoire de ces deux Livres des Machabées, qui ne composent au fond qu'une seule

& même hiſtoire ; le ſecond ne pouvant être regardé que comme un Recueil de fragmens néceſſaires pour rendre cette hiſtoire complette ; & c'eſt pour les placer dans leur rang qu'on a cru à propos d'en mettre à la fin de cette Préface un extrait ſelon leur ordre chronologique.

L'Auteur de ce Livre eſt Hebreu ; mais on ne ſçait point ſon nom, ni qui il étoit ; il eſt évident qu'il vivoit, & qu'il a écrit ce Livre ſous Jean Hircan, le dernier de la race des Aſmonéens, qui pour lors exerçoit le miniſtere de la grande Sacrificature vers l'an du monde 3871. au rapport de Joſephe, lib. 13. Antiq. cap. 16. *Ce qui a fait croire à quelques-uns, que cet Hircan en avoit été l'Auteur. Saint Jerôme,* lib. 2. dial. adverſ. Pelag. tom. 4. p. 514. *ſuppoſe comme une choſe qui lui paroît certaine, que Joſephe eſt l'Auteur de l'hiſtoire des Machabées. On a perdu le texte Hebreu de ce Livre. Saint Jerôme dit en avoir vû de ſon tems un Exemplaire Hebreu ou Syro-Chaldaïque ; mais il ne ſe trouve plus, il ne nous eſt reſté qu'un Exemplaire Grec, qui n'a pu être l'ouvrage des Septante, puiſque l'Auteur de ce Livre eſt poſterieur de plus d'un ſiecle à ces Traducteurs ; ainſi on ne doit pas être ſurpris ſi les Auteurs de ces Livres ſe ſont ſervis de la verſion des Septante en rapportant quelques endroits*

des autres Livres de l'Ecriture. La version Latine dont on se sert ici n'est point de saint Jerôme, mais c'est sans doute l'ancienne qui étoit appellée la Commune *ou* l'Italique. *Les Peres de l'Eglise ont regardé ces Livres comme très-necessaires pour expliquer les Propheties, & sur-tout pour prouver l'accomplissement des septante semaines de Daniel, ausquelles la plupart des faits qui y sont décrits ont rapport; c'est ainsi que s'en explique Eusebe*, lib. 8. Demonst. Evangel.

Ces deux Livres n'ont point été inserés dans le Canon des Juifs, & n'ont pu y être compris, parcequ'ils n'ont été composés que fort long-tems après; mais ils ont été reçus par l'Eglise, comme faisant partie des Ecritures saintes; c'est ce que confirment le troisiéme Concile de Carthage, ann. 397. can. 47. *Innocent I.* Epist. 3. Sect. 7. ann. 404. *Le Concile Romain sous Gelase*, ann. 494. *& enfin le Concile general de Trente*, Seff. 4. ann. 1546. *& ces Livres sont cités par un grand nombre de Peres de l'Eglise, par Tertullien*, lib. contr. Judæos, *par saint Clement d'Alexandrie*, lib. 1. Strom. *par saint Cyprien*, Exhortat. ad Martyres, *par saint Gregoire de Nazianze*, Oration. 22. tom. 1. *par saint Ambroise*, lib. 2. de Jacob, & Vita Beata, cap. 10. & 11. & lib. 1. de Offi-

ciis, cap. 41. *Saint Chrysostome*, Homil. de Verbis Isaiæ, *&* in Psalm. 44. *& ailleurs, & par saint Augustin*, lib. 1. contr. Gaudent. cap. 30. *&* 31. & Epist. 61. Serm. 109. de diversis, lib. de Anima. cap. 14. *Enfin ils sont autorisés par l'usage universel de l'Eglise, qui de tout tems les a fait lire dans son Office public comme des livres propres à soutenir la foi & la religion des fideles, à animer leur zele, à fortifier leur courage dans les persecutions, & ils sont remplis d'exemples admirables de fermeté & de religion, & de tout ce qu'un cœur rempli de l'esperance de l'immortalité, & de la foi en la Résurrection, est capable de faire & de souffrir pour s'en assurer le fruit & les avantages.*





LES MACHABÉES*.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Alexandre meurt. Ses états sont partagés.*

1. *ET factum est, postquàm percussit Alexander Philippi Macedo*,

1. APRÈS qu'Alexandre roi de Macedoine, fils de Philippe, qui regna

L'an du monde 3668. avant J.C. 336

* *Expl.* On donne à ces deux livres le nom de *Machabées*, à cause que Judas l'un des fils de Mathathias, & très-zelé défenseur de la loi de Dieu, avoit fait écrire dans ses étendarts ces belles paroles du Cantique de Moïse. *Exod.* 1. 11. *Quis similis tui in diis, Domine?* Qui d'entre les dieux est semblable à vous, Seigneur? Car ce mot de *Machabées* est composé des premieres lettres Hebraïques de ces paroles. On ne peut douter que ces deux livres n'ayent été écrits par divers auteurs, la diversité du stile & la differente maniere de compter les années en font des preuves certaines. Mais l'un & l'autre ne laissent pas d'être regardés de l'Eglise comme canoniques : par le 3. Concile de Carthage can. 37. par celui de Trente sess. 4. par Innocent I. Epist. 3. par saint Cyprien, S. Clement d'Alexandrie, S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Augustin, S. Leon, & un nombre presqu'innombrable d'autres Saints Peres: outre que de tout tems l'Eglise les a lus dans son office public, selon le témoignage de saint Leon Pape, de S. Augustin & des autres Peres; & de l'aveu

premierement ″ dans la Grece ″ , fut sorti du payis de Cethim ″ , & qu'il eut vaincu Darius roi des Perses & des Medes ,

qui primus regnavit in Græcia , egressus de terra Cethim , Darium regem Persarum & Medorum :

2. il donna plusieurs batailles , il prit les villes les plus fortes de toutes les nations , il tua les Rois de la terre ″.

2. *constituit prælia multa , & obtinuit omnium munitiones , & interfecit reges terræ ,*

3. Il passa jusqu'à l'extrémité du monde, il s'enrichit des dépouilles des nations, & *toute* la terre se tut ″ devant lui.

3. *& pertransiit usque ad fines terræ : & accepit spolia multitudinis gentium : & siluit terra in conspectu ejus.*

4. Il assembla de grandes troupes, & fit une armée très-forte : son cœur s'éleva & s'enfla ″.

4. *Et congregavit virtutem & exercitum fortem nimis : & exaltatum est, & elevatum cor ejus :*

5. Il se rendit maître

5. *& obtinuit re-*

même de quelques-uns d'entre les Protestans. L'Ecriture cite aussi dans d'autres endroits des choses dont il y est parlé , comme *Jean* 10. 22. ce qui regarde la dédicace du temple. *Hebr.* 11. 35. les supplices qu'endurerent les sept freres nommés ordinairement les Machabées , &c.

℣. 1. *Grec.* premierement ; *i. e.* avant qu'il vainquît les Perses. *Sa. Lettr.* le premier , *pour* premierement.

Ibid. *expl.* dans toute la Grece ; dans laquelle il comprend la Syrie & l'Egypte , que les Hebreux appelloient alors la Grece. *Grot. Serrar.*

Ibid. *expl.* Ce nom s'appliquoit à tous les lieux maritimes. Il s'entend ici de la Macedoine.

℣. 2. *autr.* de chaque payis.

℣. . *expl.* lui fut assujettie. *Grec.* demeura en repos ; *i. e.* n'osa lui resister.

℣. 4. *expl.* s'enfla d'orgueil , comme s'il avoit été immortel, en se voyant maître de l'univers. Ensorte qu'il desira d'être adoré comme un Dieu.

giones gentium, & tyrannos: & facti sunt illi in tributum.

des peuples & des Rois, & il se les rendit tributaires.

6. Et post hæc decidit in lectum, & cognovit quia moreretur.

6. Après cela il tomba malade; & il reconnut qu'il devoit bien-tôt mourir.

7. Et vocavit pueros suos nobiles, qui secum erant nutriti à juventute, & divisit illis regnum suum, cùm adhuc viveret.

7. Et il appella les Grands de sa Cour, qui avoient été nourris avec lui dès leur jeunesse, & il leur partagea son royaume lorsqu'il vivoit encore ‖.

8. Et regnavit Alexander annis duodecim, & mortuus est.

8. Alexandre regna donc douze ans, & il mourut. L'an du monde 3681.

9. Et obtinuerunt pueri ejus regnum, unusquisque in loco suo:

9. Et les Grands de sa Cour se firent Rois chacun dans son gouvernement.

10. & imposuerunt omnes sibi diademata post mortem ejus, & filii eorum post eos annis multis, & multiplicata sunt mala in terra.

10. Ils prirent tous le diadême après sa mort, & leurs enfans après eux pendant plusieurs années; & les maux se multiplierent sur la terre ‖.

§. 2. *Antiochus a le royaume de Syrie. Impieté de quelques Juifs.*

11. Et exiit ex eis radix peccatrix, An-

11. C'est de-là que sortit cette racine de peché ‖,

ỳ. 7. *autr.* de son vivant. *Voyez Dan.* 8. 22.

ỳ. 10. *expl.* car ces Princes se firent la guerre les uns aux autres.

ỳ. 11. *expl.* C'est-à-dire, un Prince qui comme une racine corrompue & empoisonnée poussa quantité de fruits

Antiochus surnommé l'Illustre ", fils du roi Antiochus " qui " avoit été envoyé en ôtage à Rome, & qui regna la cent trente-septiéme année du regne des Grecs ".

L'an du monde 3829.

tiochus illustris, filius Antiochi regis, qui fuerat Romæ obses: & regnavit in anno centesimo trigesimo septimo regni Græcorum.

12. En ce tems-là il sortit d'Israel des enfans d'iniquité ", qui donnerent ce conseil à plusieurs: Allons, & faisons alliance avec les nations qui nous environnent, parceque depuis que nous nous sommes retirés d'avec elles, nous sommes tombés dans beaucoup de maux.

Jer. 44. 18.

12. *In diebus illis exierunt ex Israel filii iniqui, & suaserunt multis: dicentes: Eamus, & disponamus testamentum cum gentibus quæ circa nos sunt: quia ex quo recessimus ab eis, invenerunt nos multa mala.*

13. Et ce conseil leur parut bon ".

13. *Et bonus visus est sermo in oculis eorum.*

14. Quelques-uns du peuple furent donc députés pour aller trouver le Roi, & il leur donna

14. *Et destinaverunt aliqui de populo, & abierunt ad regem: & dedit illis*

de mort par ses blasphêmes contre Dieu, par les sacrileges qu'il commit en violant la sainteté de son temple; & par les excessives cruautés dont il usa contre les Juifs.

℣. 11. *expl.* C'est ce que signifie *Epiphanès*: il est ainsi nommé à cause de quelques grandes actions qu'il fit d'abord. Mais les débauches où il se laissa aller depuis, & la fureur dont il parut transporté contre Dieu & contre ses serviteurs, le firent surnommer ensuite *Epimanès*, qui signifie *insensé*, ou *furieux*. Il avoit succedé à Seleucus Philopator son frere.

Ibid. *expl.* surnommé le Grand.

Ibid. *expl.* Cela se rapporte à Antiochus l'Illustre.

Ibid. *expl.* qui avoit commencé par Alexandre le Grand.

℣. 12. *expl.* Menelaüs & les enfans de Tobie. *Joseph.*

℣. 13. *lettr.* parut bon à leurs yeux.

potestatem ut facerent justitiam gentium.

15. *Et ædificaverunt gymnasium in Jerosolymis secundùm leges nationum :*

16. *& fecerunt sibi præputia, & recesserunt à testamento sancto, & juncti sunt nationibus, & venundati sunt ut facerent malum.*

17. *Et paratum est regnum in conspectu Antiochi, & cœpit regnare in terra Ægypti, ut regnaret super duo regna.*

18. *Et intravit in Ægyptum in multitudine gravi, in curribus, & elephantis, & equitibus, & copiosa navium multitudine :*

19. *& constituit*

pouvoir ‖ de vivre selon les coutumes des Gentils.

15. Et ils bâtirent dans Jerusalem un college ‖ à la maniere des nations.

16. Ils ôterent de dessus eux les marques de la circoncision ‖ : ils se separerent de l'alliance sainte ‖, & se joignirent aux nations, & ils se vendirent ‖ pour faire le mal. L'an du monde 3834.

17. Et Antiochus s'étant établi ‖ dans son royaume de Syrie, commença à vouloir regner aussi dans l'Egypte, pour se rendre roi de ces deux royaumes.

18. C'estpourquoi il entra dans l'Egypte avec une puissante armée, avec des chariots, des élephans, de la cavalerie, & un grand nombre de vaisseaux.

19. Il fit la guerre à

℣. 14. *expl.* C'est-à-dire, selon Grotius, qu'il promit qu'il auroit égard à ceux qui embrasseroient les rits des nations, & qu'il les protegeroit en toute occasion.

℣. 15. *expl.* Joseph entend ceci d'une academie de gladiateurs. *Antiq. lib.* 12. *c.* 6.

℣. 16. *autr.* Ils ne voulurent plus de circoncision, *c'est-à-dire*, dans leurs enfans. *Estius. Ou*, Ils trouverent moyen de ne plus paroître circoncis.

Ibid. *expl.* de la loi sainte de leur Dieu.

Ibid. *expl.* se devouerent entierement comme des esclaves à commettre le peché.

℣. 17. *expl.* voyant qu'il étoit bien établi.

Ptolemée [a] roi d'Egypte, & Ptolemée eut peur devant lui ; & il s'enfuit avec perte de beaucoup des siens.

bellum adversus Ptolemaum regem Ægypti, & veritus est Ptolemaus à facie ejus, & fugit, & ceciderunt vulnerati multi.

§. 3. *Antiochus prend Jerusalem.*

L'an du monde 3834.

20. Et Antiochus prit les villes les plus fortes de l'Egypte, & s'enrichit de ses dépouilles.

20. *Et comprehendit civitates munitas in terra Ægypti: & accepit spolia terra Ægypti.*

21. Et après avoir ravagé l'Egypte en la cent quarante-troisiéme année, il revint & marcha contre Israel [b],

21. *Et convertit Antiochus, postquàm percussit Ægyptum in centesimo, & quadragesimo tertio anno: & ascendit ad Israel,*

22. & s'avança [c] vers Jerusalem avec une puissante armée.

22. *& ascendit Jerosolymam in multitudine gravi.*

23. Il entra plein d'orgueil dans le lieu saint: il prit l'autel d'or, le chandelier où étoient les lampes avec tous ses vases, la table où les pains étoient exposés [d], les bassins, les coupes, les encensoirs d'or, le voile, les couronnes, & l'ornement d'or qui étoit devant le temple, & il bri-

23. *Et intravit in sanctificationem cum superbia, & accepit altare aureum: & candelabrum luminis, & universa vasa ejus, & mensam propositionis, & libatoria, & phialas, & mortariola aurea, & velum, & coronas, & ornamentum aureum,*

ỷ. 19. *expl.* Philometor. *Voyez Dan.* 11. 11.
ỷ. 21. *expl.* contre les Juifs.
ỷ. 22. *lettr.* monta.
ỷ. 23. *lettr.* la table de proposition.

quod in facie templi erat : & comminuit omnia.

sa tout.

24. *Et accepit argentum, & aurum, & vasa concupiscibilia : & accepit thesauros occultos, quos invenit : & sublatis omnibus abiit in terram suam.*

24. Il prit l'argent, l'or, & tous les vaisseaux précieux, & les trésors cachés qu'il trouva; & ayant tout enlevé, il retourna en son payis ″.

25. *Et fecit cædem hominum, & locutus est in superbia magna.*

25. Il fit un grand carnage d'hommes ″, & il parla avec grand orgueil ″.

26. *Et factus est planctus magnus in Israel, & in omni loco eorum :*

26. Alors il y eut un grand deuil parmi le peuple d'Israel, & dans tout leur payis.

27. *& ingemuerunt principes, & seniores : virgines, & juvenes infirmati sunt : & speciositas mulierum immutata est.*

27. Les Princes & les anciens furent dans les gémissemens, les vierges & les jeunes hommes dans l'abattement; & la beauté des femmes fut toute changée.

28. *Omnis maritus sumpsit lamentum : & quæ sedebant in thoro maritali, lugebant :*

28. Tous les maris s'abandonnerent aux pleurs, & les femmes assises sur leur lit nuptial fondoient en larmes.

29. *& commota est terra super habitan-*

29. La terre fut toute émue de la désolation ″ de

℣. 24. *expl.* dans son royaume.
℣. 25. *Voyez Dan.* 7. 8.
Ibid. *expl.* ajoutant encore beaucoup de menaces à tous les maux qu'il y avoit faits.
℣. 29. *expl.* La Judée fut toute remplie de trouble par la desolation, &c.

ſes habitans, & toute la maiſon de Jacob fut couverte ‖ de confuſion.

tes in ea, & univerſa domus Jacob induit confuſionem.

L'an du monde 3836.

30. Deux ans après le Roi ‖ envoya dans les villes de Juda un Surintendant des tributs, qui vint à Jeruſalem avec une grande ſuite.

30. Et poſt duos annos dierum, miſit rex principem tributorum in civitates Juda, & venit Jeruſalem cum turba magna.

31. Il leur parla d'abord avec une douceur feinte, & comme s'il fût venu dans un eſprit de paix; & ils le crurent.

31. Et locutus eſt ad eos verba pacifica in dolo: & crediderunt ei.

32. Mais il ſe jetta tout-d'un-coup ſur la ville, y fit un grand carnage, & tua un fort grand nombre du peuple d'Iſrael.

32. Et irruit ſuper civitatem repentè, & percuſſit eam plagâ magnâ, & perdidit populum multum ex Iſrael.

33. Il prit les dépouilles de la ville, & la brûla ‖: il en détruiſit les maiſons, & les murs qui l'environnoient.

33. Et accepit ſpolia civitatis: & ſuccendit eam igni, & deſtruxit domos ejus, & muros ejus in circuitu:

34. Ils emmenerent les femmes captives, & ils ſe rendirent maîtres de leurs enfans & de leurs troupeaux.

34. & captivas duxerunt mulieres: & natos, & pecora poſſederunt.

35. Et ils fortifient la

35. Et ædificave-

℣. 29. *lettr.* ſe revêtit.

℣. 30. *expl.* Le même Antiochus l'Illuſtre. *Voyez* 2. *Mach.* 5. 24.

℣. 33. *expl.* il brûla une partie de la ville.

runt civitatem David muro magno & firmo, & turribus firmis, & facta est illis in arcem :

ville de David ″ avec une muraille grande & ils en firent leur forteresse.

36. *& posuerunt illic gentem peccatricem, viros iniquos, & convaluerunt in ea : & posuerunt arma, & escas, & congregaverunt spolia Jerusalem ;*

36. Ils y mirent une race de peché ″, des hommes corrompus, qui s'y établirent puissamment : ils y apporterent des armes & des vivres : ils y assemblerent & y mirent en reserve les dépouilles de Jerusalem.

37. *& reposuerunt illic : & facti sunt in laqueum magnum.*

37. Et ils devinrent un filet très-dangereux″ *pour prendre les hommes.*

38. *Et factum est hoc ad insidias sanctificationi, & in diabolum malum in Israel.*

38. Ils dresserent sans cesse des embûches à tous ceux qui venoient se sanctifier *dans le temple :* & ils furent comme le mauvais démon d'Israel ″.

39. *& effuderunt sanguinem innocentem per circuitum sanctificationis, & contaminaverunt sanctificationem.*

39. Ils répandirent le sang innocent devant le lieu saint ″, & ils souillerent le sanctuaire.

ỳ. 35. *expl.* la citadelle qui étoit en partie sur la montagne de Sion, & qui commandoit au temple.

ỳ. 36. *autr.* une troupe de scelerats, tous gens corrompus. *Expl.* une garnison de soldats Macedoniens accoutumés à l'impieté & au carnage, ausquels se joignirent les plus méchans d'entre le peuple. *Joseph.*

ỳ. 37. *autr.* très-funeste.

ỳ. 38. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils firent tout le mal possible, tâchant par leur violence d'abolir tous les exercices de la religion Judaïque.

ỳ. 39. *expl.* par où on alloit au temple.

§. 4. *L'impieté dans Jerusalem.*

40. Les habitans de la ville de Jerusalem s'enfuirent à cause d'eux : elle devint la demeure des étrangers, & étrangere à ses citoyens ; & ses propres enfans l'abandonnerent.

40. *Et fugerunt habitatores Jerusalem propter eos, & facta est habitatio exterorum, facta est extera semini suo, & nati ejus reliquerunt eam.*

Tob. 2. 6. Amos 8. 10.

41. Son temple saint fut tout désolé, & devint une solitude : ses jours de fêtes se changerent en *des jours de* pleurs, ses *jours de* sabbat furent en opprobre, & tous ses honneurs ‖ furent anéantis.

41. *Sanctificatio ejus desolata est sicut solitudo, dies festi ejus conversi sunt in luctum, sabbata ejus in opprobrium, honores ejus in nihilum.*

42. Le comble de son ignominie a égalé celui de sa gloire, & sa haute élevation a été changée en deuil & en larmes.

42. *Secundùm gloriam ejus multiplicata est ignominia ejus, & sublimitas ejus conversa est in luctum.*

43. Alors le roi Antiochus écrivit des lettres à tout son royaume, afin que tous les peuples n'en fissent plus qu'un, & que chaque *peuple* abandonnât sa loi particuliere.

43. *Et scripsit rex Antiochus omni regno suo, ut esset omnis populus, unus : & relinqueret unusquisque legem suam.*

44. Toutes les nations consentirent à cette ordonnance du roi Antiochus :

44. *Et consenserunt omnes gentes secundùm verbum regis Antiochi :*

45. & plusieurs des Israélites embrasserent cette servitude qu'il leur im-

45. *& multi ex Israel consenserunt servituti ejus, & sacri-*

✝. 41. *autr.* toutes les cérémonies de la loi.

ficaverunt idolis, & coinquinaverunt sabbatum.

46. Et misit rex libros per manus nuntiorum in Jerusalem, & in omnes civitates Juda: ut sequerentur leges gentium terræ,

47. & prohiberent holocausta, & sacrificia, & placationes fieri in templo Dei,

48. & prohiberent celebrari sabbatum, & dies solemnes.

49. & jussit coinquinari sancta, & sanctum populum Israel.

50. Et jussit ædificari aras, & templa, & idola, & immolari carnes suillas, & pecora communia,

51. & relinquere fi-

posoit: ils sacrifierent aux idoles: & ils violerent le sabbat.

46. Et le Roi envoya des lettres par des hommes exprès à Jerusalem & à toutes les villes de Juda, afin qu'ils eussent à suivre les loix des nations de la terre:

47. qu'ils empêchassent qu'on n'offrît dans le temple de Dieu des holocaustes, des sacrifices & des oblations pour l'expiation du peché ",

48. & qu'on ne celebrât le sabbat & les fêtes solennelles:

49. & il commanda qu'on souillât les lieux saints, & le saint peuple d'Israel ";

50. qu'on bâtit des autels & des temples "; qu'on dressât des idoles; qu'on sacrifiât de la chair de pourceau, & d'autres bêtes immondes ":

51. qu'on laissât les en-

℣. 47. lettr. *placationes*; c'est-à-dire, des hosties qui s'offroient pour l'expiation du peché. *Voyez Nomb.* 5. 8.

℣. 49. *expl.* ceux d'Israel qui s'étoient conservés saints & purs jusqu'alors. Quelques-uns entendent cela en particulier des Prêtres & des Levites.

℣. 50. *expl.* Le Grec porte, des lieux plantés d'arbres; où les idolâtres avoient coutume de dresser des autels. *Grot.*

℣. 50. *lettr.* communes. *Expl.* dont il étoit défendu aux Juifs de manger. *Voyez Act.* 10. 14.

fans mâles incirconcis, & qu'ils fouillassent leurs ames par toutes sortes de viandes impures & d'abominations, ensorte qu'ils oubliassent la loi de Dieu, & qu'ils renversassent toutes ses ordonnances;

lios suos incircumcisos, & coinquinari animas eorum in omnibus immundis, & abominationibus ita ut obliviscerentur legem, & immutarent omnes justificationes Dei.

52. & que si quelqu'un n'obéissoit pas à cet ordre du roi Antiochus, il fût aussi-tôt puni de mort.

52. *Et quicumque non fecissent secundùm verbum regis Antiochi, morerentur.*

53. Il écrivit de cette sorte dans tout son royaume, & il établit des officiers pour contraindre le peuple d'obéir à cet édit.

53. *Secundùm omnia verba hæc scripsit omni regno suo, & proposuit principes populo, qui hæc fieri cogerent.*

§. 5. *Idolatrie de plusieurs Juifs. Persecution des autres.*

54. Ils commanderent donc aux villes de Juda de sacrifier :

54. *Et jusserunt civitatibus Juda sacrificare.*

55. & plusieurs du peuple vinrent se joindre à ceux qui avoient abandonné la loi du Seigneur, & ils firent beaucoup de maux dans le payis.

55. *Et congregati sunt multi de populo, ad eos qui dereliquerant legem Domini : & fecerunt mala super terram :*

56. Ils contraignirent le peuple d'Israel[ẏ] de s'enfuir dans des lieux écartés, & de chercher des retraites où ils pussent se cacher dans leur fuite.

56. *& effugaverunt populum Israel in abditis, & in absconditis fugitivorum locis.*

ẏ. 56. *expl.* qui ne vouloit pas adorer les idoles.

L'an du monde 3837.

57. *Die quintâ decimâ mensis Casleu, quinto & quadragesimo & centesimo anno, ædificavit rex Antiochus abominandum idolum desolationis super altare Dei, & per universas civitates Juda in circuitu ædificaverunt aras :*

58. *& ante januas domorum, & in plateis incendebant : thura, & sacrificabant :*

59. *& libros legis Dei, combusserunt igni, scindentes eos.*

60. *& apud quemcumque inveniebantur libri testamenti Domini, & quicumque observabat legem Domini, secundùm edictum regis trucidabant eum.*

61. *In virtute sua faciebant hæc populo Israel, qui inveniebatur in omni mense*

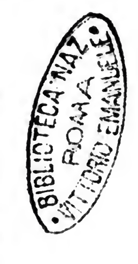
57. Le quinziéme jour du mois de Casleu″, en la cent quarante-cinquiéme année, le roi Antiochus dressa l'abominable idole de la desolation sur l'autel de Dieu″ : on bâtit des autels de tous côtés dans toutes les villes de Juda,

58. & ils offroient de l'encens, & sacrifioient devant les portes des maisons & au milieu des rues.

59. Ils déchirerent les livres de la loi de Dieu, & les jetterent au feu″.

60. Et si l'on trouvoit chez quelqu'un les livres de l'alliance du Seigneur, & s'il observoit la loi du Seigneur, il étoit tué aussi-tôt, selon l'édit du Roi.

61. C'est ainsi qu'ils traitoient avec violence tout le peuple d'Israel qui se trouvoit chaque mois



℣. 57. *expl.* Ce mois répond en partie au mois de Novembre.

Ibid. *expl.* il fit mettre l'idole de Jupiter Olympien sur l'autel de Dieu. 2. *Machab.* 6. 1. & *Dan.* 11. 31.

℣. 59. *expl.* Dieu le permit ainsi pour faire connoître à Israel qu'il s'étoit rendu indigne de cette loi, dont il avoit violé la sainteté en tant de manieres.

dans toutes les villes ''.

62. Et le vingt-cinq du mois ils sacrifioient sur l'autel qui étoit opposé à l'autel '' de Dieu.

63. Les femmes qui avoient circoncis leurs enfans, étoient tuées, selon le commandement du roi Antiochus.

64. Ils pendoient les enfans au cou *de leurs meres* '' dans toutes les maisons où ils les avoient trouvés, & ils tuoient ceux qui les avoient circoncis.

65. Alors plusieurs du peuple d'Israel résolurent en eux-mêmes de ne rien manger de ce qui seroit impur, & ils aimerent mieux mourir que de se souiller par des viandes impures.

66. Ils ne voulurent point violer la loi sainte de Dieu, & ils furent tués,

& mense in civitatibus.

62. Et quintâ & vigesimâ die mensis sacrificabant super aram, quæ erat contra altare.

63. Et mulieres, quæ circumcidebant filios suos, trucidabantur secundùm jussum regis Antiochi,

64. & suspendebant pueros à cervicibus per universas domos eorum: & eos, qui circumciderant illos, trucidabant.

65. Et multi de populo Israel definierunt apud se, ut non manducarent in munda: & elegerunt magis mori, quàm cibis coinquinari immundis:

66. & noluerunt infringere legem Dei sanctam, & trucidati sunt;

ỷ. 61. *expl.* lorsqu'ils vouloient faire quelque acte de religion les jours consacrés à Dieu: ou qu'ils refusoient de prendre part aux sacrifices qu'on offroit sur cet autel d'abomination.

ỷ. 62. *Grec.* qui étoit sur l'autel. *Expl.* L'autel des holocaustes étant fort grand, ils en avoient mis dessus un autre plus petit, pour offrir des sacrifices à cette idole.

ỷ. 64. *Voyez* 2. *Mach.* 6. 10.

67. *Et facta est ira magna super populum valdè.*

67. & une grande colere " tomba alors sur le peuple ".

℣. 67. *expl.* de Dieu, ou d'Antiochus.
Ibid. *autr.* Ce fut alors que la colere éclata d'une maniere terrible sur le peuple.

CHAPITRE II.

§. 1. *Discours de Mathathias.*

1. *IN diebus illis surrexit Mathathias filius Joannis, filii Simeonis, sacerdos ex filiis Joarib ab Jerusalem, & consedit in monte Modin:*

2. *& habebat filios quinque, Joannem, qui cognominabatur Gaddis:*

3. *& Simonem, qui cognominabatur Thasi:*

4. *& Judam, qui vocabatur Machabæus:*

1. EN ce tems-là Mathathias fils de Jean, fils de Simon, Prêtre d'entre les enfans de Joarib", sortit " de Jerusalem, & se retira sur la montagne de Modin ". L'an du monde 3837.

2. Il avoit cinq fils; Jean, surnommé Gaddis;

3. Simon, surnommé Thasi;

4. Judas, appellé Machabée ";

℣. 1. *expl.* de la race de Joarib, ou Joïarib, la premiere des familles sacerdotales qui se trouvent dans le dénombrement que l'on en fit sous le regne de David. 1. *Paral.* 24. 7.
Ibid. lettr. *surrexit.*
Ibid. *expl.* Modin étoit une ville située sur une montagne, selon quelques-uns dans le partage de la tribu de Dan, mais selon l'ancienne distribution, sur les confins de celle de Juda. Elle étoit, selon S. Jerôme, proche de Diospolis, c'est de là qu'étoient les Machabées, & on y voit encore aujourd'hui leurs tombeaux, ajoute ce Saint.
℣. 4. *expl.* ainsi appellé pour la raison qui est marquée ci-dessus à la premiere note du chapitre premier.

5. Eleazar, surnommé Abaron; & Jonathas, surnommé Apphus.

5. & Eleazarum, qui cognominabatur Abaron: & Jonatham, qui cognominabatur Apphus.

6. Ils considererent les maux qui se faisoient parmi le peuple de Juda & dans Jerusalem:

6. Hi viderunt mala quæ fiebant in populo Juda, & in Jerusalem.

7. & Mathathias dit ces paroles: Malheur à moi: suis-je donc né pour voir l'affliction de mon peuple, & le renversement de la ville sainte, & pour demeurer en paix lorsqu'elle est livrée entre les mains de ses ennemis?

7. Et dixit Mathathias: Væ mihi, ut quid natus sum videre contritionem populi mei, & contritionem civitatis sanctæ, & sedere illic, cùm datur in manibus inimicorum?

8. Son sanctuaire est entre les mains des étrangers, son temple est traité comme un homme infame.

8. Sancta in manu extraneorum facta sunt: templum ejus sicut homo ignobilis.

9. Les vases consacrés à sa gloire // ont été enlevés comme des captifs dans une terre étrangere; ses vieillards ont été assassinés dans les rues, & ses jeunes hommes sont tombés morts sous l'épée de leurs ennemis.

9. Vasa gloriæ ejus captiva abducta sunt: trucidati sunt senes ejus in plateis, & juvenes ejus ceciderunt in gladio inimicorum.

10. Quelle nation n'a point herité de son royaume //, & ne s'est point en-

10. Quæ gens non hereditavit regnum ejus, & non obtinuit

℣. 9. *autr.* ses vases précieux.

℣. 10. *autr.* ne s'est point jettée sur son royaume comme

spolia

spolia ejus?

11. *Omnis compositio ejus ablata est. Quæ erat libera, facta est ancilla.*

12. *Et ecce sancta nostra, & pulchritudo nostra, & claritas nostra desolata est, & coinquinaverunt ea gentes.*

13. *Quò ergo nobis adhuc vivere?*

14. *Et scidit vestimenta sua Mathathias, & filii ejus: & operuerunt se ciliciis, & planxerunt valdè.*

15. *Et venerunt illuc qui missi erant à rege Antiocho, ut cogerent eos, qui confugerant in civitatem Modin, immolare, & accendere thura; & à lege Dei discedere.*

16. *Et multi de populo Israel consentientes accesserunt ad eos: sed Mathathias, &*

richie de ses dépouilles?

11. Toute sa magnificence lui a été enlevée: celle qui étoit libre est devenue esclave.

12. Tout ce que nous avions de saint, de beau & d'éclatant a été desolé & profané par les nations.

13. Pourquoi donc vivons-nous encore ″?

14. Alors Mathathias & ses fils déchirerent leurs vêtemens: ils se couvrirent de cilices, & ils firent un grand deuil″.

15. En même-tems ceux que le roi Antiochus avoit envoyés, vinrent pour contraindre ceux qui s'étoient retirés dans la ville de Modin, de sacrifier & de brûler de l'encens, & d'abandonner la loi de Dieu.

16. Plusieurs du peuple d'Israel y consentirent, & se joignirent à eux: mais Mathathias &

sur son heritage? *Expl.* On voit par l'Ecriture même, que les Madianites, les Philistins, les Ammonites, les Syriens, les Moabites, les Assyriens, les Egyptiens, les Chaldéens & les Macedoniens se rendirent maîtres de la Judée en divers tems.

℣. 13. *expl.* C'est-à-dire, qu'il valoit mieux mourir que de souffrir davantage de si grandes profanations.

℣. 14. *autr.* & firent de grandes lamentations.

ses fils demeurerent fermes ||.

filii ejus constanter steterunt.

17. Et ceux qu'Antiochus avoit envoyés direnr à Mathathias : Vous êtes le premier, le plus grand & le plus consideré de cette ville ; & vous recevez encore une nouvelle gloire de vos fils & de vos freres ||.

17. Et respondentes qui missi erant ab Antiocho, dixerunt Mathathiæ : Princeps & clarissimus, & magnus es in hac civitate, & ornatus filiis & fratribus.

18. Venez donc le premier executer le commandement du Roi, comme ont fait toutes les nations, les hommes de Juda, & ceux qui sont demeurés dans Jerusalem, & vous serez vous & vos fils au rang des amis du Roi, comblés d'or & d'argent & de grands présens.

18. Ergo accede prior, & fac jussum regis, sicut fecerunt omnes gentes, & viri Juda, & qui remanserunt in Jerusalem : & eris tu, & filii tui inter amicos regis, & amplificatus auro & argento, & muneribus multis.

19. Mathathias lui répondit en haussant la voix : Quand toutes les nations obéiroient au roi Antiochus, & que tous ceux d'Israel abandonne-

19. Et respondit Mathathias, & dixit magnâ voce : Et si omnes gentes regi Antiocho obediunt, ut discedat unusquis-

℣. 16. *expl.* dans la resolution de ne rien faire contre la loi.

℣. 17. *expl.* Ce que ces impies disoient à Mathathias pour le porter à l'idolatrie, étoit au-contraire ce qui augmentoit son zele pour l'attacher à son devoir. Car plus il étoit en consideration dans sa ville, plus il craignoit que sa lâcheté ne fît une grande plaie parmi son peuple ; & il se regardoit en même-tems comme obligé d'autant plus de donner aux autres un exemple de courage, de zele & de foi.

que à servitute legis patrum suorum, & consentiat mandatis ejus:

roient la loi de leurs peres pour se soumettre à ses ordonnances;

20. *ego & filii mei, & fratres mei: obediemus legi patrum nostrorum.*

20. nous obéirons" *toujours* néanmoins mes enfans, mes freres & moi à la loi de nos peres.

21. *Propitius sit nobis Deus: non est nobis utile relinquere legem & justitias Dei:*

21. A Dieu ne plaise que nous en usions autrement; il ne nous est pas utile d'abandonner la loi & les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice.

22. *non audiemus verba regis Antiochi, nec sacrificabimus transgredientes legis nostræ mandata, ut eamus alterâ viâ.*

22. Nous n'obéirons point au commandement du roi Antiochus, ni ne prendrons point une autre voie que celle que nous avons suivie, pour offrir des sacrifices en violant les ordonnances de notre loi.

§. 2. *Mathathias tue un Juif prêt à sacrifier aux idoles. Il se retire dans les montagnes.*

23. *Et ut cessavit loqui verba hæc, accessit quidam Judæus in omnium oculis sacrificare idolis super aram in civitate Modin, secundùm jussum regis:*

23. Comme il cessoit de parler, un certain Juif s'avança pour sacrifier aux idoles devant tout le monde sur l'autel qu'on avoit dressé dans la ville de Modin, selon le commandement du Roi.

24. *& vidit Mathathias, & doluit,*

24. Mathathias le vit, & fut saisi de douleur,

ỷ. 20. *Grec.* nous marcherons dans la loi, &c.

ſes entrailles ″ en furent émues & troublées ; & ſa fureur ″ s'étant allumée ſelon l'eſprit de la loi ″, il ſe jetta ſur cet homme, & le tua ſur l'autel ″.

25. Il tua auſſi en même-tems l'officier que le roi Antiochus avoit envoyé pour contraindre les Juifs de ſacrifier ; & il renverſa l'autel,

Num. 25. 13. 26. étant tranſporté du zele de la loi, comme le fut Phinées ″ lorſqu'il tua Zamri fils de Salomi.

27. Alors Mathathias cria à haute voix dans la ville : Quiconque eſt zelé pour la loi, & veut demeurer ferme dans l'alliance *du Seigneur*, me ſuive.

Num. 25. 13. 28. Et il s'enfuit avec ſes fils ſur les montagnes, & ils abandonnerent tout

& contremuerunt renes ejus, & accenſus eſt furor ejus ſecundùm judicium legis, & inſiliens trucidavit eum ſuper aram :

25. *ſed & virum quem rex Antiochus miſerat, qui cogebat immolare, occidit in ipſo tempore, & aram deſtruxit,*

26. *& zelatus eſt legem, ſicut fecit Phinees Zamri filio Salomi.*

27. *Et exclamavit Mathathias voce magnâ in civitate, dicens : Omnis, qui zelum habet legis ſtatuens teſtamentum, exeat poſt me.*

28. *Et fugit ipſe, & filii ejus in montes, & reliquerunt*

℣. 24. *lettr.* ſes reins.

Ibid. *autr.* & ſon zele.

Ibid. *lettr.* le jugement.

Ibid. *expl.* Dieu avoit ordonné à ſon peuple de tuer ceux qui voudroient leur perſuader de ſacrifier aux idoles. *Deut.* 13. 6. &c. Mathathias ſe ſouvint de ce commandement en cette rencontre, dit S. Cyprien. La circonſtance du tems ne permettoit pas qu'il fît punir juridiquement cet impie : ainſi étant comme le premier de la ville, & ayant même l'autorité comme Prêtre de la premiere famille ſacerdotale, il voulut faire en cela un exemple éclatant de la rigueur de la loi, & étonner ſalutairement tous les autres prévaricateurs.

℣. 26. *expl.* On ſçait que le zele de Phinées fut très-agréable à Dieu.

quæcumque habebant in civitate. ce qu'ils avoient dans la ville.

29. *Tunc descenderunt multi quærentes judicium, & justitiam, in desertum:* 29. Alors plusieurs qui cherchoient à vivre selon la loi & la justice ", s'en allerent dans le desert,

30. *& sederunt ibi ipsi, & filii eorum: & mulieres eorum, & pecora eorum, quoniam inundaverunt super eos mala.* 30. & ils y demeurerent avec leurs fils, & leurs femmes, & leurs troupeaux; parcequ'ils se voyoient accablés de maux de tous côtés ".

§. 3. *Ceux qui s'étoient retirés dans les montagnes sont tués un jour de sabbat.*

31. *Et renuntiatum est viris regis, & exercitui qui erat in Jerusalem civitate David, quoniam discessissent viri quidam, qui dissipaverunt mandatum regis, in loco occulta in deserto, & abiissent post illos multi.* 31. Les officiers du Roi, & l'armée qui étoit à Jerusalem la ville de David ", furent avertis que quelques gens qui avoient foulé aux pieds l'édit du Roi, s'étoient retirés dans les lieux deserts, & que plusieurs les avoient suivis.

32. *Et statim perrexerunt ad eos, & constituerunt adversus eos prælium in die sabbatorum,* 32. Ils marcherent aussi-tôt à eux, & se préparerent à les attaquer le jour du sabbat,

33. *& dixerunt ad eos: Resistitis & nunc* 33. & ils leur dirent: Resisterez-vous encore à

ỳ. 29. *lettr.* qui cherchoient le jugement & la justice.

ỳ. 30. *expl.* C'est-à-dire, que les maux dont ils étoient accablés ou menacés dans les villes, parcequ'ils ne vouloient pas obeïr à l'ordonnance impie d'Antiochus, étoient si grands, qu'ils ne pouvoient plus subsister.

ỳ. 31. *expl.* dans la forteresse dont il est parlé ch. 1. 35.

présent? Sortez, & obéïssez à l'édit du roi Antiochus; afin que vous viviez ″.

adhuc? exite, & facite secundùm verbum regis Antiochi, & vivetis.

34. Ils leur répondirent: Nous ne sortirons point, & nous ne violerons point le jour du sabbat pour obéir au roi Antiochus ″.

34. *Et dixerunt: Non exibimus, neque faciemus verbum regis, ut polluamus diem sabbatorum.*

35. Ces gens les attaquerent donc,

35. *Et concitaverunt adversus eos prælium.*

36. & ils ne leur répondirent rien ″: ils ne jetterent pas une seule pierre contre eux; & ils ne boucherent point les lieux les plus retirés:

36. *Et non responderunt eis, nec lapidem miserunt in eos, nec oppilaverunt loca occulta,*

37. mais ils dirent: Mourons tous dans la simplicité de notre cœur″, & le ciel & la terre seront témoins que vous nous faites mourir injustement.

37. *dicentes: Moriamur omnes in simplicitate nostra: & testes erunt super nos cælum & terra, quòd injustè perditis nos.*

38. Les ennemis les attaquerent donc le jour

38. *Et intulerunt illis bellum sabbatis:*

ỳ. 33. *lettr.* & vous vivrez; *i. e.* & on vous donnera la vie.

ỳ. 34. *let.* Nous n'obeïrons point, &c. pour violer, &c. *Expl.* Antiochus avoit aussi ordonné qu'on feroit toute sorte de travail le jour du sabbat, & qu'on ne le celebreroit plus, *chap.* 1. 48. *Grec.*

ỳ. 36. *expl.* ils ne leur resisterent point.

ỳ. 37. *expl.* Leur exactitude à observer la loi de Dieu, leur fit craindre de la violer, s'ils prenoient les armes le jour du sabbat pour se défendre; & ils firent voir leur obeïssance jusqu'à aimer mieux mourir par l'épée de leurs ennemis, que de manquer au précepte qui regardoit le jour du Seigneur.

& mortui sunt ipsi, & uxores eorum, & filii eorum, & pecora eorum, usque ad mille animas hominum.

du sabbat, & ils furent tués, eux, leurs femmes & leurs enfans avec leurs bestiaux: mille personnes perirent en ce lieu-là.

§. 4. *Des Assidéens se réunissent sous Mathathias pour la défense de la loi.*

39. *Et cognovit Mathathias, & amici ejus, & luctum habuerunt super eos valdè.*

39. Mathathias & ses amis en reçurent la nouvelle, & ils firent un grand deuil de leur perte.

40. *Et dixit vir proximo suo: Si omnes fecerimus sicut fratres nostri fecerunt, & non pugnaverimus adversus gentes pro animabus nostris, & justificationibus nostris: nunc citiùs disperdent nos à terra.*

40. Alors ils se dirent les uns aux autres: Si nous faisons tous comme nos freres ont fait, & que nous ne combattions point contre les nations pour notre vie & pour notre loi, ils nous extermineront en peu de tems de dessus le terre.

41. *Et cogitaverunt in die illa, dicentes: Omnis homo quicumque venerit ad nos in bello die sabbatorum, pugnemus adversus eum, & non moriemur omnes, sicut mortui sunt fratres nostri in occultis.*

41. Ils prirent donc ce jour-là cette résolution: Qui que ce soit, dirent-ils, qui nous attaque le jour du sabbat, ne faisons point de difficulté de combattre contre lui; & ainsi nous ne mourrons point tous, comme nos freres sont morts dans les lieux cachés du desert ″.

42. *Tunc congrega-*

42. Alors les Assidéens″

℣. 41. *expl.* dans les cavernes où ils s'étoient retirés.

℣. 42. *expl.* Quelques-uns ont cru que c'étoient les anciens Réchabites: c'étoit au-moins une secte semblable à celle-là, qui étoient regardés comme les anachoretes & les moines de leur tems.

qui étoient des plus vaillans d'Israel, s'assemblerent tous, & se joignirent à eux : tous ceux qui s'étoient attachés volontairement à la Loi ;

ta est ad eos synagoga Assidaeorum fortis viribus ex Israel, omnis voluntarius in lege ;

43. & tous les autres qui fuyoient les maux dont ils étoient menacés, vinrent s'unir à eux, & fortifierent leurs troupes ".

43. & omnes, qui fugiebant à malis, additi sunt ad eos, & facti sunt illi ad firmamentum.

44. Ils firent donc un corps d'armée, & ils se jetterent sur les prévaricateurs " dans leur colere, & sur les méchans dans leur indignation, & les tuerent. Et tout le reste s'enfuit vers les nations pour y trouver leur sûreté.

44. Et collegerunt exercitum, & percusserunt peccatores in ira sua, & viros iniquos in indignatione sua : & cateri fugerunt ad nationes, ut evaderent.

45. Et Mathathias alla par-tout avec ses amis, & ils détruisirent les autels " ;

45. Et circuivit Mathathias, & amici ejus, & destruxerunt aras :

46. ils circoncirent tous les enfans incirconcis qu'ils trouverent dans tout le payis d'Israel, & *ils agirent* avec grand courage.

46. & circumciderunt pueros incircumcisos, quotquot invenerunt in finibus Israel : & in fortitudine.

47. Ils poursuivirent les enfans d'orgueil ", &

47. Et persecuti sunt filios superbia,

ỳ. 43. *autr.* & augmenterent leurs forces.
ỳ. 44. *expl.* les Juifs prévaricateurs, & les Macedoniens.
ỳ. 45. *expl.* des idoles.
ỳ. 47. *expl.* les orgueilleux ennemis des Juifs.

& prosperatum est opus in manibus eorum : ils réussirent dans toutes leurs entreprises.

48. *& obtinuerunt legem de manibus gentium, & de manibus regum, & non dederunt cornu peccatori.*

48. Ils délivrerent la loi de l'asservissement des nations, & de la puissance des Rois ; & ils ne permirent point au pecheur d'abuser impunément de son pouvoir ".

§. 5. *Discours de Mathathias avant de mourir.*

49. *Et appropinquaverunt dies Mathathiæ moriendi, & dixit filiis suis : Nunc confortata est superbia, & castigatio, & tempus eversionis, & ira indignationis.*

49. Après cela le jour de la mort de Mathathias s'approchant, il dit à ses fils : Le regne de l'orgueil" s'est affermi : Voici un tems de châtiment" & de ruine ", d'indignation & de colere.

50. *Nunc ergo, ô filii, æmulatores estote legis, & date animas vestras pro testamento patrum vestrorum,*

50. Soyez donc maintenant, mes enfans, de vrais zelateurs de la loi, & donnez vos vies pour l'alliance de vos peres.

51. *& mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis : & accipietis gloriam mag-*

51. Souvenez-vous des œuvres qu'ont fait vos ancêtres chacun dans leur tems ; & vous recevrez une grande gloire & un

℣. 48. lettr. *non dederunt cornu peccatori. Expl.* Ils ne souffrirent pas qu'Antiochus augmentât en pouvoir & s'élevât davantage. *S. Th.*

℣. 49. *expl.* Il donne le nom d'orgueil à l'impieté qui animoit Antiochus à parler insolemment contre Dieu.

Ibid. *autr.* d'épreuve.

Ibid. *expl.* La même persecution qui servoit d'épreuve & d'un *châtiment* salutaire aux uns, étoit un sujet de *ruine* pour les autres en les renversant entierement.

nom éternel. | *nam, & nomen æternum.*

Gen. 22. 2. 52. Abraham n'a-t-il pas été trouvé fidele dans la tentation ; & ne lui a-t-il pas été imputé à justice ? | *52. Abraham nonne in tentatione inventus est fidelis, & reputatum est ei ad justitiam ?*

Gen. 41. 40. 53. Joseph a gardé les commandemens de Dieu pendant le tems de son affliction, & il est devenu le seigneur de toute l'Egypte. | *53. Joseph in tempore angustiæ suæ custodivit mandatum, & factus est dominus Ægypti.*

Num. 25. 11. Eccli. 45. 28. 54. Phinées notre pere″ en brûlant de zele pour la loi″ de Dieu, a reçu la promesse d'un sacerdoce éternel″. | *54. Phinees pater noster, zelando zelum Dei, accepit testamentum sacerdotii æterni.*

Jos. 1. 2. 55. Josué accomplissant la parole du Seigneur″, est devenu le chef d'Israel. | *55. Jesus dum implevit verbum, factus est dux in Israel.*

Num. 14. 6. Jos. 14. 14. 56. Caleb en rendant témoignage dans l'assemblée de son peuple″, a reçu un heritage dans la terre promise. | *56. Caleb, dum testificatur in ecclesia, accepit hereditatem.*

1. Rois 2. 4. 57. David par sa douceur s'est acquis pour ja- | *57. David in sua misericordia consecu-*

ỳ. 54. *expl.* de la famille de Levi dont nous descendons.
Ibid. *expl.* lorsqu'il tua l'Israélite qui pechoit avec une Madianite. *Nom.* 25. 8.
Ibid. *expl.* de longue durée, & qui devoit se perpetuer dans sa race.

ỳ. 55. *expl.* obéïssant à l'ordre que le Seigneur lui donna de passer le Jourdain, de s'emparer de la terre promise, & de la distribuer au peuple d'Israel.

ỳ. 56. *expl.* ayant pressé le peuple d'attaquer sans crainte les peuples qui habitoient la terre promise.

tus est sedem regni in sacula.

mais le trône royal.

58. Elias dum zelat zelum legis, receptus est in cœlum.

58. Elie étant embrasé de zele pour la loi, a été enlevé dans le ciel. 4. Rois 2. 11.

59. Ananias & Azarias & Misael credentes, liberati sunt de flamma.

59. Ananias, Azarias & Misael croyant fermement *en Dieu* ", ont été sauvés des flammes. Dan. 3. 50.

60. Daniel in sua simplicitate liberatus est de ore leonum.

60. Daniel dans la simplicité de son cœur a été délivré de la gueule des lions. Dan. 6. 22.

61. Et ita cogitate per generationem & generationem: quia omnes qui sperant in eum, non infirmantur.

61. Ainsi considerez tout ce qui s'est passé de race en race, & vous trouverez que tous ceux qui esperent en Dieu ne s'affoiblissent point.

62. Et à verbis viri peccatoris ne timueritis: quia gloria ejus, stercus & vermis est:

62. Ne craignez donc pas les paroles de l'homme pecheur "; parceque toute sa gloire n'est que de l'ordure & que la pâture des vers.

63. Hodie extollitur, & cras non invenietur: quia conversus est in terram suam, & cogitatio ejus periit.

63. Il s'éleve aujourd'hui, & il disparoîtra demain; parcequ'il sera retourné dans la terre d'où il est venu ", & que toutes ses pensées se seront évanouies.

64. Vos ergo, filii,

64. Vous donc, mes

ỳ. 59. *autr.* par leur foi; *i. e.* par leur humble confiance en Dieu.

ỳ. 62. d'Antiochus.

ỳ. 63. *autr.* lorsqu'il retournera dans la terre dont il a été tiré.

enfans, armez-vous de courage, & agissez vaillamment pour la défense de la loi, parceque c'est elle qui vous comblera de gloire.

confortamini, & viriliter agite in lege: quia in ipsa gloriosi eritis.

65. Vous voyez ici Simon votre frere: je sçai qu'il est homme de conseil: écoutez-le toujours, & il vous tiendra lieu de pere.

65. Et ecce Simon frater vester, scio quòd vir consiliis est: ipsum audite semper, & ipse erit vobis pater.

66. Judas Machabée a été fort & vaillant dès sa jeunesse: qu'il soit le General de vos troupes, & il conduira votre peuple dans la guerre.

66. Et Judas Machabæus fortis viribus à juventute sua, sit vobis princeps militiæ, & ipse aget bellum populi.

67. Joignez " à vous tous les observateurs de la loi, & vengez votre peuple de ses ennemis.

67. Et adducetis ad vos omnes factores legis: & vindicate vindictam populi vestri.

68. Rendez aux nations le mal qu'elles vous ont fait, & soyez toujours attentifs aux préceptes de la loi ".

68. Retribuite retributionem gentibus, & intendite in præceptum legis.

69. Après cela il les benit; & il fut réuni à ses peres.

69. Et benedixit eos, & appositus est ad patres suos.

℣. 67. *autr.* Attirez.

℣. 68. *expl.* Mathathias commandant à ses enfans de rendre aux nations le mal qu'ils en avoient reçu, les oblige en même-tems à avoir toujours les yeux attentifs sur les saints préceptes: c'est-à-dire, qu'il les oblige de considerer dans la guerre qu'ils feroient aux infideles, non leurs injures & leurs propres interêts, mais la gloire & la volonté de Dieu qui devoit être la regle de leurs actions & de tous leurs combats.

70. *Et defunctus est anno centesimo & quadragesimo sexto : & sepultus est à filiis suis in sepulcris patrum suorum in Modin, & planxerunt eum omnis Israel planctu magno.*

70. Il mourut en la cent quarante-sixiéme année ", & fut enseveli à Modin par ses enfans dans le sepulcre de ses peres, & tout Israel le pleura, & fit un grand deuil à sa mort.

L'an du monde 3838.

ỷ. 70. *expl.* non de son âge, mais du regne des Grecs. *Voyez chap.* 1. 11.

CHAPITRE III.

§. I. *Judas Machabée succede à Mathathias. Son éloge.*

1. *ET surrexit Judas, qui vocabatur Machabæus, filius ejus pro eo :*

2. *& adjuvabant eum omnes fratres ejus, & universi qui se conjunxerant patri ejus, & præliabantur prælium Israel cum lætitia.*

3. *Et dilatavit gloriam populo suo, & induit se loricam sicut gigas, & succinxit se arma bellica sua in præliis, & protegebat castra gladio suo.*

1. ALors Judas son fils, surnommé Machabée, prit sa place ".

2. Il étoit assisté par tous ceux qui s'étoient joints à son pere : & ils combattoient avec joie pour la défense d'Israel.

3. Ce fut lui qui accrut la gloire de son peuple : il se revêtit de la cuirasse comme un géant ; il se couvroit de ses armes dans les combats, & son épée étoit la protection de tout le camp ".

ỷ. 1. *lettr.* se leva au lieu de lui.

ỷ. 3. *expl.* Cette peinture si vive de Judas Machabée est

4. Il devint semblable à un lion dans ses grandes actions, & à un lionceau qui rugit en voyant sa proie.

4. *Similis factus est leoni in operibus suis, & sicut catulus leonis rugiens in venatione.*

5. Il poursuivit les méchans en les cherchant de tous côtés, & il brûla ceux qui troubloient son peuple.

5. *Et persecutus est iniquos perscrutans eos: & qui conturbabant populum suum, eos succendit flammis:*

6. La terreur de son nom fit fuir ses ennemis devant lui; tous les ouvriers d'iniquité furent dans le trouble, & son bras procura le salut du peuple.

6. *& repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus, & omnes operarii iniquitatis conturbati sunt: & directa est salus in manu ejus.*

7. Ses grandes actions irriterent plusieurs Rois", & furent en même-tems la joie de Jacob, & sa mémoire sera éternellement en benediction.

7. *Et exacerbabat reges multos, & lætificabat Jacob in operibus suis, & in sæculum memoria ejus in benedictione.*

☞ 8. Il parcourut les villes de Juda, il en chassa les impies, & il détourna la colere" de dessus Israel.

8. *Et perambulavit civitates Juda, & perdidit impios ex eis, & avertit iram ab Israel.*

9. Son nom devint cé-

9. *Et nominatus est*

comme un racourci de tout ce que fit ce grand zelateur de la loi de Dieu: mais il n'étoit lui-même qu'une image de ce qu'a fait celui qui est appellé ailleurs aussi-bien que lui, *un lion*; c'est-à dire de JESUS-CHRIST. La cuirasse, l'épée & les armes de Judas Machabée sont principalement le jeûne, l'humiliation & la priere.

℣. 7. *expl.* Il appelle Rois tous les commandans des armées d'Antiochus: ou il entend Antiochus Epiphanès, Antiochus Eupator & Demetrius avec qui Judas fut en guerre.

℣. 8. *expl.* Les maux dont il étoit menacé par Antiochus.

usque ad novissimum terræ, & congregavit pereuntes.

lebre jusqu'aux extrémités du monde, & il rassembla ceux qui étoient prêts de perir.

§. 2. *Victoires de Judas sur Apollonius.*

10. *Et congregavit Apollonius gentes, & à Samaria virtutem multam & magnam, ad bellandum contra Israel.*

10. Alors Apollonius* assembla les nations, & leva de Samarie une grande & puissante armée pour combattre contre Israel;

11. *Et cognovit Judas, & exiit obviam illi, & percussit, & occidit illum: & ceciderunt vulnerati multi, & reliqui fugerunt.*

11. & Judas en ayant été averti, marcha contre lui, le défit, & le tua, & un grand nombre des ennemis fut taillé en pieces, & le reste mis en fuite.

12. *Et accepit spolia eorum: & gladium Apollonii abstulit Judas: & erat pugnans in eo omnibus diebus.*

12. Il en rapporta les dépouilles, & il prit l'épée d'Apollonius, & s'en servit dans les combats toute sa vie.

13. *Et audivit Seron princeps exercitus Syriæ, quòd congregavit Judas congregationem fidelium & ecclesiam secum,*

13. Seron General de l'armée de Syrie ayant appris que Judas avoit rassemblé auprès de lui une grande troupe de ceux* qui étoient fideles à sa loi,

14. *& ait: Faciam mihi nomen, & glorificabor in regno, & debellabo Judam, & eos qui cum ipso sunt,*

14. dit en lui-même: Je m'acquerrai de la réputation & de la gloire dans tout le royaume, par la défaite de Judas*

*. 10. *expl.* C'étoit le Gouverneur de Syrie. *Sa.*

*. 13. *autr.* un grand corps composé de ceux, &c.

*. 14. *autr.* Il faut que je fasse parler de moi, *ou*, que

& de tous ceux qui sont avec lui, qui méprisent les ordres du Roi.

15. Il se prépara donc pour le combattre ; & l'armée des impies le suivit avec un puissant secours, pour se venger des enfans d'Israel.

16. Ils s'avancerent jusqu'à Bethoron, & Judas vint au-devant d'eux avec peu de gens ″.

17. Mais ceux-ci ayant vû marcher contre eux l'armée ennemie, ils lui dirent : Comment pourrons-nous combattre contre une armée si grande & si forte : nous qui sommes en si petit nombre & fatigués du jeûne d'aujourd'hui ″ ?

18. Judas leur dit : Il est aisé que peu de gens en battent beaucoup ; & quand le Dieu du ciel nous veut sauver, il n'y a point de difference à son

qui spernebant verbum regis.

15. *Et præparavit se : & ascenderunt cum eo castra impiorum, fortes auxiliarii, ut facerent vindictam in filios Israel.*

16. *Et appropinquaverunt usque ad Bethoron : & exivit Judas obviam illi cum paucis.*

17. *Ut autem viderunt exercitum venientem sibi obviam, dixerunt Judæ : Quomodo poterimus pauci pugnare contra multitudinem tantam, & tam fortem, & nos fatigati sumus jejunio hodie ?*

18. *Et ait Judas : Facile est concludi multos in manus paucorum : & non est differentia in conspectu Dei cæli liberare*

je me fasse un grand nom ; je m'acquerrai beaucoup de gloire dans le royaume si je défais Judas & tous ceux, &c.

ꝟ. 16. *expl.* Il avoit tous les siens, mais ils étoient en très-petit nombre, principalement, si on les comparoit avec l'armée ennemie.

ꝟ. 17. *expl.* Soit que ce fût un jeûne de necessité, ou un jeûne ordinaire & reglé par la loi, ou qu'ils se fussent imposé eux-mêmes pour implorer la misericorde de Dieu. Joseph ajoute, qu'ils avoient aussi marché toute la nuit.

in multis, & in paucis :

égard entre un grand & un petit nombre.

19. *quoniam non in multitudine exercitus victoria belli, sed de cœlo fortitudo est.*

19. Car la victoire ne dépend point de la grandeur des armées ; mais c'est du ciel que nous vient toute la force.

20. *Ipsi veniunt ad nos in multitudine contumaci, & superbiâ, ut disperdant nos, & uxores nostras, & filios nostros, & ut spolient nos ;*

20. Ils marchent contre nous avec une multitude de gens superbes & insolens, pour nous perdre tous avec nos femmes & nos enfans, & pour s'enrichir de nos dépouilles.

21. *nos verò pugnabimus pro animabus nostris, & legibus nostris :*

21. Mais pour nous, nous combattons pour notre vie & pour notre loi [a] :

22. *& ipse Dominus conteret eos ante faciem nostram : vos autem ne timueritis eos.*

22. & le Seigneur brisera lui-même tous leurs efforts devant nous : c'est-pourquoi ne les craignons point.

23. *Ut cessavit autem loqui, insiluit in eos subitò : & contritus est Seron : & exercitus ejus in conspectu ipsius :*

23. Quand il eut cessé de parler ; il se jetta aussitôt sur eux ; & Seron fut renversé devant lui avec toute son armée.

24. *& persecutus est eum in descensu Bethoron usque in*

24. Judas le poursuivit à la descente de Bethoron jusqu'à la plaine ; & huit

ỳ. 21. *expl.* Il faisoit consister la foiblesse des ennemis d'Israel dans leur orgueil & dans l'injustice de leur cause ; & il mettoit toute sa force dans la confiance qu'il avoit en Dieu, & dans la cause pour laquelle il combattoit, qui étoit celle du Seigneur.

cens hommes des ennemis furent tués : mais le reste s'enfuit au payis des Philisthins.

campum, & ceciderunt ex eis octingenti viri, reliqui autem fugerunt in terram Philisthiim.

25. Alors la terreur de Judas & de ses freres se répandit de tous côtés parmi les nations voisines.

25. Et cecidit timor Juda, ac fratrum ejus, & formido super omnes gentes in circuitu eorum.

26. Son nom fut connu du Roi même, & tous les peuples parloient des combats & des victoires de Judas.

26. Et pervenit ad regem nomen ejus; & de præliis Juda narrabant omnes gentes.

§. 3. *Antiochus leve une armée.*

27. Lors donc que le roi Antiochus [a] eut reçu ces nouvelles, il entra dans une grande colere; & il envoya dans tout son royaume lever des troupes, dont il fit une puissante armée.

27. Ut audivit autem rex Antiochus sermones istos, iratus est animo: & misit, & congregavit exercitum universi regni sui, castra fortia valdè:

28. Il ouvrit son trésor, il paya ses gens pour un an, & il leur commanda d'être prés à tout.

28. & aperuit ærarium suum, & dedit stipendia exercitui in annum: & mandavit illis ut essent parati ad omnia.

29. Mais ayant vû que l'argent de ses trésors avoit manqué, & qu'il retiroit peu de tributs du payis *de Judée*; à cause des troubles qu'il y avoit

29. Et vidit quòd deficit pecunia de thesauris suis, & tributa regionis modica propter dissensionem, & plagam, quam fe-

ỳ. 27. *expl.* surnommé Epiphanès.

cit in terra, ut tolleret legitima quæ erant à primis diebus :

excités, & des maux qu'il y avoit faits ", en leur ôtant la loi qu'ils avoient gardée de tout tems ;

30. *& timuit ne non haberet ut semel & bis, in sumptus & donaria, quæ dederat antè largâ manu : & abundaverat super reges, qui ante eum fuerant.*

30. il eut peur de n'avoir pas de quoi fournir comme auparavant " aux frais de la guerre, & aux grandes liberalités qu'il avoit accoutumé de faire avec une largesse extraordinaire, ayant été magnifique plus que tous les Rois qui l'avoient précedé ".

31. *Et consternatus erat animo valdè, & cogitavit ire in Persidem, & accipere tributa regionum, & congregare argentum multum.*

31. Dans cette grande consternation où il se trouvoit, il résolut d'aller en Perse pour y lever les tributs des peuples, & y amasser beaucoup d'argent ".

32. *Et reliquit Lysiam hominem nobilem de genere regali, super negotia regia, à flumine Euphrate usque ad flumen Ægypti :*

32. Il laissa donc Lysias, Prince de la maison royale, pour avoir soin des affaires du royaume, & commander depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'au fleuve de l'Egypte :

33. *& ut nutriret Antiochum filium*

33. & pour avoir soin de l'éducation de son fils

℣. 29. *expl.* en la dépeuplant presqu'entierement.

℣. 30. lettr. *ut semel & bis*. Hebraïs.

Ibid. *expl.* Outre les frais de la guerre, & les magnifiques présens ; il semble qu'Antiochus payoit un tribut aux Romains, qu'ils tiroient depuis que Scipion avoit vaincu Antiochus le Grand. *Voyez* 2. *Mach.* 8. 10.

℣. 31. *expl.* soit en tirant de grands tributs de ces peuples, soit en pillant leur payis. *Voyez* 2. *Mach.* 9. 2.

Antiochus ″, jusqu'à ce qu'il fût de retour.

suum, donec rediret.

34. Il lui laissa la moitié de l'armée, & des élephans, & il lui donna ses ordres pour tout ce qu'il vouloit faire ″; & pour ce qui regardoit aussi les peuples de la Judée & les habitans de Jerusalem;

34. Et tradidit ei medium exercitum, & elephantos: & mandavit ei de omnibus quæ volebat, & de inhabitantibus Judæam & Jerusalem,

35. lui commandant d'y envoyer une armée, pour perdre & exterminer entierement toutes les troupes d'Israel & les restes de Jerusalem, & pour effacer de ce lieu tout ce qui en pourroit renouveller la mémoire;

35. & ut mitteret ad eos exercitum, ad conterendam & extirpandam virtutem Israel, & reliquias Jerusalem, & auferendam memoriam eorum de loco:

36. d'établir des étrangers dans tout leur payis pour l'habiter, & de distribuer au sort toutes leurs terres.

36. & ut constitueret habitatores filios alienigenas in omnibus finibus eorum, & sorte distribueret terram eorum.

37. Le Roi prit la moitié de l'armée qui lui restoit, partit d'Antioche capitale de son royaume en la cent quarante-septiéme année ″, passa l'Euphrate, & traversa le

L'an du monde 3899.

37. Et rex assumpsit partem exercitûs residui, & exivit ab Antiochia civitate regni sui, anno centesimo & quadragesimo septimo: & transfretavit

ỳ. 33. *expl.* surnommé Eupator.

ỳ. 34. *expl.* Ce Prince superbe s'imaginoit qu'il n'avoit qu'à donner ses ordres pour être obeï, & que tout seroit soumis à ses volontés.

ỳ. 37. *expl.* du regne des Grecs.

Euphratem flumen & perambulabat superiores regiones.

haut-payis.

38. *Et elegit Lysias Ptolemæum filium Dorymini, & Nicanorem, & Gorgiam, viros potentes ex amicis regis :*

38. Et Lysias choisit Ptolemée fils de Dorymini, Nicanor, & Gorgias, qui étoient des hommes puissans entre les amis du Roi ;

39. *& misit cum eis quadraginta millia virorum, & septem millia equitum, ut venirent in terram Juda, & disperderent eam secundùm verbum regis.*

39. & envoya avec eux quarante mille hommes de pied, & sept mille chevaux : il leur donna ordre d'aller dans le payis de Juda, & de ruiner tout, selon que le Roi l'avoit commandé,

40. *Et processerunt cum universa virtute sua, & venerunt, & applicuerunt Emmaüm in terra campestri.*

40. Ils s'avancerent donc avec toutes leurs troupes, & vinrent camper près d'Emmaüs, le long de la plaine.

41. *Et audierunt mercatores regionum nomen eorum : & acceperunt argentum, & aurum multum valdè, & pueros : & venerunt in castra, ut acciperent filios Israel in servos ; & additi sunt ad eos exercitus Syriæ, & terræ alienigenarum.*

41. Les marchands des payis voisins ayant sçu leur arrivée, prirent beaucoup d'or & d'argent, & des serviteurs, & vinrent au camp, afin d'acheter les enfans d'Israel que l'on devoit faire esclaves ǁ : & l'armée de Syrie se joignit à eux avec celle du payis des étrangers.

℣. 41. *expl.* comme si la victoire eût été certaine. *Voyez Ezech.* 38. 13.

§. 4. *Judas se prépare au combat.*

42. Judas & ses freres reconnurent alors que leurs maux s'étoient multipliés, & que l'armée ennemie s'approchoit de leur payis. Il sçut l'ordre que le Roi avoit donné de perdre leur peuple, & de le détruire entierement.

42. *Et vidit Judas, & fratres ejus, quia multiplicata sunt mala, & exercitus applicabant ad fines eorum: & cognoverunt verba regis, quæ mandavit populo facere in interitum & consummationem:*

43. Et ils se dirent les uns aux autres: Relevons les ruines de notre nation, & combattons pour notre peuple, & pour les choses saintes de notre Religion ".

43. *& dixerunt unusquisque ad proximum suum: Erigamus dejectionem populi nostri, & pugnemus pro populo nostro, & sanctis nostris.*

44. Ils s'assemblerent donc pour se préparer à combattre, & pour prier le Seigneur, & implorer sa bonté & ses misericordes ".

44. *Et congregatus est conventus ut essent parati in prælium; & ut orarent, & peterent misericordiam & miserationes.*

45. Jerusalem n'étoit point alors habitée: mais paroissoit comme un desert: on ne voyoit plus aucun de ses enfans y entrer ou en sortir: son sanctuaire étoit foulé aux pieds: les étrangers demeuroient dans la forteresse, qui étoit devenue la

45. *Et Jerusalem non habitabatur, sed erat sicut desertum: non erat qui ingrederetur & egrederetur de natis ejus: & sanctum conculcabatur: & filii alienigenarum erant in arce, ibi erat habitatio gen-*

ỷ. 43. lettr. *sanctis nostris*; *i. e.* pour notre temple & les choses sacrées.

ỷ. 44. *expl.* Ce sont-là les armes les plus fortes que l'on puisse avoir.

tium : & ablata est voluptas à Jacob, & defecit ibi tibia & cithara.

retraite des nations : toute la joie de Jacob en étoit bannie, & on n'y entendoit plus le son de la flute ni de la harpe.

46. *Et congregati sunt, & venerunt in Maspha contra Jerusalem ; quia locus orationis erat in Maspha antè in Israel.*

46. Ils s'assemblerent donc, & vinrent à Maspha, vis-à-vis de Jerusalem, parcequ'il y avoit eu " autrefois à Maspha un lieu de priere " dans Israel.

47. *Et jejunaverunt illâ die : & induerunt se ciliciis, & cinerem imposuerunt capiti suo, & disciderunt vestimenta sua :*

47. Ils jeûnerent ce jour-là, ils se revêtirent de cilices, il se mirent de la cendre sur la tête, ils déchirerent leurs vêtemens.

48. *& expanderunt libros legis, de quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum.*

48. Ils ouvrirent les livres de la loi, où les Gentils cherchoient à trouver quelque chose qui eût du rapport avec leurs idoles ".

℣. 46. *autr.* parceque les Israélites avoient eu, &c.

Ibid. *expl.* Comme ils ne pouvoient alors se servir du temple à cause des profanations & des violences des Payens, ils se rendirent à Maspha, qui étoit anciennement un lieu celebre pour les assemblées, & pour les prieres solennelles qu'on y faisoit avan que le temple fût bâti dans Jerusalem. *Voy. Juges* 11. 11. 20. 1. 3. 1. *Rois* 7. 5. *&c.*

℣. 48. *expl.* Selon quelques-uns, c'étoit pour représenter à Dieu l'impieté des Gentils, qui avoient profané les livres saints par les figures des idoles qu'ils y avoient peintes ; comme Ezechias avoit auparavant exposé devant Dieu la lettre insolente de l'impie Sennacherib, pour le presser davantage de venger sa gloire de tant de blasphêmes qu'elle contenoit. D'autres prétendent que ces infideles cherchoient d'ordinaire dans les livres sacrés des prétextes pour autoriser leurs fables, & qu'ainsi les Juifs demandoient à

49. Ils apporterent les ornemens sacerdotaux, les prémices, & les décimes"; & ils firent venir les Nazaréens qui avoient accompli leurs jours";

49. & attulerunt ornamenta sacerdotalia, & primitias, & decimas: & suscitaverunt Nazaraos, qui impleverant dies:

50. & élevant leurs voix, ils pousserent leurs cris jusqu'au ciel, en disant: Que ferons-nous à ceux-ci, & où les menerons-nous?

50. & clamaverunt voce magnâ in cœlum, dicentes: Quid faciemus istis, & quò eos ducemus?

51. Votre sanctuaire a été souillé & foulé aux pieds: vos Prêtres sont dans les larmes & dans l'humiliation.

51. Et sancta tua conculcata sunt, & contaminata sunt, & sacerdotes tui facti sunt in luctum, & in humilitatem.

52. Vous voyez que ces nations se sont assemblées pour nous perdre: vous sçavez les desseins qu'elles ont formés contre nous.

52. Et ecce nationes convenerunt adversum nos ut nos disperdant: tu scis qua cogitant in nos.

Dieu, qu'il voulût venger la verité de ses saintes Ecritures de tous les contes fabuleux qu'en faisoient ces idolâtres, & de l'abus par lequel ils profanoient sa parole pour appuyer leurs mensonges.

℣ 49. *expl.* Ce n'étoit pas pour offrir des sacrifices; mais pour les presenter à Dieu avec les *premices & les decimes*, comme des marques de sa sainte religion qui étoit foulée aux pieds par les infideles; & pour le toucher de compassion envers son peuple.

Ibid. *expl.* Ce fut la même raison qui les porta à faire venir *les Nazaréens*, qui étoient des personnes consacrées à Dieu, parcequ'ayant achevé le tems de leur vœu, on ne sçavoit où les mener pour le sacrifice qu'ils devoient offrir selon l'ordonnance de la loi. *Nomb.* 6. 14. n'ayant plus la liberté de le faire dans le temple, dont le sanctuaire, comme ils le disent, *étoit souillé & foulé aux pieds*, & occupé par les ennemis.

53. *Quomodo*

53. *Quomodo poterimus subsistere ante faciem eorum, nisi tu, Deus, adjuves nos?*	53. Comment pourrons-nous subsister devant eux, si vous-même, ô Dieu, ne nous assistez?
54. *Et tubis exclamaverunt voce magnâ.*	54. Et ils firent retentir les trompettes avec un grand bruit.
55. *Et post hæc constituit Judas duces populi, tribunos, & centuriones, & pentacontarchos, & decuriones.*	55. Après cela Judas établit des officiers pour commander l'armée, des tribuns", des capitaines de cent hommes, & des officiers de cinquante, & de dix.
56. *Et dixit his, qui ædificabant domos, & sponsabant uxores, & plantabant vineas, & formidolosis, ut redirent unusquisque in domum suam secundùm legem.*	56. Et il dit à ceux qui venoient de bâtir des maisons, d'épouser des femmes, & de planter des vignes, & à tous ceux qui étoient timides, de retourner chacun en leur maison, selon la loi". *Deut. 20. 5. &c. Judic. 7. 3.*
57. *Et moverunt castra, & collocaverunt ad austrum Emmaüm.*	57. Alors l'armée marcha & vint camper près d'Emmaüs, du côté du midi.
58. *Et ait Judas: Accingimini, & estote filii potentes, &*	58. Et Judas leur dit: Prenez vos armes, & remplissez-vous de courage:

℣. 55. *expl.* Les tribus commandoient mille hommes: ce qui est exprimé aussi par le nom qu'ils ont dans le Grec.

℣. 56. *expl.* Il paroît bien que Judas ne faisoit pas consister sa force dans le nombre de ses troupes, mais dans le secours de Dieu, puisque songeant seulement à l'ordonnance de la loi, il ne craint pas de diminuer encore son armée, quoique si petite, & de la reduire à ceux-là seuls que le Seigneur avoit marqués être propres pour le combat.

tenez-vous prêts pour demain au matin, afin de combattre contre ces nations assemblées contre nous pour nous perdre, & pour renverser notre sainte Religion ‖ :

estote parati in mane, ut pugnetis adversus nationes has, quæ convenerunt adversus nos, disperdere nos & sancta nostra:

59. Car il nous est meilleur de mourir dans le combat, que de voir les maux de notre peuple, & la destruction de toutes les choses saintes.

59. *quoniam melius est nos mori in bello, quàm videre mala gentis nostræ, & sanctorum.*

60. Mais que ce qui est ordonné par la volonté de Dieu dans le ciel, s'accomplisse.

60. *Sicut autem fuerit voluntas in cœlo, sic fiat.*

℣. 58. *autr.* nous perdre, nous & ce que nous avons de plus saint.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Gorgias vaincu par Judas.*

La même année 3839.

1. Alors Gorgias ‖ prit cinq mille hommes de pied, & mille chevaux choisis; & il décampa la nuit,

1. *Et assumpsit Gorgias quinque millia virorum, & mille equites electos: & moverunt castra nocte,*

2. pour venir attaquer le camp des Juifs, & les accabler tout-d'un-coup sans qu'ils y pensassent:

2. *ut applicarent ad castra Judæorum, & percuterent eos subitò: & filii, qui erant*

℣. 1. *expl.* l'un des trois Généraux que Lysias avoit choisis. *Supr.* 3. 38.

ex arce erant illis duces.

& ceux de la forteresse ″ leur servoient de guide.

3. *Et audivit Judas, & surrexit ipse, & potentes, percutere virtutem exercituum regis, qui erant in Emmaüm.*

3. Mais Juda en fut averti, & il marcha aussitôt avec les plus vaillans de ses troupes, pour aller attaquer le gros ″ de l'armée du Roi, qui étoit à Emmaüs;

4. *Adhuc enim dispersus erat exercitus à castris.*

4. car une partie de cette armée étoit encore dispersée hors du camp ″.

5. *Et venit Gorgias in castra Judæ noctu, & neminem invenit, & quærebat eos in montibus: quoniam dixit: Fugiunt hi à nobis.*

5. Gorgias étant donc venu pendant la nuit au camp de Judas, n'y trouva personne ″, & il les cherchoit sur les montagnes, en disant: Ces gens-ci fuient devant nous.

6. *Et cùm dies factus esset, apparuit Judas in campo cum tribus millibus virorum tantum; qui tegumenta & gladios non habebant:*

6. Lorsque le jour fut venu, Judas parut dans la plaine accompagné seulement de trois mille hommes, qui n'avoient ni boucliers, ni épées ″:

7. *& viderunt castra gentium valida: & loricatos, & equi-*

7. & ils reconnurent que l'armée des nations étoit forte, & environnée

℣. 2. *lettr.* les gens qui étoient de la forteresse. *Grec.* les gens de la forteresse, c'est-à-dire, qui occupoient la forteresse.

℣. 3. *expl.* la plus grande partie de l'armée qui étoit restée au camp, sous la conduite de Nicanor. *V. lib.* 2. 8. 23.

℣. 4. *expl.* Les troupes conduites par Gorgias étoient séparées du reste de l'armée.

℣. 5. *expl.* Joseph dit que Judas abandonnant le camp, alluma des feux pour tromper l'ennemi.

℣. 6. *expl.* Le Grec ajoute, telles qu'ils auroient souhaité, *c'est-à-dire*, qu'ils étoient mal armés.

de cuirassiers & de cavalerie, qui étoient gens tous aguerris & exercés au combat //.

tatus in circuitu eorum, & hi docti ad prælium.

8. Alors Judas dit à ceux qui étoient avec lui : Ne craignez point cette grande multitude, & n'appréhendez point leur choc.

8. Et ait Judas viris, qui secum erant : Ne timueritis multitudinem eorum, & impetum eorum ne formidetis.

Exod. 14. 9.

9. Souvenez-vous de quelle maniere nos peres furent sauvés dans la mer rouge, lorsque Pharaon les poursuivoit avec une grande armée.

9. Mementote qualiter salvi facti sunt patres nostri in mari rubro, cùm sequeretur eos Pharao cum exercitu multo.

10. Crions donc maintenant au ciel, & le Seigneur nous fera misericorde : il se souviendra de l'alliance qu'il a faite avec nos peres, & il brisera aujourd'hui toute la force de cette armée devant nos yeux :

10. Et nunc clamamus in cœlum ; & miserebitur nostri Dominus, & memor erit testamenti patrum nostrorum, & conteret exercitum istum ante faciem nostram hodie :

11. & toutes les nations reconnoîtront qu'il y a un redempteur & un liberateur d'Israel //.

11. & scient omnes gentes, quia est qui redimat & liberet Israel.

12. Alors les étrangers levant les yeux, apperçurent les gens de Judas qui marchoient contre eux.

12. Et elevaverunt alienigenæ oculos suos, & viderunt eos venientes ex adverso.

ỳ. 7. *expl.* Dieu veut que les Israélites reconnoissent les grandes forces de leurs ennemis, afin qu'ils ne puissent s'attribuer leur défaite, lorsqu'ils se regardent comme étant eux-mêmes sans armes & sans défense.

ỳ. 11. *autr.* qu'Israel a un redempteur & un liberateur.

13. *Et exierunt de castris in prælium, & tubâ cecinerunt hi qui erant cum Juda.*

13. En même-tems ils sortirent de leur camp pour les combattre, & ceux qui étoient avec Judas sonnerent de la trompette,

14. *Et congressi sunt: & contrita sunt gentes, & fugerunt in campum.*

14. & les chargerent; & les troupes des nations furent battues & s'enfuirent dans la plaine.

15. *Novissimi autem omnes ceciderunt in gladio, & persecuti sunt eos usque Gezeron, & usque in campos Idumeæ, & Azoti, & Jamniæ: & ceciderunt ex illis usque ad tria millia virorum.*

15. Les derniers furent tous taillés en pieces, & Judas avec ses gens les poursuivit jusqu'à Gezeron, & jusqu'aux campagnes d'Idumée, d'Azot, & de Jamnias; & il en demeura sur la place jusqu'à trois mille.

16. *Et reversus est Judas, & exercitus ejus, sequens eum.*

16. Judas retourna avec son armée qui le suivoit.

17. *Dixitque ad populum: Non concupiscatis spolia: quia bellum contra nos est.*

17. Et il dit à ses gens: Ne vous laissez point emporter au desir du butin″, parceque nous avons encore des ennemis à combattre.

18. *& Gorgias, & exercitus ejus propè nos in monte, sed state nunc contra inimicos nostros, & expugnate eos, & sumetis*

18. & que Gorgias avec son armée est près de nous sur la montagne: mais demeurez fermes maintenant contre nos ennemis, & achevez de les défaire;

℣. 17. *expl.* Que personne ne s'en charge, & ne s'écarte pour piller.

& après cela vous emporterez leurs dépouilles en sûreté.

19. Lorsque Judas parloit encore, on vit paroître quelques troupes qui regardoient de dessus la montagne.

20. Et Gorgias vit que ses gens avoient été mis en fuite, & son camp brûlé ", car la fumée qui paroissoit lui faisoit voir ce qui étoit arrivé.

21. Ce qu'ayant apperçu, & voyant Judas avec son armée dans la plaine tout prêt à combattre, ils eurent grande frayeur :

22. & ils s'enfuirent tous au payis des étrangers ".

23. Ainsi Judas retourna pour enlever le butin du camp ; & ils emporterent beaucoup d'or & d'argent, de l'hyacinthe ", de la pourpre marine ", & de grandes ri-

postea spolia securi.

19. *Et adhuc loquente Juda hac, ecce apparuit pars quadam prospiciens de monte.*

20 *Et vidit Gorgias quòd in fugam conversi sunt sui, & succenderunt castra : fumus enim, qui videbatur, declarabat quod factum est.*

21. *Quibus illi conspectis timuerunt valdè, aspicientes simul & Judam, & exercitum in campo paratum ad pralium.*

22. *Et fugerunt omnes in campum alienigenarum :*

23. *& Judas reversus est ad spolia castrorum, & acceperunt aurum multum, & argentum, & hyacinthum, & purpuram marinam,*

℣. 20. *expl.* Judas avoit fait mettre le feu à quelque endroit, pour faire connoître à Gorgias la défaite de son armée : mais le camp ne fut pas tout brûlé, comme on le voit dans la suite.

℣. 22. *expl.* dans le payis des Iduméens & des Pheniciens.

℣. 23. *expl.* des étoffes de couleur d'hyacinthe.

Ibid. *expl.* des ét offes de pourpre, de la teinture de Tyr

& opes magnas.

chesses.

24. *Et conversi, hymnum canebant, & benedicebant Deum in cœlum, quoniam bonus est, quoniam in sæculum misericordia ejus.*

24. Et en revenant ils chantoient des hymnes, & benissoient Dieu hautement, *en disant*, qu'il est bon, & que sa misericorde s'étend dans tous les siecles.

25. *Et facta est salus magna in Israel in die illa.*

25. En ce jour-là Israel remporta une grande victoire, qui fut son salut ‖.

26. *Quicumque autem alienigenarum evaserunt, venerunt, & nuntiaverunt Lysiæ universa quæ acciderant.*

26. Ceux des étrangers qui échapperent, en vinrent porter la nouvelle à Lysias, & lui dirent tout ce qui étoit arrivé.

27. *Quibus ille auditis, consternatus animo deficiebat: quòd non qualia voluit, talia contigerunt in Israel, & qualia mandavit rex.*

27. Ce qu'ayant appris, il en fut tout consterné, & pensa mourir de douleur, à cause qu'il n'avoit pu réüssir dans ses desseins contre Israel, ni dans l'execution des ordres qu'il avoit reçus du Roi.

§. 2. *Judas défait Lysias.*

28. *Et sequenti anno congregavit Lysias virorum electorum sexaginta millia, &*

28. L'année suivante ‖ Lysias leva une armée de soixante mille hommes choisis, & de cinq mille

qui étoit la plus excellente. *Plin. lib.* 4. *c.* 38. Des marchandises que les marchands avoient apportées, pour en acheter les Juifs. *Voyez ch.* 1. 4.

℣. 25. *expl.* C'est-à-dire, que cette victoire contribua beaucoup pour faire recouvrer à Israel son entiere liberté.

℣. 28. *expl.* au commencement de l'année 148. de l'empire des Grecs, & sur la fin de l'an du monde 3839.

chevaux, pour extermi-ner les Juifs.

equitum quinque millia, ut debellaret eos.

29. Cette armée marcha en Judée, & campa près de Bethoron : & Judas vint au-devant d'eux avec dix mille hommes.

29. Et venerunt in Judaam, & castra posuerunt in Bethoron, & occurrit illis Judas cum decem millibus viris.

30. Ils reconnurent que l'armée ennemie étoit forte, & Judas fit sa priere, & dit : Soyez beni, Sauveur d'Israel, vous qui brisâtes la force d'un
1. *Rois* 17. 50. geant " par la main de votre serviteur David, & qui livrâtes le camp
1 *Rois* 14. 3. des étrangers " entre les mains de Jonathas fils de Saül, & de son écuyer.

30. Et viderunt exercitum fortem, & oravit, & dixit : Benedictus es, salvator Israel, qui contrivisti impetum potentis in manu servi tui David, & tradidisti castra alienigenarum in manu Jonatha filii Saül, & armigeri ejus.

31. Livrez *de même* maintenant cette armée de nos ennemis entre les mains de votre peuple d'Israel, & qu'ils soient couverts de confusion avec toutes leurs troupes & leur cavalerie.

31. Conclude exercitum istum in manu populi tui Israel, & confundantur in exercitu suo & equitibus.

32. Frappez-les de crainte; faites-les secher de frayeur, en abattant cette audace que leur inspirent leurs forces; qu'ils soient renversés & brisés en votre présence.

32. Da illis formidinem, & tabefac audaciam virtutis eorum, & commoveantur contritione suâ.

℣. 30. lettr. *impetum potentis* : c'est de Goliath qu'il parle.

Ibid. *expl.* des Philistins.

33. *Dejice illos gladio diligentium te : & collaudent te omnes qui noverunt nomen tuum, in hymnis.*

33. Détruisez-les par l'épée de ceux qui vous aiment : afin que tous ceux qui connoissent votre nom, publient vos louanges dans leurs cantiques.

34. *Et commiserunt prælium : & ceciderunt de exercitu Lysiæ quinque millia virorum.*

34. Le combat fut donné en même tems, & cinq mille hommes de l'armée de Lysias furent taillés en pieces.

35. *Videns autem Lysias fugam suorum, & Judæorum audaciam, & quòd parati sunt aut vivere, aut mori fortiter, abiit Antiochiam, & elegit milites, ut multiplicati rursus venirent in Judæam.*

35. Lysias voyant la fuite des siens & l'audace des Juifs, & cette disposition où ils étoient de vivre *avec honneur*, ou de mourir genereusement, s'en alla à Antioche ", & y leva de nouveaux soldats, pour revenir en Judée avec plus de troupes qu'auparavant.

§. 3. *Judas rétablit les lieux saints.*

36. *Dixit autem Judas, & fratres ejus : Ecce contriti sunt inimici nostri : ascendamus nunc mundare sancta, & renovare.*

36. Alors Judas & ses freres dirent : Voilà nos ennemis défaits : allons maintenant purifier & renouveller le temple ".

37. *Et congregatus*

37. Aussi-tôt toute l'ar-

ỳ. 35. *expl.* ville capitale de Syrie.

ỳ. 36. *expl.* Comme ces genereux Machabées n'avoient eu en vûe dans leurs combats que la gloire de Dieu, ils n'ont pas plutôt vaincu les nations par un effet de son assistance, qu'ils se hâtent de lui témoigner leur gratitude. Ils travaillent d'abord à purifier le temple que les nations avoient souillé par leurs abominations.

mée s'assembla, & ils monterent à la montagne de Sion.

38. Ils virent les lieux saints tout deserts, l'autel profané ", les portes brûlées, le parvis rempli d'épines & d'arbrisseaux ", comme on en voit dans un bois & sur les montagnes ; & les chambres joignant le temple toutes détruites.

39. Ils déchirerent leurs vêtemens, firent un grand deuil, & se mirent la cendre sur la tête ".

40. Ils se prosternerent le visage contre terre, firent retentir les trompettes dont on donnoit le signal ", & pousserent leurs cris jusqu'au ciel.

41. Alors Judas commanda des gens pour combattre ceux qui é-

est omnis exercitus, & ascenderunt in montem Sion.

38. *Et viderunt sanctificationem desertam, & altare profanatum, & portas exustas, & in atriis virgulta nata sicut in saltu vel in montibus, & pastophoria diruta.*

39. *Et sciderunt vestimenta sua, & planxerunt planctu magno, & imposuerunt cinerem super caput suum :*

40. *& ceciderunt in faciem super terram, & exclamaverunt tubis signorum, & clamaverunt in cœlum.*

41. *Tunc ordinavit Judas viros ut pugnarent adversus eos qui*

ỳ. 38. *expl.* Non seulement on y avoit offert en sacrifice des viandes défendues par la loi : mais on y avoit aussi sacrifié aux idoles, & sur-tout à Jupiter Olympien.

Ibid. *expl.* Parceque la garnison qui étoit dans la citadelle se jettoit sur tous ceux qui vouloient aller au temple, & les maltratoit fort.

ỳ. 39. *expl.* pour attester publiquement combien ils étoient sensibles à la vûe de toutes les profanations par lesquelles les Gentils avoient souillé le saint temple du Seigneur.

ỳ. 40. *autr.* dont on se servoit pour avertir le peuple ; *i. e.* pour la guerre, & aux jours de fêtes. *V. Nomb.* 10. 2.

erant in arce, donec emundarent sancta.	toient dans la forteresse, jusqu'à ce qu'ils eussent purifié ″ les lieux saints :
42. *Et elegit sacerdotes sine macula, voluntatem habentes in lege Dei :*	42. & il choisit des Prêtres sans tache, religieux observateurs de la loi de Dieu.
43. *& mundaverunt sancta, & tulerunt lapides contaminationis in locum immundum.*	43. Ils purifierent les lieux saints ″, & ils emporterent en un lieu impur les pierres profanes ″.
44. *Et cogitavit de altari holocaustorum, quod prophanatum erat, quid de eo faceret.*	44. Et Judas délibera de ce qu'il feroit de l'autel des holocaustes qui avoit été profané ″.
45. *Et incidit illis consilium bonum ut destruerent illud, ne fortè illis esset in opprobrium, quia contaminaverunt illud gentes, & demoliti sunt illud.*	45. Et ils prirent un bon conseil ″, qui fut de le détruire, de-peur qu'il ne leur devînt un sujet d'opprobre, ayant été souillé par les nations. Ainsi ils le démolirent,
46. *Et reposuerunt lapides in monte domûs in loco apto, quoadusque veniret*	46. & ils en mirent les pierres sur la montagne du temple, dans un lieu propre, en attendant qu'il

℣. 41. *autr.* pendant qu'on purifieroit les lieux saints.

℣. 43. *expl.* qui avoient été profanés depuis trois ans & demi ; qui est le tems que dura, selon Joseph, l'oppression de Jerusalem, & la desolation du sanctuaire sous Antiochus. *Joseph. bell. Jud. lib. 1. c. 1.*

Ibid. *expl.* des autels des idoles ; ou des idoles mêmes.

℣. 44. *expl.* Il doutoit s'il étoit permis de s'en servir, après qu'il avoit été ainsi profané, & n'osoit en jetter les pierres avec les autres, parcequ'elles avoient servi à un usage sacré. *Grot.*

℣. 45. *autr.* Et il leur vint dans l'esprit un bon conseil.

vînt un Prophete qui declarât ce qu'on en feroit ‖.

propheta, & responderet de eis.

Exod. 22. 25. 47. Et ils prirent des pierres entieres ‖, selon l'ordonnance de la loi, & en bâtirent un autel nouveau semblable au premier ‖.

47. *Et acceperunt lapides integros secundùm legem, & ædificaverunt altare novum, secundùm illud quod fuit priùs,*

48. Ils rebâtirent le sanctuaire ‖, & ce qui étoit au dedans du temple; & sanctifierent le temple & le parvis.

48. *& ædificaverunt sancta, & quæ intra domum erant intrinsecùs: & ædem, & atria sanctificaverunt.*

49. Ils firent de nouveaux vases sacrés, & placerent dans le temple le chandelier, l'autel des parfums, & la table.

49. *Et fecerunt vasa sancta nova, & intulerunt candelabrum, & altare incensorum, & mensam in templum.*

49. Ils mirent l'encens sur l'autel, allumerent les lampes qui étoient sur le chandelier, & qui éclairoient dans le temple.

50. *Et incensum posuerunt super altare, & accenderunt lucernas, quæ super candelabrum erant & lucebant in templo.*

51. Ils poserent les pains sur la table, suf-

51. *Et posuerunt super mensam panes,*

℣. 46. *expl.* après avoir consulté le Seigneur. Car Dieu ne rendoit plus de réponses de dessus l'arche comme il avoit fait autrefois. *Voyez ch.* 14. 41.

℣. 47. *expl.* non taillées. *Exod.* 10. 25.

Ibid. *expl.* tel qu'étoit celui qui avoit été dressé par Moïse. *Exod.* 38. 1. car la pauvreté où ils étoient reduits ne leur permettoit pas de le faire aussi magnifique que l'avoit été celui de Salomon. D'où vient qu'au-lieu de dix chandeliers d'or & de dix tables d'or, il n'est parlé que d'un chandelier & d'une table. *Menoch.*

℣. 48. *expl.* ce qu'il y avoit de ruiné.

& appenderunt vela, & consummaverunt omnia opera quæ fecerant.

pendirent les voiles ; & enfin acheverent tout ce qu'ils avoient commencé.

§. 4. *Dedicace d'un nouvel autel.*

52. *Et ante matutinum surrexerunt quintâ & vigesimâ die mensis noni (hic est mensis Casleu) centesimi quadragesimi octavi anni :*

52. Le vingt-cinquiéme du neuviéme mois, nommé Casleu, la cent quarante-huitiéme année, ils se leverent avant le point-du-jour : Au commencement de l'année 3840.

53. *& obtulerunt sacrificium secundùm legem, super altare holocaustorum novum quod fecerunt.*

53. & ils offrirent le sacrifice selon la loi sur le nouvel autel des holocaustes qu'ils avoient bâti.

54. *Secundùm tempus & secundùm diem, in qua contaminaverunt illud gentes, in ipsa renovatum est in canticis, & citharis, & cinyris, & in cymbalis.*

54. Il fut dedié de nouveau au bruit des cantiques, des harpes, des lyres & des tymbales, dans le même tems & le même jour ″ qu'il avoit été souillé par les nations.

55. *Et cecidit omnis populus in faciem, & adoraverunt, & benedixerunt in cœlum eum, qui prosperavit eis.*

55. Tout le peuple se prosterna le visage contre terre, ils adorerent Dieu, & pousserent jusques au ciel les benedictions qu'ils donnoient à celui qui les avoit fait réussir si heureusement dans leur entreprise.

56. *Et fecerunt de-*

56. Ils célebrerent la

℣. 54. *expl.* le même jour du mois de Casleu, c'est-à-dire, le 25. les idolâtres avoient commencé à sacrifier dans le temple. 1. *Machab.* 1. 57. 62.

60. *Et ædificaverunt in tempore illo montem Sion, & per circuitum muros altos, & turres firmas, nequando venirent gentes, & conculcarent eum sicut anteà fecerunt.*

60. En ce même-tems ils fortifierent la montagne de Sion ″, & l'environnerent de hauts murs & de fortes tours, de peur que les nations ne vinssent la profaner de nouveau, comme ils avoient fait auparavant.

61. *Et collocavit illic exercitum, ut servarent eum, & munivit eum ad custodiendam Bethsuram, ut haberet populus munitionem contra faciem Idumeæ.*

61. Il y mit des gens de guerre pour la garder, & la fortifia pour assurer encore Bethsura ″, afin que le peuple eût une forteresse contre l'Idumée.

℣. 60. *expl.* pour l'opposer à la forteresse qu'occupoient les ennemis.

℣. 61. *expl.* selon le Grec, & Joseph, on peut entendre que Judas Machabée fortifia aussi Bethsura, pour rendre encore la montagne de Sion plus forte. *Voyez ch. 6. 7.*

CHAPITRE V.

§. 1. *Victoires de Judas.*

1. *Et factum est, ut audierunt gentes in circuitu: quia ædificatum est altare & sanctuarium sicut priùs, iratæ sunt valdè;*

1. Aussitôt que les nations d'alentour ″ eurent appris que l'autel & le sanctuaire avoient été rebâtis comme auparavant, elles entrerent dans une grande colere.

2. *& cogitabant tollere genus Jacob:*

2. Elles résolurent d'exterminer ceux de la race

℣. 1. *expl.* les Iduméens, les Ammonites, les Moabites.

de Jacob, qui étoient parmi eux; & commencerent à tuer quelques-uns du peuple″; & à poursuivre les autres.

qui erant inter eos; & cœperunt occidere de populo, & persequi.

3. Cependant Judas étoit occupé à battre les enfans d'Esaü dans l'Idumée, & ceux qui étoient dans Acrabathane″, parcequ'ils tenoient toujours les Israélites comme investis″; & il en fit un grand carnage.

3. Et debellabat Judas filios Esaü in Idumaa, & eos qui erant in Acrabathane, quia circumsedebant Israelitas, & percussit eos plagâ magnâ.

4. Il se souvint aussi de la malice des enfans de Bean″, qui étoient comme un piege & un filet pour prendre le peuple, en lui dressant des embûches dans le chemin.

4. Et recordatus est malitiam filiorum Bean, qui erant populo in laqueum, & in scandalum, insidiantes ei in via.

5. Il les contraignit de se renfermer dans des tours où il les tint investis; & il les anathematisa″, & brûla leurs tours

5. Et conclusi sunt ab eo in turribus, & applicuit ad eos: & anathematizavit eos, & incendit turres eo-

ỳ. 2. *expl.* du peuple Juif: non seulement de ceux qui demeuroient parmi eux, mais même de ceux qui habitoient dans la Judée, à qui ils dressoient des embûches, comme le raporte Joseph.

ỳ. 3. *expl.* C'est une partie de l'Idumée, que l'Ecriture nomme ailleurs, la montée des scorpions, à cause qu'il y avoit beaucoup de ces serpens. *Num.* 34. 4. *Jos.* 15. 3. *Judic.* 1. 36. *Deut.* 8. 15.

Ibid. lettr. *circumsedebant*, ils faisoient des courses sur Israel. *Joseph.*

ỳ. 4. *expl.* C'étoit un homme fort-puissant parmi les Iduméens. *Joseph.*

ỳ. 5. *autr.* & il en fit un anathême. *Expl.* il les dévoue tous à la mort, & leurs biens à Dieu. *Jos.* 6. 17.

rum igni, cum omnibus qui in eis erant.	avec tous ceux qui étoient dedans.
6. *Et transivit ad filios Ammon, & invenit manum fortem: & populum copiosum; & Timotheum ducem ipsorum:*	6. Il passa de là aux enfans d'Ammon, où il trouva de fortes troupes & un peuple fort nombreux, & Timothée qui en étoit le chef //.
7. *& commisit cum eis prælia multa, & contriti sunt in conspectu eorum, & percussit eos:*	7. Il donna contre eux divers combats, & il les défit, & les tailla en pieces.
8. *& cepit Gazer civitatem, & filias ejus, & reversus est in Judæam.*	8. Et il prit la ville de Gazer // avec les villes qui en dépendoient //, après quoi il revint en Judée. L'an du monde 3841.
9. *Et congregatæ sunt gentes quæ sunt in Galaad, adversus Israelitas qui erant in finibus eorum, ut tollerent eos: & fugerunt in Datheman munitionem,*	9. Et les nations qui étoient en Galaad s'assemblerent pour exterminer les Israélites qui étoient dans leur payis: mais ils s'enfuirent dans la forteresse de Datheman;
10. *& miserunt litteras ad Judam & fratres ejus, dicentes: Congregatæ sunt adversum nos gentes per circuitum, ut nos auferant:*	10. & ils envoyerent des lettres à Judas & à ses freres, pour leur dire: Les nations se sont assemblées de tous côtés pour nous perdre.
11. *& parant venire, & occupare mu-*	11. Elles se préparent pour venir prendre la for-

℣. 6. *expl.* qui avoient Timothée à leur tête.
℣. 8. *expl.* ce fut-là que Timothée, qui s'y étoit retiré, fut tué.
Ibid. *lettr.* & ses filles.

tereſſe où nous nous ſommes retirés : & Timothée ‖ eſt le General de leur armée.

12. Venez donc maintenant ‖ pour nous délivrer de leurs mains ; parceque nous avons déja perdu pluſieurs des nôtres.

13. Ils ont fait mourir tous nos freres qui étoient aux environs de Tubin ‖ : ils ont emmené leurs femmes captives avec leurs enfans, ils ont enlevé leurs dépouilles, & ont tué en ce lieu-là près de mille hommes.

14. On liſoit encore leurs lettres, lorſqu'il vint d'autres gens envoyés de Galilée, qui avoient leurs habits déchirés, & qui apportoient des nouvelles ſemblables aux autres,

15. en diſant, que ceux de Ptolemaïde, de Tyr & de Sidon s'étoient aſſemblés contre eux, & que toute la Galilée étoit pleine d'étrangers qui les vouloient perdre.

nitionem, in quam confugimus : & Timotheus eſt dux exercitûs eorum.

12. *Nunc ergo veni, & eripe nos de manibus eorum, quia cecidit multitudo de nobis.*

13. *Et omnes fratres noſtri qui erant in locis Tubin, interfecti ſunt ; & captivas duxerunt uxores eorum, & natos, & ſpolia, & peremerunt illis ferè mille viros.*

14. *Et adhuc epiſtolæ legebantur, & ecce alii nuntii venerunt de Galilæa conſciſſis tunicis, nuntiantes ſecundùm verba hæc,*

15. *dicentes conveniſſe adverſum ſe à Ptolemaida, & Tyro, & Sidone, & repleta eſt omnis Galilæa alienigenis, ut nos conſumant.*

℣. 11. *expl.* C'eſt un autre Timothée que celui qui fut tué à Gazer ; il étoit peut-être ſon fils.

℣. 12. *autr.* ſans differer.

℣. 13. *expl.* C'eſt peut-être ce que l'Ecriture appelle ailleurs, le payis de Tob. *Judic.* 11. 3.

16. Ut audivit autem Judas & populus sermones istos, convenit ecclesia magna cogitare quid facerent fratribus suis qui in tribulatione erant, & expugnabantur ab eis.

16. Judas & tout le peuple ayant appris ces nouvelles, tinrent une grande assemblée, afin de déliberer de ce qu'ils feroient pour secourir leurs freres qui étoient dans la derniere affliction, & prêts de perir par la violence de leurs ennemis.

§. 2. *Simon va au secours des Galiléens.*

17. Dixitque Judas Simoni fratri suo: Elige tibi viros, & vade, & libera fratres tuos in Galilaa: ego autem & frater meus Jonathas ibimus in Galaaditim.

19. Alors Judas dit à son frere Simon : Prenez des gens avec vous, & allez délivrer vos freres qui sont dans la Galilée : pour moi & mon frere Jonathas, nous irons en Galaad.

18. Et reliquit Josephum filium Zacharia, & Azariam, duces populi, cum residuo exercitu in Judaa ad custodiam:

18. Il laissa Joseph fils de Zacharie, & Azarias, pour être les chefs du peuple, & pour garder la Judée avec le reste des troupes.

19. & pracepit illis, dicens: Praestote populo huic, & nolite bellum committere adversum gentes, donec revertamur.

19. Et il leur donna cet ordre : Gouvernez ce peuple, & ne combattez point contre les nations, jusqu'à ce que nous soions revenus.

20. Et partiti sunt Simoni viri tria millia, ut iret in Galilaam, Juda autem octo millia in Galaaditim.

20. On donna à Simon trois mille hommes pour aller en Galilée, & à Judas huit mille pour aller en Galaad.

21. Et abiit Simon

21. Simon étant donc

allé dans la Galilée, livra plusieurs combats aux nations qui furent défaites & s'enfuirent devant lui ; & il les poursuivit jusqu'à la porte de Ptolemaïde.

in Galilaam, & commisit pralia multa cum gentibus, & contrita sunt gentes à facie ejus, & persecutus est eos usque ad portam.

22. Il y en eut près de trois mille de tués, & il emporta leurs dépouilles.

22. *Ptolemaidis: & ceciderunt de gentibus ferè tria millia virorum, & accepit spolia eorum.*

23. Il prit avec lui ceux *de leurs freres* qui étoient dans la Galilée & dans Arbates″, avec leurs femmes & leurs enfans, & tout ce qui leur appartenoit, & il les emmena en Judée, dans une grande réjouissance.

23. *Et assumpsit eos qui erant in Galilaa, & in Arbatis, cum uxoribus, & natis, & omnibus qui erant illis, & adduxit in Judaam cum latitia magna.*

§. 3. *Suite des victoires de Juda.*

24. Cependant Judas Machabée & Jonathas son frere ayant passé le Jourdain, marcherent durant trois jours dans le desert″.

24. *Et Judas Machabaus & Jonathas frater ejus transierunt Jordanem, & abierunt viam trium dierum per desertum.*

25. Et les Nabuthéens″ vinrent au-devant d'eux, & ils les reçurent avec amitié & dans un esprit de paix. Ils leur raconterent tout ce qui étoit arrivé à

25. *Et occurrerunt eis Nabuthai, & susceperunt eos pacificè, & narraverunt eis omnia qua acciderant fratribus eorum in*

ỳ. 23. *expl.* Il les emmene de là ; afin qu'éloignés des nations ils fussent en plus grande assurance.

ỳ. 24. expl. *Voyez Josué* 20. 8. & 31. 36.

ỳ. 25. *expl.* Ils étoient amis des Juifs, descendans de Nabajot fils d'Ismael, *Gen.* 25. 13. *Voyez ch.* 5. 35.

Galaaditide ;

26. *& quia multi ex eis comprehensi sunt in Barasa, & Bosor, & in Alimis, & in Casphor, & Mageth, & Carnaïm : hæ omnes civitates munitæ, & magnæ.*

27. *Sed & in ceteris civitatibus Galaaditidis tenentur comprehensi, & in crastinum constituerunt admonere exercitum civitatibus his : & comprehendere, & tollere eos in una die.*

28. *Et convertit Judas & exercitus ejus, viam in desertum Bosor repentè & occupavit civitatem : & occidit omnem masculum in ore gladii ; & accepit omnia spolia eorum, & succendit eam igni.*

29 *Et surrexerunt inde nocte, & ibant usque ad munitionem.*

leurs freres en Galaad ;

26. & comment plusieurs d'entr'eux avoient été enfermés dans Barasa ‖, dans Bosor, dans Alimas, dans Casphor, dans Mageth & dans Carnaïm, qui étoient toutes de grandes & de fortes villes.

27. Ils ajouterent qu'on les tenoit encore renfermés dans les autres villes de Galaad ; & que *leurs ennemis* avoient résolu de faire marcher le lendemain leur armée contre ces villes, afin de les prendre & de les perdre tous en un même jour.

28. Judas marcha aussitôt avec son armée vers le desert de Bosor, & surprit la ville tout-d'un-coup : il fit passer tous les mâles au fil de l'épée, en enleva tout le butin qu'il trouva, & brûla la ville.

29. Ils en sortirent pendant la nuit, & marcherent jusqu'à la forteresse ‖.

ỷ. 26. *Grec.* dans Bosra. Elle est ainsi appellée *Jerem.* 48. 24.

ỷ. 29. *expl.* de Datheman, où les Juifs s'étoient refugiés. *Voyez vers.* 9.

30. Et au point-du-jour levant les yeux ils apperçurent une troupe innombrable de gens qui portoient des échelles & des machines pour se saisir de cette forteresse,& prendre ceux de dedans.

30. Et factum est diluculo, cùm elevassent oculos suos, ecce populus multus, cujus non erat numerus, portantes scalas & machinas, ut comprehenderent munitionem, & expugnarent eos.

31. Judas vit donc que l'attaque étoit déja commencée, & que le bruit des combattans montoit jusqu'au ciel, comme le son *éclatant* d'une trompette //, & qu'il s'élevoit aussi un grand cri de la ville.

31. Et vidit Judas quia cœpit bellum, & clamor belli ascendit ad cœlum sicut tuba, & clamor magnus de civitate :

32. Alors il dit à son armée : Combattez aujourd'hui pour vos freres.

32. & dixit exercitui suo : Pugnate hodie pro fratribus vestris.

33. Et il marcha en trois corps derriere les ennemis : ils firent en même tems retentir les trompettes, & pousserent des cris vers Dieu dans leurs prieres //.

33. Et venit tribus ordinibus post eos, & exclamaverunt tubis, & clamaverunt in oratione.

34. Les gens de Timo-

34. Et cognoverunt

℣. 31. *expl.* Cela marque que ceux qui étoient renfermés & assiegés dans la forteresse jetterent de grands cris au ciel en faisant retentir le son des trompettes, tant pour implorer le secours de Dieu, que pour exciter les esprits des assiegés au combat.

℣. 33. *expl.* Judas nous apprend par son exemple, que c'est l'oraison qui affermit puissamment le cœur de l'homme contre tous ses ennemis tant corporels que spirituels.

castra Timothei quia Machabaus est, & refugerunt à facie ejus : & percusserunt eos plagâ magnâ : & ceciderunt ex eis in die illa ferè octo millia virorum.

thée reconnurent aussitôt que c'étoit Machabée, & ils fuirent devant lui. Judas en fit un fort grand carnage, & il en demeura ce jour-là près de huit mille sur la place.

§. 4. *Judas prend plusieurs villes.*

35. *Et divertit Judas in Maspha, & expugnavit, & cepit eam, & occidit omnem masculum ejus, & sumpsit spolia ejus, & succendit eam igni.*

35. Judas alla de là à Maspha ‖ ; il la força & il prit, tua tous les mâles, en remporta les dépouilles, & brûla la ville.

36. *Inde perrexit, & cepit Casbon, & Mageth, & Bosor, & reliquas civitates Galaaditidis.*

36. Il se rendit maître ensuite de Casbon ‖, de Mageth, de Bosor, & des autres villes de Galaad.

37. *Post hac autem verba congregavit Timotheus exercitum alium, & castra posuit contra Raphon trans torrentem.*

37. Après cela Timothée assembla une autre armée, & se campa vis-à-vis de Raphon au-delà du torrent.

38. *Et misit Judas speculari exercitum : & renuntiaverunt ei, dicentes : Quia convenerunt ad eum omnes gentes qua in circuitu nostro sunt exer-*

38. Judas envoya reconnoître cette armée : & ses gens revinrent lui dire : Toutes les nations qui nous environnent se sont assemblées près de Timothée : & l'armée

ỷ. 35. *expl.* dans le payis des Moabites.
ỷ. 36. *Grec.* Casphor. *Voyez v.* 26.

qu'elles composent est extraordinairement grande.

citus multus nimis :

39. Ils ont fait venir les Arabes à leur secours ; ils sont campés au-delà du torrent ; & ils se préparent pour vous venir attaquer. Judas marcha aussi-tôt contr'eux.

39. & Arabas conduxerunt in auxilium sibi, & castra posuerunt trans torrentem, parati ad te venire in prælium : & abiit Judas obviam illis.

40. Alors Timothée dit aux principaux officiers de son armée : Lorsque Judas sera venu avec ses gens près du torrent : s'il passe vers nous le premier, nous n'en pourrons soutenir le choc ; parce-qu'il aura tout l'avantage sur nous ″.

40. Et ait Timotheus principibus exercitûs sui : Cùm appropinquaverit Judas, & exercitus ejus ad torrentem aquæ : si transierit ad nos prior, non poterimus sustinere eum : quia potens poterit adversum nos.

41. Mais s'il craint de passer, & s'il se campe au-delà du fleuve, passons à eux, & nous le battrons.

41. Si verò timuerit transire, & posuerit castra extra flumen, transfretemus ad eos, & poterimus adversus illum.

42. Judas étant arrivé au bord du torrent, mit le long de l'eau ceux qui commandoient le peuple ″, & leur dit : Ne

42. Ut autem appropinquavit Judas ad torrentem aquæ, statuit scribas populi secus torrentem, &

℣. 40. *expl.* Quelques-uns croient que Timothée crut reconnoître par la superstition de ceux qui se mêlent de deviner, que si Judas passoit le torrent pour le venir attaquer, il remporteroit la victoire ; mais il paroît plus naturel d'expliquer ceci tout simplement d'un effet très-ordinaire & très-sensible : car la hardiesse qui porte des troupes à passer un fleuve à la vûe de leurs ennemis, est comme une espece de préjugé de leur victoire.

℣. 42. lettr. *Scribas populi :* c'est-à-dire, les Commandans de l'armée ; ceux qui avoient fait la liste de tous leurs soldats.

mandavit

mandavit eis, dicens: Neminem hominum reliqueritis; sed veniant omnes in prælium.

laissez demeurer ici aucun homme; mais que tous viennent combattre ".

43. Et transfretavit ad illos prior, & omnis populus post eum, & contritæ sunt omnes gentes à facie eorum, & projecerunt arma sua, & fugerunt ad fanum quod erat in Carnaïm.

43. En même tems il passa l'eau le premier, & toute l'armée le suivit, & les ennemis furent tous défaits par eux; ils jetterent leurs armes, & s'enfuirent dans le temple de Carnaïm.

44. Et occupavit ipsam civitatem, & fanum succendit igni, cum omnibus qui erant in ipso: & oppressa est Carnaïm, & non potuit sustinere contra faciem Judæ.

44. Judas prit la ville & brûla le temple, avec tous ceux qui étoient dedans: & Carnaïm fut réduite à la derniere humiliation: & elle ne put subsister devant Judas.

§. 5. Judas prend la ville d'Ephron.

45. Et congregavit Judas universos Israelitas qui erant in Galaaditide, à minimo usque ad maximum, & uxores eorum, & natos, & exercitum magnum

45. Alors Judas assembla tous les Israélites qui étoient en Galaad, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, avec leurs femmes, & leurs enfans, & il composa une fort grande armée,

℣. 42. *expl.* Ce n'est pas que la victoire dépendît d'un peu plus ou d'un peu moins de personnes: mais Judas vouloit que tous prissent également part au combat, que nul lâche ne se trouvât dans une armée qui marchoit sous les étendarts du Dieu d'Israel, & dont la cause leur étoit commune à tous, & qu'étant tous unis dans le peril & la gloire, ils n'eussent entre eux aucun sujet de division & de jalousie.

pour les emmener dans le payis de Juda.

46. Etant arrivés à Ephron, ils trouverent que cette ville qui est située à l'entrée du pays, étoit grande & extrémement forte; & qu'on ne pouvoit se détourner ni à droit ni à gauche ‖; mais qu'il falloit nécessairement passer par le milieu.

47 Ceux qui étoient dans la ville s'y renfermerent, & en boucherent les portes avec des pierres. Judas leur envoya porter d'abord des paroles de paix;

48. & leur fit dire: Trouvez bon que nous passions par votre payis pour aller au nôtre. Nul ne vous fera aucun tort. Nous passerons sans nous arrêter‖. Mais ils ne voulurent point lui ouvrir.

49. Alors Judas fit publier dans le camp, que chacun attaquât la ville par l'endroit où il étoit.

50. Les plus vaillans hommes s'attacherent

valdè, ut venirent in terram Juda.

46. *Et venerunt usque Ephron: & hæc civitas magna in ingressu posita, munita valdè, & non erat declinare ab ea dexterâ vel sinistrâ, sed per mediam iter erat.*

47. *Et incluserunt se qui erant in civitate, & obstruxerunt portas lapidibus: & misit ad eos Judas verbis pacificis,*

48. *dicens: Transeamus per terram vestram, ut eamus in terram nostram: & nemo vobis nocebit: tantùm pedibus transibimus. Et nolebant eis aperire.*

49. *Et præcepit Judas prædicare in castris, ut applicarent unusquisque in quo erat loco.*

50. *Et applicuerunt se viri virtutis: &*

℣. 46. *autr.* & qu'il n'y avoit point d'autre chemin à prendre ni à droit ni à gauche.

℣. 48. *lettr.* nous passerons seulement à pied; *i. e.* nous passerons tout droit.

oppugnavit civitatem illam totâ die & totâ nocte, & tradita est civitas in manu ejus:

donc aux murailles. Il donna l'assaut à la ville pendant tout le jour & toute la nuit; & elle fut livrée entre ses mains.

51. *Et peremerunt omnem masculum in ore gladii, & eradicavit eam, & accepit spolia ejus, & transivit per totam civitatem super interfectos.*

51. Ils firent passer tous les mâles au fil de l'épée; il détruisit la ville jusqu'aux fondemens, en emporta tout le butin qui s'y trouva; & passa tout-au-travers sur les corps morts.

52. *Et transgressi sunt Jordanem in campo magno, contra faciem Bethsan.*

52. Ils passerent ensuite le Jourdain dans la grande plaine qui est vis-à-vis de Bethsan ".

53. *Et erat Judas congregans extremos, & exhortabatur populum per totam viam, donec venirent in terram Juda.*

53. Et Judas étoit à l'arriere-garde ralliant les derniers, & encourageant le peuple dans tout le chemin, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au payis de Juda.

54. *Et ascenderunt in montem Sion cum lætitia & gaudio, & obtulerunt holocausta, quòd nemo ex eis cecidisset, donec reverterentur in pace.*

54. Ils monterent sur la montagne de Sion dans une grande réjouissance; & ils offrirent des holocaustes en action-de-graces, de ce qu'ils étoient revenus en paix, sans qu'aucun d'eux eût été tué.

§. 6. *Joseph & d'autres Juifs sont battus.*

55. *Et in diebus quibus erat Judas &*

55. Pendant que Judas avec Jonathas étoit au

ỳ. 52. *expl.* C'est celle que les Grecs appellent Scythopolis. *Joseph. liv. 12. ch. 12.*

payis de Galaad, & Simond son frere dans la Galilée devant Ptolemaïde :

Jonathas in terra Galaad, & Simon frater ejus in Galilaa contra faciem Ptolemaidis,

56. Joseph fils de Zacharie & Azarias General ″ des Juifs apprirent les heureux succès *des autres*, & les combats qu'ils avoient donnés.

56. *audivit Josephus Zacharia filius, & Azarias princeps virtutis, res benè gestas & pralia qua facta sunt,*

57. Et ils dirent ″ : Rendons aussi nous-mêmes notre nom célebre, & allons combattre contre les nations qui nous environnent ″.

57. *& dixit : Faciamus & ipsi nobis nomen, & eamus pugnare adversus gentes, qua in circuitu nostro sunt.*

58. Il donna ″ donc ses ordres à ses troupes, & elles marcherent contre Jamnia ″.

58. *Et pracepit his qui erant in exercitu suo, & abierunt Jamniam.*

59. Gorgias sortit de la ville avec ses gens, & alla au-devant d'eux pour les combattre.

59. *Et exivit Gorgias de civitate, & viri ejus obviam illis in pugnam.*

ỷ. 56. *Grec.* Géneraux : ce qui se rapporte à Zacharie & à Azarias dont il est parlé au vers. 18.

ỷ. 57. *lettr.* Il dit : Il y a des manuscrits grecs où on le trouve au plurier, *dixerunt.*

Ibid. *expl.* Il semble qu'ils étoient piqués d'une jalousie secrette contre leurs freres qui venoient de se signaler par tant de victoires. Ils vouloient, s'appuyant sur leurs propres forces, s'acquerir de la gloire ; mais ils éprouverent à leur confusion leur propre foiblesse.

ỷ. 58. *expl.* Cela se rapporte à Joseph fils de Zacharie. *Grot.*

Ibid. *expl.* ville maritime dans la tribu de Gad, occupée alors par Gorgias, que l'Ecriture assure avoir été un grand capitaine & homme d'une très-grande experience dans les choses de la guerre. 2. *Machab.* 8. 9.

60. Et fugati sunt Josephus & Azarias usque in fines Judææ, & ceciderunt illo die de populo Israel ad duo millia viri, & facta est fuga magna in populo:

61. quia non audierunt Judam, & fratres ejus, existimantes fortiter se facturos.

62. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israel.

63. Et viri Juda magnificati sunt valdè in conspectu omnis Israel, & gentium omnium ubi audiebatur nomen eorum.

64. Et convenerunt ad eos fausta acclamantes.

65. Et exivit Judas, & fratres ejus, & expugnabant filios Esaü, in terra quæ ad austrum est, & percussit Chebron &

60. Et Joseph & Azarias furent battus, & s'enfuirent jusqu'à la frontiere de Judée. Il demeura sur la place environ deux mille hommes des Israélites : & la déroute du peuple fut grande :

61. parcequ'ils n'avoient pas suivi les ordres de Judas & de ses freres, s'imaginant qu'ils signaleroient leur courage.

62. Mais ils n'étoient point de la race de ces hommes par qui le Seigneur a sauvé Israel ".

63. Or les troupes de Judas " furent en grand honneur dans tout Israel, & parmi tous les peuples où l'on entendit parler de leur nom.

64. Et tout le monde vint au-devant d'eux avec de grandes acclamations de joie.

65. Judas marcha ensuite avec ses freres, & alla réduire les enfans d'Esaü dans le pays qui est vers le midi; il prit par force Chebron ", avec les

ỷ. 62. *expl.* Ils n'étoient pas de la famille des Machabées que Dieu avoit choisis pour sauver Israel.

ỷ. 63. Grec. *vir Judas & fratres ejus.* Judas Machabée & ses freres. Ce qui semble être le vrai sens.

ỷ. 65. *expl.* située sur une montagne de Judée, que les

villes qui en dépendent ″, & brûla les murs & les tours qui l'environnoient.

filias ejus, & muros ejus & turres succendit igni in circuitu.

66. Après cela il décampa pour aller au payis des étrangers ″; & il parcourut toute la Samarie.

66. *Et movit castra ut iret in terram alienigenarum, & perambulabat Samariam.*

67. En ce tems-là″ des Prêtres furent tués à la guerre, en voulant signaler leur courage, & s'engageant sans ordre ″ dans le combat.

67. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prælium.*

68. Et Judas se détourna pour marcher vers Azot ″ au payis des étrangers : il renversa leurs autels, & brûla les statues de leurs dieux. Il prit le butin qui se trouva dans leurs villes, & revint dans le payis de Juda.

68. *Et declinavit Judas in Azotum in terram alienigenarum, & diruit aras eorum, & sculptilia deorum ipsorum succendit igni, & cepit spolia civitatum, & reversus est in terram Juda.*

Iduméens accupoient alors. Judas accomplissoit en cela ce qui avoit été prédit long-tems auparavant par Abdias, Sophonie & d'autres Prophetes.

℣. 65. *lettr.* ses filles. *Hebraïs.*

℣. 66. *expl.* des Philistins.

℣. 67. *expl.* C'est-à-dire, dans cette expedition de Judas contre les peuples de Samarie. Quelques-uns croient que ces *Prêtres* sont les mêmes Joseph & Azarias dont il est parlé au vers 56. mais il paroît que ce sont d'autres. *Tirin.* Ces Prêtres furent punis, soit parcequ'ils alloient à la guerre contre l'ordre de Dieu, ou parcequ'ils n'avoient pas imploré son divin secours devant le combat.

Ibid. *autr.* sans conseil; *ou* imprudemment.

℣. 68. *expl.* un des cinq Gouvernemens des Philistins.

CHAPITRE VI.

§. 1. *Antiochus battu par ceux d'Elymaïde. Son armée défaite en Judée.*

1. *ET rex Antiochus perambulabat superiores regiones, & audivit esse civitatem Elymaidem in Perside nobilissimam, & copiosam in argento & auro,*

2. *templumque in ea locuplet valdè: & illic velamina aurea, & lorica, & scuta, quæ reliquit Alexander Philippi rex macedo, qui regnavit primus in Græcia.*

3. *Et venit, & quærebat capere civitatem, & deprædari eam: & non po-*

1. CEpendant Antiochus ″ parcourant les hautes provinces ″, apprit qu'Elymaïde″ étoit une des plus célebres villes de Perse; qu'il y avoit une grande quantité d'or & d'argent; L'an du monde 3840.

2. & un temple très-riche où étoient les voiles d'or ″, les cuirasses, & les boucliers qu'y avoit laissés Alexandre roi de Macedoine, fils de Philippe, qui établit le premier la monarchie des Grecs.

3. Il marcha donc vers cette ville, & il s'efforça de la prendre & de la piller; mais il ne le put ″,

℣. 1. *expl.* Epiphanès.
Ibid. *expl.* de la Perse, au-delà de l'Euphrate.
Ibid. *expl.* dite autrement, Persepolis.
℣. 2. *expl.* pour l'usage du temple; *ou* des habits militaires chargés d'or. *Menoch. Sa.*
℣. 3. *expl.* Le second livre des Machabées dit qu'il entra dans la ville, & que lorsqu'il se disposoit à piller le temple & à accabler la ville, tout le peuple courut aux armes & le mit en fuite avec ses gens. Peut-être que cela marque seulement qu'il voulut entrer dans la ville, ou que quoiqu'il y entrât il ne s'en rendit pas maître pour cela: ou il faut dire que la ville étoit divisée en deux parties, qu'il

parceque les citoyens en avoient été avertis.

tuit, quoniam innotuit sermo his qui erant in civitate :

4. Ils sortirent contre lui & le chargerent ; & il s'enfuit, & se retira avec une grande tristesse, & revint à Babylone ‖.

4. & insurrexerunt in prælium, & fugit inde, & abiit cum tristitia magna, & reversus est in Babyloniam.

5. Lorsqu'il étoit encore en Perse ‖, il reçut la nouvelle que son armée avoit été défaite dans le payis de Juda ‖;

5. Et venit qui nuntiaret ei in Perside, quia fugata sunt castra, quæ erant in terra Juda :

6. & que Lysias ayant marché contre les Juifs avec une armée très-forte, avoit été mis en fuite; que les armes & les dépouilles qu'ils avoient prises dans son camp après la déroute de ses troupes, les avoient rendus encore plus forts :

6. & quia abiit Lysias, cum virtute forti in primis, & fugatus est à facie Judæorum, & invaluerunt armis, & viribus, & spoliis multis, quæ ceperunt de castris, quæ exciderunt :

7. qu'ils avoient renversé l'idole abominable ‖ qu'il avoit fait élever sur l'autel de Jerusalem, & environné leur temple de hautes murail-

7. & quia diruerunt abominationem, quam ædificaverat super altare, quod erat in Jerusalem, & sanctificationem, sicut

entra dans l'une, & qu'il ne put entrer dans l'autre où étoit le temple.

℣. 4. *expl.* il prit la route de Babylone. *Grec. ut reverteretur*, dans le dessein de retourner ; car il n'y arriva pas en effet, comme il paroît liv. 2. ch. 9. 28.

℣. 5. *expl.* sur les confins de la Perse, s'en retournant à Babylone.

Ibid. *expl.* dans la Judée.

℣. 7. *lettr.* l'abomination.

priùs, circumdederunt muris excelsis, sed & Bethsuram civitatem suam.

les, comme auparavant, aussi-bien que leur ville″ de Bethsura.

8. *Et factum est ut audivit rex sermones istos, expavit, & commotus est valdè: & decidit in lectum, & incidit in languorem præ tristitia, quia non factum est ei sicut cogitabat.*

8. Le Roi ayant appris ces nouvelles en fut saisi d'étonnement, & tout troublé. Il fut obligé de se mettre au lit, & tomba dans la langueur par l'excès de sa tristesse″, voyant qu'il étoit arrivé tout le contraire de ce qu'il s'étoit imaginé.

§. 2. *Antiochus meurt de tristesse.*

9. *Et erat illic per dies multos: quia renovata est in eo tristitia magna, & arbitratus est se mori.*

9. Il demeura là pendant plusieurs jours, parceque sa tristesse se renouvelloit & croissoit de plus en plus: & il crut qu'il alloit mourir″.

10. *Et vocavit omnes amicos suos, & dixit illis: Recessit somnus ab oculis meis, & concidi, & corrui corde præ sollicitudine:*

10. Il appella donc tous ses amis, & leur dit: Le sommeil s'est éloigné de mes yeux: mon cœur est tout abattu, & je me sens défaillir à cause du grand chagrin dont je suis saisi.

11. *& dixi in corde meo: In quantam tribulationem deveni, & in quos fluctus tri-*

11. J'ai dit au fond de mon cœur: A quelle affliction suis-je réduit, & en quel abîme de tristesse

℣. 7. *autr.* sa ville, c'est-à-dire, qu'Antiochus avoit prise, & qu'il aimoit à cause de sa situation avantageuse.

℣. 8. *expl.* Lorsqu'il marque la tristesse comme le sujet de sa langueur, il n'exclut pas les plaies dont Dieu l'avoit frappé, comme il est marqué livre second ch. 9. 5.

℣. 9. *autr.* & il fut persuadé qu'il en mourroit.

me voi-je plongé maintenant, moi qui étois auparavant si content, & si cheri au milieu de la puissance qui m'environnoit !

stitia, in qua nunc sum ; qui jucundus eram, & dilectus in potestate mea!

12. Je me souviens à présent des maux que j'ai faits dans Jerusalem, ayant emporté toutes ses dépouilles en or & en argent ", & envoyé exterminer sans sujet " ceux qui habitoient dans la Judée.

12. *Nunc verò reminiscor malorum, quæ feci in Jerusalem, unde & abstuli omnia spolia aurea & argentea, quæ erant in ea, & misi auferre habitantes Judæam sine causa.*

13. Je reconnois donc que c'est pour cela que je suis tombé dans tous ces maux : & l'excès de ma tristesse me fait perir maintenant dans une terre étrangere ".

13. *Cognovi ergo, quia propterea invenerunt me mala ista : & ecce pereo tristitiâ magnâ in terra aliena.*

14. Alors il appella Philippe l'un de ses amis, & il l'établit regent sur tout son royaume.

14. *Et vocavit Philippum, unum de amicis suis, & præposuit eum super universum regnum suum.*

15. Il lui mit entre les mains son diadême, sa robe royale, & son anneau, afin qu'il allât querir son fils Antiochus ",

15. *Et dedit ei diadema, & stolam suam, & annulum, ut adduceret Antiochum filium suum,*

℣. 12. *autr.* emporté tout ce qu'il y avoit de richesses d'or & d'argent.

Ibid. *expl.* Quoique les Juifs fussent coupables devant Dieu, & que leurs crimes eussent attiré tous ces maux; neanmoins ils n'avoient rien fait contre Antiochus, lorsqu'il commença à leur faire la guerre.

℣. 13. *expl.* loin d'Antioche capitale de l'empire.

℣. 15. *expl.* Eupator, âgé seulement de neuf ans, qu'il avoit laissé à Antioche avec Lysias. *Voy. ch.* 3. 32. 33. 37.

& nutriret eum, & regnaret. qu'il prît le soin de son éducation, & le fit regner.

16. *Et mortuus est illic Antiochus rex, anno centesimo quadragesimo nono.*

16. Le roi Antiochus mourut là en l'année cent quarante-neuf ".

17. *Et cognovit Lysias, quoniam mortuus est rex, & constituit regnare Antiochum filium ejus, quem nutrivit adolescentem: & vocavit nomen ejus Eupator.*

17. Lysias ayant appris la mort du Roi, établit roi en sa place Antiochus son fils qu'il avoit nourri tout jeune; & il l'appella Eupator ".

§. 3. *Judas assiege la forteresse de Jerusalem.*

18. *Et hi qui erant in arce, concluserant Israel in circuitu sanctorum: & quærebant eis mala semper, & firmamentum gentium.*

18. Or ceux qui étoient dans la forteresse" tenoient investies & fermoient à Israel toutes les avenues autour du temple "; & ils ne cherchoient qu'à leur faire du mal, & à fortifier le parti des nations.

19. *Et cogitavit Judas disperdere eos: & convocavit universum populum, ut obsiderent eos.*

19. Judas résolut de les perdre; & il fit assembler tout le peuple pour les assieger.

ỳ. 16. *expl.* de l'empire des Grecs; & au commencement de la douziéme de son regne. L'an du monde 3841.

ỳ. 17. C'est-à-dire, qui a eu un pere bon & illustre; ils l'appellerent ainsi par flaterie.

ỳ. 18. *expl.* tant les Grecs que les Juifs apostats, que Judas Machabée n'avoit pu chasser de la forteresse qui dominoit sur le temple.

Ibid. lettr. *concluserant Israel in circuitu sanctorum*; i. e. *infestos Israelitis faciebant ad templum aditus.*

20. Ainsi s'y étant rendus tous ensemble, ils les assiegerent en la cent cinquantiéme année [#] ; & ils firent des instrumens pour jetter des pierres, & d'autres machines de guerre.

20. *Et convenerunt simul, & obsederunt eos, anno centesimo quinquagesimo, & fecerunt balistas & machinas.*

21. Alors quelques-uns des assiegés sortirent ; & quelques impies des enfans d'Israel s'étant joints à eux,

21. *Et exierunt quidam ex eis qui obsidebantur, & adjunxerunt se illis aliqui impii ex Israel,*

22. Ils allerent trouver le Roi, & lui dirent : Jusqu'à quand differerez-vous à nous faire justice [#], & à venger nos freres ?

22. *& abierunt ad regem, & dixerunt : Quousque non facis judicium, & vindicas fratres nostros ?*

23. Nous nous sommes engagés à servir votre pere, à nous conduire selon ses ordres, & à obéir à ses édits.

23. *Nos decrevimus servire patri tuo, & ambulare in praeceptis ejus, & obsequi edictis ejus :*

24. Ceux de notre peuple nous ont pris en aversion pour ce sujet : ils ont tué tous ceux d'entre nous qu'ils ont trouvés, & ils ont pillé nos heritages.

24. *& filii populi nostri propter hoc alienabant se à nobis, & quicumque inveniebatur ex nobis, interficiebantur, & hereditates nostra diripiebantur.*

25. Ils ont étendu leurs violences, non seulement sur nous, mais sur tout

25. *Et non ad nos tantùm extenderunt manum, sed & in*

ỳ. 20. *expl.* du regne des Grecs.
ỳ. 22. *expl.* en nous délivrant des maux dont nous sommes accablés par les Machabées, contre qui nous nous sommes declarés en faveur de votre pere.

omnes fines nostros : notre payis ;

26. *& ecce applicuerunt hodie ad arcem Jerusalem occupare eam, & munitionem Bethsuram munierunt :*

26. & maintenant ils sont venus attaquer la forteresse de Jerusalem pour s'en rendre maîtres ; & ils ont fortifié Bethsura.

27. *& nisi praeveneris eos velociùs, majora quàm haec faciens, & non poteris obtinere eos.*

27. Que si vous ne vous hâtez de les prévenir, ils feront encore plus de mal qu'ils n'en ont fait jusqu'à présent ; & vous ne pourrez plus les assujettir.

28. *Et iratus est rex, ut haec audivit : & convocavit omnes amicos suos, & principes exercitûs sui, & eos qui super equites erant ;*

28. Le Roi ayant entendu tout cela en fut irrité. Il fit venir tous ses amis, les principaux officiers de son armée, & ceux qui commandoient la cavalerie.

29. *sed & de regnis aliis, & de insulis maritimis, venerunt ad eum exercitûs conductitii.*

29. Des troupes auxiliaires des royaumes étrangers & des payis maritimes", qu'il entretenoit à ses dépens, vinrent encore se joindre aux siennes.

30. *Et erat numerus exercitûs ejus, centum millia peditum, & viginti millia equitum, & elephanti triginta duo, docti ad praelium.*

30. Ainsi son armée étoit composée de " cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, & de trente-deux éléphans dressés au combat.

℣. 29. *lettr.* des isles maritimes ; *i. e.* des payis maritimes.

℣. 30. *expl.* Joseph s'accorde avec ceci pour le nombre de ces troupes ; mais il y a un peu de difference dans le second livre des Machabées ch. 13. 2.

31. Ils marcherent par l'Idumée, & vinrent assieger Bethsura. Ils l'attaquerent durant plusieurs jours, & ils firent pour cela des machines. Mais les assiégés étant sortis les brûlerent, & combattirent avec grand courage.

31. *Et venerunt per Idumaam, & applicuerunt ad Bethsuram, & pugnaverunt dies multos, & fecerunt machinas; & exierunt, & succenderunt eas igni: & pugnaverunt viriliter.*

§. 4. *Combat des Juifs contre l'armée d'Antiochus Eupator.*

32. Judas qui étoit parti de devant la forteresse, marcha avec son armée vers Bethzachara, vis-à-vis du camp du Roi.

32. *Et recessit Judas ab arce, & movit castra ad Bethzacharam contra castra regis.*

33. Et le Roi s'étant levé avant le jour, fit marcher impetueusement toutes ses troupes sur le chemin de Bethzachara. Les armées se préparerent au combat, & ils sonnerent des trompettes:

33. *Et surrexit rex ante lucem, & concitavit exercitus in impetum contra viam Bethzacharam: & comparaverunt se exercitus in prælium, & tubis cecinerunt:*

34. ils montrerent aux élephans du jus de raisin & de mûres, afin de les animer au combat ".

35. *& elephantis ostenderunt sanguinem uvæ & mori, ad acuendos eos in prælium:*

35. Ils partagerent les bêtes par legions, & mille hommes armés de cottes-de mailles & de casques d'airain accompagnoient chaque élephant; & cinq

35. *& diviserunt bestias per legiones: & astiterunt singulis elephantis mille viri in loricis concatenatis, & galeæ æreæ in*

ỳ. 34. *expl.* par la couleur de ce jus semblable au sang.

capitibus eorum, & quingenti equites ordinati unicuique bestiæ electi erant.

cens chevaux choisis avoient ordre de se tenir toujours près de chaque bête.

36. *Hi ante tempus ubicumque erat bestia, ibi erant: & quocumque ibat, ibant, & non discedebant ab ea.*

36. Ces gens se hâtoient de prévenir en tous lieux les élephans. Ils alloient par-tout où chaque élephant alloit, & ils ne l'abandonnoient jamais.

37. *Sed & turres ligneæ super eos firmæ protegentes super singulas bestias: & super eas machinæ: & super singulas viri virtutis triginta duo, qui pugnabant desuper, & Indus magister bestiæ.*

37. Il y avoit aussi sur chaque bête une forte tour de bois destinée pour la mettre à couvert, & des machines dessus; & dans chaque tour trente-deux des plus vaillans hommes, qui combattoient d'en-haut, avec un Indien qui conduisoit la bête.

38. *Et residuum equitatum hinc & inde statuit in duas partes, tubis exercitum commovere, & perurgere constipatos in legionibus ejus.*

38. Il rangea le reste de la cavalerie sur les deux aîles, pour exciter son armée par le son des trompettes, & pour animer son infanterie serrée dans ses bataillons [a].

39. *Et ut refulsit sol in clypeos aureos, & æreos, resplenduerunt montes ab eis, & resplenduerunt sicut lampades ignis.*

39. Lorsque le soleil eut frappé de ses rayons les bouclièrs d'or & d'airain, il en rejaillit un éclat sur les montagnes d'alentour, qui brillerent comme des lampes ardentes.

℣. 38. *Grec.* dans des vallées, c'est-à-dire dans des défilés entre des montagnes & des collines. *Menoch.*

40. Une partie de l'armée du Roi alloit le long des hautes montagnes, & l'autre marchoit dans la plaine : & ils marchoient avec précaution & avec ordre.

40. *Et distincta est pars exercitûs regis per montes excelsos, & alia per loca humilia : & ibant cautè & ordinatè.*

41. Tous les habitans des environs étoient épouvantés des cris de cette multitude de soldats, du bruit de leur marche, & du fracas de leurs armes qui se touchoient, parceque l'armée étoit très-grande & très-forte.

41. *Et commovebantur omnes inhabitantes terram à voce multitudinis, & incessu turbæ, & collisione armorum : erat enim exercitus magnus valdè, & fortis.*

42. Et Judas s'avança avec son armée pour combattre les ennemis ; & six cens hommes de l'armée du Roi furent taillés en pieces.

42. *Et appropiavit Judas, & exercitus ejus in prælium : & ceciderunt de exercitu regis sexcenti viri.*

43. Alors Eleazar fils de Saura ‖ voyant un des élephans tout encuirassé & tout couvert des armes du Roi, qui étoit plus grand que tous les autres, crut que le Roi même étoit dessus :

43. *Et vidit Eleazar filius Saura unam de bestiis loricatam loricis regis : & erat eminens super ceteras bestias, & visum est ei quòd in ea esset rex :*

℣. 43. *expl.* Cet Eleazar, selon Joseph, étoit un des freres de Judas Machabée, & celui dont il est parlé auparavant *ch.* 2. 5. D'autres croient avoir sujet d'en douter, à cause qu'il est dit ici qu'il étoit fils de Saura, mais outre que le texte Grec favorise le sentiment de Joseph, il semble que le surnom d'Abaron que portoit Eleazar frere de Judas, pouvoit revenir à celui d'*Auran*, que lui donne le même Historien des Juifs. *Grec.* ὁ Σαυαρὰν, ὃν Αὐαρὰν ; *i. e.* qu'on appelloit Auran.

44. *& dedit se ut liberaret populum suum, & acquireret sibi nomen æternum.*	44. & il exposa sa vie pour délivrer son peuple, & pour s'acquerir un nom immortel.
45. *Et cucurrit ad eam audacter in medio legionis, interficiens à dextris & à sinistris, & cadebant ab eo huc atque illic.*	45. Car il courut hardiment au milieu de la legion, tuant à droit & à gauche, & faisant tomber tout ce qui se présentoit devant lui.
46. *Et ibit sub pedes elephantis, & supposuit se ei, & occidit eum: & cecidit in terram super ipsum, & mortuus est illic.*	46. Et étant allé se mettre sous le ventre" de l'élephant, il le tua, & le fit tomber par terre: & Eleazar sur qui il tomba, mourut sous lui".
47. *Et videntes virtutem regis, & impetum exercitûs ejus; diverterunt se ab eis.*	47. Mais les Juifs voyant les grandes troupes du Roi & l'impetuosité de son armée, se retirerent du combat.

§. 5. *Siege de Jerusalem par Lysias.*

48. *Castra autem regis ascenderunt con-*	48. En même-tems l'armée" du Roi marcha

ỷ. 46. *lettr.* sous les pieds.

Ibid. *expl.* Quelques-uns blâment cette action heroïque d'Eleazar, comme ayant été temeraire, parcequ'il fut lui-même cause de sa mort, & l'accusent d'avoir agi en cela par un motif de vaine gloire & d'orgueil. D'autres le justifient & le louent même beaucoup, d'avoir prodigué sa vie, principalement pour délivrer son peuple; & disent que ces grands hommes se regardant comme les défenseurs de la gloire de leur Dieu, ne séparoient point la sienne d'avec la leur. D'ailleurs, l'action d'Eleazar l'exposoit beaucoup moins à la mort, que celle par laquelle Samson se vengea des ennemis d'Israel, où il étoit absolument impossible qu'il ne fût écrasé sous les ruines de la maison des Philistins, que saint Paul loue néanmoins comme une action de foi.

ỷ. 48. *expl.* une partie de l'armée: car l'autre partie alla attaquer Bethsura. *Grot.*

contre eux vers Jerusalem, & elle vint en Judée, & campa près du mont de Sion.

tra eos in Jerusalem, & applicuerunt castra regis ad Judaam & montem Sion.

49. Le Roi écouta les propositions de paix que lui firent faire ceux qui étoient dans Bethsura ‖; & ils sortirent de la ville, n'ayant plus de vivres, parceque c'étoit l'année du sabbat & du repos de la terre ‖.

49. *Et fecit pacem cum his qui erant in Bethsura: & exierunt de civitate, quia non erant eis ibi alimenta conclusis, quia sabbata erant terra.*

50. Ainsi le Roi prit Bethsura, & y mit garnison pour la garder.

50 *Et comprehendit rex Bethsuram: & constituit illic custodiam servare eam.*

51. Il fit ensuite marcher ses troupes vers le lieu saint ‖, où il demeura long-tems: il y dressa divers instrumens de guerres, & plusieurs machines pour lancer des feux, pour jetter des pierres, & des dards; des arbalêtres pour lancer des flêches, & des frondes.

51. *Et convertit castra ad locum sanctificationis dies multos, & statuit illic balistas, & machinas, & ignis jacula, & tormenta ad lapides jactandos, & spicula, & scorpios ad mittendas sagittas, & fundibula.*

52. Les assiegés firent aussi des machines contre leurs machines, & ils combattirent‖ durant plusieurs jours.

52. *Fecerunt autem & ipsi machinas adversus machinas eorum, & pugnaverunt dies multos.*

ỷ. 49. *expl.* Il les reçut à composition.
Ibid. *expl.* & ainsi on n'avoit pas fait la moisson.
ỷ. 51. *expl.* ou la ville même de Jerusalem, ou plutôt, tous les dehors que les Juifs avoient fortifiés autour du temple. *ch.* 4. 60. 61.
ỷ. 52. *autr.* ils resisterent.

53. *Esca autem non erant in civitate, eò quòd septimus annus esset: & qui remanserant in Judæa de gentibus, consumpserant reliquias eorum, quæ reposita fuerant.*

53. Mais il n'y avoit point de vivres dans la ville, parceque c'étoit la septiéme année, & que ceux d'entre les nations qui étoient demeurés dans la Judée avoient consumé les restes de ce qu'on avoit mis en reserve.

54. *Et remanserunt in sanctis viri pauci, quoniam obtinuerat eos fames: & dispersi sunt unusquisque in locum suum.*

54. Il ne demeura donc que peu de gens pour la garde des lieux saints ", parcequ'étant pressés par la famine, chacun s'en retourna chez soi.

55. *Et audivit Lysias quòd Philippus, quem constituerat rex Antiochus, cùm adhuc viveret, ut nutriret Antiochum filium suum, & regnaret,*

55. Cependant Lysias apprit que Philippe, qui avoit été choisi par le roi Antiochus lorsqu'il vivoit encore, pour élever Antiochus son fils, & pour le faire regner en sa place,

56. *reversus esset à Perside, & Media, & exercitus qui abierat cum ipso, & quia quærebat suscipere regni negotia:*

56. étoit revenu de Perse & de la Medie avec l'armée qui l'y avoit accompagné, & qu'il se préparoit à prendre le gouvernement des affaires du royaume.

57. *festinavit ire, & dicere ad regem, & duces exercitûs: Deficimus quotidie & esca nobis modica est; & locus, quem obsi-*

57. Il se hâta *donc* d'aller dire au Roi & aux Generaux de l'armée : Nous nous consumons ici tous les jours ; nous avons très-peu de vivres ; la

℣. 54. *autr.* dans le temple.

place que nous assiegeons est bien fortifiée ; & nous sommes obligés de mettre ordre aux affaires du royaume ″.

demus, est munitus, & incumbit nobis ordinare de regno.

58. Composons donc avec ces gens-ci ″, faisons la paix avec eux & avec toute leur nation ″,

58. Nunc itaque demus dexteras hominibus istis, & faciamus cum illis pacem, & cum omni gente eorum :

59. & permettons-leur de vivre selon leurs loix comme auparavant ″ : car ç'a été le mépris que nous avons fait de leurs loix, qui les a si fort animés, & qui leur a fait faire tout ce qu'ils ont fait jusqu'à présent.

59. & constituamus illis ut ambulent in legitimis suis sicut priùs : propter legitima enim ipsorum, quæ despeximus, irati sunt, & fecerunt omnia hæc.

60. Cette proposition plut au Roi & à ses principaux officiers : il envoya aussi-tôt traiter de paix avec les Juifs ″, qui l'accepterent :

60. Et placuit sermo in conspectu regis & principum : & misit ad eos pacem facere, & receperunt illam.

61. & le Roi & ses officiers l'ayant confirmée avec serment, ceux qui défendoient la forteresse se retirerent.

61. Et juravit illis rex, & principes : & exierunt de munitione.

ỳ. 57. *expl.* C'est-à-dire, qu'il vaut mieux que nous ayons soin des affaires du royaume, & de le conserver, que de continuer l'attaque d'une place bien fortifiée, dont l'issue est fort incertaine.

ỳ. 58. *expl.* qui se sont retirés dans le temple.
Ibid. *expl.* des Juifs.

ỳ. 59. *expl.* avant le tems d'Antiochus Epiphanès.

ỳ. 60. *expl.* qui étoient dans la forteresse du temple.

62. *Et intravit rex montem Sion, & vidit munitionem loci: & ruit citiùs juramentum, quòd juravit: & mandavit destruere murum in gyro.*

62. Alors le Roi entra sur la montagne de Sion, & en vit les fortifications: & il viola aussi-tôt le serment qu'il avoit fait ‖: car il commanda qu'on abattît tous les murs qui l'environnoient.

63. *Et discessit festinanter, & reversus est Antiochiam, & invenit Philippum dominantem civitati: & pugnavit adversùs eum, & occupavit civitatem.*

63. Il partit ensuite en grande diligence: & retourna à Antioche, où il trouva que Philippe s'étoit rendu maître de la ville: & après avoir combattu contre lui, il la reprit ‖.

℣. 62. *expl.* Il paroît par le livre 2. des Machabées ch. 13. 24. que cette rupture du serment d'Antiochus n'arriva que depuis son départ de Jerusalem, & même de Ptolemaïde, c'est-à-dire, apparemment lorsque s'en étant retourné à Antioche, il vainquit Philippe dans un combat; car étant alors délivré de la crainte de son ennemi, il put bien se repentir du serment & de l'alliance qu'il avoit faite malgré lui avec les Juifs. Ainsi ceci pourroit bien être dit par anticipation à ce qui suit.

℣. 63. *expl.* Joseph ajoute que par le conseil de Lysias il fit tuer Philippe.

CHAPITRE VII.

§. 1. *Demetrius est reconnu roi de Syrie. Mort d'Antiochus & de Lysias.*

1. *ANno centesimo quinquagesimo primo, exiit Demetrius Seleuci filius ab urbe Roma, & ascendit cum paucis viris*

1. EN la cent cinquante-uniéme année, Demetrius fils de Seleucus étant sorti de la ville de Rome, vint avec peu de gens dans une ville sur

L'an du monde 3842.

la côte de la mer, & commença à y regner.

in civitatem maritimam, & regnavit illic.

2. Et lorsqu'il fut entré dans la maison & *le siege* du royaume de ses peres, l'armée se saisit d'Antiochus & de Lysias pour les emmener à Demetrius ‖.

2. *Et factum est, ut ingressus est domum regni patrum suorum, comprehendit exercitus Antiochum & Lysiam, ut adducerent eos ad eum.*

3. Lorsqu'il en fut averti, il leur dit : Ne me faites point voir leur visage.

3. *Et res ei innotuit, & ait : Nolite mihi ostendere faciem eorum.*

4. Ils furent donc tués par l'armée : & Demetrius s'assit sur le trône de son royaume ‖.

4. *Et occidit eos exercitus. Et sedit Demetrius super sedem regni sui :*

5. Alors des hommes d'Israel méchans & impies ‖ le vinrent trouver,

5. *Et venerunt ad eum viri iniqui & impii ex Israel : &*

℣. 1. & 2. *expl.* Antiochus le Grand ayant été vaincu par les Romains dans la bataille que lui donna L. Scipion surnommé l'Asiatique, n'eut la paix qu'à condition qu'il envoieroit tous les ans à Rome vingt ôtages pour assurance de l'accord fait avec eux. Son fils Antiochus Epiphanès fut choisi d'abord pour être un de ces ôtages : mais dans la suite Demetrius, surnommé *Soter* fils de Seleucus *Philopator* son cousin-germain fut envoyé en sa place. Après la mort d'Antiochus, Demetrius se sauva de Rome, & vint d'abord aborder à *Tripoli* ville maritime de Syrie ; ou ayant été reconnu pour Roi il y amassa des troupes, & étant venu à Antioche capitale du royaume de Syrie, il fit mourir Antiochus surnommé Eupator fils d'Antiochus Epiphanès, & Lysias, que les soldats de leur propre armée, ou de la sienne avoient arrêtés.

℣. 4. *expl.* étant fils de Seleucus fils aîné d'Antiochus le Grand, le royaume lui appartenoit de droit.

℣. 5. *autr.* Alors quelques-uns du peuple d'Israel, gens méchans & impies.

Alcimus dux eorum, qui volebat fieri sacerdos.

ayant à leur tête Alcime, qui aspiroit à être établi *Grand*-prêtre ″ ;

6. *Et accusaverunt populum apud regem, dicentes : Perdidit Judas, & fratres ejus, omnes amicos tuos, & nos dispersit de terra nostra.*

6. & ils accuserent le peuple devant le Roi ″, en lui disant : Judas & ses freres ont fait perir tous vos amis, & il nous a nous-mêmes chassés de notre payis.

7. *Nunc ergo mitte virum, cui credit, ut eat, & videat exterminium omne, quod fecit nobis, & regionibus regis : & puniat omnes amicos ejus, & adjutores eorum.*

7. Envoyez donc maintenant un homme dont vous soyez assuré, afin qu'il reconnoisse tous les maux qu'il nous a fait souffrir & aux provinces qui appartiennent au Roi; & qu'il punisse tous ses amis, & tous ceux qui le soutiennent.

8. *Et elegit rex ex amicis suis Bacchidem, qui dominabatur trans flumen magnum in regno, & fidelem regi, & misit eum,*

8. Et le Roi choisit d'entre ses amis Bacchide, qui commandoit dans son royaume au-delà du grand fleuve ″, & qui lui étoit fidele.

9. *ut videret exterminium quod fecit Judas : sed & Alcimum*

9. Il l'envoya reconnoître tous les maux qu'avoit faits Judas ; & il éta-

℣. 4. *expl.* Il avoit déja obtenu sous Antiochus cette dignité, mais la crainte qu'il eut que le nouveau Prince ne l'en dépouillât, comme d'une chose qui ne pouvoit lui appartenir ; car il n'étoit point de la race sacerdotale, comme l'assure Joseph, le porta à recourir aux calomnies, & à vouloir affermir sa fortune aux dépens de son payis, en se declarant contre son peuple.

℣. 6. *expl.* Demetrius.

℣. 8. *expl.* de l'Euphrate.

blit *Grand*-prêtre l'impie Alcime, & lui ordonna de punir les enfans d'Israel.

impium constituit in sacerdotium, & mandavit ei facere ultionem in filios Israel.

10. Ils vinrent donc en diligence avec une grande armée dans le payis de Juda, & ils députerent vers Judas & vers ses freres pour leur faire des propositions de paix dans le dessein de les surprendre.

10. Et surrexerunt, & venerunt cum exercitu magno in terram Judam: & miserunt nuntios, & locuti sunt ad Judam, & ad fratres ejus, verbis pacificis in dolo.

11. Mais ils n'eurent aucun égard à leurs paroles, voyant qu'ils étoient venus avec une puissante armée ″.

11. Et non intenderunt sermonibus eorum: viderunt enim quia venerunt cum exercitu magno.

§. 2. *Alcime trompe les Juifs.*

12. Cependant les docteurs de la loi s'étant assemblés vinrent trouver Alcime & Bacchide, pour leur faire des propositions très-justes.

12. Et convenerunt ad Alcimum & Bacchidem congregatio scribarum requirere quæ justa sunt:

13. Ceux d'entre les enfans d'Israel, appellés Assidéens ″, étoient les premiers de cette assemblée, & ils leur vouloient demander la paix.

13. Et primi, Assidæi qui erant in filiis Israel, & exquirebant ab eis pacem.

14. Car ils disoient: C'est un Prêtre de la race d'Aaron qui vient à nous,

14. Dixerunt enim: Homo sacerdos de semine Aaron venit,

℣. 11. *expl.* comme viennent ceux qui veulent faire la guerre.

℣. 13. *expl.* gens très-attachés à la loi. *Voyez ch.* 2, 42.

non

non decipiet nos. il ne nous trompera pas".

15. *Et locutus est cum eis verba pacifica: & juravit illis, dicens: Non inferemus vobis malum, neque amicis vestris.*

15. Alcime leur répondit comme un homme qui n'auroit eu que des pensées de paix, & leur dit avec serment : Nous ne vous ferons aucun mal, ni à vos amis.

16. *Et crediderunt ei: & comprehendit ex eis sexaginta viros, & occidit eos in una die, secundùm verbum quod scriptum est:*

16. Ils le crurent : mais il en fit arrêter soixante d'entre eux, qu'il fit mourir tous en un même jour, selon cette parole de l'Écriture :

17. *Carnes sanctorum tuorum, & sanguinem ipsorum effuderunt in circuitu Jerusalem, & non erat qui sepeliret.*

17. Ils ont fait tomber les corps de vos saints", & ils ont répandu leur sang autour de Jerusalem, sans que personne les ensevelît. Ps. 78. 2. 3.

18. *Et incubuit timor & tremor in omnem populum: quia dixerunt: Non est veritas & judicium in eos: transgressi sunt enim consti-*

18. Et tout le peuple fut saisi de crainte & de frayeur, & ils se disoient les uns aux autres : Il n'y a ni verité ni justice parmi eux ; car ils ont violé la parole qu'ils avoient

ỽ. 14. *expl.* Ces Docteurs de la loi & ces Assidéens quoique sçavans & éclairés dans les choses de la religion, étoient simples & sans experience des artifices d'un esprit fourbe, tel qu'étoit Alcime. Car ayant un profond respect pour celui qu'ils regardoient comme étant de la race d'Aaron, & comme revêtu du souverain sacerdoce, ils ne pouvoient se resoudre de le soupçonner d'aucun artifice. Mais la faute qu'ils firent en cela fut parfaitement lavée dans leur sang.

ỽ. 17. *expl.* Quoique ces paroles eussent été dites pour un autre tems, elles ne laissent pas de s'appliquer très-bien en cet endroit.

donnée, & le serment qu'ils avoient fait.

tutum, & jusjurandum quod juraverunt.

19. Bacchide étant parti de Jerusalem, alla camper près Bethzecha; & il envoya prendre plusieurs de ceux qui avoient quitté son parti, & il tua quelques uns du peuple qu'il fit jetter dans un grand puits.

19. *Et movit Bacchides castra ab Jerusalem, & applicuit in Bethzecha: & misit, & comprehendit multos ex eis qui à se effugerant, & quosdam de populo mactavit, & in puteum magnum projecit.*

20. Après cela il remit toute la province entre les mains d'Alcime, à qui il laissa des troupes pour le soutenir; & il retourna trouver le Roi.

20. *Et commisit regionem Alcimo, & reliquit cum eo auxilium in adjutorium ipsi. Et abiit Bacchides ad regem:*

21. Cependant Alcime faisoit tous ses efforts ‖ pour s'affermir dans la principauté du sacerdoce.

21. *& satis agebat Alcimus pro principatu sacerdotii sui.*

22. Et tous ceux qui troubloient le peuple s'étant assemblés près de lui, se rendirent maîtres du payis de Juda, & firent un grand carnage dans Israel.

22. *Et convenerunt ad eum omnes qui perturbabant populum suum, & obtinuerunt terram Juda, & fecerunt plagam magnam in Israel.*

§. 3. *Judas défait l'armée de Nicator.*

23. Judas considerant que tous les maux qu'Alcime & ceux qui étoient avec lui avoient faits aux enfans d'Israel, étoient

23. *Et vidit Judas omnia mala quæ fecit Alcimus, & qui cum eo erant, filiis Israel, multò plus*

℣. 21. *autr.* appliquoit tous ses soins.

quàm gentes ;

beaucoup plus grands que tout ce que les nations leur avoient fait,

24. *& exiit in omnes fines Judæa in circuitu, & fecit vindictam in viros desertores, & cessaverunt ultrà exire in regionem.*

24. alla de tous côtés dans la Judée, & punit les deserteurs de son parti : & depuis ce tems-là ils ne firent plus de courses dans le payis.

25. *Vidit autem Alcimus, quòd prævaluit Judas, & qui cum eo erant : & cognovit quia non potest sustinere eos, & regressus est ad regem, & accusavit eos multis criminibus.*

25. Mais lorsqu'Alcime eut reconnu que Judas & ses gens étoient les plus forts, & qu'il eut sentit qu'il ne pouvoit leur résister, il retourna vers le Roi, & les accusa de plusieurs crimes.

26. *Et misit rex Nicanorem, unum ex principibus suis nobilioribus : qui erat inimicitias exercens contra Israel : & mandavit ei evertere populum.*

26. Alors le Roi envoya Nicanor " l'un des principaux seigneurs de sa Cour, qui étoit un des plus grands ennemis d'Israel, & lui commanda de perdre ce peuple ". 2. Mach. 15. 1.

27. *Et venit Nicanor in Jerusalem cum exercitu magno, & misit ad Judam & ad fratres ejus verbis pacificis cum dolo,*

27. Nicanor vint donc à Jerusalem avec une grande armée, & il députa vers Judas & ses freres, pour les surprendre, sous prétexte de traiter de paix avec eux.

ỳ. 26. *expl.* Il avoit le soin des élephans. *Liv. 2. chap.* 14. 12.

Ibid. *expl.* de n'être touché d'aucune compassion pour le peuple. *Joseph.*

28. Il leur fit dire: Qu'il n'y ait point de guerre entre vous & moi. Je viendrai avec peu de gens pour vous voir, & pour vous parler de paix.

29. Il vint ensuite trouver Judas, & ils se saluerent comme amis : & les ennemis se préparoient à se saisir de Judas ″.

30. Mais Judas reconnut qu'il étoit venu à lui pour le surprendre : & ayant eu peur de lui, il ne voulut plus le voir.

31. Nicanor voyant que son dessein étoit découvert, marcha contre Judas pour le combattre près de Capharsalama ″.

32. Et il y eut près de cinq mille hommes de l'armée de Nicanor, qui demeurerent sur la place ″ ; & le reste s'enfuit dans la ville de David.

28. *dicens : Non sit pugna inter me & vos : veniam cum viris paucis, ut videam facies vestras cum pace.*

29. *Et venit ad Judam, & salutaverunt se invicem pacificè : & hostes parati erant rapere Judam.*

30. *Et innotuit sermo Judæ, quoniam cum dolo venerat ad eum, & conterritus est ab eo : & ampliùs noluit videre faciem ejus.*

31. *Et cognovit Nicanor quoniam denudatum est consilium ejus, & exivit obviam Judæ in pugnam juxta Capharsalama.*

32. *Et ceciderunt de Nicanoris exercitu ferè quinque millia viri, & fugerunt in civitatem David.*

℣. 29. *expl.* Joseph dit que Nicanor avoit donné pour cela à ses gens un signe dont Judas s'apperçut.

℣. 31. *expl.* Adrichôme la met dans la tribu de Manassé au-delà du Jourdain : & il dit qu'Herode la rebâtit ensuite, & l'appella Antipatride, du nom de son pere.

℣. 32. *expl.* Le second livre des Machabées & Joseph disent que Nicanor remporta la victoire ; ainsi plusieurs croient qu'il faut lire que Nicanor tua cinq mille hommes de l'armée des Juifs, & que le reste se retira dans le temple : car les Macedoniens étoient dans la forteresse. *Grot.*

§. 4. *Nicanor méprise les Prêtres. Leur priere.*

33. *Et post hæc verba ascendit Nicanor montem Sion: & exierunt de sacerdotibus populi salutare eum in pace, & demonstrare ei holocautomata, quæ offerebantur pro rege.*

33. Après cela Nicanor monta sur la montagne de Sion, & quelques-uns des Prêtres le vinrent saluer avec un esprit de paix, & lui montrerent les holocaustes qui s'offroient pour le Roi.

34. *Et irridens sprevit eos, & polluit: & locutus est superbè,*

34. Mais il les méprisa en les raillant ″; il les traita comme des personnes profanes ″, & leur parla avec grand orgueil:

35. *& juravit cum ira, dicens: Nisi traditus fuerit Judas, & exercitus ejus in manus meas, continuò cùm regressus fuero in pace, succendam domum istam. Et exiit cum ira magna.*

35. Il leur dit en colere, & en jurant: Si on ne me livre entre les mains Judas avec son armée, aussi-tôt que je serai revenu victorieux, je brûlerai ce temple. Et il s'en alla plein de fureur.

36. *Et intraverunt sacerdotes, & steterunt ante faciem altaris & templi: & flentes dixerunt:*

36. Alors les Prêtres étant entrés se présenterent devant l'autel & devant le temple ″; & ils dirent en pleurant:

37. *Tu, Domine, elegisti domum istam, ad invocandum nomen tuum in ea, ut*

37. Seigneur, vous avez choisi ″ cette maison, afin que votre nom y fût invoqué ″, & qu'el-

℣. 34. *autr.* il les traita indignement.
Ibid. *expl.* Il souilla leurs oreilles par ses blasphêmes. *Joseph.*
℣. 36. *expl.* entre l'autel des holocaustes & le temple.
℣. 37. *autr.* C'est vous, Seigneur, qui avez choisi.
Ibid. *expl.* Les Juifs représentent à Dieu qu'il y alloit

le fût une maison d'oraison & de priere pour votre peuple.

esset domus orationis & obsecrationis populo tuo.

38. Faites éclater votre vengeance contre cet homme & contre ses troupes, & qu'ils tombent sous le tranchant de l'épée. Souvenez-vous de leurs blasphêmes, & ne permettez pas qu'ils subsistent long-tems sur la terre.

38. Fac vindictam in homine isto, & exercitu ejus, & cadant in gladio: memento blasphemias eorum, & ne dederis eis ut permaneant.

§. 5. *Nicanor est tué, & son armée prend la fuite.*

39. Nicanor étant parti de Jerusalem vint camper près de Bethoron, où l'armée de Syrie le vint joindre.

39. Et exiit Nicanor ab Jerusalem, & castra applicuit ad Bethoron: & occurrit illi exercitus Syriæ.

40. Et Judas alla camper près d'Adarsa [//], avec trois mille hommes; & fit sa priere, en disant:

40. Et Judas applicuit in Adarsa cum tribus millibus viris: & oravit Judas, & dixit:

4. Rois. 19 15. Tobie 1. 12. Eccl. 48. 25. Isa. 57. 36. 2. Mach. 8. 10.

41. Seigneur, lorsque ceux qui avoient été envoyés par le roi Sennacherib, vous blasphemerent, un Ange vint, qui

41. Qui missi erant à rege Sennacherib, Domine, quia blasphemaverunt te, exiit angelus, & percussit

de sa gloire de ne pas souffrir qu'un homme impie deshonorât ce lieu saint, où son nom adorable étoit reveré par le peuple d'Israel: & lui témoignent qu'ayant fait bâtir ce temple, il s'étoit lui même engagé à exaucer son peuple quand il l'y prieroit.

ỷ. 40. *expl.* éloignée seulement de trente stades de Bethoron, selon Joseph. Car quoiqu'Adarsa fût de la Samarie & dans la tribu d'Ephraïm, & Bethoron dans celle de Juda; ces deux tribus étoient contigues.

ex eis centum octoginta quinque millia :

leur // tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes.

42. *sic contere exercitum istum in conspectu nostro hodie : & sciant ceteri quia malè locutus est super sancta tua : & judica illum secundùm malitiam illius.*

42. Exterminez de même aujourd'hui cette armée devant nous, afin que tous les autres sçachent que Nicanor a deshonoré par ses blasphêmes votre maison sainte, & jugez-le selon sa malice.

43. *Et commiserunt exercitus prælium tertiadecima die mensis Adar : & contrita sunt castra Nicanoris, & cecidit ipse primus in prælio.*

43. La bataille fut donc donnée le treiziéme jour du mois d'Adar // : & l'armée de Nicanor fut défaite ; & lui tué le premier dans le combat.

44. *Ut autem vidit exercitus ejus quia cecidisset Nicanor, projecerunt arma sua, & fugerunt :*

44. Ses troupes voyant que leur General étoit mort, jetterent leurs armes, & prirent la fuite :

45. *& persecuti sunt eos viam unius diei, ab Adazer usquequò veniatur in Gazara, & tubis cecinerunt post eos cum significationibus :*

45. & les gens de Judas les poursuivirent une journée de chemin, depuis Adazer jusqu'à l'entrée de Gazara ; & ils sonnerent des trompettes derriere eux pour avertir tout le monde // *de leur victoire.*

ỷ. 41. *expl.* de l'armée de Sennacherib.

ỷ. 43. *expl.* au commencement du mois de Mars.

ỷ. 45 lettr. *cum significationibus ; i. e.* d'un son de trompette qui marquoit leur victoire & la fuite des ennemis ; & qui invitoit en même-tems tous les peuples des villes & des villages à les poursuivre. *Grec. Grot.*

46. Et les peuples de tous les villages de la Judée qui étoient aux environs, les chargerent avec une grande vigueur; & revenant attaquer de front ceux qui étoient demeurés derriere, ils les taillerent tous en pieces, ensorte qu'il n'en échappa pas un seul.

46. & exierunt de omnibus castellis Judaæ in circuitu, & ventilabant eos cornibus, & convertebantur iterùm ad eos, & ceciderunt omnes gladio, & non est relictus ex eis nec unus.

47. Ils s'enrichirent ensuite de leurs dépouilles; ils couperent la tête de Nicanor, & sa main droite qu'il avoit étendue insolemment *contre le temple*, & les ayant apportées, ils les suspendirent à la vûe de Jerusalem.

47. Et acceperunt spolia eorum in prædam: & caput Nicanoris amputaverunt, & dexteram ejus, quam extenderat superbè, & attulerunt & suspenderunt contra Jerusalem.

48. Le peuple ressentit une grande joie; & ils passerent ce jour dans une réjouissance publique.

48. Et lætatus est populus valdè, & egerunt diem illam in lætitia magna.

49. On ordonna que ce même jour seroit celebré tous les ans comme une fête au treiziéme du mois d'Adar.

49. Et constituit agi omnibus annis diem istam tertiadecimâ die mensis Adar.

50. Et le payis de Juda demeura en repos pendant peu de jours.

50. Et siluit terra Juda dies paucos.



CHAPITRE VIII.

§. 1. *Grande conquête des Romains.*

1. *ET audivit Judas nomen Romanorum, quia sunt potentes viribus, & acquiescunt ad omnia, quæ postulantur ab eis: & quicumque accesserunt ad eos, statuerunt cum eis amicitias, & quia sunt potentes viribus.*

1. LE nom des Romains fut alors connu de Judas ″. Il sçut qu'ils étoient puissans; qu'ils étoient toujours prêts d'accorder toutes les demandes″ qu'on leur faisoit; qu'ils avoient fait amitié avec tous ceux qui s'étoient venus joindre à eux; & que leur puissance étoit fort grande.

2. *Et audierunt prælia eorum, & virtutes bonas, quas fecerunt in Galatia, quia obtinuerunt eos, & duxerunt sub tributum:*

2. Il avoit aussi oui ″ parler des combats qu'ils avoient donnés, & des grandes actions qu'ils avoient faites dans la Galatie ″; & comment ils s'étoient rendus maîtres de ces peuples, & les avoient rendus tributaires.

3. *& quanta fecerunt in regione Hispaniæ, & quòd in*

3. Il avoit encore appris ″ tout ce qu'ils avoient fait dans l'Espa-

℣. 1. *autr.* En ce tems-là la reputation des Romains vint aux oreilles de Judas. Il apprit, &c.

Ibid. *expl.* raisonnables.

℣. 2. *lettr.* Ils entendirent.

Ibid. *expl.* en l'année 3816. les Romains sous la conduite du Consul Manlius-Vulso vainquirent les Galates, peuples de l'Asie mineure, en deux combats. Quelques-uns y comprennent aussi les Gaulois Europeans.

℣. 3. *lettr.* Ils apprirent.

gne ″ ; de quelle maniere ils avoient réduit en leur puissance les mines d'or & d'argent qui sont en ce payis-là ″ , & avoient conquis toutes ces provinces par leur conseil ″ & leur patience ″ :

potestatem redegerunt metalla argenti & auri, quæ illic sunt, & possederunt omnem locum consilio suo, & patientia :

4. Qu'ils s'étoient assujettis des payis très-éloignés d'eux ; qu'ils avoient vaincu des Rois″ qui étoient venus les attaquer de l'extrémité du monde ; & avoient fait un grand carnage de leurs armées ; & que les autres leur payoient tribut tous les ans :

4. *locaque quæ longè erant valdè ab eis, & reges qui supervenerant eis ab extremis terræ, contriverunt, & percusserunt eos plagâ magnâ : ceteri autem dant eis tributum omnibus annis :*

5. Qu'ils avoient vaincu Philippe ″ , & Perse ″ roi des Cetéens ″ , & les

5. *& Philippum & Persen Ceteorum regem, & cetereos qui*

℣. 3. *expl.* Les peuples d'Arragon & de Castille furent vaincus par M. Porcius-Caton, Fulvius-Flaccus, & Tiberius-Sempronius-Gracchus : & ceux de Leon par L. Posthumius, du tems d'Antiochus le Grand, de Seleucus, & d'Antiochus Epiphanès.

Ibid. *expl.* L'Espagne, selon Pline, étoit toute pleine de mines de plomb, de fer, de cuivre, d'argent, & d'or. *Plin. liv.* 3. *c.* 3.

Ibid. *autr.* par leur sagesse.

Ibid. *expl.* Nulle conquête ne coûta tant de tems aux Romains, & n'exerça si long-tems leur patience, que celle de ces provinces de l'Espagne. *Flor. lib.* 2. *cap.* 17.

℣. 4. *expl.* l'Allemagne & l'Afrique.

Ibid. *expl.* Porsena, Pyrrhus, &c.

℣. 5. *expl.* en l'année 3807. les Romains vainquirent sous la conduite de T. Quintus-Flaminius, Philippe roi de Macedoine.

Ibid. *expl.* ou Persée fils naturel de Philippe & son successeur, qui fut vaincu par Paul Emile en l'année 3836.

Ibid. *expl.* des Macedoniens. 1. *Macb.* 1. 1.

adversum eos arma tulerant, contriverunt in bello, & obtinuerunt eos :

autres qui avoient pris les armes contre eux, & qu'ils s'étoient rendus maîtres de leur payis :

6. *& Antiochum magnum regem Asiæ, qui eis pugnam intulerat habens centum viginti elephantos, & equitatum, & currus, & exercitum magnum valdè, contritum ab eis :*

6. Que Antiochus le Grand, roi d'Asie, les ayant attaqués avec une puissante armée, avec six vingt élephans, & beaucoup de cavalerie & de chariots, ils l'avoient défait entierement // ;

7. *& quia ceperunt eum vivum, & statuerunt ei ut daret ipse, & qui regnarent post ipsum, tributum magnum, & daret obsides, & constitutum,*

7. qu'ils l'avoient pris vif, & l'avoient obligé lui & les Rois ses successeurs de payer un grand tribut, & de leur donner des ôtages //, & tout ce dont ils étoient convenus // ;

8. *& regionem Indorum, & Medos, & Lydos, de optimis regionibus eorum : & acceptas eas ab eis, dederunt Eumini regi ;*

8. sçavoir, le payis des Indiens, des Medes, & des Lydiens, les plus belles de leurs provinces, qu'ils avoient ensuite données au roi Eumene // ;

℣. 6. *expl.* en 3815. sous la conduite de L. Scipion, surnommé depuis l'Asiatique.

℣. 7. *expl.* au nombre de vingt, dont Antiochus Epiphanès son fils en fut un.

Ibid. lettr. *constitutum Grec.* διαστολὴν ; *divisionem*, c'est-a-dire, une partie de l'empire : sçavoir : celle qui étoit à l'égard des Romains au-delà du mont Taurus. *Grot.*

℣. 8. *expl.* Il ne paroît point que ni les Indiens, ni les Medes ayent jamais été soumis ni à Antiochus, ni à Eumene roi de Pergame & de Bithynie. Il suffit pour la verité de l'histoire que Judas l'eût ainsi entendu dire.

9. Que ceux de la Grece ‖ ayant voulu marcher contr'eux pour les ‖ perdre, ils en furent avertis;

10. & qu'ils avoient envoyé contre eux un de leurs Generaux; qu'ils les combattirent, & en tuerent un grand nombre; qu'ils emmenerent leurs femmes captives avec leurs enfans, pillerent & assujettirent leurs payis, détruisirent les murailles de leurs villes, & les réduisirent en servitude, comme ils sont encore aujourd'hui;

11. qu'ils avoient ruiné & soumis à leur empire les autres royaumes, & toutes les isles qui leur avoient resisté;

12. mais qu'ils conservoient soigneusement les alliances qu'ils avoient faites avec leurs amis, & avec ceux qui s'étoient donnés à eux; que les royaumes soit voisins ou éloignés leur avoient été assujettis, parcequ'ils é-

9. & quia qui erant apud Helladam, voluerunt ire, & tollere eos,

10. & innotuit sermo his, & miserunt ad eos ducem unum, & pugnaverunt contra illos, & ceciderunt ex eis multi, & captivas duxerunt uxores eorum, & filios, & diripuerunt eos, & terram eorum possederunt, & destruxerunt muros eorum, & in servitutem illos redegerunt usque in hunc diem:

11. & residua regna, & insulas, quæ aliquando restiterunt illis, exterminaverunt, & in potestatem redegerunt.

12. Cum amicis autem suis, & qui in ipsis requiem habebant, conservaverunt amicitiam, & obtinuerunt regna, quæ erant proxima, & quæ erant longè: quia quicumque au-

℣. 9. *expl.* C'est-à-dire, les Etoliens, ceux qui habitent la Cephalonie & l'isle d'Usanthe, & tous les autres peuples de la Grece qui s'étoient declarés pour Antiochus contre les Romains. *Grot.*

Ibid. les legions Romaines qui étoient voisines.

diebant nomen eorum, timebant eos :

toient redoutés de tous ceux qui entendoient seulement prononcer leur nom // :

13. *quibus verò vellent auxilio esse ut regnarent, regnabant : quos autem vellent, regno deturbabant : & exaltati sunt valdè.*

13. Qu'ils faisoient regner tous ceux à qui ils vouloient assurer le roiaume, & qu'au-contraire ils le faisoient perdre à ceux qu'ils vouloient ; & qu'ainsi ils s'étoient élevés à une très-grande puissance :

14. *Et in omnibus istis nemo portabat diadema, nec induebatur purpurâ, ut magnificaretur in ea.*

14. Que néanmoins nul d'entr'eux ne portoit le diadême, & ne se revêtoit de la pourpre pour paroître plus grand que les autres ;

15. *Et quia curiam fecerunt sibi, & quotidie consulebant trecentos viginti, consilium agentes, semper de multitudine, ut quæ digna sunt, gerant :*

15. mais qu'ils avoient établi un Senat parmi eux, & qu'ils consultoient tous les jours les trois cens vingt Senateurs //, tenant toujours conseil touchant les affaires du peuple, afin qu'ils agissent d'une maniere qui fût digne d'eux ;

16. *& committunt uni homini magistratum suum per singulos annos dominari uni-*

16. & qu'ils confioient chaque année leur souveraine magistrature à un seul homme // pour com-

℣. 12. *autr.* parler d'eux.

℣. 15. *expl.* Le nombre des Senateurs n'étoit pas fixé à trois cens vingt ; y en ayant eu tantôt moins, & tantôt plus.

℣. 16. *expl.* Quoiqu'ils fussent deux Consuls, ils commandoient chacun à leur tour ; ou, Judas l'avoit entendu dire ainsi.

mander dans tous leurs états ; & qu'ainsi tous obéissoient à un seul, sans qu'il y eût d'envie ni de jalousie parmi eux''.

versa terra sua, & omnes obediunt uni, & non est invidia, neque zelus inter eos.

§. 2. *Alliance des Juifs avec les Romains.*

17. Judas choisit *donc* Eupolemus fils de Jean, qui étoit fils de Jacob, & Jason fils d'Eleazar ; & il les envoya à Rome, pour faire amitié & alliance avec eux'',

17. *Et eligit Judas Eupolemum, filium Joannis, filii Jacob, & Jasonem, filium Eleazari, & misit eos Romam constituere cum illis amicitiam, & societatem :*

18. & afin qu'ils les délivrassent du joug des Grecs ; parcequ'il vit qu'ils réduisoient en servitude le royaume d'Israel.

18. *& ut auferrent ab eis jugum Graecorum, quia viderunt quòd in servitutem premerent regnum Israel.*

℣. 16. *expl.* C'est-à-dire, qu'il n'y en avoit point alors, au-moins qui parût publiquement, & qui s'opposât au bien de l'état. Car il y a eu souvent de grandes dissensions & jalousies entre eux. *Voyez S. Aug. de la Cité de Dieu l. 2. c.* 18.

℣. 17. *expl.* L'Ecriture marque ici cette action sans la louer ou la blâmer. Quelques-uns la blâment, parceque divers rois de Juda sont blâmés ailleurs d'avoir fait de semblables alliances. Ce qui pourroit même donner lieu d'avantage d'en juger ainsi, est que Judas Machabée fut tué peu de tems après s'être allié avec les Romains. Mais d'autres le justifient, par la raison même pour laquelle l'Ecriture témoigne qu'il députa vers les Romains : car elle dit que c'étoit *afin qu'ils les délivrassent du joug des Grecs, qui reduisoient en servitude le royaume d'Israel :* c'est-à-dire, qui s'efforçoient de renverser leur sainte religion, & qui usoient de toutes sortes de violences pour rengager dans l'idolatrie le peuple Juif. Ils ajoûtent, que Judas ne mettoit pas sa principale confiance dans cette alliance, comme faisoient les Rois que l'Ecriture condanne, & qu'il n'avoit reçu de la part de Dieu aucune défense sur cela comme ces Rois.

19. *Et abierunt Romam viam multam valdè, & introierunt curiam, & dixerunt:*

20. JUDAS *Machabæus, & fratres ejus, & populus Judæorum miserunt nos ad vos statuere vobiscum societatem & pacem, & conscribere nos socios & amicos vestros.*

21. *Et placuit sermo in conspectu eorum.*

22. *Et hoc rescriptum est, quod rescripserunt in tabulis æreis, & miserunt in Jerusalem, ut esset apud eos ibi memoriale pacis & societatis.*

23. BENE SIT *Romanis, & genti Judæorum in mari & in terra in æternum: gladiusque & hostis procul sit ab eis.*

24. *Quòd si institerit bellum Romanis*

19. Ils partirent donc: & après un long chemin ǁ, ils arriverent à Rome; où étant entrés dans le Senat, ils dirent:

20. JUDAS Machabée & ses freres, & le peuple des Juifs nous ont envoyé pour faire alliance avec vous, & pour établir la paix entre nous, afin que vous nous mettiez au nombre de vos alliés & de vos amis.

21. Cette proposition leur plut.

22. Et voici le rescrit qu'ils firent graver sur des tables d'airain ǁ, & qu'ils envoyerent à Jerusalem, afin qu'il y demeurât comme un monument de la paix & de l'alliance qu'ils avoient faite avec les Juifs.

23. Que les Romains & le peuple Juif soient comblés de biens à jamais sur mer & sur terre; & que l'épée & l'ennemi s'écarte loin d'eux ǁ.

24. S'il survient une guerre aux Romains ou

℣. 19. *autr.* après les fatigues de ce long voyage.
℣. 22. C'étoit la coutume de graver ainsi les contrats d'alliance, & de les mettre dans les temples.
℣. 23. *autr.* soit toujours loin d'eux.

à leurs alliés dans toute l'étendue de leur domination,

25. les Juifs les assisteront avec une pleine volonté″, selon que le tems le permettra ″;

26. sans que les Romains donnent & fournissent aux gens de guerre ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux : car c'est ainsi qu'il a plu aux Romains ; & ces soldats Juifs leur obéiront sans rien recevoir d'eux.

27. Et de même s'il survient une guerre au peuple Juif, les Romains les assisteront de bonne foi selon que le tems le leur permettra :

28. & les Juifs ne fourniront point à ceux que l'on envoyera à leur secours″, ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux : car c'est ainsi qu'il a plu aux Romains ; & ils leur obéiront sincerement.

29. C'est là l'accord ″ que les Romains font avec les Juifs.

priùs, aut omnibus sociis eorum in omni dominatione eorum :

25. auxilium feret gens Judæorum, prout tempus dictaverit corde pleno :

26. & prælantibus non dabunt, neque subministrabunt triticum, arma, pecuniam, naves, sicut placuit Romanis : & custodient mandata eorum, nihil ab eis accipientes.

27. Similiter autem & si genti Judæorum priùs acciderit bellum, adjuvabunt Romani ex animo, prout eis tempus permiserit :

28. & adjuvantibus non dabitur triticum, arma, pecunia, naves, sicut placuit Romanis : & custodient mandata eorum absque dolo.

29. Secundùm hæc verba constituerunt Romani populo Judæorum.

ỳ. 25. *lettr.* un cœur plein.
Ibid. lettr. *dictaverit* ; i. e. *permiserit*. Voyez v. 7.
ỳ. 28. *autr.* aux troupes auxiliaires.
ỳ. 29. *autr.* Voilà le traité.

30. *Quòd si post hæc verba hi aut illis addere aut demere ad hæc aliquid voluerint; facient ex proposito suo: & quæcumque addiderint, vel dempserint; rata erunt.*

31. *Sed & de malis, quæ Demetrius rex fecit in eos, scripsimus ei, dicentes: Quare gravasti jugum tuum super amicos nostros, & socios Judæos?*

32. *Si ergo iterùm adierint nos, adversùm te faciemus illis judicium, & pugnabimus tecum mari terraque.*

30. Que si à l'avenir les uns ou les autres veulent ôter ou ajouter quelque chose à ce qui est écrit ici, ils le pourront faire de concert; & tout ce qui en sera ôté ou ajouté, demeurera ferme ".

31. Et pour ce qui est des maux que le roi Demetrius a faits au peuple Juif, nous lui en avons écrit en ces termes: Pourquoi avez-vous accablé d'un joug si pesant les Juifs qui sont nos amis & nos alliés?

32. *Sçachez donc que* s'ils reviennent se plaindre à nous de nouveau, nous leur ferons toute sorte de justice, & nous vous attaquerons par mer & par terre.

℣. 30. *autr.* sera ratifié.

CHAPITRE IX.

§. I. *Demetrius envoie une armée en Judée.*

1. *INtereà ut audivit Demetrius, quia cecidit Nicanor & exercitus ejus in prælio, apposuit Bacchidem & Alcimum*

1. CEpendant Demetrius ayant appris que Nicanor avoit été tué dans le combat, & son armée défaite, envoya de nouveau en Ju- L'an du monde 3843.

dée Bacchide & Alcime, avec l'aîle droite de ses troupes ‖.

rursum mittere in Judaam, & dextrum cornu cum illis.

2. Ils marcherent par le chemin qui mene à Galgala, & camperent à Masaloth, qui est en Arbelles ‖, & ils prirent cette ville, & y tuerent un grand nombre d'hommes.

2. *Et abierunt viam, qua ducit in Galgala, & castra posuerunt in Masaloth, qua est in Arbellis: & occupaverunt eam, & peremerunt animas hominum multas.*

3. Au premier mois de l'année cent cinquante-deux ‖, ils se rendirent avec toute l'armée près de Jerusalem ‖.

3. *In mense primo anni centesimi & quinquagesimi secundi, applicuerunt exercitum ad Jerusalem:*

4. Et vingt mille hommes allerent à Berée ‖, avec deux mille chevaux.

4. *& surrexerunt, & abierunt in Beream viginti millia virorum, & duo millia equitum.*

5. Or Judas s'étoit campé ‖ à Laïse ‖ avec trois mille hommes choisis.

5. *Et Judas posuerat castra in Laisa, & tria millia viri electi cum eo.*

℣. 1. *expl.* la principale partie & les meilleures troupes de son armée. *Grot.*

℣. 2. *expl.* C'est ici le nom d'un canton, selon l'Ecriture, & non pas d'une ville. Adrichôme le met dans la tribu de Nephthali, & Joseph dans la Galilée.

℣. 3. *expl.* de l'empire des Grecs.

Ibid. *expl.* ils cherchoient Judas & son armée pour les combattre.

℣. 4. *expl.* N'ayant point trouvé Judas ils allerent à Berée, qui étoit un village peu éloigné de Jerusalem. Joseph l'appelle Berseth.

℣. 5. *autr.* Quant à Judas il s'étoit campé.

Ibid. *expl.* autre que celle qui étoit au pied du Liban à la source du Jourdain, nommée aussi Dan. *Grec.* Elease.

6. *Et viderunt multitudinem exercitûs quia multi sunt, & timuerunt valdè : & multi subtraxerunt se de castris, & non remanserunt ex eis nisi octingenti viri.*

6. Et ses gens voyant une si grande armée furent saisis de frayeur : & plusieurs se retirerent du camp, ensorte qu'il n'en demeura que huit cens.

7. *Et vidit Judas quòd defluxit exercitus suus, & bellum perurgebat eum, & confractus est corde, quia non habebat tempus congregandi eos, & dissolutus est.*

7. Lorsque Judas vit son armée réduite à ce petit nombre, & la necessité où il étoit de combattre, il en eût le cœur ″ abattu, parcequ'il n'avoit pas le tems de les rassembler, & il se sentit comme défaillir ″.

8. *Et dixit his qui residui erant : Surgamus, & eamus ad adversarios nostros, si poterimus pugnare adversus eos.*

8. Il dit à ceux qui étoient restés : Allons, & marchons à nos ennemis, pour les combattre, si nous pouvons.

9. *Et avertebant eum, dicentes : Non poterimus, sed liberemus animas nostras modò, & revertamur ad fratres nostros, & tunc pugnabimus adversus eos : nos autem pauci sumus.*

9. Mais ses gens l'en détournoient en lui disant : Nous ne le pourrons jamais : mais pensons présentement à assurer notre vie, & retournons à nos freres, & après cela nous reviendrons combattre contre eux : car nous sommes trop peu de gens.

ỳ. 7. *autr.* le courage.

Ibid. *autr* comme sans cœur. *Expl.* Dieu permet quelquefois que ses plus grands serviteurs tombent dans une espece de défaillance & de découragement, afin qu'ils prennent garde de ne point mettre leur force en eux-mêmes, mais en Dieu.

10. Judas leur dit: Dieu nous garde d'en user ainsi, & de fuir devant eux : si notre heure ″ est arrivée, mourons courageusement pour nos freres, & ne souillons point notre gloire par aucune tache ″.

10. *Et ait Judas : Absit istam rem facere ut fugiamus ab eis : & si appropiavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, & non inferamus crimen gloriæ nostræ.*

§. 2. *Combat entre les Juifs & les Syriens. Judas est tué.*

11. L'armée ennemie étant sortie de son camp, vint au-devant d'eux, & la cavalerie fut divisée en deux corps, les frondeurs & les archers marchoient à la tête de l'armée ; & tous ceux qui les suivoient au premier rang étoient les plus fermes & les plus vaillans ″.

11. *Et movit exercitus de castris, & steterunt illis obviam : & divisi sunt equites in duas partes, & fundibularii & sagittarii præibant exercitum, & primi certaminis omnes potentes.*

12. Bacchide étoit à l'aîle droite ; & les bataillons marcherent des deux côtés, & firent retentir le bruit des trompettes.

12. *Bacchides autem erat in dextro cornu, & proximavit legio ex duabus partibus, & clamabant tubis :*

ỷ. 10. *expl.* de mourir.
Ibid. *expl.* Judas ne parloit pas de cette gloire vaine & passagere que les heros de l'antiquité recherchoient avec ardeur, & qu'ils rapportoient toute entiere à eux mêmes ; mais d'une autre beaucoup plus solide, à laquelle il s'étoit toujours attaché, pour soutenir, comme il avoit fait jusqu'alors, l'honneur du Dieu d'Israel, la sainteté de sa religion, & le salut de son peuple.
ỷ. 11. *autr.* ensuite les plus fermes & les plus vaillans les suivoient dans le premier rang.

13. exclamaverunt autem & hi, qui erant ex parte Juda, etiam ipsi, & commota est terra à voce exercituum: & commissum est prælium à manè usque ad vesperam.

13. Les gens de Judas sonnerent aussi de la trompette de leur côté; la terre retentit du bruit des armes; & le combat dura depuis le matin jusques au soir.

14. Et vidit Judas quòd firmior est pars exercitûs Bacchidis in dextris, & convenerunt cum ipso omnes constantes corde:

14. Judas ayant reconnu que l'aîle droite de Bacchide étoit la plus forte, fit un effort avec les plus vaillans de ses troupes.

15. & contrita est dextera pars ab eis, & persecutus est eos usque ad montem Azoti.

15. Ils rompirent cette aîle droite, & les poursuivirent jusqu'à la montagne d'Azot.

16. Et qui in sinistro cornu erant, viderunt quòd contritum est dextrum cornu, & secuti sunt post Judam, & eos qui cum ipso erant, à tergo:

16. Mais ceux qui étoient à l'aîle gauche voyant que l'aîle droite avoit été défaite, suivirent par derriere Judas & ses gens //;

17. & ingravatum est prælium, & ceciderunt vulnerati multi ex his & ex illis.

17. & le combat fut long-tems opiniâtré. Plusieurs de part & d'autre furent blessés & tués.

18. Et Judas cecidit, & ceteri fugerunt.

18. Judas lui-même tomba mort, & tous les autres s'enfuirent.

19. Et Jonathas & Simon tulerunt Judam fratrem suum,

19. Jonathas & Simon emporterent le corps de Judas leur frere, & le

℣. 16. *expl.* ils les entourerent. *Joseph.*

mirent dans le sepulcre de leurs peres, dans la ville de Modin.

& sepelierunt eum in sepulchro patrum suorum in civitate Modin.

20. Tout le peuple d'Israel fit un grand deuil à sa mort, & le pleurerent plusieurs jours ",

20. Et fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, & lugebant dies multos,

21. & ils disoient : Comment cet homme invincible est-il tombé, lui qui sauvoit le peuple d'Israel !

21. & dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel!

22. Les autres guerres de Judas, les actions extraordinaires qu'il a faites, & la grandeur de son courage, ne sont pas ici décrites, parcequ'elles sont en trop grand nombre.

22. Et cetera verba bellorum Juda, & virtutum quas fecit, & magnitudinis ejus, non sunt descripta : multa enim erant valdè.

23. Après la mort de Judas les méchans " parurent de tous côtés dans Israel ; & tous les hommes d'iniquité s'éleverent de toutes parts.

23. Et factum est : post obitum Juda emerserunt iniqui in omnibus finibus Israel, & exorti sunt omnes qui operabantur iniquitatem.

24. En ce même-tems il survint une fort grande famine ; & tout le payis"

24. In diebus illis facta est fames magna valdè & tradi-

ỷ. 20. *expl.* plus long-tems qu'on ne pleure ordinairement les morts, parcequ'il étoit comme le pere de la patrie.

ỷ. 23. *expl.* qui s'étoient tenus cachés jusqu'alors par la crainte de Judas. *Grot.*

ỷ. 24. *expl.* la plus grande partie, selon Joseph : car

dit se Baccidi omnis regio eorum cum ipsis.

avec ses habitans se rendit à Bacchide.

25. *Et elegit Bacchides viros impios, & constituit eos dominos regionis:*

25. Bacchide choisit des hommes impies, & leur donna le gouvernement de tout le payis.

26. *& exquirebant, & perscrutabantur amicos Juda, & adducebant eos ad Bacchidem, & vindicabat in illos, & illudebat.*

26. Ils faisoient une très-exacte recherche des amis de Judas, & les amenoient à Bacchide, qui exerçoit sa vengeance sur eux; & les traitoit avec insulte.

27. *Et facta est tribulatio magna in Israel, qualis non fuit ex die quâ non est visus propheta in Israel.*

27. Et Israel fut accablé d'une si grande affliction, qu'on n'en avoit point vû de semblable depuis le tems qu'il ne paroissoit plus de prophete dans Israel //.

§. 3. *Jonathas venge la mort de Jean son frere.*

28. *Et congregati sunt omnes amici Juda, & dixerunt Jonatha:*

28. Alors tous les amis de Judas s'assemblerent, & dirent à Jonathas:

29. *Ex quo frater tuus Judas defunctus est, vir similis ei non est, qui exeat contra inimicos nostros, Bacchidem, & eos qui inimici sunt gentis nostræ.*

29. Depuis que votre frere Judas est mort, il ne se trouve point d'homme semblable à lui pour marcher contre Bacchide, & les autres ennemis de notre nation.

les Machabées & ceux qui se joignirent à eux, marcherent sur les traces de Judas.

ỳ. 27. *expl.* depuis le retour de Babylone, depuis Zacharie, Aggée, & Malachie. *Joseph. Grot.*

30. C'estpourquoi nous vous avons aujourd'hui choisi pour être notre Prince & notre chef en sa place, & pour nous conduire dans toutes nos guerres ″.

30. Nunc itaque te hodie elegimus esse pro eo nobis in principem, & ducem ad bellandum bellum nostrum.

31. Jonathas reçut donc alors le commandement, & prit la place de Judas son frere.

31. Et suscepit Jonathas tempore illo principatum, & surrexit loco Judæ fratris sui.

32. Bacchide en fut avertit, & il cherchoit les moyens de le tuer.

32. Et cognovit Bacchides, & quærebat eum occidere.

33. Mais Jonathas & Simon son frere, & tous ceux qui les accompagnoient, l'ayant sçu, ils s'enfuirent dans le desert de Thecua, & s'arrêterent près des eaux du lac d'Asphar ″.

33. Et cognovit Jonathas, & Simon frater ejus, & omnes qui cum eo erant: & fugerunt in desertum Thecuæ, & consederunt ad aquam lacûs Asphar.

34. Bacchide le sçut, & vint lui-même avec toute son armée le jour du sabbat au-delà du Jourdain.

34. Et cognovit Bacchides, & die sabbatorum venit ipse, & omnis exercitus ejus trans Jordanem.

35. Alors Jonathas

35. Et Jonathas

℣. 30. *expl.* On a lieu d'admirer la modestie des freres de Judas Machabée, dont nul ne s'ingere à prendre sa place dans la conduite d'Israel; quoiqu'ils ne manquassent point de courage pour s'opposer à leurs ennemis, comme ils l'avoient toujours fait en la compagnie de leur frere, & quoique la conjoncture même du tems semblât les y obliger.

℣. 33. *expl.* L'un & l'autre étoit dans la tribu de Juda assez proche de Bethlehem.

misit

misit fratrem suum ducem populi, & rogavit Nabuthæos amicos suos, ut commodarent illis apparatum suum, qui erat copiosus.

envoya son frere ″ qui commandoit le peuple ″, pria les Nabuthéens ″ qui étoient leurs amis, de leur prêter leur équipage qui étoit fort grand ″.

36. *Et exierunt filii Jambri ex Madaba, & comprehenderunt Joannem, & omnia quæ habebat, & abierunt habentes ea.*

36. Mais les fils de Jambri étant sortis de Madaba ″, prirent Jean avec tout ce qu'il avoit, & l'enleverent avec eux.

37. *Post hæc verba, renuntiatum est Jonathæ, & Simoni fratri ejus, quia filii Jambri faciunt nuptias magnas, & ducunt sponsam ex Madaba, filiam unius de magnis principibus Chanaan, cum ambitione magna.*

37. Après cela on vint dire à Jonathas & à son frere Simon, que les fils de Jambri faisoient un mariage célebre, & qu'ils menoient de Madaba en grande pompe une nouvelle fiancée, qui étoit fille d'un des premiers Princes de Chanaan.

38. *Et recordati sunt sanguinis Joannis fratris sui: & as-*

38. Ils se souvinrent alors du sang de Jean leur frere; & ils s'allerent ca-

℣. 35. *expl.* Jean, surnommé Gaddi.

Ibid. *expl.* que Jonathas avoit nommé pour conduire le peuple. *autr.* à la tête de quelques-uns du peuple, ou de ses gens. *Menoch.*

Ibid. *Voyez* 5. 25.

Ibid. *autr.* de trouver bon qu'ils leur remissent entre les mains leur équipage pour le garder. *Grec. Joseph.*

℣. 36. *expl.* ville des Moabites, Adrichôme la met dans la tribu de Ruben au-delà du Jourdain sur le torrent d'Arnon.

63

cher derriere une montagne qui les mettoit à couvert.

cenderunt, & absconderunt se sub tegumento montis.

39. Ayant levé les yeux, ils virent un grand tumulte" & un appareil magnifique. Le nouveau marié parut avec ses amis & ses parens, & vint audevant de la fiancée, au son des tambours, & des instrumens de musique, accompagné de beaucoup de gens armés.

39. Et elevaverunt oculos suos, & viderunt : & ecce tumultus, & apparatus multus, & sponsus processit, & amici ejus, & fratres ejus ; obviam illis cum tympanis & musicis, & armis multis.

40. En même-tems ils sortirent de leur embuscade, & fondant sur eux, ils en tuerent un grand nombre, le reste s'enfuit sur les montagnes ; & ils emporterent toutes leurs dépouilles.

40. Et surrexerunt ad eos ex insidiis, & occiderunt eos, & ceciderunt vulnerati multi, & residui fugerunt in montes : & acceperunt omnia spolia eorum :

41. Ainsi les nôces se changerent en deuil, & les concerts de musique en cris lamentables.

41. & conversae sunt nuptiae in luctum, & vox musicorum ipsorum in lamentum.

42. Ils vengerent de cette sorte le sang de leur frere, & ils retournerent sur le rivage du Jourdain".

42. Et vindicaverunt vindictam sanguinis fratris sui : & reversi sunt ad ripam Jordanis.

§. 4. *Victoire remportée sur Bacchide.*

43. Bacchide en fut averti, & il vint avec une puissante armée le

43. Et audivit Bacchides, & venit di[e] sabbatorum usque a[d]

ỳ. 39. *autr.* ils les apperçurent ; & en même-tems u[n] grand nombre de gens, &c.

ỳ. 42. *expl.* où ils avoient laissé leur armée,

eram Jordanis in vi-tute magna.	jour du sabbat ″ sur le bord du Jourdain.
44. *Et dixit ad suos Jonathas : Surgamus, & pugnemus contra inimicos nostros : non est enim hodie sicut heri & nudiustertiùs.*	44. Alors Jonathas dit à ses gens : Allons combattre nos ennemis ; car il n'en est pas de ce jour comme d'hier, ou du jour d'auparavant ″.
45. *Ecce enim bellum ex adverso, aqua verò Jordanis hinc & inde, & ripæ, & paludes, & saltus : & non est locus divertendi.*	45. Nous avons les ennemis en tête & derriere nous ″ ; l'eau du Jourdain, avec les marais & le bois, à droit & à gauche, & il ne nous reste aucun moyen d'échapper.
46. *Nunc ergo clamate in cœlum, ut liberemini de manu inimicorum vestrorum, & commissum est bellum.*	46. C'estpourquoi criez au ciel, afin que vous soyez délivrés des mains de vos ennemis. En même tems la bataille se donna. 1. *Paral.* 20. 3.
47. *Et extendit Jonathas manum suam percutere Bacchidem, & divertit ab eo retrò :*	47. Et Jonathas étendit la main pour frapper Bacchide : mais Bacchide évita le coup, en se retirant en arriere.
48. *& dissiliit Jonathas, & qui cum eo erant, in Jordanem, & transnata-*	48. Enfin, Jonathas & ceux qui étoient avec lui se jetterent dans le Jourdain ″, & le passerent à

℣. 43. *expl.* dans la pensée peut-être qu'ils les surprendroit plus facilement ce jour de repos.

℣. 44. *expl.* il ne nous est pas libre, comme ces jours passés, lorsque nous étions au desert de Thecua, d'éviter le combat. Nous y sommes forcés ne pouvant pas reculer.

℣. 45. *On a suivi le Grec en cet endroit.*

℣. 48. *expl.* parcequ'il n'étoit pas en état de pouvoir resister plus long-tems à un si grand nombre. *Joseph.*

nage devant eux ″.

verunt ad eos Jordanem :

49. Mille hommes de l'armée de Bacchide demeurerent en ce jour-là sur la place, & il retourna avec ses gens à Jerusalem ″.

49. & ceciderunt de parte Bacchidis die illâ mille viri. Et reversi sunt in Jerusalem,

§. 5. *Les ennemis se fortifient. Mort d'Alcime.*

50. Ils bâtirent des villes fortes dans la Judée, & fortifierent de hautes murailles, de portes & de serrures, les citadelles qui étoient à Jericho, à Ammaüs, & à Bethoron; à Bethel, à Thamnata, à Phara, & à Thopo.

50. & ædificaverunt civitates munitas in Judæa, munitionem, quæ erat in Jericho, & in Ammaüm, & in Bethoron, & in Bethel, & Thamnata, & Phara, & Thopo muris excelsis, & portis & seris.

51. Et y mit des garnisons pour faire des courses contre Israel.

51. Et posuit custodiam in eis, ut inimicitias exercerent in Israel:

52. Il fortifia aussi Bethsura, & Gazara, & la forteresse ″ : il y mit des gens pour les garder, avec une grande provision de vivres.

52. & munivit civitatem Bethsuram, & Gazaram, & arcem, & posuit in eis auxilia, & apparatum escarum :

53. Il prit pour ôtages″ les enfans des premieres personnes du payis, & il les tint prisonniers dans

53. & acc[illegible]it filios principum regionis obsides, & posuit eos in arce in Jerusalem in

ỷ. 48. *Grec.* les gens de Bacchide ne le passerent point après eux.

ỷ. 49. *expl.* à la forteresse dont il étoit maître. *Joseph.*

ỷ. 52. *expl.* de Jerusalem. *Grot.*

ỷ. 53. *expl.* pour assurance de la fidelité de leurs peres.

custodiam.

la forteresse de Jerusalem.

54. *Et anno centesimo quinquagesimo tertio, mense secundo, præcepit Alcimus destrui muros domûs sanctæ interioris, & destrui opera prophetarum : & cœpit destruere.*

54. En la cent cinquante-troisiéme année, au second mois, Alcime commanda qu'on abatît les murailles de la partie interieure // du temple, & qu'on détruisît les ouvrages des Prophetes // : & il commença à les faire abattre.

55. *In tempore illo percussus est Alcimus : & impedita sunt opera illius, & occlusum est os ejus, & dissolutus est paralysi, nec ultra potuit loqui verbum, & mandare de domo sua.*

55. Mais il fut frappé de Dieu en ce même-tems, & il ne put achever ce qu'il avoit commencé : sa bouche fut fermée ; il devint perclus par une paralysie, & il ne put plus dire une seule parole, ni mettre aucun ordre à sa maison.

56. *Et mortuus est Alcimus in tempore illo cum tormento magno.*

56. Alcime mourut de la sorte, étant tourmenté de grandes douleurs //.

57. *Et vidit Bacchides quoniam mortuus est Alcimus : & reversus est ad regem,*

57. Bacchide voyant qu'Alcime étoit mort, s'en retourna vers le Roi : & le payis demeura en

ỷ. 54. *expl.* Il entend peut-être la separation de la premiere partie du temple, où les Gentils pouvoient faire leur priere d'avec la seconde où ils ne pouvoient entrer. *Joseph. Grot.*

Ibid. *expl.* Aggée & Zacharie, qui avoient contribué par leurs exhortations à rebâtir le temple de Jerusalem après la captivité.

ỷ. 56. *expl.* Exemple terrible de la malediction qui est attachée à l'usurpation du sacerdoce divin.

repos ‖ pendant deux ans. *& siluit terra annis duobus.*

§. *6. Jonathas évite d'être pris.*

58. Au bout de ce tems tous les méchans formerent entr'eux ce dessein : Jonathas, dirent-ils, & ceux qui sont avec lui, vivent maintenant en paix & en assurance. Faisons donc venir Bacchide : & il les surprendra tous en une nuit.

58 Et cogitaverunt omnes iniqui dicentes : Ecce Jonathas, & qui cum eo sunt, in silentio habitant confidenter. Nunc ergo adducamus Bacchidem, & comprehendet eos omnes unâ nocte.

59. Ainsi ils allerent le trouver, & lui donnerent ce conseil.

59. Et abierunt, & consilium ei dederunt.

60. Bacchide se hâta donc de venir avec une grande armée, & il envoya en secret des lettres à ceux qui étoient de son parti dans la Judée, pour les avertir de se saisir de Jonathas & de ceux qui étoient avec lui : mais ils ne le purent, parceque leur entreprise fut découverte.

60. Et surrexit ut veniret cum exercitu multo : & misit occultè epistolas sociis suis, qui erant in Judæa, ut comprehenderent Jonatham, & eos qui cum ipso erant : sed non potuerunt, quia innotuit eis consilium eorum.

61. Et Jonathas ayant pris cinquante hommes du payis, qui étoient les chefs d'un dessein si malicieux, il les fit mourir.

61. Et apprehendit de viris regionis, qui principes erant malitiæ, quinquaginta viros, & occîdit eos :

62. Il se retira ensuite avec son frere Simon, & ceux qui l'accompagnoient à Bethbessen qui

62. & secessit Jonathas, & Simon, & qui cum eo erant, in Bethbessen, quæ est in

℣. 57. *expl.* C'est-à-dire, qu'il n'y eut pas de guerre.

deserto : & extruxit diruta ejus, & firmaverunt eam.

est au desert ″ ; il en répara les ruines, & en fit une place forte.

63. *Et cognovit Bacchides, & congregavit universam multitudinem suam : & his qui de Judæa erant, denuntiavit.*

63. Bacchide le sçut ; & ayant assemblé toutes ses troupes, & fait avertir ceux qui étoient en Judée ″,

64. *Et venit, & castra posuit desuper Bethbessen : & oppugnavit eam dies multos, & fecit machinas.*

64. il vint camper au-dessus de Bethbessen ; il la tint long-tems assiegée, & fit dresser des machines de guerre.

65. *Et reliquit Jonathas Simonem fratrem suum in civitate, & exiit in regionem, & venit cum numero,*

65. Mais Jonathas aïant laissé dans sa ville son frere Simon, sortit à la campagne, marcha avec un assez grand nombre de gens :

66. *& percussit Odaren & fratres ejus, & filios Phaseron in tabernaculis ipsorum, & cœpit cadere, & crescere in virtutibus.*

66. défit Odaren & ses frères, & les enfans de Phaseron dans leurs tentes : & il commença à tailler en pieces *ses ennemis*, & à devenir celebre par ses grandes actions.

§. 7. *Défaite de Bacchide.*

67. *Simon verò, & qui cum ipso erant, exierunt de civitate, & succenderunt machinas,*

67. Cependant Simon sortit de la ville avec ses gens, & ils brulerent les machines *des ennemis.*

℣. 62. *expl.* Bethbessen étoit dans le desert de Jericho, dans la tribu de Benjamin, assez près du Jourdain.

℣. 63. *expl.* les deserteurs de la loi, afin qu'ils vinssent le joindre.

68. Ils attaquerent l'armée de Bacchide, & la défirent ; & ils lui causerent une extrême douleur, parcequ'il vit que ses desseins & toute son entreprise étoient sans effet.

68. & pugnaverunt contra Bacchidem, & contritus est ab eis, & afflixerunt eum valdè, quoniam consilium ejus, & congressus ejus erat inanis.

69. C'estpourquoi il entra dans une grande colere contre ces hommes d'iniquité ‖ qui lui avoient conseillé de venir en leur payis : & il en tua ‖ plusieurs, & résolut de s'en retourner en son payis avec le reste de son armée.

69. Et iratus contra viros iniquos, qui ei consilium dederant ut veniret in regionem ipsorum, multos ex eis occîdit: ipse autem cogitavit cum reliquis abire in regionem suam.

70. Jonathas en ayant été averti, lui envoya des ambassadeurs pour faire la paix avec lui, & lui offrir de lui rendre les prisonniers ‖.

70. Et cognovit Jonathas, & misit ad eum legatos componere pacem cum ipso, & reddere ei captivitatem.

71. Bacchide reçut favorablement cette ouverture ; il consentit à ce qu'il vouloit, & il jura que de sa vie il ne lui feroit aucun mal.

71. Et libenter accepit, & fecit secundùm verba ejus, & juravit se nihil factum ei mali omnibus diebus vitæ ejus.

72. Il lui rendit les prisonniers qu'il avoit pris dans le payis de Juda ; & étant retourné en son payis, il ne revint

72. Et reddidit ei captivitatem, quam priùs erat prædatus de terra Juda : & conversus abiit in ter-

℣. 69. *expl.* contre les Juifs dont il est parlé au vers. 58. Ibid. *autr.* en fit mourir.

℣. 70. *expl.* à condition qu'il lui rendroit les siens.

ram suam, & non apposuit ampliùs venire in fines ejus.

plus depuis en Judée.

73. *Et cessavit gladius ex Israel: & habitavit Jonathas in Machmas, & cœpit Jonathas ibi judicare populum, & exterminavit impios ex Israel.*

73. Ainsi la guerre cessa dans Israel; & Jonathas demeura à Machmas ″, où il commença à juger le peuple ″: & il extermina les impies du milieu d'Israel.

ꝟ. 73. *expl.* ville située sur les confins des tribus de Benjamin & d'Ephraïm.
Ibid. *expl.* à regner en paix.

CHAPITRE X.

§. 1. *Demetrius fait alliance avec les Juifs.*

1. *ET anno centesimo sexagesimo ascendit Alexander Antiochi filius, qui cognominatus est Nobilis: & occupavit Ptolemaïdam: & receperunt eum, & regnavit illis.*

1. EN la cent soixantiéme année″, Alexandre fils d'Antiochus ″, surnommé l'Illustre ″, s'empara de Ptolemaïde ″, où il fut reçu par les habitans ″, & il commença à y regner.

L'an du monde 3851.

ꝟ. 1. *expl.* de l'empire des Grecs.
Ibid. *expl.* Il se disoit fils d'Alexandre. *Sever. Sulp.* Il étoit surnommé *Balas*, & homme inconnu. *Liv. Epitom. lib.* 52. Joseph dit qu'il étoit fils d'Antiochus, & surnommé *Balles* Antiq. lib. 13. c. 3.
Ibid. *expl.* Les uns rapportent ceci à Antiochus, & les autres à Alexandre.
Ibid. *expl.* ville de Syrie.
Ibid *expl.* Joseph dit que ce fut la garnison de la ville qui lui remit la place entre les mains par la haine qu'elle portoit au roi Demetrius à cause de son orgueil qui le rendoit inaccessible. *Antiq. l.* 13. *c.* 3.

2. Le roi Demetrius en ayant été averti, leva une puissante armée, & marcha à lui pour le combattre.

2. *Et audivit Demetrius rex, & congregavit exercitum copiosum valdè, & exivit obviam illi in prælium.*

3. Il envoya en même-tems à Jonathas une lettre qui ne respiroit que la paix, & où il relevoit beaucoup son mérite ǁ.

3. *Et misit Demetrius epistolam ad Jonathan verbis pacificis, ut magnificaret eum.*

4. Car il disoit *à ses gens* : Hâtons-nous de faire la paix avec lui, avant qu'il la fasse avec Alexandre contre nous.

4. *Dixit enim : Anticipemus facere pacem cum eo, priusquàm faciat cum Alexandro adversum nos.*

5. Car il se souviendra de tous les maux que nous lui avons faits, à lui, à son frere, & à toute sa nation.

5. *Recordabitur enim omnium malorum, quæ fecimus in eum, & in fratrem ejus, & in gentem ejus.*

6. Il lui donna donc pouvoir de lever une armée, & de faire faire des armes. Il le declara son allié; & commanda qu'on lui remît ses ôtages ǁ qui étoient dans la forteresse.

6. *Et dedit ei potestatem congregandi exercitum, & fabricare arma, & esse ipsum socium ejus : & obsides qui erant in arce, jussit tradi ei.*

7. Jonathas étant venu à Jerusalem, lut ses lettres devant tout le peuple, & devant ceux qui

7. *Et venit Jonathas in Jerusalem, & legit epistolas in auditu omnis populi, &*

℣. 3. *expl.* Il vouloit lui persuader qu'il faisoit grand cas de lui.

℣. 6. *expl.* dont il est parlé au vers. 53. du chapitre précedent.

eorum qui in arce erant.

étoient dans la forteresse″.

8. *Et timuerunt timore magno, quoniam audierunt quòd dedit ei rex potestatem congregandi exercitum.*

8. Et ils furent saisis d'une grande crainte, lorsqu'ils apprirent que le Roi lui avoit donné le pouvoir de mettre une armée sur pied.

9. *Et traditi sunt Jonathæ obsides, & reddidit eos parentibus suis:*

9. Les ôtages furent remis entre les mains de Jonathas, & il les rendit à leurs parens.

10. *& habitavit Jonathas in Jerusalem, & cœpit ædificare & innovare civitatem.*

10. Il demeura dans Jerusalem″; & il commença à bâtir & à renouveller la ville″.

11. *Et dixit facientibus opera, ut extruerent muros, & montem Sion in circuitu lapidibus quadratis ad munitionem: & ita fecerunt.*

11. Il commanda à ceux qui y travailloient″ de bâtir tout autour de la montagne de Sion des murs de pierres de taille pour la fortifier: & ils le firent comme il leur avoit dit.

12. *Et fugerunt alienigenæ, qui erant in munitionibus, quas Bacchides ædificaverat:*

12. Alors les étrangers qui étoient dans les forteresses que Bacchide avoit bâties, s'enfuirent.

13. *& reliquit unusquisque locum suum, & abiit in terram suam:*

13. Ils quitterent tous le lieu où ils étoient, & s'en retournerent en leur payis.

℣. 7. *expl.* tant Macedoniens que Juifs violateurs de la loi.

℣. 10. *expl.* dans la ville, & non dans la forteresse.

Ibid. *expl.* à reparer ses ruines.

℣. 11. *autr.* à ceux qui étoient employés aux ouvrages.

14. Il resta seulement dans Bethsura [u] quelques-uns de ceux qui avoient abandonné la loi & les ordonnances de Dieu, parceque cette ville leur servoit de retraite.

14. *tantùm in Bethsura remanserunt aliqui ex his qui reliquerant legem & præcepta Dei: erat enim hæc eis ad refugium.*

§. 2. *Alliance d'Alexandre avec les Juifs.*

15. Cependant le roi Alexandre apprit les promesses que Demetrius avoit faites à Jonathas. On lui raconta aussi les combats que lui & ses freres avoient donnés, les victoires qu'ils avoient gagnées, & les grands travaux qu'ils avoient soufferts:

15. *Et audivit Alexander rex promissa, quæ promisit Demetrius Jonathæ: & narraverunt ei prælia, & virtutes, quas ipse fecit, & fratres ejus, & labores, quos laboraverunt;*

16. & il dit: Pourrons-nous trouver un autre homme tel que celui-ci? Songeons donc à le faire aussi notre ami & notre allié.

16. *& ait: Numquid inveniemus aliquem virum talem? & nunc faciemus eum amicum, & socium nostrum.*

17. Ainsi il lui écrivit, & lui envoya une lettre conçue en ces termes:

17. *Et scripsit epistolam: & misit ei secundùm hæc verba, dicens:*

18. LE ROI ALEXANDRE à son frere Jonathas, salut.

18. REX ALEXANDER, *fratri Jonathæ salutem.*

19. Nous avons appris que vous êtes un homme puissant & propre pour être notre ami.

19. *Audivimus de te, quòd vir potens sis viribus, & aptus es ut sis amicus noster:*

℣. 14. *expl.* C'étoit une place bien fortifiée. *Voy. c.* 6. 3

20. *& nunc constituimus te hodie summum sacerdotem gentis tuæ, & ut amicus voceris regis, (& misit eo purpuram, & coronam auream) & quæ nostra sunt sentias nobiscum, & conserves amicitias ad nos.*

20. C'est pourquoi nous vous établissons aujourd'hui Grand-prêtre de votre nation ", nous vous donnons la qualité d'ami du Roi, & nous voulons que vous soyez toujours attaché à nos interêts, & que vous conserviez l'amitié avec nous. Il lui envoya en même-tems une robe de pourpre, & une couronne d'or ".

21 *Et induit se Jonathas stolâ sanctâ*

21. En l'année cent soixante, au septiéme

Au commencement de l'année 3852.

℣. 20. *expl.* Ce ne fut pas du roi Alexandre que Jonathas reçut cette sacrée dignité, mais ce Prince ne fit autre chose que le confirmer par l'autorité royale dans la digni- qu'il avoit déja reçue après la mort de Judas son frere, lorsqu'ayant été choisi par les bons Israélites pour être leur Prince & leur chef, il fut fait ensuite souverain Pontife, selon que Joseph le declare formellement dans son Histoire liv. 12. c. 17. & l. 13. c. 5. Ainsi l'autorité de ce Prince servit seulement à lui en rendre l'exercice plus libre contre la mauvaise volonté des deserteurs de la loi. D'ailleurs, Jonathas ne sollicita point Alexandre, afin qu'il le confirmât dans sa dignité: mais ce fut Alexandre même, qui pour l'attirer à son parti, lui écrivit sur ce sujet, sans en avoir été prié. On ne peut aussi raisonnablement accuser Jonathas d'avoir manqué à la sincerité en faisant alliance avec deux Princes appointés l'un contre l'autre: puisque Jonathas n'agissoit point proprement en tout ceci, mais laissoit agir ces Princes dans le dessein qu'ils avoient chacun de le mettre de son parti. Il n'avoit donné aucune parole à Demetrius, qui d'ailleurs avoit exercé mille violences contre les Juifs, il étoit donc libre à Jonath s en usant de son droit de recevoir les ôtages qu'on lui avoit retenus injustement, sans qu'il fût obligé de garder de grandes mesures avec un Prince qui usurpoit injustement la domination sur Israel.

Ibid. *expl.* Ces sortes d'ornemens ne servoient de rien pour les fonctions du sacerdoce: mais étoient seulement des marques d'honneur pour ceux des Grands qui avoient la qualité d'amis du Roi.

mois, Jonathas se revêtit de la robe sainte // en la fête solennelle des tabernacles. Il leva une armée, & fit faire une grande quantité d'armes.

septimo mense, anno centesimo sexagesimo, in die solemni scenopegia: & congregavit exercitum, & fecit arma copiosa.

§. 3. *Privileges & dons offerts aux Juifs par Demetrius.*

22. Demetrius l'ayant sçu, en fut extrémement affligé, & il dit:

22. *Et audivit Demetrius verba ista, & contristatus est nimis, & ait:*

23. Comment avons-nous permis qu'Alexandre nous ait prévenus, & que pour fortifier son parti il ait gagné l'amitié des Juifs?

23. *Quid hoc fecimus, quòd praeoccupavit nos Alexander apprehendere amicitiam Judaeorum ad munimen sui?*

24. Je veux leur écrire aussi d'une maniere obligeante, & leur offrir des dignités & des dons, afin qu'ils se joignent à moi pour me secourir.

24. *Scribam & ego illis verba deprecatoria, & dignitates, & dona: ut sint mecum in adjutorium.*

25. Il leur écrivit donc en ces termes: LE ROI DEMETRIUS au peuple Juif, salut.

25. *Et scripsit eis in verba haec:* REX DEMETRIUS *genti Judaeorum salutem.*

26. Nous avons appris avec joie que vous avez gardé l'alliance que vous aviez faite avec nous; que vous êtes demeurés dans

26. *Quoniam servastis ad nos pactum, & mansistis in amicitia nostra, & non accessistis ad inimicos*

℣. 21. *expl.* non de celle qu'Alexandre lui avoit envoyée, mais de la robe pontificale: peut-être donc qu'il ne commença à s'en revêtir qu'après que l'autorité de ce Prince l'eut mis à couvert de la violence de ceux qui étoient dans la forteresse. *Joseph.*

nostros, audivimus, & gavisi sumus.

notre amitié, & que vous ne vous êtes point unis à nos ennemis ″.

27. *Et nunc perseverate adhuc conservare ad nos fidem, & retribuemus vobis bona pro his quæ fecistis nobiscum:*

27. Continuez donc maintenant à nous conserver toujours la même fidelité, & nous vous rendrons avantageusement ce que vous aurez fait pour nous.

28. *& remittemus vobis præstationes multas, & dabimus vobis donationes.*

28. Nous vous remettrons beaucoup de choses ″ qui vous avoient été imposées, & nous vous ferons de grands dons.

29. *Et nunc absolvo vos & omnes Judæos à tributis, & pretia salis indulgeo, & coronas remitto, & tertias seminis:*

29. Et dès à présent je vous remets, & à tous les Juifs, les tributs que vous aviez accoutumé de payer; les impôts du sel, les couronnes ″, la troisiéme partie de la semence ″;

30. *& dimidiam partem fructûs ligni, quod est portionis meæ, relinquo vobis ex hodierno die, & deinceps, ne accipia-*

30. & ce que j'avois droit de prendre pour la moitié des fruits des arbres. Je vous quitte toutes ces choses dès à présent & pour l'avenir, ne

℣. 26. *expl.* Demetrius dissimule son ressentiment, & donnant à Jonathas de grands éloges sur la fermeté qu'il faisoit paroître à demeurer dans son alliance, comme si effectivement il en eût été convaincu, il s'efforce de la gagner tout-à-fait par les graces extraordinaires dont il feint de le vouloir combler.

℣. 28. *autr.* de charges.

℣. 29. *expl.* d'or que les Juifs étoient obligés de présenter aux Rois tous les ans. *Grot.*

Ibid. *autr.* des fruits de la semence, *ou* des terres semées.

voulant plus qu'on les leve sur le pays de Juda, ni sur les trois villes" qui lui ont été ajoutées de Samarie & de Galilée, à commencer depuis ce jour & dans toute la suite.

tur à terra Juda, & à tribus civitatibus, quæ additæ sunt illi ex Samaria & Galilæa, ex hodierna die & in totum tempus:

31. Je veux aussi que Jerusalem soit sainte & libre " avec tout son territoire, & que les dîmes & les tributs " lui appartiennent.

31. *& Jerusalem sit sancta & libera cum finibus suis: & decimæ & tributa ipsius sint.*

32. Je remets aussi entre vos mains la forteresse qui est dans Jerusalem; & je la donne au Grand-prêtre, afin qu'il y établisse, pour la garder les gens que lui-même aura choisis.

32. *Remitto etiam potestatem arcis, quæ est in Jerusalem: & do eam summo sacerdoti, ut constituat in ea viros quoscumque ipse elegerit, qui custodiant eam.*

33. Je donne encore la liberté, sans aucune rançon à tous les Juifs qui ont été emmenés captifs du pays de Juda, qui se trouveront en tout mon royaume; & je les affranchis tous des tributs, & des charges mêmes qu'ils devoient pour leurs bestiaux.

33. *Et omnem animam Judæorum, quæ captiva est à terra Juda in omni regno meo, relinquo liberam gratis, ut omnes à tributis solvantur, etiam pecorum suorum.*

34. Je veux aussi que toutes les fêtes solennel-

34. *Et omnes dies solemnes, & sabbata,*

ỳ. 30. *expl.* Lyda & Ramatha en étoient. *Voy. c.* 11. 34.
ỳ. 31. *expl.* soit traitée comme un lieu saint, & exemte de garnisons étrangeres, & de tous impôts royaux.
Ibid. *expl.* qu'exigeoit le Roi.

& neomeniæ, & dies decreti, & tres dies ante diem solemnem, & tres dies post diem solemnem, sint omnes immunitatis & remissionis omnibus Judæis, qui sunt in regno meo:

les, les jours de sabbat, les nouvelles lunes, les fêtes instituées″, les trois jours de devant une fête solennelle, & les trois jours d'après soient des jours d'immunités, & de franchises pour tous les Juifs qui sont en mon royaume″:

35. *& nemo habebit potestatem agere aliquid, & movere negotia adversùs aliquem illorum, in omni causa.*

35. & qu'il ne soit permis alors à personne d'agir en justice contre eux, ni de leur faire aucune peine pour quelque affaire que ce puisse être.

36. *Et ascribantur ex Judæis in exercitu regis ad triginta millia virorum: & dabuntur illis copiæ ut oportet omnibus exercitibus regis, & ex eis ordinabuntur qui sint in munitionibus regis magni:*

36. J'ordonne de plus qu'on fera entrer dans les troupes du Roi jusqu'à trente mille Juifs″, qui seront entretenus comme le doivent être toutes les troupes des armées du Roi, & qu'on en choisira d'entre eux pour les mettre dans les forteresses du grand Roi″.

37. *& ex his constituentur super negotia regni, quæ agun-*

37. Que l'on commettra aussi à quelques-uns d'eux les affaires impor-

℣. 34. *expl.* les fêtes d'une institution particuliere, qui n'étoient point de l'ordonnance de la loi.

Ibid. *expl.* qu'on ne puisse en ces jours-là les inquieter ni leur faire rien payer.

℣. 36. *expl.* s'ils le veulent; ce qu'il ordonnoit pour faire voir la confiance qu'il avoit en eux.

Ibid. Grec. *munitionibus magnis*; dans les places & les forteresses les plus considerables de mon royaume.

tantes du royaume ″ qui demande le plus de fidelité ″, & qu'ils en auront l'intendance en vivant toujours ſelon leurs loix, comme le Roi l'a ordonné pour le payis de Juda.

tur ex fide, & principes ſint ex eis, & ambulent in legibus ſuis, ſicut præcepit rex in terra Juda.

38. Et que les trois villes du payis de Samarie, qui ont été annexées à la Judée, ſoient cenſées être de la Judée, afin qu'elles ne dépendent que d'un chef, ſans obéir à aucune autre puiſſance, qu'à celle du ſouverain Prêtre.

38. *Et tres civitates, quæ additæ ſunt Judææ ex regione Samariæ, cum Judæa reputentur: ut ſint ſub uno, & non obediant alii poteſtati, niſi ſummi ſacerdotis.*

§. 4. *Des dons de Demetrius.*

39. Je donne auſſi Ptolemaïde″ & ſon territoire en don au ſanctuaire de Jeruſalem; pour fournir toute la dépenſe néceſſaire à l'entretenement des choſes ſaintes.

39. *Ptolemaida, & confines ejus, quas dedi donum ſanctis, qui ſunt in Jeruſalem, ad neceſſarios ſumptus ſanctorum.*

40. Je donnerai outre cela tous les ans quinze mille ſicles d'argent″, à

40. *Et ego do ſingulis annis quindecim millia ſiclorum*

℣. 37. *autr.* Que quelques uns d'entre eux ſeront reçus dans l'adminiſtration des affaires du royaume.

Ibid. *expl.* Joſeph explique ceci de la garde même de la perſonne du Roi; ce qui eſt la marque de la plus grande confiance.

℣. 39. *expl.* Quoique cette ville fût alors occupée par Alexandre, il en faiſoit don au temple de Jeruſalem, pour le tems où il s'en feroit rendu maître.

℣. 40. *expl.* Pour l'intelligence des ſiecles, voyez le ch. 6 de l'Append. à la chronolog. ſacr. de la Bible imprimée par Vitré, in fol.

argenti de rationibus regis, quæ me contingunt :

prendre sur les droits du Roi, & sur les revenus qui m'appartiennent.

41. *& omne quod reliquum fuerit, quod non reddiderant qui super negotia erant annis prioribus, ex hoc dabunt in opera domûs.*

41. J'ordonne aussi que ceux qui gouvernoient mes finances [#] les années passées, payeront pour les ouvrages de la maison *du Seigneur* tout ce qui reste de ces années qu'ils n'ont point encore payé.

42. *Et super hæc quinque millia siclorum argenti, quæ accipiebant de sanctorum ratione per singulos annos : & hæc ad sacerdotes pertineant, qui ministerio funguntur.*

42. Pour ce qui est des cinq mille sicles d'argent qui se prenoient sur le sanctuaire chaque année, ils seront remis aux Prêtres, comme appartenant à ceux qui font les fonctions du saint ministere.

43. *Et quicumque confugerint in templum, quod est Jerosolymis, & in omnibus finibus ejus, obnoxii regi in omni negotio dimittantur, & universa, quæ sunt eis in regno meo, libera habeant.*

43. Je veux encore que tous ceux qui étant redevables au Roi pour quelque affaire que ce puisse être, se refugieront dans le temple de Jerusalem, & dans tout son territoire, soient en sureté [#], & qu'on leur laisse la jouissance libre de tout ce qu'ils ont dans mon royaume.

44. *Et ad ædificanda vel restauranda opera sanctorum sumptus dabuntur de ra-*

44. On donnera aussi de l'épargne du roi, de quoi fournir aux bâtimens, ou aux réparations

℣. 41. *expl.* apparemment dans la Judée.
℣. 43. *expl.* que le temple leur soit un asyle assuré.

des lieux saints.

45. Et on prendra encore des mêmes deniers de quoi bâtir & fortifier les murailles de Jerusalem, & des autres villes qui sont en Judée.

tione regis :

45. & ad extruendos muros Jerusalem, & communiendos in circuitu, sumptus dabuntur de ratione regis, & ad construendos muros in Judæa.

§. 5. *Alliance d'Alexandre & de Ptolemée.*

Supr. 7. 11.

46. Jonathas & le peuple ayant entendu ces propositions de Demetrius, ne les crurent point sinceres, & ne les reçurent point'', parcequ'ils se ressouvinrent des grands maux qu'il avoit faits à Israel, & de quelle maniere il les avoit accablés.

46. Ut audivit autem Jonathas & populus sermones istos, non crediderunt eis, nec receperunt eos : quia recordati sunt malitiæ magnæ, quam fecerat in Israel, & tribulaverat eos valdè.

47. Ils se porterent donc à favoriser plutôt Alexandre, parcequ'il leur avoit parlé le premier de paix''; & ils l'assisterent toujours dans la suite.

47. Et complacuit eis in Alexandrum, quia ipse fuerat eis princeps sermonum pacis, & ipsi auxilium ferebant omnibus diebus.

48. Après cela le roi Alexandre leva une gran-

48. Et congregavit rex Alexander exer-

ỳ. 46. *expl.* Ils jugerent de ce Prince, non par les paroles que la conjoncture du tems présent tiroit de sa bouche comme par force, mais par les grands maux qu'il avoit faits à Israel.

ỳ. 47. *expl.* sincerement. Comme les Juifs n'avoient pu se fier à la parole de Demetrius, qui s'étoit toujours declaré leur ennemi, ils n'avoient regardé la premiere proposition d'alliance qu'il leur fit, que comme une chose feinte & une vraie trahison : comme d'un homme qui cachoit sous une apparence de paix, un esprit de haine & de guerre.

citum magnum, & admovit castra contra Demetrium.

de armée [ᵃ], & marcha contre Demetrius.

49. *Et commiserunt prælium duo reges, & fugit exercitus Demetrii, & insecutus est eum Alexander, & incubuit super eos.*

49. Les deux Rois donnerent bataille; & l'armée de Demetrius s'enfuit: Alexandre les poursuivit, & fondit sur eux.

50. *Et invaluit prælium nimis donec occidit sol: & cecidit Demetrius in die illa.*

50. Le combat fut rude & opiniâtré, & dura jusqu'au couché du soleil; & Demetrius y fut tué [ᵇ]. L'an du monde 3854.

51. *Et misit Alexander ad Ptolomæum regem Ægypti legatos secundùm hæc verba, dicens:*

51. Alexandre envoya ensuite des ambassadeurs à Ptolemée roi d'Egypte, & lui écrivit en ces termes:

52. *Quoniam regressus sum in regnum meum, & sedi in sede patrum meorum, & obtinui principatum, & contrivi Demetrium, & possedi regionem nostram,*

52. Comme je suis rentré dans mon royaume; que je suis assis sur le trône de mes peres; que j'ai recouvré mon empire & tous les payis qui m'appartenoient par la défaite de Demetrius,

53. *& commisi pugnam cum eo, & contritus est ipse, & castra ejus, à nobis; & sedimus in sede regni ejus:*

53. à qui j'ai donné bataille, & que j'ai défait avec toute son armée, étant ainsi remonté sur le siege du royaume qu'il occupoit;

℣. 48. *expl.* accompagné des Juifs, & des troupes de Syrie qui s'étoient revoltés contre Demetrius.
℣. 50. *expl.* ayant regné douze ans. *Polib.*

54. faisons maintenant amitié ensemble : Donnez-moi votre fille ″ en mariage, & je serai votre gendre, & je vous ferai aussi-bien qu'à elle des présens dignes de vous.

55. Le roi Ptolemée lui répondit : Heureux le jour auquel vous êtes rentré dans le päyis de vos peres, & où vous vous êtes assis sur le trône de leur royaume.

56. Je suis prêt de vous accorder ce que vous m'avez demandé : mais venez jusqu'à Ptolemaïde, afin que nous nous voyions, & que je vous donne ma fille comme vous le desirez.

57. Ptolemée sortit donc d'Egypte avec sa fille Cleopatre, & vint à Ptolemaïde l'an cent soixante-deux.

58. Le roi Alexandre l'y vint trouver ; & Ptolemée lui donna sa fille Cleopatre ″ : & les nôces furent celebrées à Ptolemaïde avec une grande magnificence, selon la coutume des Rois.

54. & nunc statuamus ad invicem amicitiam : & da mihi filiam tuam uxorem, & ego ero gener tuus, & dabo tibi dona, & ipsi digna te.

55. Et respondit rex Ptolemæus, dicens : Felix dies, in qua reversus es ad terram patrum tuorum, & sedisti in sede regni eorum.

56. Et nunc faciam tibi quod scripsisti : sed occurre mihi Ptolemaidam, ut videamus invicem nos, & spondeam tibi sicut dixisti.

57. Et exivit Ptolemæus de Ægypto, ipse, & Cleopatra filia ejus, & venit Ptolemaidam anno centesimo sexagesimo secundo.

58. Et occurrit ei Alexander rex, & dedit ei Cleopatram filiam suam, & fecit nuptias ejus Ptolemaida, sicut reges, in magna gloria.

℣. 54. *expl.* Elle s'appelloit Cleopatre. *Joseph & plus bas v. 57.*

℣. 58. *expl.* avec une dot fort grande, dit Joseph.

§. 6. *Honneurs rendus à Jonathas par Alexandre.*

59. *Et scripsit rex Alexander Jonathæ, ut veniret obviam sibi.*

60. *Et abiit cum gloria Ptolemaidam, & occurrit ibi duobus regibus, & dedit illis argentum multum & aurum, & dona, & invenit gratiam in conspectu eorum.*

61. *Et convenerunt adversus eum viri pestilentes ex Israel, viri iniqui interpellantes adversus eum: & non intendit ad eos rex.*

62. *Et jussit spoliari Jonathan vestibus suis, & indui eum purpurâ: & ita fecerunt. Et collocavit eum rex sedere secum.*

63. *Dixitque principibus suis: Exite cum eo in medium civitatis, & prædicate, ut nemo adver-*

59. Le roi Alexandre écrivit aussi à Jonathas, afin qu'il les vînt trouver à Ptolemaïde.

60. Jonathas y alla avec grand éclat, & salua les deux Rois: il leur apporta quantité d'or & d'argent, & leur fit de grands présens, & il fut fort bien reçu " de ces deux Princes.

61. Alors quelques gens d'Israel qui étoient des hommes couverts d'iniquité "; & comme des pestes publiques, s'unirent ensemble pour présenter des chefs d'accusation contre lui: mais le Roi ne voulut point les écouter.

62. Il ordonna même qu'on ôtât à Jonathas ses vêtemens, & qu'on le revêtît de pourpre: ce qui fut fait: & le Roi le fit asseoir près de lui.

63. Et il dit aux Grands de sa Cour: Allez avec lui au milieu de la ville, & dites tout haut: que nul n'entreprenne de for-

℣. 60. *lettr.* trouva grace devant eux.

℣. 61. *expl.* des deserteurs de la loi, dont il est parlé dans les chapitres précedens.

mer aucune plainte contre lui, & ne lui fasse aucune peine pour quelque affaire que ce puisse être.

64. Ceux donc qui étoient venus pour l'accuser, voyant ce qu'on publioit de lui, l'éclat dans lequel il paroissoit, & la pourpre dont il étoit revêtu, s'enfuirent tous.

65. Le Roi l'éleva en grand honneur, le mit au nombre de ses principaux amis, & l'établit après lui chef & Prince *de la Judée.*

66. Et Jonathas revint à Jerusalem en paix & avec joie.

sus eum interpellet de ullo negotio, nec quisquam ei molestus sit de ulla ratione.

64. Et factum est, ut viderunt qui interpellabant gloriam ejus, quæ prædicabatur, & opertum eum purpurâ, fugerunt omnes:

65. & magnificavit eum rex, & scripsit eum inter primos amicos, & posuit eum ducem, & participem principatus.

66. Et reversus est Jonathas in Jerusalem cum pace, & lætitia.

§. 7. *Orgueil d'Apollonius.*

L'an du monde 3856. sur la fin.

67. En la cent soixante-cinquiéme année, Demetrius fils de Demetrius vint de Crete au payis de ses peres *.

68. Le roi Alexandre en ayant été averti, fut extrémement affligé, & retourna à Antioche.

69. Le roi Demetrius fit General de ses troupes

67. In anno centesimo sexagesimo quinto, venit Demetrius filius Demetrii à Creta in terram patrum suorum.

68. Et audivit Alexander rex, & contristatus est valdè, & reversus est Antiochiam.

69. Et constituit Demetrius rex Apol-

*. 67. *expl.* dans la Cilicie, partie du royaume de ses peres, pour recouvrer les états de ses ancêtres.

lonium

lonium ducem, qui præerat Cælesyriæ: & congregavit exercitum magnum, & accessit ad Jamniam, & misit ad Jonathan summum sacerdotem,

Apollonius gouverneur la Celesyrie, lequel leva une grande armée, & étant venu à Jamnia, il envoya dire à Jonathas Grand-prêtre,

70. *dicens: Tu solus resistis nobis: ego autem factus sum in derisum, & in opprobrium, propterea quia tu potestatem adversum nos exerces in montibus.*

70. ces paroles: Vous êtes le seul qui nous resistez, & je suis devenu un sujet de risée & d'opprobre, parceque vous vous prévalez contre nous de l'avantage que vous avez sur vos montagnes.

71. *Nunc ergo si confidis in virtutibus tuis, descende ad nos in campum, & comparemus illic invicem: quia mecum est virtus bellorum.*

71. Si vous vous fiez donc maintenant en vos troupes, descendez à nous dans la plaine, & faisons-là l'essai de vos forces: car la valeur & la victoire m'accompagnent toujours.

72. *Interroga, & disce quis sum ego, & cateri, qui auxilio sunt mihi, qui & dicunt quia non potest stare pes vester ante faciem nostram, quia bis in fugam conversi sunt patres tui in terra sua:*

72. Informez-vous, & apprenez qui je suis, & qui sont ceux qui combattent avec moi, lesquels disent hautement que vous ne pouvez tenir ferme ″ devant nous, parceque vos peres ont été mis en fuite par deux fois dans leur payis.

73. *& nunc quomodo poteris sustinere equitatum & exercitum tantum in campo,*

73. Comment donc pourrez-vous soutenir présentement l'effort de ma cavalerie, & d'une si

℣. 72. *expl.* vous ne pouvez nous resister.

grande armée, dans une campagne où il n'y a ni pierres ″, ni rochers, ni aucun lieu pour vous enfuir ?

ubi non est lapis, neque saxum, neque locus fugiendi ?

§. 8. *Jonathas se prépare à combattre Apollonius.*

74. Jonathas ayant entendu ces paroles d'Apollonius, fut ému au fond de son cœur ″; & il choisit aussi-tôt dix mille hommes, & partit de Jerusalem, & Simon son frere vint à son secours.

74. *Ut audivit autem Jonathas sermones Apollonii, motus est animo: & elegit decem millia virorum & exiit ab Jerusalem, & occurrit ei Simon frater ejus in adjutorium:*

75. Ils vinrent camper près de Joppé, & ceux de la ville lui fermerent ″ les portes, parcequ'il y avoit dedans une garnison d'Apollonius: Jonathas assiegea donc cette ville.

75. *& applicuerunt castra in Joppen, & exclusit eum à civitate (quia custodia Apollonii Joppe erat) & oppugnavit eam.*

76. Et ceux de dedans étant épouvantés, lui ouvrirent les portes; & il se rendit ainsi maître de Joppé.

76. *Et exterriti qui erant in civitate, aperuerunt ei, & obtinuit Jonathas Joppen.*

℣. 73. *expl.* C'est-à-dire, où il faudra se battre par armes, & non à coups de pierres. Les Juifs qui se retiroient sur les montagnes étoient accoutumés de faire rouler de grandes pierres contre leurs ennemis. *Joseph. Grot.*

℣. 74. *expl.* Sans doute que la principale cause de cette grande émotion que ressentit Jonathas, furent les paroles insolentes d'Appolonius, qui s'attribuoit ridiculement le titre qui n'appartient qu'au Dieu des armées, d'être invincible dans les guerres, aussi il ne délibera point d'aller attaquer ce faux brave, & de lui faire sentir qu'il n'étoit qu'un ver de terre.

℣. 75. lettr. *exclusit.* Grec. *excluserant, scilicet Joppenses.* Menoch.

77. *Et audivit Apollonius, & admovit tria millia equitum, & exercitum multum.*

77. Apollonius l'ayant sçu, prit avec lui trois mille chevaux & beaucoup de troupes.

78. *Et abiit Azotum tamquam iter faciens, & statim exiit in campum, eò quòd haberet multitudinem equitum, & confideret in eis. Et insecutus est eum Jonathas in Azotum, & commiserunt prælium.*

78. Il marcha comme pour aller vers Azot, & il se jetta tout-d'un-coup dans la plaine, parcequ'il avoit beaucoup de cavalerie en qui il se fioit principalement. Jonathas le suivit vers Azot, & *là* ils donnerent bataille.

79. *Et reliquit Apollonius in castris mille equites post eos occultè.*

79. Apollonius avoit laissé secrettement dans son camp " mille chevaux derriere les ennemis. 76

80. *Et cognovit Jonathas quoniam insidiæ sunt post se, & circuierunt castra ejus, & jecerunt jacula in populum à manè usque ad vesperam.*

80. Et Jonathas fut averti qu'il y avoit derriere lui une embuscade. Les ennemis environnerent donc son camp, & lancerent beaucoup de traits contre ses gens, depuis le matin jusques au soir.

81. *Populus autem stabat, sicut præceperat Jonathas: & laboraverunt equi*

81. Mais les gens de Jonathas demeurerent fermes ", selon l'ordre qu'il leur en avoit donné. Ce-

ỳ. 79. *expl.* C'est-à-dire, qu'il les avoit en embuscade dans un torrent, dit Joseph.

ỳ. 81. *expl.* Ils s'étoient couverts de leurs boucliers pour soutenir les darts de la cavalerie ennemie, & elle les épuisa tous, sans leur pouvoir faire aucun mal. *Joseph.*

pendant les chevaux des ennemis se fatiguerent beaucoup.

eorum.

§. 9. *Défaite d'Apollonius.*

82. Alors Simon fit avancer ses troupes, & attaqua l'infanterie", parceque la cavalerie étoit déja fatiguée ; & l'ayant rompue elle prit la fuite.

82. *Et ejecit Simon exercitum suum, & commisit contra legionem, equites enim fatigati erant : & contriti sunt ab eo, & fugerunt.*

83. Et ceux qui se dispersèrent par la campagne, se refugierent à Azot, & entrerent dans le temple de Dagon leur idole, pour y être en sureté.

83. *Et qui dispersi sunt per campum, fugerunt in Azotum, & intraverunt in Bethdagon idolum suum, ut ibi se liberarent.*

84. Mais Jonathas brûla Azot & les villes des environs, & il en emporta les dépouilles : & il brûla aussi le temple de Dagon avec tous ceux qui s'y étoient refugiés.

84. *Et succendit Jonathas Azotum, & civitates, quæ erant in circuitu ejus, & accepit spolia eorum, & templum Dagon : & omnes qui fugerunt in illud, succendit igni.*

85. Il y perit près de huit mille hommes, tant de ceux qui furent tués par l'épée, que de ceux qui furent brûlés.

85. *Et fuerunt qui ceciderunt gladio, cum his qui succensi sunt, ferè octo millia virorum.*

86. Jonathas ayant décampé de ce lieu, marcha contre Ascalon: mais ceux

86. *Et movit inde Jonathas castra, & applicuit ea Ascalo-*

ỷ. 82. *expl.* Comme la cavalerie étoit fatiguée, il attaqua l'infanterie que les chevaux ne pouvoient secourir. Et ainsi les uns & les autres furent défaits. *Joseph. Grot.*

nem : & exierunt de civitatem obviam illi in magna gloria.

de la ville sortirent au-devant de lui, & le reçurent avec de grands honneurs.

87. *Et reversus est Jonathas in Jerusalem cum suis, habentibus spolia multa.*

87. Il revint ensuite à Jerusalem avec ses gens chargés de butin.

88. *Et factum est, ut audivit Alexander rex sermones istos, addidit adhuc glorificare Jonathan.*

88. Le roi Alexandre ayant appris ces heureux succès de Jonathas, l'éleva encore en plus grande gloire.

89. *Et misit ei fibulam auream, sicut consuetudo est dari cognatis regum. Et dedit ei Accaron, & omnes fines ejus, in possessionem.*

89. Et il lui envoya une agraphe d'or; telle que l'on en donnoit d'ordinaire aux Princes du sang royal : il lui donna de plus Accaron avec tout son territoire, afin qu'il la possedât en propre ".

℣. 89. *expl.* pour toujours, pour lui & ses descendans.

CHAPITRE XI.

§. 1. *Ptolemée s'empare du royaume d'Alexandre.*

1. *ET rex Ægypti congregavit exercitum, sicut arena, quæ est circa oram maris, & naves multas : & quærebat obtinere regnum Alexandri dolo, & ad-*

L'an du monde 3858. avant J.C. 146.

1. APrès cela le roi d'Egypte" assembla une armée qui étoit comme le sable du rivage de la mer, & un grand nombre de vaisseaux". Et il cherchoit à se rendre maître par surprise du

℣. 1. *expl.* Ptolemée Philometor beau-pere d'Alexandre.
Ibid. *autr.* qui sembloit égaler le sable du rivage de la mer, & une grande multitude de vaisseaux

royaume d'Alexandre, & à l'ajouter à son royaume.

2. Il marcha d'abord comme ami dans la Syrie : & les habitans des villes lui ouvroient les portes, & venoient au-devant de lui, selon l'ordre que Alexandre leur avoit donné, parceque le roi d'Egypte étoit son beau-pere.

3. Mais aussi-tôt que Ptolemée étoit entré dans une ville, il y mettoit garnison de ses gens.

4. Lorsqu'il fut venu près d'Azot, on lui montra le temple de Dagon qui avoit été brûlé, les ruines de la ville d'Azot, plusieurs corps qui étoient encore sur la terre, & tous les autres qui avoient été tués dans la guerre, & qu'on avoit amassés dans des sepultures communes le long du chemin.

5. Et ils dirent au Roi que c'étoit Jonathas qui avoit fait tous ces maux; voulant ainsi le rendre odieux dans son esprit ‖. Mais le Roi ne répondit rien.

dere illud regno suo.

2. *Et exiit in Syriam verbis pacificis, & aperiebant ei civitates, & occurrebant ei: quia mandaverat Alexander rex exire ei obviam, eò quòd socer suus esset.*

3. *Cùm autem introieret civitatem Ptolemæus, ponebat custodias militum in singulis civitatibus.*

4. *Et ut appropiavit Azoto, ostenderunt ei templum Dagon succensum igni, & Azotum & cætera ejus demolita, & corpora projecta, & eorum qui cæsi erant in bello, tumulos, quos fecerant secus viam.*

5. *Et narraverunt regi quia hæc fecit Jonathas, ut invidiam facerent ei: & tacuit rex.*

℣. 5. *expl.* Ils avoient dessein de lui faire tourner ses armes contre les Juifs.

6. *Et occurrit Jonathas regi in Joppen cum gloria, & invicem se salutaverunt, & dormierunt illic.*	6. Jonathas vint ensuite avec grand éclat trouver le Roi à Joppé. Ils se saluerent, & passerent la nuit en ce lieu.
7. *Et abiit Jonathas cum rege usque ad fluvium, qui vocatur Eleutherus: & reversus est in Jerusalem.*	7. Et Jonathas ayant accompagné le Roi jusqu'au fleuve qu'on nomme Eleuthere ″, revint à Jerusalem.
8. *Rex autem Ptolemaus obtinuit dominium civitatum usque Seleuciam maritimam, & cogitabat in Alexandrum consilia mala.*	8. Le roi Ptolemée se rendit ainsi maître des villes jusqu'à Seleucie qui est au bord de la mer; & il avoit de mauvais desseins contre Alexandre.
9. *Et misit legatos ad Demetrium. dicens: Veni, componamus inter nos pactum: & dabo tibi filiam meam, quam habet Alexander, & regnabis in regno patris tui.*	9. Il envoya des ambassadeurs à Demetrius, pour lui dire de sa part: Venez, afin que nous fassions alliance ensemble; & je vous donnerai ma fille qu'Alexandre a épousée; & vous rentrerez dans le royaume de votre peré ″.
10. *Pœnitet enim me quòd dederim illi filiam meam: quæsivit enim me occidere.*	10. Car je me répens de lui avoir donné ma fille en mariage; parcequ'il a cherché les moyens de me tuer ″.

ỽ. 7. *expl.* C'est un fleuve de Syrie, qui prend sa source dans le mont-Liban.

ỽ. 9. *expl.* qu'occupe Alexandre, que je chasserai du royaume qui vous appartient.

ỽ. 10. *expl.* Joseph a cru que cette accusation étoit veritable.

11. Il l'accusoit de la sorte, par le desir qu'il avoit de lui enlever son royaume.

12. Et enfin lui ayant ôté sa fille *, il la donna à Demetrius *, & s'éloigna tout-à-fait d'Alexandre; & alors son inimitié se manifesta publiquement.

13. Ptolemée entra ensuite dans Antioche, & se mit sur la tête deux diadêmes, celui d'Egypte & celui d'Asie.

14. Le roi Alexandre étoit pour lors en Cilicie, parceque ceux de cette province s'étoient revoltés contre lui.

15. Ayant donc appris ces choses, il marcha avec ses troupes pour le combattre: & le roi Ptolemée fit marcher aussi ses gens, & vint au-devant de lui avec une puissante armée, & le défit.

16. Alexandre s'enfuit en Arabie pour y trouver

11. Et vituperavit eum, propterea quòd concupierat regnum ejus.

12. Et abstulit filiam suam, & dedit eam Demetrio, & alienavit se ab Alexandro, & manifestata sunt inimicitiæ ejus.

13. Et intravit Ptolemæus Antiochiam, & imposuit duo diademata capiti suo, Ægypti & Asiæ.

14. Alexander autem rex erat in Cilicia illis temporibus: quia rebellabant qui erant in locis illis.

15. Et audivit Alexander, & venit ad eum in bellum: & produxit Ptolemæus rex exercitum, & occurrit ei in manu valida, & fugavit eum.

16. Et fugit Alexander in Arabiam,

℣. 12. *expl.* qu'il fit venir sans doute sous quelque prétexte, avant la rupture ouverte de leur amitié.

Ibid. *expl.* Non qu'il aimât davantage Demetrius qu'Alexandre, & qu'il voulût ôter le royaume à celui-ci pour le donner à l'autre; mais parcequ'il ne vouloit pas les avoir tous deux ensemble pour ennemis, & qu'il esperoit qu'ayant défait Alexandre, il viendroit facilement à bout de Demetrius. *Menoch.*

ut ibi protegeretur : rex autem Ptolemaus exaltatus est.

quelque protection : & le roi Ptolemée fut élevé en grande gloire.

17. *Et abstulit Zabdiel Arabs caput Alexandri, & misit Ptolemao.*

17. Mais Zabdiel Prince des Arabes fit couper la tête à Alexandre ; & l'envoya à Ptolemée.

§. 2. *Mort de Ptolemée. Demetrius traite bien Jonathas.*

18. *Et rex Ptolemaus mortuus est in die tertia : & qui erant in munitionibus, perierunt ab his qui erant intra castra.*

18. Trois jours après le roi Ptolemée mourut": & ses gens qui étoient dans les forteresses" furent tués par ceux du camp".

19. *Et regnavit Demetrius anno centesimo sexagesimo septimo.*

19. Demetrius rentra donc dans son royaume en la cent soixante-septiéme année". L'an du monde 3859.

20. *In diebus illis congregavit Jonathas eos qui erant in Judaa, ut expugnarent arcem, qua est in Jerusalem : & fecerunt contra eum machinas multas.*

20. En ce même-tems Jonathas assembla ceux qui étoient dans la Judée, pour prendre la forteresse de Jerusalem" : & ils dresserent plusieurs machines de guerre pour la forcer.

21. *Et abierunt*

21. Mais quelques mé-

ỿ. 18. *expl.* des blessures qu'il avoit reçues dans le combat qu'il donna à Alexandre. *Epit. liv. 52. Strab. Joseph.*
Ibid. *expl.* qu'il avoit prises.
Ibid. *expl.* par les troupes du camp même de Ptolemée, que Demetrius gagna par argent. *Joseph. Grot.*
ỿ. 19. *expl.* de l'empire des Grecs. L'an du monde 3859.
ỿ. 20. *expl.* Demetrius le pere avoit ordonné auparavant qu'on la remît entre les mains de Jonathas. Mais la chose n'avoit pas été executée, parceque Jonathas refusa de favoriser son parti.

chans qui haïssoient leur nation, allerent trouver le roi Demetrius, & lui rapporterent que Jonathas assiegeoit la forteresse.

quidam qui oderant gentem suam viri iniqui ad regem Demetrium, & renuntiaverunt ei quòd Jonathas obsideret arcem.

22. Demetrius l'ayant sçu entra en colere. Il vint aussi-tôt à Ptolemaïde; & il écrivit à Jonathas de ne point assieger la forteresse; mais de le venir trouver promptement pour conferer avec lui.

22. *Et ut audivit, iratus est: & statim venit ad Ptolemaidam, & scripsit Jonathæ ne obsideret arcem, sed occurreret sibi ad colloquium festinatò.*

23. Jonathas ayant reçu cette lettre commanda qu'on continuât le siege: & il choisit quelques-uns des anciens du peuple, & des Prêtres, & il alla avec eux s'exposer au peril.

23. *Ut audivit autem Jonathas, jussit obsidere: & elegit de senioribus Israel, & de sacerdotibus, & dedit se periculo.*

24. Il prit *avec lui quantité* d'or & d'argent, de riches vêtemens, & beaucoup d'autres présens, & se rendit près du Roi à Ptolemaïde: & il trouva grace devant lui[ꝟ].

24. *Et accepit aurum, & argentum, & vestem, & alia xenia multa, & abiit ad regem Ptolemaidam, & invenit gratiam in conspectu ejus.*

25. Quelques hommes perdus de sa nation formerent encore des plaintes & des accusations contre lui.

25. *Et interpellabant adversus eum quidam iniqui ex gente sua.*

ꝟ. 24. *expl* ayant sans doute informé le Roi par le témoignage des anciens du Peuple & des Prêtres qu'il avoit menés avec lui, des vexations continuelles de la garnison de la forteresse, qui servoit de retraite à tout ce qu'il y avoit de scelerats parmi les Juifs.

26. Et fecit ei rex ſicut fecerant ei qui ante eum fuerant : & exaltavit eum in conſpectu omnium amicorum ſuorum,

26. Mais le Roi le traita comme l'avoient traité les Princes ſes prédeceſſeurs, & l'éleva en grand honneur à la vûe de ſes amis.

27. & ſtatuit ei principatum ſacerdotii, & quacumque alia habuit priùs pretioſa, & fecit eum principem amicorum.

27. Il le confirma dans la ſouveraine ſacrificature, & dans toutes les autres marques d'honneur qu'il avoit eues auparavant, & le fit le premier de tous ſes amis.

§. 3. *Démetrius accorde pluſieurs grâces à Jonathas.*

28. Et poſtulavit Jonathas à rege, ut immunem faceret Judæam, & tres toparchias, & Samariam, & confines ejus: & promiſit ei talenta trecenta.

28. Jonathas ſupplia le Roi de donner la franchiſe & l'immunité " à la Judée, aux trois toparchies ", à Samarie & à tout ſon territoire ; & il lui promit trois cens talens.

29. Et conſenſit rex : & ſcripſit Jonathæ epiſtolas de his omnibus, hunc modum continentes :

29. Le Roi y conſentit; & il fit expedier des lettres patentes à Jonathas touchant toutes ces affaires, qui étoient conçues en ces termes :

30. REX Demetrius fratri Jonathæ ſalutem, & genti Judæorum.

30. LE ROI Demetrius, à ſon frere Jonathas, & à la nation des Juifs, ſalut.

31. Exemplum e-

31. Nous vous avons

ỷ. 28. *expl.* de garniſons étrangeres & d'impôts, & de toute autre charge.

Ibid. *expl.* Ce ſont les mêmes dont il eſt parlé chap. 10. 30. & chap. 11. 34.

envoyé une copie de la lettre que nous avons écrite à Lasthene notre pere " touchant ce qui vous regarde, afin que vous en fussiez informés.

pistola, quam scripsimus Lastheni parenti nostro de vobis, misimus ad vos ut sciretis:

32. Le Roi Demetrius, à Lasthene son pere, salut.

32. *Rex Demetrius Lastheni parenti salutem.*

33. Nous avons résolu de faire du bien à la nation des Juifs, qui sont nos amis, & qui nous conservent la fidelité qu'ils nous doivent, à cause de la bonne volonté qu'ils ont pour nous.

33. *Genti Judaeorum, amicis nostris, & conservantibus quae justa sunt apud nos, decrevimus benefacere, propter benignitatem ipsorum, quam erga nos habent.*

34. Nous avons donc ordonné que les trois villes Lyda, Ramatha, & *Apherema* ", qui sont annexées à la Judée du territoire de Samarie, avec toutes leurs appartenances, soient destinées pour les Prêtres de Jerusalem; au-lieu des impositions que le Roi en retiroit chaque année; & de ce qui lui revenoit des fruits de la terre & des arbres ".

34. *Statuimus ergo illis omnes fines Judaeae, & tres civitates, Lydan, & Ramathan, quae additae sunt Judaeae ex Samaria, & omnes confines earum: sequestrari omnibus sacrificantibus in Jerosolymis, pro his quae ab eis priùs accipiebat rex per singulos annos, & pro fructibus terrae & pomorum.*

℣. 31. *expl.* Demetrius le regardoit & le cherissoit comme son pere, ayant été rétabli par lui dans son royaume. Et il l'avoit établi sans doute Gouverneur de tout ces payis: outre que Lasthene étoit son parent. *Grec. Joseph. Antiq. lib.* 13. *c.* 8. *Grot.*

℣. 34. *expl.* elle est ainsi exprimée dans le Grec.

Ibid. *expl.* En sorte que le revenu que tiroit le Roi de

35. *Et alia quæ ad nos pertinebant decimarum & tributorum, ex hoc tempore remittimus eis: & areas salinarum, & coronas quæ nobis deferebantur,*

36. *omnia ipsis concedimus: & nihil horum irritum erit ex hoc, & in omne tempus.*

37. *Nunc ergo curate facere horum exemplum, & detur Jonathæ, & ponatur in monte sancto, in loco celebri.*

35. Nous leur remettons aussi dès-à-présent les autres choses qui nous appartenoient, comme les dîmes, & les tributs; & de même les impôts des salines, & les couronnes qu'on nous apportoit.

36. Nous leur donnons toutes ces choses: & cette concession demeurera ferme dès maintenant & pour toujours.

37. Ayez donc soin de faire faire une copie de cette ordonnance, & qu'elle soit donnée à Jonathas, & qu'on l'expose sur la montagne sainte, en un lieu où elle soit vûe de tout le monde.

§. 4. *Jonathas donne secours à Demetrius.*

38. *Et videns Demetrius rex quòd siluit terra in conspectu suo, & nihil ei resistit, dimisit totum exercitum suum, unumquemque in locum suum, excepto peregrino exercitu, quem contraxit ab insulis gentium, &*

38. Le roi Demetrius voiant que tout son roiaume étoit paisible, & que rien ne lui résistoit, congedia toute son armée, & renvoya chacun en sa maison, excepté les troupes étrangeres qu'il avoit levées des peuples des isles[a]: & ceci lui attira la haine de toutes les troupes que

tout le territoire de ces villes, ne soit plus apporté dans ses coffres, mais consacré à l'usage & au ministere des sacrificateurs. *Menoch.*

ỷ. 38. *expl.* des isles des nations; *i. e.* de Crete & des autres payis maritimes.

avoient servi ses peres ᵛ.

39. Alors Tryphon ᵛ; qui avoit été auparavant du parti d'Alexandre, voyant que tous les gens de guerre murmuroient contre Demetrius, alla trouver Emalchuel roi des Arabes, qui nourrissoit auprès de lui Antiochus ᵛ fils d'Alexandre;

40. & il le pressa long-tems, afin qu'il lui donnât ce jeune Prince pour le faire regner en la place de son pere. Il lui rapporta tout ce que Demetrius avoit fait, & la haine que les gens de guerre avoient conçue contre lui: & il demeura long-tems en ce lieu.

41. Cependant Jonathas envoya vers Demetrius pour le prier de chasser ceux qui étoient en garnison dans la forteresse

inimici erant ei omnes exercitus patrum ejus.

39. *Tryphon autem erat quidam partium Alexandri priùs: & vidit quoniam omnis exercitus murmurabat contra Demetrium, & ivit ad Emalchuel Arabem, qui nutriebat Antiochum filium Alexandri:*

40. *& assidebat ei, ut traderet eum ipsi, ut regnaret loco patris sui: & enuntiavit ei quanta fecit Demetrius, & inimicitias exercituum ejus adversùs illum. Et mansit ibi diebus multis.*

41. *Et misit Jonathas ad Demetrium regem, ut ejiceret eos, qui in arce erant in Jerusalem, & qui*

ỷ. 38. *expl.* à cause qu'on leur préferoit des étrangers, & qu'on ne les entretenoit point dans le tems même de la paix, comme l'avoient fait les Rois ses prédecesseurs. *Joseph. Antiq. lib. 13. c. 8.*

ỷ. 39. *expl.* Il se nommoit alors Diodore; & il se nomma ensuite Tryphon. *Appian. Grot.*

Ibid. *expl.* Appien le nomme Alexandre, comme son pere. Alexandre l'avoit eu de Cleopatre fille de Ptolemée Philometor.

in præsidiis erant : quia impugnabant Israel.

de Jerusalem & dans les autres forteresses, parcequ'ils faisoient beaucoup de maux à Israel.

42. *Et misit Demetrius ad Jonathan, dicens : Non hæc tantùm faciam tibi, & genti tuæ, sed gloriâ illustrabo te, & gentem tuam, cùm fuerit opportunum.*

42. Demetrius envoya dire à Jonathas : Non seulement je ferai pour vous & pour votre nation ce que vous me demandez, mais je vous éleverai en gloire, vous & votre peuple, aussi-tôt que le tems me le permettra ".

43. *Nunc ergo rectè feceris, si miseris in auxilium mihi viros ; quia discessit omnis exercitus meus.*

43. Vous ferez donc maintenant une action de justice ", de m'envoyer de vos gens pour me secourir, parceque toute mon armée m'a abandonné.

44. *Et misit ei Jonathas tria millia virorum fortium Antiochiam : & venerunt ad regem, & delectatus est rex in adventu eorum.*

44. Alors Jonathas envoya à Antioche trois mille hommes très-vaillans qui vinrent trouver le Roi, & le Roi reçut une grande joie de leur arrivée ".

45. *Et convenerunt qui erant de civitate, centum viginti millia virorum, & volebant interficere regem.*

45. En ce même-tems il s'assembla des habitans de la ville six vingt mille hommes qui vouloient tuer le Roi.

℣. 42. *autr.* quand l'occasion s'en présentera.
℣. 43. *autr.* pour le présent vous me ferez un grand service si vous m'envoyez, *&c.*
℣. 44. *expl.* Demetrius mettoit toute sa confiance dans les étrangers.

46. Le Roi s'enfuit dans le palais : & ceux de la ville se saisirent de toutes les rues, & commencerent à l'attaquer.

46. *Et fugit rex in aulam : & occupaverunt, qui erant de civitate, itinera civitatis, & cœperunt pugnare.*

47. Le Roi fit venir les Juifs à son secours, & ils s'assemblerent tous près de lui, & firent des courses dans la ville :

47. *Et vocavit rex Judæos in auxilium, & convenerunt omnes simul ad eum, & dispersi sunt omnes per civitatem :*

48. Et ils tuerent en ce jour-là cent mille hommes : ils mirent aussi le feu à la ville, en remporterent un grand butin, & délivrerent le Roi.

48. *& occiderunt in illa die centum millia hominum, & succenderunt civitatem, & ceperunt spolia multa in die illa, & liberaverunt regem.*

49. Ceux de la ville voyant que les Juifs s'en étoient rendus les maîtres, pour y faire tout ce qu'ils vouloient, demeurerent tout consternés ″; & étant venus crier *misericorde* au Roi, ils lui firent cette priere :

49. *Et viderunt qui erant de civitate, quòd obtinuissent Judæi civitatem sicut volebant : & infirmati sunt mente sua, & clamaverunt ad regem cum precibus, dicentes :*

50. Tendez-nous une main favorable ″; & que les Juifs cessent de nous attaquer nous & notre ville.

50. *Da nobis dextras, & cessent Judæi oppugnare nos & civitatem.*

51. Ils mirent en mê-

51. *Et projecerunt*



ỳ. 49. *expl.* étant en peine pour leurs femmes & leurs enfans.

ỳ. 50. *autr.* Reconciliez-vous avec nous.

arma sua, & fecerunt pacem, & glorificati sunt Judæi in conspectu regis, & in conspectu omnium qui erant in regno ejus, & nominati sunt in regno: & regressi sunt in Jerusalem habentes spolia multa.

me-tems les armes bas, & firent la paix. Les Juifs s'acquirent une grande gloire dans l'esprit du Roi & de ceux de son royaume: ils devinrent célebres dans tout le royaume, & revinrent à Jerusalem chargés de dépouilles.

§. 5. Demetrius traite mal Jonathas. Antiochus le jeune lui rend honneur.

52. *Et sedit Demetrius rex in sede regni sui: & siluit terra in conspectu ejus.*

52. Le roi Demetrius fut ainsi affermi dans son trône & dans son royaume: & tout le payis demeura paisible ״.

53. *Et mentitus est omnia quæcumque dixit, & ab alienavit se à Jonatha, & non retribuit ei secundùm beneficia quæ sibi tribuerat, & vexabat eum valdè.*

53. Mais ce Prince ne tint rien de tout ce qu'il avoit promis: il s'éloigna de Jonathas; & bien loin de lui témoigner aucune reconnoissance de toutes les obligations qu'il lui avoit, il lui fit même tout le mal qu'il pût ״.

54. *Post hæc autem reversus est Tryphon, & Antiochus cum eo puer adolescens, & regnavit, & impo-*

54. Après cela Tryphon revint ״, & avec lui le jeune Antiochus, qui commença à se faire reconnoître pour Roi, &

℣. 52. *expl.* la paix y regna.

℣. 53. *expl.* Ce Prince imite en cela parfaitement son pere; son ingratitude est même incomparablement plus grande: car il étoit redevable à Jonathas & à ses gens de la couronne & de la vie.

℣. 54. *expl.* d'Arabie.

qui se mit le diadême sur la tête.

55. Toutes les troupes que Demetrius avoit congediées s'assemblerent aussi-tôt près d'Antiochus : elles combattirent contre Demetrius, qui fut défait, & qui s'enfuit.

56. Tryphon se saisit alors des élephans, & se rendit maître d'Antioche.

57. Le jeune Antiochus écrivit ensuite à Jonathas en ces termes : Je vous confirme dans la souveraine sacrificature, & je vous établis sur les quatre villes", afin que vous soyez des amis du Roi.

58. Il lui envoya des vases d'or pour son service, & lui donna le pouvoir de boire dans une coupe d'or, d'être vêtu de pourpre, & de porter une agraphe d'or :

59. & il établit son frere Simon Gouverneur" depuis la côte de Tyr jusques aux frontieres d'Egypte.

suit sibi diadema.

55. *Et congregati sunt ad eum omnes exercitus, quos dispersérat Demetrius, & pugnaverunt contra eum : & fugit, & terga vertit.*

56. *Et accepit Tryphon bestias, & obtinuit Antiochiam :*

57. *& scripsit Antiochus adolescens Jonatha, dicens : Constituo tibi sacerdotium, & constituo te super quatuor civitates, ut sis de amicis regis.*

58. *Et misit illi vasa aurea in ministerium, & dedit ei potestatem bibendi in auro, & esse in purpura, & habere fibulam auream :*

59. *& Simonem fratrem ejus constituit ducem à terminis Tyri usque ad fines Ægypti.*

℣. 57. *expl.* les trois dont il a parlé ci-devant *v.* 54. & la quatriéme, qui étoit Ptolemaïde, dont il est parlé *ch.* 10. 39.

℣. 59. *expl.* Ou, il le chargea de lui assujettir par les armes des Juifs toute la côte de la mer de Palestine, *Menoch.*

§. 6. *Jonathas prend plusieurs villes.*

60. Et exiit Jonathas, & perambulabat trans flumen civitates : & congregatus est ad eum omnis exercitus Syriæ in auxilium, & venit Ascalonem, & occurrerunt ei honorificè de civitate.

61. Et abiit inde Gazam : & concluserunt se qui erant Gazæ : & obsedit eam, & succendit quæ erant in circuitu civitatis, & prædatus est ea.

62. Et rogaverunt Gazenses Jonathan, & dedit illis dexteram : & accepit filios eorum obsides, & misit illos in Jerusalem : & perambulavit regionem usque Damascum.

63. Et audivit Jonathas quòd prævaricati sunt principes Demetrii in Cades, quæ est in Galilæa,

60. Jonathas alla ensuite dans les villes qui sont au-delà du fleuve ", & toute l'armée de Syrie vint à son secours ". Il marcha vers Ascalon, & ceux de la ville vinrent au-devant de lui en lui faisant de grands honneurs.

61. Il alla de là à Gaza, & ceux de la ville lui fermerent les portes : il y mit le siege, & il pilla & brûla tous les environs de la ville.

62. Alors ceux de Gaza demanderent à Jonathas à capituler, & il le leur accorda " : il prit leurs fils pour ôtages, & les envoya à Jerusalem : & il alla dans tout le payis jusqu'à Damas.

63. Mais ayant appris que les Generaux de Demetrius étoient venus " avec une armée puissante soulever ceux de la ville

ỳ. 60. *expl.* du Jourdain.

Ibid. *expl.* parcequ'il marchoit pour assujettir à Antiochus le reste du royaume de Demetrius. *Joseph.*

ỳ. 62. *autr.* & il y donna les mains.

ỳ. 63. *expl.* au-lieu de *prævaricati sunt*, qui est dans le Latin, il y a dans le Grec, *advenerunt*.

de Cadès qui est en Galilée, pour l'empêcher de se mêler davantage de ce qui regardoit le royaume *de Syrie* // ;

cum exercitu multo ; volentes eum removere à negotio regni :

64. il marcha au-devant d'eux, & laissa dans la province son frere Simon.

64. & occurrit illis: fratrem autem suum Simonem reliquit intra provinciam.

65. Simon mit le siege devant Bethsura, & il l'attaqua long-tems, & tint ceux qui étoient dedans investis.

65. Et applicuit Simon ad Bethsuram, & expugnabat eam diebus multis, & conclusit eos.

66. Ils lui demanderent ensuite à faire composition, & il le leur accorda: il les fit sortir hors de la ville, s'en rendit le maître, & y mit garnison.

66. Et postulaverunt ab eo dextras accipere, & dedit illis : & ejeci eos inde, & cepit civitatem, & posuit in ea præsidium.

§. 7. *Grande victoire remportée par Jonathas.*

67. Jonathas vint avec son armée sur le bord de l'eau de Genesar // ; & s'étant levés la nuit, ils se rendirent avant le jour dans la plaine d'Asor //.

67. Et Jonathas & castra ejus applicuerunt ad aquam Genesar, & ante lucem vigilaverunt in campo Asor.

68. Il y trouva l'armée des étrangers qui venoient au-devant de lui, & qui lui dressoient des embuscades sur les montagnes.

68. Et ecce castra alienigenarum occurrebant in campo, & tendebant ei insidias in montibus : ipse autem occurrit ex adverso.

℣. 63. *expl.* en l'obligeant de retourner en Judée.

℣. 67. *expl.* dite aussi Genezareth, ou mer de Galilée: dans la tribu de Zabulon.

Ibid. *expl.* Asor étoit autrefois une ville celebre, bâtie avant le tems même de Josué, *Josué* 11. 1. 10.

69. *Insidiæ verò excurrexerunt de locis suis, & commiserunt prælium.*

70. *Et fugerunt qui erant ex parte Jonathæ omnes, & nemo relictus est ex eis, nisi Mathathias filius Absalomi, & Judas filius Calphi princeps militiæ exercitûs.*

71. *Et scidit Jonathas vestimenta sua, & posuit terram in capite suo, & oravit.*

72. *Et reversus est Jonathas ad eos in prælium, & convertit eos in fugam, & pugnaverunt.*

73. *Et viderunt qui fugiebant partis illius; & reversi sunt ad eum, & insequebantur cum eo omnes usque Cades ad castra sua, & pervenerunt usque illuc.*

74. *Et ciciderunt de alienigenis in die illa tria millia viro-*

69. Il marcha droit à eux : & cependant ceux qui étoient cachés sortirent de leur embuscade, & vinrent charger ses gens.

70. Tous ceux du côté de Jonathas s'enfuirent sans qu'il en demeurât un seul, sinon Mathathias fils d'Absalon, & Judas fils de Calphi General de son armée ".

71. Alors Jonathas déchira ses vêtemens, se mit de la terre sur la tête, & fit sa priere.

72. Et Jonathas retourna au combat, chargea les ennemis, & les fit fuir devant lui; & ils furent mis en déroute ".

73. Et ses gens qui avoient fui, le voyant combattre, revinrent le joindre, & poursuivirent avec lui les ennemis jusqu'à Cadès, où étoit leur camp; & ils ne passerent pas plus loin.

74. Il demeura sur la place en ce jour-là trois mille hommes de l'armée

℣. 70. *expl.* avec leurs gens; c'est-à-dire, environ avec 50. hommes, selon Joseph.

℣. 72. *expl.* Il y a dans le Latin, *pugnaverunt.* Mais on a suivi le Grec qui porte, *fugerunt.*

des étrangers : & Jonathas retourna à Jerusalem.

rum : & reversus est Jonathas in Jerusalem.

CHAPITRE XII.

§. 1. *Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains.*

L'an du monde 3860. avant J. C. 144.

1. JOnathas voyant que le tems lui étoit favorable ″, choisit des hommes qu'il envoya à Rome, pour affermir & renouveller l'amitié avec les Romains.

2. Il envoya aussi vers les Lacedemoniens″ & en d'autres lieux des lettres toutes semblables.

3. Ses gens allerent donc à Rome ; & étant entrés dans le Senat ; ils dirent : Jonathas Grand-prêtre, & le peuple Juif nous ont envoyés pour renouveller avec vous l'amitié & l'alliance, selon qu'elle a été faite auparavant entre nous.

4. Et les Romains leur donnerent des lettres adressées à leurs officiers″

1. *ET vidit Jonathas quia tempus eum juvat, & elegit viros, & misit eos Romam, statuere & renovare cum eis amicitiam :*

2. *& ad Spartiatas, & ad alia loca misit epistolas secundùm eamdem formam.*

3. *Et abierunt Romam, & intraverunt curiam, & dixerunt : Jonathas summus sacerdos, & gens Judaeorum miserunt nos, ut renovaremus amicitiam & societatem secundùm pristinum.*

4. *Et dederunt illis epistolas ad ipsos per loca, ut deducerent*

℣. 1. *expl.* que ses affaires étoient en bon état.

℣. 2. *expl.* Ces ambassadeurs avoient ordre de repasser par Lacedemone dans le Peloponese & par d'autres lieux, après avoir renouvellé l'alliance avec les Romains.

℣. 4. *expl.* Joseph dit, aux Rois de l'Asie & de l'Europe

eos in terram Juda cum pace.

dans chaque province, pour les faire conduire en paix jusqu'au payis de Juda.

§. 2. *Alliance avec les Lacedemoniens.*

5. *Et hoc est exemplum epistolarum, quas scripsit Jonathas Spartiatis :*

5. Voici la copie des lettres que Jonathas écrivit aux Lacedemoniens :

6. JONATHAS *summus sacerdos, & seniores gentis, & sacerdotes, & reliquus populus Judaeorum, Spartiatis fratribus salutem.*

6. JONATHAS Grand-prêtre, les anciens de la nation, les Prêtres, & le reste du peuple Juif, aux Lacedemoniens leurs freres, salut.

7. *Jampridem missa erant epistola ad Oniam summum sacerdotem ab Ario, qui regnabat apud vos, quoniam estis fratres nostri, sicut rescriptum continet, quod subjectum est.*

7. Il y a déja longtems qu'Arius qui regnoit à Lacedemone, envoya des lettres au Grand-prêtre Onias, qui témoignoient que vous êtes nos freres ", comme on le peut voir par la copie de ces lettres, que nous avons jointes à celle-ci.

L'an du monde 3817. environ 90. ans auparavant.

8. *Et suscepit Onias virum, qui missus fuerat, cum honore : & accepit epistolas, in quibus significabatur de societate & amicitia.*

8. Et Onias reçut avec grand honneur celui que le Roi avoit envoyé, & ses lettres où il lui parloit de cette alliance & de cette amitié que nous avons avec vous.

9. *Nos, cùm nullo*

9. Quoique nous n'eus-

& aux Gouverneurs de toutes les villes, afin qu'ils pussent retourner avec une entiere sûreté.

℣. 7. *expl.* non seulement alliés & amis, mais parens. *Josep. Et la lettre d'Arius plus bas.*

ſions aucun beſoin de ces choſes [//], ayant pour notre conſolation les ſaints livres qui ſont entre nos mains,

10. nous avons mieux aimé néanmoins envoyer vers vous pour renouveller cette amitié & cette union fraternelle, depeur que nous ne devenions comme étrangers à votre égard, parcequ'il s'eſt déja paſſé beaucoup de tems [//] depuis que vous avez envoyé vers nous.

11. *Sçachez* donc que nous n'avons jamais ceſſé depuis ce tems-là de nous ſouvenir de vous dans les fêtes ſolennelles, & les autres jours où cela ſe doit, dans les ſacrifices que nous offrons *au Seigneur*, & dans toutes nos ſaintes cérémonies [//], ſe-

horum indigeremus; habentes ſolatio ſanctos libros, qui ſunt in manibus noſtris,

10. *maluimus mittere ad vos renovare fraternitatem, & amicitiam, ne fortè alieni efficiamur à vobis: multa enim tempora tranſierunt, ex quo miſiſtis ad nos.*

11. *Nos ergo in omni tempore ſine intermiſſione in diebus ſolemnibus, & ceteris quibus oportet, memores ſumus veſtri in ſacrificiis quæ offerimus, & in obſervationibus, ſicut fas eſt & docet me-*

℣. 9. *expl.* C'eſt-à-dire, de ces alliances que nous recherchons. Ils marquoient par là que le Seigneur leur tenoit lui-même lieu de tout, ſans qu'ils fuſſent obligés de rechercher ces ſecours humains; que les ſaintes Ecritures leur apprenoient que Dieu étoit proche de tous ceux qui l'invoquoient veritablement, & qu'on n'avoit rien à craindre de ſes ennemis, tant qu'on ſe tenoit étroitement uni à lui en l'aimant de tout ſon cœur, & en obſervant ſes ordonnances. Joſeph, au rapport de Grotius, donne un autre ſens à ce verſet: Nous n'avons pas beſoin, dit-il, des lettres d'Arius pour prouver que nous deſcendons d'un même pere, vû que les ſaints livres, où ſont toutes nos génealogies, nous en convainquent.

℣. 10. *expl.* il y avoit environ 63. ans, ou 90. ſelon d'autres.

℣. 11. *Grec.* prieres.

minisse fratrum.

lon qu'il est du devoir & de la bienséance de se souvenir de ses freres.

12. *Lætamur itaque de gloria vestra.*

12. Nous nous réjouissons de la gloire dans laquelle vous vivez.

13. *Nos autem circumdederunt multæ tribulationes, & multa prælia, & impugnaverunt nos reges, qui sunt in circuitu nostro.*

13. Mais pour nous autres, nous nous sommes vûs dans de grandes afflictions & en diverses guerres; & les Rois qui nous environnent nous ont souvent attaqués.

14. *Noluimus ergo vobis molesti esse, neque ceteris sociis & amicis nostris, in his prælii.*

14. Cependant nous n'avons voulu être à charge ni à vous, ni à nos autres alliés dans tous ces combats //.

15. *Habuimus enim de cœlo auxilium, & liberati sumus nos, & humiliati sunt inimici nostri.*

15. Car nous avons reçu du secours du ciel; nous avons été délivrés, & nos ennemis se sont vûs humiliés.

16. *Elegimus itaque Numenium Antiochi filium, & Antipatrem Jasonis filium, & misimus ad Romanos renovare cum eis amicitiam & societatem pristinam.*

16. Ayant donc choisi Numenius fils d'Antiochus, & Antipater fils de Jason pour les envoyer vers les Romains, renouveller l'alliance & l'amitié ancienne que nous avons avec eux;

17. *Mandavimus itaque eis ut veniant etiam ad vos, & sa-*

17. nous leur avons donné ordre d'aller aussi vers vous, de vous saluer

℣. 14 *expl.* Cela fait voir que si Jonathas renouvelle durant la paix les alliances, ce ne peut être par défiance ni faute de foi, puisque dans les afflictions il ne voulut recevoir du secours que de Dieu.

de notre part, & de vous rendre nos lettres touchant le renouvellement de notre union fraternelle.

18. C'estpourquoi vous ferez bien [a] de répondre à ce que nous vous avons écrit.

19. Voici la copie des lettres qu'Arius avoit envoyées à Onias :

20. ARIUS roi des Lacedemoniens, au Grand-prêtre Onias, salut.

21. Il a été trouvé ici dans un écrit touchant les Lacedemoniens & les Juifs, qu'ils sont freres, & qu'ils sont tous de la race d'Abraham [b].

22. Maintenant donc que nous avons sçu ces choses, vous ferez bien de nous écrire si toutes choses sont en paix parmi vous.

23. Et voici ce que nous vous avons écrit nous autres : Nos bestiaux & tous nos biens sont à

lutent vos : & reddant vobis epistolas nostras de innovatione fraternitatis nostræ.

18. *Et nunc benefacietis respondentes nobis ad hæc.*

19. *Et hoc est rescriptum epistolarum, quod miserat Oniæ :*

20. ARIUS, *rex Spartiatarum, Oniæ sacerdoti magno salutem.*

21. *Inventum est in scriptura de Spartiatis & Judæis, quoniam sunt fratres, & quòd sunt de genere Abraham.*

22. *Et nunc ex quo hæc cognovimus, benefacitis scribentes nobis de pace vestra.*

23. *Sed & nos rescripsimus vobis : Pecora nostra, & possessiones nostræ vestræ*

ỳ. 18. *expl.* Il nous sera agréable si vous répondez, &c.

ỳ. 21. *expl.* Les Doriens, dont les Lacedemoniens faisoient partie, étoient venus originairement des confins de l'Arabie & de la Syrie, où les descendans d'Abraham & de Céthura s'étoient établis. C'est de cette sorte qu'ils se disoient freres.

sunt; & vestra, nostra: mandavimus itaque hæc nuntiari vobis.

vous "; & les vôtres sont à nous. C'est ce que nous avons ordonné qu'on vous declare de notre part.

§. 3. *Jonathas fait fuir l'armée de Demetrius.*

24. *Et audivit Jonathas, quoniam regressi sunt principes Demetrii cum exercitu multo supra quàm priùs, pugnare adversus eum.*

25. *Et exiit ab Jerusalem, & occurrit eis in Amathite regione: non enim dederat eis spatium ut ingrederentur regionem ejus.*

26. *Et misit speculatores in castra eorum, & reversi renuntiaverunt quòd constituunt supervenire illis nocte.*

27. *Cùm occidisset autem sol, præcepit Jonathas suis vigilare, & esse in armis paratos ad pugnam totâ nocte, & posuit custodes per circuitum castrorum.*

28. *Et audierunt adversarii quòd pa-*

24. Cependant Jonathas apprit que les Generaux de l'armée de Demerrius étoient revenus pour le combattre avec une armée beaucoup plus grande qu'auparavant.

25. Ainsi il partit de Jerusalem, & alla au-devant d'eux dans le payis d'Amathite; parcequ'il ne vouloit pas leur donner le tems d'entrer sur ses terres.

26. Et il envoya dans leur camp des espions, qui rapporterent, qu'ils avoient resolu de le venir surprendre pendant la nuit.

27. Après donc que le soleil fut couché, Jonathas commanda à ses gens de veiller, & de se tenir toute la nuit sous les armes & prêts à combattre; & il mit des gardes autour du camp.

28. Les ennemis ayant sçu que Jonathas se tenoit

℣. 23. *expl.* C'est-à-dire, à votre service en cas de besoin.

avec ses gens prêt au combat, eurent peur; & leurs cœurs furent saisis de frayeur. Ainsi ayant allumé des feux dans leur camp", *ils se retirerent.*

ratus est Jonathas cum suis in bello: & timuerunt, & formidaverunt in corde suo: & accenderunt focos in castris suis.

29. Jonathas & ceux qui étoient avec lui, voyant ces feux allumés, ne s'apperçurent point de leur retraite jusqu'au matin.

29. Jonathas autem, & qui cum eo erant, non cognoverunt usque manè: videbant autem luminaria ardentia:

30. Et Jonathas les poursuivit: mais il ne put les atteindre; parcequ'ils avoient déja passé le fleuve Eleuthere.

30. & secutus est eos Jonathas, & non comprehendit eos, transierant enim flumen Eleutherum.

31. Il marcha de là vers les Arabes, qui sont appellés Zabadéens": il les défit, & en rapporta les dépouilles.

31. Et divertit Jonathas ad Arabas, qui vocantur Zabadæi, & percussit eos: & accepit spolia eorum.

32. Il partit de là ensuite, & vint à Damas: & il faisoit des courses dans tout le payis.

32. Et junxit, & venit Damascum, & perambulabat omnem regionem illam.

33. Cependant Simon alla jusqu'à Ascalon, & jusqu'aux forteresses voisines. Il marcha de là vers Joppé, & la prit.

33. Simon autem exiit, & venit usque ad Ascalonem, & ad proxima præsidia, & declinavit in Joppen: & occupavit eam:

34. Car il avoit sçu qu'ils vouloient livrer la place à ceux du parti de

34. (audivit enim quòd vellent præsidium tradere parti-

ỳ. 28. *expl.* pour couvrir leur retraite.
ỳ. 31. *expl.* Joseph les appelle Nabathéens.

bus Demetrii) & posuit ibi custodes ut custodirent eam. Demetrius; & il y mit garnison pour garder la ville.

35. *Et reversus est Jonathas, & convocavit seniores populi: & cogitavit cum eis ædificare præsidia in Judæa,* 35. Jonathas étant revenu ″ assembla les anciens du peuple ″, & il résolut avec eux de bâtir des forteresses dans la Judée,

36. *& ædificare muros in Jerusalem, & exaltare altitudinem magnam inter medium arcis & civitatis, ut separaret eam à civitate, ut esset ipsa singulariter, & neque emant, neque vendant.* 36 de bâtir les murs de Jerusalem, & de faire aussi élever un mur d'une très-grande hauteur entre la forteresse & la ville, afin que la forteresse en fût séparée, & sans communication, & que ceux de dedans ne pussent ni acheter ni vendre ″.

37. *Et convenerunt, ut ædificarent civitatem: & cecidit murus, qui erat super torrentem ab ortu solis, & reparavit eum, qui vocatur Caphetethâ:* 37. On s'assembla donc pour bâtir la ville: & la muraille qui étoit le long du torrent ″ du côté de l'orient étant tombée, Jonathas la rétablit; & elle fut appellée Caphetetha.

38. *& Simon ædificavit Adiada in Sephela, & munivit* 38. Simon bâtit aussi Adiada dans la plaine ″, & la fortifia; & il y mit

ŷ. 35. *expl.* de cette expedition en Judée.
Ibid. *expl.* le grand Sanedrin.
ŷ. 36. *expl.* ce qu'ils pilloient, pour la reduire par ce moyen à manquer de vivres. *Joseph.* Ce qui étoit un moyen très sûr pour les obliger à en sortir Il auroit fallu trop de tems & trop de fatigues pour attaquer & prendre la forteresse. *Menoch.*
ŷ. 37. de Cedron.
ŷ. 38. lettr. *in Sephela, i. e.* en rase campagne.

des portes & des serrures. *eam, & imposuit portas & seras.*

§. 4. *Tryphon prend Jonathas par trahison.*

39. Mais Triphon ayant résolu de se faire roi d'Asie, de prendre le diadême, & de tuer le roi Antiochus,

39. Et cùm cogitasset Tryphon regnare Asiæ, & assumere diadema, & extendere manum in Antiochum regem:

40. & craignant que Jonathas ne l'en empêchât & ne lui declarât la guerre, cherchoit les moyens de se saisir de sa personne, & de le tuer. Il s'en alla donc dans cette pensée à Bethsan ‖.

40. timens ne fortè non permitteret eum Jonathas, sed pugnaret adversus eum, quærebat comprehendere eum, & occidere. Et exurgens abiit in Bethsan.

41. Jonathas marcha au-devant de lui avec quarante mille hommes de guerre choisis, & vint à Bethsan.

41. Et exivit Jonathas obviam illi cum quadraginta millibus virorum electorum in prælium, & venit Bethsan.

42. Tryphon voyant que Jonathas étoit venu avec une grande armée pour le combattre, fut saisi de crainte.

42. Et vidit Tryphon quia venit Jonathas cum exercitu multo, ut extenderet in eum manus, timuit.

43. Il le reçut avec grand honneur, le recommanda à tous ses amis, lui fit des présens, & ordonna à toute son armée de lui obéir comme à lui-même.

43. Et excepit eum cum honore, & commendavit eum omnibus amicis suis, & dedit ei munera: & præcepit exercitibus suis ut obedirent ei, sicut sibi.

ꝟ. 40. *expl.* ville de la tribu de Manassé en deçà du Jourdain.

44. *Et dixit Jonatha : Ut quid vexasti universum populum, cùm bellum nobis non sit ?*

44. Il dit ensuite à Jonathas : Pourquoi avez-vous fatigué inutilement tout ce peuple, puisque nous n'avons point de guerre ensemble ?

45. *Et nunc remitte eos in domos suas : elige autem tibi viros paucos, qui tecum sint, & veni mecum Ptolemaidam, & tradam eam tibi, & reliqua præsidia, & exercitum, & universos præpositos negotii, & conversus abibo : propterea enim veni.*

45. Renvoyez-les donc dans leurs maisons, & choisissez-en seulement quelque peu d'entre eux pour être avec vous. Venez avec moi à Ptolemaïde ‖ ; & je vous la mettrai entre les mains, avec les autres forteresses, les troupes, & tous ceux qui ont la conduite des affaires, & je m'en retournerai ensuite : car c'est pour cela que je suis venu.

46. *Et credidit ei, & fecit sicut dixit : & dimisit exercitum, & abierunt in terram Juda.*

46. Jonathas le crut, & fit ce qu'il lui avoit dit‖. Il renvoya ses gens, qui s'en retournerent au payis de Juda.

47. *Retinuit autem secum tria millia virorum : ex quibus remisit in Galilæam duo millia, mille autem venerunt cum eo.*

47. Et il ne retint avec lui que trois mille hommes, dont il en renvoya encore deux mille en Galilée, & mille l'accompagnoient.

℣. 45. *expl.* C'étoit une des quatre villes que le Roi avoit promises. *c.* 11. 57.

℣. 46. *expl.* Jonathas jugeoit de la bonne-foi de Tryphon par la sienne propre : en quoi il n'usa point de la politique du siecle, qui n'auroit pu tout au-plus lui conserver qu'un peu plus long-tems une vie qu'on est toujours obligé de perdre un jour.

48. Aussi-tôt que Jonathas fut entré dans Ptolemaïde, ceux de la ville fermerent les portes, & le prirent ″ ; & ils passerent au fil de l'épée tous ceux qui étoient venus avec lui.

48. *Ut autem intravit Ptolemaidam Jonathas, clauserunt portas civitatis Ptolemenses : & comprehenderunt eum : & omnes qui cum eo intraverant, gladio interfecerunt.*

49. Et Tryphon envoya ses troupes & sa cavalerie en Galilée, & dans la grande plaine ″ pour tuer tous ceux qui avoient accompagné Jonathas.

49. *Et misit Tryphon exercitum & equites in Galilæam, & in campum magnum, ut perderent omnes socios Jonathæ.*

50. Mais ceux-ci ayant appris que Jonathas avoit été arrêté, & qu'il avoit péri ″ avec tous ceux qui l'accompagnoient, s'encouragerent les uns les autres, & se présenterent pour combattre avec une grande assurance.

50. *At illi cùm cognovissent, quia comprehensus est Jonathas, & periit, & omnes qui cum eo erant, hortati sunt semetipsos, & exierunt parati in prælium.*

51 Ceux qui les avoient poursuivis, les voyant très résolus à vendre bien cher leur vie, s'en retournerent.

51. *Et videntes hi qui insecuti fuerant, quia pro anima res est illis, reversi sunt :*

52. Ainsi ils revinrent tous dans le payis de Juda sans être attaqués : ils pleurerent beaucoup Jo-

52. *illi autem venerunt omnes cum pace in terram Juda. Et planxerunt Jona-*

℣. 48. *expl.* sans doute par ordre de Tryphon.

℣. 49. *expl.* C'est le nom propre de ce lieu ; qui s'appelle aussi le champ d'Esdrelon, Maggedo, & la plaine de Galilée. *Adrichon. in T. ib. Issach.*

℣. 50. *expl.* C'étoit le bruit qui s'en étoit répandu.

than, & eos qui cum ipso fuerant, valdè: & luxit Israel luctu magno.

nathas, & ceux qui étoient avec lui, & tout Israel en fit un grand deuil.

53. *Et quæsierunt omnes gentes, quæ erant in circuitu eorum, conterere eos; dixerunt enim:*

65. Alors tous les peuples dont ils étoient environnés, firent un nouvel effort pour les perdre, en disant :

54. *Non habent principem, & adjuvantem: nunc ergo expugnemus illos, & tollamus de hominibus memoriam eorum.*

54. Ils n'ont aucun chef qui les commande, ni personne qui les assiste: attaquons-les donc maintenant, exterminons-les, & effaçons leur nom de la memoire des hommes.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Simon est établi chef des Juifs.*

1. *ET audivit Simon quòd congregavit Tryphon exercitum copiosum, ut veniret in terram Juda, & attereret eam.*

1. CEpendant Simon fut averti que Tryphon avoit levé une grande armée pour venir tout ravager dans le payis de Juda.

2. *Videns quia in tremore populus est, & in timore, ascendit Jerusalem, & congregavit populum,*

2. Et voyant le peuple saisi de frayeur, il monta à Jerusalem, & fit assembler tout le monde.

3. *& adhortans dixit: Vos scitis quanta ego, & fratres mei, & domus pa-*

3. Il leur dit pour les encourager : Vous sçavez combien nous avons combattu mes freres & moi,

& toute la maison de mon pere pour nos loix ″, & pour le saint temple, & en quelles afflictions nous nous sommes vûs.

tris mei, fecimus pro legibus, & pro sanctis pralia, & angustias quales vidimus:

4. C'est pour cela″ que tous mes freres sont peris en voulant sauver Israel; & je suis demeuré seul ″

4. *horum gratiâ perierunt fratres mei omnes propter Israel, & relictus sum ego solus.*

5. Mais à Dieu ne plaise que je veuille épargner ma vie tant que nous serons dans l'affliction. Car je ne suis pas meilleur que mes freres ″.

5. *Et nunc non mihi contingat parcere animæ meæ in omni tempore tribulationis: non enim melior sum fratribus meis.*

6. Je vengerai donc mon peuple & le sanctuaire, nos enfans & nos femmes: parceque toutes les nations se sont assemblées pour nous opprimer, par la seule haine qu'elles nous portent ″.

6. *Vindicabo itaque gentem meam, & sancta, natos quoque nostros, & uxores: quia congregatæ sunt universæ gentes conterere nos inimicitiæ gratiâ.*

7. A ces paroles tout le peuple fut animé de courage.

7. *Et accensus est spiritus populi simul ut audivit sermones istos:*

℣. 3. *Joseph.* pour notre liberté.
℣. 3. *expl.* Par ces combats & par ces afflictions.
Ibid. *expl.* des fils de Mathathias: ce grand homme mourant & tout plein du S. Esprit, l'avoit établi comme le pere & l'oracle de tout Israel: que si on ne voit pas que pendant la vie de ses freres, il ait entrepris de conduire le peuple de Dieu par ses conseils, la sagesse de Simon n'en paroît que plus admirable, d'avoir sçu si bien obéir lorsqu'il étoit si capable de commander.
℣. 5. *expl.* C'est-à-dire, d'une condition à me ménager plus qu'eux.
℣. 6. *expl.* car nous ne leur avons fait aucune insulte.

8. *& responderunt voce magnâ, dicentes: Tu es dux noster loco Juda & Jonatha fratris tui:*

8. Ils lui répondirent en haussant leur voix : Vous êtes notre chef″ en la place de Judas & de Jonathas votre frere.

9. *pugna prælium nostrum: & omnia, quæcumque dixeris nobis, faciemus.*

9. Conduisez-nous dans nos combats ; & nous ferons tout ce que vous nous ordonnerez.

10. *Et congregans omnes viros bellatores: acceleravit consummare universos muros Jerusalem, & munivit eam in gyro.*

10. Aussi-tôt il fit assembler tous les gens-de-guerre, & il rebâtit en diligence toutes les murailles de Jerusalem″ ; & fortifia tout-autour.

11. *Et misit Jonathan filium Absalomi, & cum eo exercitum novum, in Joppen; & ejectis his, qui erant in ea, remansit illic ipse.*

11. Il envoya Jonathas″ fils d'Absalon à Joppé avec une nouvelle armée : & après qu'il en eut chassé tous ceux qui étoient dedans, il y demeura avec ses troupes.

§. 2. *Tryphon tue Jonathas & ses enfans.*

12. *Et movit Tryphon à Ptolemaida cum exercitu multo, ut veniret in terram Juda & Jonathas cum eo in custodia.*

12. Cependant Tryphon partit de Ptolemaïde avec une grande armée, pour venir dans le payis de Judas ; & il menoit avec lui Jonathas qu'il avoit retenu prisonnier.

13. *Simon autem applicuit in Addus*

13. Simon se campa près d'Addus″, vis-à-vis

℣. 8. *Joseph.* soyez notre chef.

℣. 10. *expl.* que Jonathas avoit commencées, *ch.* 12. 36.

℣. 11. *expl.* C'étoit le frere de Mathathias l'un des Généraux d'armée de Jonathas, *ch.* 11. 70.

℣. 13. *expl.* C'est peut-être la même ville dont il est parlé auparavant, qu'il avoit bâtie lui-même, & qui est nommée Adiada, *cap.* 12. 38. *Serrar. Grot.*

de la plaine [//].

14. Et Tryphon ayant sçu que Simon avoit été établi en la place de Jonathas son frere, & se disposoit à lui donner bataille, lui envoya des ambassadeurs,

15. & lui fit dire : Nous avons retenu Jonathas votre frere, parcequ'il devoit de l'argent au Roi, à cause des affaires dont il a eu la conduite.

16. Mais envoyez-moi présentement cent talens d'argent, & ses deux fils pour ôtages, & *pour assurance* qu'étant mis en liberté il ne s'enfuira pas *vers nos ennemis* [//], & nous vous le renvoyerons

17. Quoique Simon reconnut qu'il ne lui parloit ainsi que pour le tromper, il commanda néanmoins que l'on envoyât l'argent avec les enfans [//], de peur d'attirer sur lui une gran-

contra faciem campi.

14. *Et ut cognovit Tryphon quia surrexit Simon loco fratris sui Jonatha : & quia commissurus esset cum eo prælium, misit ad eum legatos,*

15. *dicens : Pro argento, quod debebat frater tuus Jonathas in ratione regis, propter negotia quæ habuit, detinuimus eum.*

16. *Et nunc mitte argenti talenta centum, & duos filios ejus obsides, ut non dimissus fugiat à nobis, & remittemus eum.*

17. *Et cognovit Simon quia cum dolo loqueretur secum : jussit tamen dari argentum, & pueros : ne inimicitiam magnam sumeret ad populum*

ỳ. 13. *expl.* La même qui est nommée auparavant. *Sephela.*

ỳ. 16. *expl.* il ne fera pas alliance avec Demetrius, & ne détournera pas les Juifs de l'obéissance du Roi.

ỳ. 17. *expl.* Il semble qu'on ne peut pas prétendre que Simon cooperât par là à la mort de ses deux neveux puisqu'il ne les envoyoit que malgré lui, pour rendre au peuple ce qu'il lui devoit ; outre qu'il étoit incertain si Tryphon se porteroit à cet excès de cruauté, de tuer ces enfans de Jonathas.

Israel, dicentem :

de haine de la part du peuple d'Israel, qui auroit dit :

18. *Quia non misit ei argentum, & pueros, propterea periit.*

18. Jonathas est peri, parcequ'on n'a pas envoyé cet argent & ses enfans ".

19. *Et misit pueros, & centum talenta, & mentitus est, & non dimisit Jonathan.*

19. Il envoya donc & les enfans & les cent talens : & Tryphon manqua à sa parole, & ne renvoya point Jonathas.

20. *Et post hæc venit Tryphon intra regionem, ut contereret eam : & gyraverunt per viam quæ ducit Ador : & Simon, & castra ejus ambulabant in omnem locum quocumque ibant.*

20. Il entra ensuite dans le payis pour tout ravager ; & il tourna par le chemin qui mene à Ador " : mais Simon le cotoyoit avec son armée par tous les lieux où il marchoit.

21. *Qui autem in arce erant, miserunt ad Tryphonem legatos, ut festinaret venire per desertum, & mitteret illis alimonias.*

21 Alors ceux qui étoient dans la forteresse " envoyerent des gens à Tryphon, pour le prier de se hâter de venir par le desert ", & de leur envoyer des vivres.

22. *Et paravit Tryphon omnem equitatum, ut veniret illâ nocte : erat autem nix multa valdè, &*

22. Tryphon tint toute sa cavalerie prête pour partir cette nuit-là même : mais comme il y avoit une grande quanti-

℣. 18. *expl.* Il craignoit d'être accusé par le peuple comme ambitieux & comme avare.

℣. 20. *Joseph.* Dora. Ptolemée dit que c'étoit une ville maritime de Phenecie, peu éloignée de Ptolemaïde. Joseph la place dans l'Idumée.

℣. 21. *expl.* de Jerusalem.

Ibid. *expl.* de l'Idumée. *Joseph.*

té de neige ″, il n'alla point au payis de Galaad.

non venit in Galaaditim.

23. Et lorsqu'il fut proche de Bascaman ″, il tua là Jonathas″ avec ses fils.

23. *Et cum appropinquasset Bascaman, occidit Jonathan & filios ejus illic.*

24. Ensuite tournant visage ″ tout-d'un-coup, il s'en retourna en son payis.

24. *Et convertit Tryphon, & abiit in terram suam.*

§. 3. *Tombeau de Jonathas.*

25. Alors Simon envoya querir les os de son frere Jonathas, & les ensevelit à Modin, qui étoit la ville de ses peres.

25. *Et misit Simon, & accepit ossa Jonathæ fratris sui, & sepelivit ea in Modin civitate patrum ejus.*

26. Tout Israel fit un grand deuil à sa mort; & ils le pleurerent pendant plusieurs jours.

26. *Et planxerunt eum omnis Israel planctu magno, & luxerunt eum dies multos.*

27. Et Simon fit élever sur le sepulcre de son pere & de ses freres un haut édifice qu'on voyoit de loin, dont toutes les pierres étoient polies devant & derriere.

27. *Et ædificavit Simon super sepulcrum patris sui & fratrum suorum ædificium altum visu, lapide polito retrò & antè.*

ỷ. 22. *expl.* Le sens du Grec aussi-bien que de Joseph porte : Qu'à cause de la neige il ne put venir, (*suppl. à Jerusalem*) & qu'ainsi ayant changé de chemin, il alla en Galaad.

ỷ. 23. *expl.* Joseph la nomme Bascha. Et c'est sans doute la même qui est nommée, Bascath dans Josué, *c.* 15. 39.

Ibid *expl.* C'étoit en l'année 3861. dix-sept ans après la mort de son frere Judas Machabée; & en la dixiéme année de son souverain pontificat.

ỷ. 24. *autr.* changeant de dessein.

28. *Et statuit septem pyramidas, unam contra unam patri & matri, & quatuor fratribus:*

28. Il fit dresser sept pyramides, dont l'une répondoit à l'autre; une à son pere, une à sa mere, & quatre à ses freres ".

29. *& his circumposuit columnas magnas; & super columnas arma, ad memoriam æternam; & juxta arma naves sculptas, quæ viderentur ab omnibus navigantibus mare.*

29. Il fit dresser tout-autour de grandes colonnes; & sur les colonnes des armes pour servir d'un monument éternel "; & auprès des armes, des navires en sculpture; pour être vûs de loin par tous ceux qui navigeroient sur la mer.

30. *Hoc est sepulcrum, quod fecit in Modin usque in hunc diem.*

30. C'est-là le sepulcre qu'il fit à Modin, & que l'on voit encore.

31. *Tryphon autem cùm iter faceret cum Antiocho rege adolescente, dolo occîdit eum.*

31. Or Tryphon étant en voyage avec le jeune roi Antiochus ", le tua en trahison.

32. *Et regnavit loco ejus, & imposuit sibi diadema Asiæ,*

32. Et il regna en sa place, s'étant mis sur la tête le diadême d'Asie ";

℣. 28. *expl.* Sans doute que la septiéme étoit pour lui-même, & qu'il songeoit à joindre sa sepulture à celle de sa famille, non par un esprit de vanité; mais dans le dessein de se réunir après sa mort à ceux avec qui l'esprit de Dieu l'avoit uni si étroitement tant qu'ils vécurent, pour défendre d'un commun accord la sainte religion de leurs peres, & le temple du Dieu d'Israel.

℣. 29. *expl.* de la valeur des Machabées.

℣. 31. *expl.* surnommé Theos, & fils d'Alexandre Ballez.

℣. 32. Ce fut lui qui le premier interrompant la succession de la famille des Seleucides, qui avoit regné depuis

& il fit de grands maux dans tout le pays. | *& fecit plagam magnam in terra.*

§. 4. *Alliance de Simon avec Demetrius.*

33. Simon cependant reparoit les places de la Judée, les fortifiant avec de hautes tours, de grandes murailles, de portes & de ferrures; & il faisoit mettre des vivres dans tous les lieux fortifiés ". | 33. *Et ædificavit Simon præsidia Judææ, muniens ea turribus excelsis, & muris magnis, & portis, & seris: & posuit alimenta in munitionibus.*

34. Il choisit aussi des hommes qu'il envoya vers le roi Demetrius, le priant de rétablir la Judée dans ses franchises", parceque toute la conduite de Thyphon n'avoit été jusqu'alors qu'une violence & un brigandage. | 34. *Et elegit Simon viros, & misit ad Demetrium regem, ut faceret remissionem regioni: quia actus omnes Tryphonis per direptionem fuerant gesti.*

35. Le Roi Demetrius répondit à la demande qu'il lui avoit faite, & lui récrivit en ces termes: | 35. *Et Demetrius rex ad verba ista respondit ei, & scripsit epistolam talem:*

36. LE ROI Demetrius à Simon Grand-prêtre & ami des Rois, aux anciens, & à tout le peuple des Juifs, salut. | 36. *REX Demetrius Simoni summo sacerdoti, & amico regum & senioribus & genti Judæorum, salutem.*

37. Nous avons reçu la | 37. *Coronam au-*

Alexandre le Grand, s'empara du royaume de Syrie & de l'Asie, dont il jouit pendant trois ans; au bout desquels Antiochus Sedetè fils de Demetrius Nicanor, remonta sur le trône de ses peres,& remit le sceptre dans la race des Seleucides. C'est contre ce tyran que Simon va se fortifier. *Tirin.*

ỹ. 33. *expl.* pour les munir contre les sieges.

ỹ. 34. *expl.* Il semble que les promesses que le pere de Demetrius avoit faites avoient été sans effet.

ream, & habem, quam misistis, suscepimus, & parati sumus facere vobiscum pacem magnam, & scribere prapositis regis remittere vobis qua indulsimus.

couronne, & la palme d'or ″, que vous nous avez envoyées; & nous sommes disposés à faire avec vous une paix solide & durable, & d'écrire à nos Intendans qu'ils vous fassent les remises selon les graces que vous nous avons accordées.

38. *Quacumque enim constituimus, vobis constant. Munitiones, quas adificastis, vobis sint.*

38. Tout ce que nous avons ordonné en votre faveur″, demeurera ferme & inviolable: les places que vous avez fortifiées seront à vous ″.

39. *Remittimus quoque ignorantias, & peccata usque in hodiernum diem, & coronam quam debebatis: & si quid aliud erat tributarium in Jerusalem, jam non sit tributarium.*

39. Nous pardonnons aussi toutes les fautes ″ & les manquemens qui auroient pu se commettre jusqu'aujourd'hui. Nous vous déchargeons de la couronne que vous deviez. Que si l'on payoit quelqu'autre impôt dans Jerusalem, on ne le payera plus à l'avenir.

40. *Et si qui ex vobis apti sunt conscribi inter nostros,*

40. S'il s'en trouve parmi vous qui soient propres à être enrôlés dans

ỳ. 37. lettr. *habem.* Grec *τὴν βαΐν*, i. e. *ramum palma aureum.* Voyez 3 Mach. 14.

ỳ. 38. *expl.* Ce qu'il leur avoit accordé avant la guerre de Tryphon. *c.* 11. 28. *&c*

Ibid. *autr.* vous demeureront.

ỳ. 39. lettr. *ignorantias*; i. e. tout ce que vous avez fait contre nous en vous associant à nos ennemis. Il attribue ces fautes à ignorance, pour les diminuer en quelque sorte. *Menoch.*

nos troupes, ils y entreront ; & nous voulons qu'il y ait entre nous une bonne paix

conscribantur, & fit inter nos pax.

L'an du monde 3861.

41. En l'année cent soixante & dixiéme Israel fut affranchi du joug des nations.

41. *Anno centesimo septuagesimo ablatum est jugum gentium ab Israel.*

42. Et le peuple d'Israel commença à mettre cette inscription sur les tables & sur les registres publics ‖ : La premiere année sous Simon Souverain Pontife, grand chef & Princes des Juifs.

42. *Et cœpit populus Israel scribere in tabulis & gestis publicis : Anno primo sub Simone summo sacerdote, magno duce & principe Judæorum.*

§. 5. *Prise de Gaza par Simon.*

43. Vers ce tems-là, Simon alla mettre le siege devant Gaza ‖, l'investit avec son armée, dressa des machines, s'approcha des murailles de la ville ; & en ayant attaqué une tour, il l'emporta.

43. *In diebus illis applicuit Simon ad Gazam, & circumdedit eam castris, & fecit machinas, & applicuit ad civitatem, & percussit turrem unam, & comprehendit eam.*

44. Ceux qui étoient dans une de ces machines ‖, étant entrés tout-d'un-coup dans la ville,

44. *Et eruperant qui erant intra machinam in civitatem : & factus est motus*

ỳ. 42. *expl.* C'est-à-dire, à compter les années par la premiere du pontificat de Simon.

ỳ. 43. *expl.* Ces peuples s'étoient servi de l'occasion des troubles précedens pour se soustraire à l'obeïssance à laquelle Jonathas les avoit assujettis depuis quelque-tems.

ỳ. 44. *expl.* C'étoit une espece de machine d'une grandeur monstrueuse, toute remplie de soldats, qui la faisoient marcher par des ressorts, selon la description qu'en font les auteurs. *Ammian. lib. 23. & 24. Procop. Goth. 4.*

magnus in civitate.

il s'excita un grand tumulte parmi le peuple.

45. *Et ascenderunt qui erant in civitate cum uxoribus & filiis supra murum, scissis tunicis suis, & clamaverunt voce magnâ, postulantes à Simone dextras sibi dari,*

45. Ceux de la ville vinrent donc avec leurs femmes & leurs enfans sur les murailles, ayant leurs habits déchirés; & ils jetterent de grands cris, en demandant à Simon, qu'il les reçut à composition,

46. *& dixerunt: Non nobis reddas secundùm malitias nostras, sed secundùm misericordias tuas.*

46. & lui disant: Ne nous traitez pas selon notre malice, mais selon vos misericordes.

47. *Et flexus Simon non debellavit eos: ejecit tamen eos de civitate, & mundavit ædes in quibus fuerant simulacra, & tunc intravit in eam cum hymnis benedicens Dominum:*

47. Simon touché de compassion, ne voulut point les exterminer: mais il les chassa seulement hors de la ville, & il purifia les maisons où il y avoit eu des idoles ": il entra ensuite dans Gaza en chantant des hymnes, & benissant le Seigneur.

48. *& ejectâ ab ea omni immunditiâ, collocavit in ea viros qui legem facerent: & munivit eam, & fecit sibi habitationem.*

48. Et après qu'il eut ôté de la ville toutes les impuretés, il y établit des hommes pour y observer " la loi: il la fortifia, & il y fit sa demeure.

ỳ. 47. *expl.* La ville de Gaza étoit du nombre de celles que le Seigneur avoit données à son peuple pour son heritage. Et ainsi la loi du Deuteronome, qui ordonnoit que l'on brûlât les idoles des nations, devoit y être observée. *Juges* 11. 18. *Deut.* 7. 25.

ỳ. 48. *autr.* qui gardassent.

49. Or ceux qui étoient dans la forteresse de Jerusalem, ne pouvant ni en sortir ni entrer dans le payis, ni rien acheter ni rien vendre, parcequ'on les en empêchoit, se virent réduits à une grande famine, & plusieurs d'entr'eux moururent de faim.

49. *Qui autem erant in arce Jerusalem, prohibebantur egredi & ingredi regionem, & emere, ac vendere: & esurierunt valdè, & multi ex eis fame perierunt.*

50. Ils crierent donc vers Simon, pour lui demander composition; & il la leur accorda: il les chassa de la forteresse, & la purifia de toutes souillures.

50. *Et clamaverunt ad Simonem ut dextras acciperent: & dedit illis: & ejecit eos inde, & mundavit arcem à contaminationibus:*

L'an du monde 3862.

51. *Simon & ses gens* y entrerent ensuite le vingt-troisiéme du second mois, l'année cent soixante & onziéme, ayant à la main des branches de palmes, & louant Dieu avec des harpes, des tymbales & des lyres, & chantant des hymnes & des cantiques, parcequ'un grand ennemi avoit été exterminé d'Israel.

51. *& intraverunt in eam tertiâ & vigesimâ die secundi mensis, anno centesimo septuagesimo primo, cum laude, & ramis palmarum: & cinyris, & cymbalis, & nablis, & hymnis, & canticis, quia contritus est inimicus magnus ex Israel.*

52. Et il ordonna que ces jours se célébreroient tous les ans avec grande réjouissance.

52. *Et constituit ut omnibus annis agerentur dies hi cum lætitia.*

53. Il fortifia aussi la

53. *Et munivit*

℣. 49. *Voyez ch.* 12. 36.

℣. 51. *expl.* Il entend la garnison qui incommodoit étrangement la ville.

montem templi, qui erat secus arcem, & habitavit ibi ipse, & qui cum eo erant.

montagne" du temple qui étoient près de la forteresse, & il y habita" avec ses gens.

54. Et vidit Simon Joannem filium suum, quòd fortis prælii vir esset: & posuit eum ducem virtutum universarum: & habitavit in Gazaris.

54. Ensuite Simon voyant que Jean " son fils étoit un homme de guerre très-vaillant, le fit General de toutes les troupes: & Jean demeura à Gaza.

ỷ. 53. *expl.* où étoit bâti le temple. Joseph dit qu'il abattit même la forteresse, & cette partie de la montagne qui commandoit sur le temple.

Ibid. *expl.* dans cette enceinte de fortifications qui environnoient le temple.

ỷ. 54. *expl.* surnommé depuis, Hircan.

CHAPITRE XIV.

§. 1. *Demetrius vaincu par Tryphon. Paix dont jouissent les Juifs.*

1. *ANno centesimo septuagesimo secundo congregavit rex Demetrius exercitum suum, & abiit in Mediam ad contrahenda sibi auxilia, ut expugnaret Tryphonem.*

1. EN la cent soixante & douziéme année le roi Demetrius assembla son armée, & s'en alla en Medie, pour s'y fortifier par un nouveau secours, & être en état de combattre contre Tryphon. L'an du monde 3863.

2. Et audivit Ar-

2. Et Arsacès " roi des

ỷ. 2. *expl.* Mitridatès, fils du roi Pampacé. *Justin. lib. 36. c. 1. & l. 41. c. 5. 6. autr.* Phraatès. *Appian.* Arsacès étoit un nom commun à tous les Rois de ce payis, comme Pharaon à tous les Rois d'Egypte.

Perses & des Medes, ayant appris que Demetrius étoit entré sur ses états, envoya l'un des Generaux de ses armées pour le prendre vif, & le lui amener.

saces rex Persidis & Mediæ, quia intravit Demetrius confines suos, & misit unum de principibus suis ut comprehenderet eum vivum, & adduceret eum ad se.

3. Il marcha donc contre Demetrius, défit son armée, le prit & le mena à Arsacès, qui le fit mettre en prison.

3. Et abiit, & percussit castra Demetrii: & comprehendit eum, & duxit eum ad Arsacem, & posuit eum in custodiam.

4. Tout le payis de Judée demeura paisible" pendant tout le tems de Simon. Il ne chercha qu'à faire du bien à sa nation, & sa puissance" & sa gloire furent agréables aux Juifs tant qu'il vécut.

4. Et siluit omnis terra Juda omnibus diebus Simonis, & quæsivit bona genti suæ: & placuit illis potestas ejus, & gloria ejus, omnibus diebus.

5. Outre toutes les actions glorieuses qu'il fit, il prit Joppé, pour lui servir de port; & il en fit un passage pour aller dans les isles de la mer.

5. Et cum omni gloria sua accepit Joppen in portum, & fecit introitum in insulis maris.

6. Il étendit les limites de sa nation, & se rendit maître de tout le payis.

6. Et dilatavit fines gentis suæ, & obtinuit regionem.

7. Il fit " un grand nombre de prisonniers: il s'empara de Gazara, de Bethsura, & de la for-

7. Et congregavit captivitatem multam, & dominatus est Gazara, & Beth-

ṽ. 4. *expl.* fut dans une grande paix.
Ibid. *expl.* son gouvernement.
ṽ. 7. *lettr.* assembla.

fura, & arci : & abstulit immunditias ex ea, & non erat qui resisteret ei.

8. *Et unusquisque colebat terram suam cum pace : & terra Juda dabat fructus suos, & ligna camporum fructum suum.*

9. *Seniores in plateis sedebant omnes, & de bonis terra tractabant, & juvenes induebant se gloriam & stolas belli.*

10. *Et civitatibus tribuebat alimonias, & constituebat eas ut essent vasa munitionis, quoadusque nominatum est nomen gloria ejus usque ad extremum terra.*

11. *Fecit pacem super terram, & latatus est Israel latitiâ magnâ.*

12. *Et sedit unus-*

teresse *de Jerusalem* : il en ôta toutes les impuretés, & il n'y avoit personne qui lui résistât.

8. Chacun cultivoit alors sa terre en paix : le payis de Juda étoit couvert de blé, & les arbres de la campagne produisoient leurs fruits ''.

9. Les vieillards étoient tous assis dans les places publiques, & s'entretenoient de l'abondance des biens de la terre ''. Les jeunes hommes se paroient de vêtemens magnifiques, & d'habits de guerre ''.

10. Il distribuoit des vivres dans les villes, & il en faisoit des places-d'armes. Enfin son nom devint célebre jusqu'aux extrémités de la terre.

11. Il établit la paix dans tout son payis, & tout Israel fut comblé de joie.

12. Chacun se tenoit

ỳ. 8. *expl.* tout y étoit en abondance.

ỳ. 9. *expl.* La Vulgate peut aussi signifier que les vieillards, comme gens de conseil, traitoient entre eux ce qui étoit utile à l'état, & que les jeunes gens étoient toujours prêts à executer leurs desseins. *Menoch.*

Ibid. *autr.* pris dans la guerre.

assis sous sa vigne & sous son figuier ; & nul n'étoit en état de leur donner de la crainte.

quisque sub vite sua, & sub ficulnea sua : & non erat qui eos terreret.

13. Il ne se trouva plus dans le payis aucun ennemi qui osât les attaquer ; & les Rois furent abattus dans tout ce tems-là ‖.

13. *Defecit impugnans eos super terram : reges contriti sunt in diebus illis.*

14. Il protegea tous les pauvres de son peuple ; il fut zelé pour l'observation de la loi, & il extermina tous les injustes & tous les méchans.

14. *Et confirmavit omnes humiles populi sui, & legem exquisivit, & abstulit omnem iniquum & malum :*

15. Il rétablit la gloire du sanctuaire, & il multiplia les vases saints.

15. *Sancta glorificavit, & multiplicavit vasa sanctorum.*

§. 4. *Alliance renouvellée avec les Lacedemoniens.*

16. Or la nouvelle de la mort de Jonathas ayant été portée jusqu'à Rome & à Lacedemone, ils en furent fort affligés.

16. *Et auditum est Romæ quia defunctus esset Jonathas, & usque in Spartiatas : & contristati sunt valdè.*

17. Mais lorsqu'ils apprirent que Simon son frere avoit été fait Grand-Prêtre en sa place, & qu'il étoit maître de tous le payis & de toutes les villes,

17. *Ut audierunt autem quòd Simon frater ejus factus esset summus sacerdos loco ejus, & ipse obtineret omnem regionem, & civitates in ea ;*

18. ils lui écrivirent sur des tables d'airain ‖

18. *scripserunt ad eum in tabulis æreis,*

℣. 13. *expl.* soit par les guerres qu'ils eurent entre eux ; ou par la puissance des Juifs.

℣. 18. *expl.* marque de l'estime qu'ils faisoient des Juifs.

ut

ut renovarent amicitias, & societatem, quam fecerant cum Juda, & cum Jonatha fratribus ejus.

pour renouveller l'amitié & l'alliance qu'ils avoient faite avec Judas & Jonathas ses freres.

19. *Et lecta sunt in conspectu ecclesiæ in Jerusalem. Et hoc exemplum Epistolarum, quas Spartiatæ miserunt.*

19. Ces lettres furent lues dans Jerusalem devant tout le peuple : & voici ce que contenoient celles que les Lacedemoniens envoyerent :

20. SPARTIANORUM *principes, & civitates Simoni sacerdoti magno, & senioribus, & sacerdotibus, & reliquo populo Judæorum, fratribus, salutem.*

20. LES PRINCES & les villes des Lacedemoniens, à Simon Grand-prêtre, aux anciens, aux Prêtres, & à tout le peuple des Juifs leurs freres, salut.

21. *Legati, qui missi sunt ad populum nostrum, nuntiaverunt nobis de vestra gloria, & honore, ac lætitia : & gavisi sumus in introitu eorum.*

21. Les ambassadeurs que vous avez envoyés vers notre peuple, nous ayant informés de la gloire, de l'honneur, & de la joie où vous êtes présentement, nous nous sommes réjouis beaucoup de leur arrivée.

22. *Et scripsimus quæ ab eis erant dicta in consiliis populi, sic : Numenius Antiochi, & Antipater Jasonis filius, legati*

22. Et nous avons écrit en ces termes dans les registres publics ‖ ce qu'ils nous avoient dit de votre part : Numenius fils d'Antiochus, & Antipater fils

✝. 22. *Grec.* ἐν ταῖς βουλαῖς τοῦ δήμου ; i. e. *in publicis actis.* Ce ne sont pas ici les propres paroles des Lacedemoniens ; mais le sens de leur lettre, selon l'interpretation de l'auteur Juif.

de Jason, sont venus nous trouver pour renouveller l'ancienne amitié qui est entre nous.

Judaorum, venerunt ad nos, renovantes nobiscum amicitiam pristinam.

23. Et le peuple a trouvé bon de recevoir ces ambassadeurs avec grand honneur, & d'écrire leurs paroles dans les registres publics, afin qu'elles servent de monument au peuple de Lacedemone. Et nous avons envoyé une copie de cet écrit à Simon Grand-prêtre.

23. *Et placuit populo excipere viros gloriosè, & ponere exemplum sermonum eorum in segregatis populi libris, ut sit ad memoriam populo Spartiatarum. Exemplum autem horum scripsimus Simoni magno sacerdoti.*

§. 3. *Simon envoie des présens à Rome. Eloge que les Romains font de Simon.*

24. Après cela Simon envoya à Rome Numenius avec un grand bouclier d'or du poids de mille mines //, pour renouveller l'alliance avec eux. Ce que le peuple Romain // ayant appris,

24. *Post hæc autem misit Simon Numenium Romam, habentem clypeum aureum magnum, pondo mnarum mille, ad statuendam cum eis societatem. Cùm autem audisset populus Romanus*

25. il dit : Comment témoignerons-nous notre reconnoissance à Simon & à ses fils ?

25. *sermones istos, dixerunt : Quam gratiarum actionem reddemus Simoni, & filiis ejus ?*

℣. 24. *expl.* La mine chez les Hebreux revenoit à quarante-six livres cinq sols ou environ de notre monnoie. Mais si la mine se prend ici pour le poids, elle revient à peu près à la livre Romaine.

Ibid. *expl.* Le Grec n'ajoute point, *Romain*. Et il semble que la suite doit plutôt s'entendre du peuple Juif.

26. *Restituit enim ipse fratres suos, & expugnavit inimicos Israel ab eis: & statuerunt ei libertatem, & descripserunt in tabulis areis, & posuerunt in titulis in monte Sion.*

26. Car ″ il a rétabli ses freres, & il a exterminé d'Israel ses ennemis ″ : & ils lui donnerent le privilege d'une entiere liberté″ : & cela fut écrit sur des tables d'airain, & mis dans une inscription publique sur la montagne de Sion ″.

27. *Et hoc est exemplum scriptura:* OCTAVA DECIMA *die mensis Elul, anno centesimo septuagesimo secundo, anno tertio sub Simone sacerdote magno in Asaramel,*

27. Voici ce que contenoit cet écrit: LE DIX-HUITIEME jour du mois d'Elul ″, l'an cent soixante & douze, la troisiéme année ″ sous Simon Grand-prêtre;

28. *in conventu magno sacerdotum, & populi & principum gentis, & seniorum regionis, nota facta sunt hac: Quo-*

28. cette declaration fut faite à Asaramel″ dans la grande assemblée des Prêtres & du peuple; des premiers de la nation, & des anciens du pays:

℣. 26. *Grec.* Lui & ses freres, & la maison de son pere ont affermi Israel, & exterminé ses ennemis, & lui ont acquis la liberté.

Ibid. *expl.* qui le combatroient.

Ibid. *expl.* Si cette liberté s'entend de Simon, comme dans le Latin; cela veut dire, que le privilege d'une entiere indépendance lui fut acquis & à sa famille, en considération des grands services qu'il avoit rendus à sa patrie.

Ibid. *expl.* dans le temple. *Grot.*

℣. 27. *expl.* Ce mois répond, pour la plus grande partie, au mois d'Aoust.

Ibid. *expl.* du pontificat de Simon. L'an du monde 3863.

℣. 28. *expl.* C'est peut-être le nom du lieu où se tenoient toutes sortes d'assemblées. Vatable croit qu'*Asaramel* ou Saramel, selon le Grec, est mis par corruption pour Jerusalem. Serrarius croit que ce mot Hebreu est mis pour sa signification: *De l'autorité, ou de la part de Dieu.*

Tout le monde sçait que le payis de Judée ayant été affligé de beaucoup de guerres,

niam frequenter facta sunt prælia in regione nostra.

29. Simon fils de Mathathias de la race de Jarib ″, & ses freres se sont abandonnés au peril, & ont résisté aux ennemis de leur nation, pour soutenir leur saint temple, & leur loi, & ont élevé leur peuple en grande gloire.

29. *Simon autem Mathathiæ filius ex filiis Jarib, & fratres ejus dederunt se periculo, & restiterunt adversariis gentis suæ, ut starent sancta ipsorum, & lex, & gloriâ magnâ glorificaverunt gentem suam.*

30. Jonathas a rassemblé ceux de sa nation, est devenu leur Grand-Pontife, & a été réuni à son peuple *après sa mort.*

30. *Et congregavit Jonathas gentem suam, & factus est illis sacerdos magnus & appositus est ad populum suum.*

31. Et les ennemis des Juifs se sont efforcés ensuite de les fouler aux pieds, de ravager leur payis, & de profaner leur saint temple.

31. *Et voluerunt inimici eorum calcare, & atterere regionem ipsorum, & extendere manus in sancta eorum.*

32. Mais Simon leur a resisté alors: il a combattu pour son peuple: il a distribué beaucoup d'argent: il a armé les plus vaillans ″ de sa nation, & les a entretenus à ses dépens.

32. *Tunc restitit Simon: & pugnavit pro gente sua, & erogavit pecunias multas, & armavit viros virtutis gentis suæ, & dedit illis stipendia:*

33. Il a fortifié les villes de Judée, & la ville

33. *& munivit civitates Judææ; &*

℣. 29. *expl.* ou Joarib, comme au ch. 2. 1.
℣. 32. *expl.* les soldats.

Bethsuram quæ erat in finibus Judææ, ubi erant arma hostium anteà: & posuit illic præsidium viros Judæos.

de Bethsura qui étoit sur la frontiere de Judée, dont les ennemis avoient fait auparavant leur place-d'armes; & il y a mis une garnison de Juifs *.

34. *Et Joppen munivit quæ erat ad mare; & Gazaram, quæ est in finibus Azoti, in qua hostes anteà habitabant, & collocavit illic Judæos: & quæcumque apta erant ad correptionem eorum, posuit in eis.*

34. Il a fortifié Joppé sur la côte de la mer, & Gazara qui est sur la frontiere d'Azot, où les ennemis demeuroient auparavant. Il y a mis des Juifs pour les garder, & les a pourvûes de toutes les choses nécessaires pour leur défense.

§. 4. *Suite de l'éloge de Simon.*

35. *Et vidit populum actum Simonis, & gloriam quam cogitabat facere genti suæ, & posuerunt eum ducem suum, & principem sacerdotum, eò quòd ipse fecerat hæc omnia, & justitiam & fidem, quam conservavit genti suæ, & exquisivit omni modo exaltare populum suum.*

35. Le peuple a vû la conduite de Simon, & tout ce qu'il faisoit pour relever la gloire de sa nation; & ils l'ont établi leur chef, & Prince des Prêtres, parcequ'il avoit fait toutes ces *grandes* choses, qu'il avoit conservé toujours la justice & une exacte fidelité envers son peuple, & qu'il s'étoit efforcé par toute sorte de moyens de relever l'honneur de sa nation.

36. *Et in diebus ejus prosperatum est in manibus ejus, ut col-*

36. Les affaires ont réussi de son tems très-heureusement sous sa con-

ỳ. 33. *autr.* & il y a mis des Juifs en garnison.

duite ″ ; en sorte que les étrangers ont été bannis du payis d'Israel, & qu'il a chassé de la ville de David & de la forteresse de Jerusalem ceux qui y étoient en garnison, qui faisoient des sorties, profanoient tout aux environs du sanctuaire, & faisoient une grande plaie à la pureté ″ *& sainteté des lieux.*

lerentur gentes de regione ipsorum & qui in civitate David erant in Jerusalem, in arce, de qua procedebant & contaminabant omnia qua in circuitu sanctorum sunt, & inferebant plagam magnam castitati :

37. Et il y a établi des Juifs pour la sûreté du payis & de la ville, & a relevé les murs de Jerusalem.

37. *& collocavit in ea viros Judaos ad tutamentum regionis, & civitatis, & exaltavit muros Jerusalem.*

38. Le roi Demetrius l'a confirmé dans la souveraine sacrificature,

38. *Et rex Demetrius statuit illi summum sacerdotium.*

39. & en même-tems il l'a declaré son ami, & l'a élevé dans une haute gloire ″.

39. *Secundùm hac fecit eum amicum suum, & glorificavit eum gloria magnâ.*

40. Car il avoit sçu que les Romains avoient appellé les Juifs, leurs amis, leurs alliés, &

40. *Audivit enim quòd appellati sunt Judai à Romanis amici, & socii, & fra-*

℣. 36. *au.* réussi très-heureusement durant tout le tems qu'il en a pris la conduite.

Ibid. *autr* & détruisoient tout ce qu'il y avoit de plus saint. *Expl.* Tous les Interpretes entendent ceci de la sainteté, ou de la pureté du culte de Dieu.

℣. 39. *expl.* en lui remettant tous les tributs, les charges de Jerusalem, les présens d'une couronne, & lui cedant même en propre quelques villes fortifiées.

tres, & quia susceperunt legatos Simonis gloriosè :

41. & quia Judæi, & sacerdotes eorum consenserunt eum esse ducem suum, & summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis :

42. & ut sit super eos dux, & ut cura esset illi pro sanctis, & ut constitueret præpositos super opera eorum, & super regionem, & super arma, & super præsidia :

43. & cura sit illi de sanctis, & ut audiatur ab omnibus, & scribantur in nomine ejus omnes con-

leurs freres ; & qu'ils avoient reçu avec grand honneur les ambassadeurs de Simon.

41. que les Juifs & les Prêtres avoient consenti qu'il fût leur chef, & leur Souverain Prêtre pour toujours", jusqu'à ce qu'il s'élevât parmi eux un Prophete fidele " :

42. ensorte qu'ayant sur eux l'autorité de chef, il prît le soin des choses saintes, qu'il établît ceux qui devoient avoir l'intendance sur les ouvrages publics, sur la province, sur les armes & sur les garnisons ;

43. qu'il veillât à la garde des lieux saints ; que tous lui obéissent ; que tous les actes publics fussent écrits en son nom

℣. 41. *expl.* C'est-à-dire, lui & ses descendans.

Ib. *an.* digne de foi. *Ex.* Plusieurs Interpretes ont entendu par ce Prophete JESUS-CHRIST même ; & ils ajoutent que la race de Simon fut en effet maintenue dans la Principauté & dans la souveraine sacrificature, jusqu'à Herode, sous lequel naquit JESUS-CHRIST. Mais d'autres croient qu'il y est plutôt parlé en géneral d'un Prophete éclairé & fidele ; comme il ne paroissoit pas clairement à qui le souverain sacerdoce appartenoit de droit & par la naissance, à cause des troubles qui avoient depuis si long-tems agité toute la Judée, on trouva plus à propos de déferer la principauté & la souveraine sacrificature à Simon, qui étoit certainement de la race sacerdotale & à ses descendans, jusqu'à ce qu'il s'élevât quelque Prophete qui pût declarer la volonté du Seigneur sur ce sujet.

dans le payis, & qu'il fût vêtu de pourpre, & *d'étoffes tissues* d'or;

44. qu'il ne fût permis à aucun ni du peuple ni des Prêtres, de violer aucune de ces choses, ni de contredire à ce qu'il auroit ordonné; ni de convoquer aucune assemblée dans la province sans son autorité, ni de se vêtir de pourpre, & de porter une agrafe d'or *comme lui :*

45. & que quiconque agiroit contre cette ordonnance, ou en violeroit quelque chose, seroit tenu pour coupable.

46. Tout le peuple agréa donc que Simon fût établi dans cette grande autorité, & qu'on executât tout le contenu de cette déclaration.

47. Simon accepta le gouvernement, & il consentit à faire les fonctions de la souveraine sacrificature, & à être chef & Prince de la nation des Juifs & des Prêtres, & à avoir le commandement sur toutes choses.

48. Il fut ordonné que cette declaration seroit écrite sur des tables d'airain, que l'on placeroit

scriptiones in regione: & ut operiatur purpurâ & auro :

44. & ne liceat ulli ex populo, & ex sacerdotibus, irritum facere aliquid horum, & contradicere his quæ ab eo dicuntur, aut convocare conventum in regione sine ipso : & vestiri purpurâ, & uti fibulâ aureâ :

45. qui autem fecerit extra hæc, aut irritum fecerit aliquid horum, reus erit.

46. Et complacuit omni populo statuere Simonem, & facere secundùm verba ista.

47. Et suscepit Simon, & placuit ei ut summo sacerdotio fungeretur, & esse dux & princeps gentis Judæorum, & sacerdotum, & præesset omnibus.

48. Et scripturam istam dixerunt ponere in tabulis æreis, & ponere eas in peribo-

lo sanctorum, in loco celebri :

dans les galeries du temple, en un lieu exposé à la vûe de tous ;

49. *exemplum autem eorum ponere in ærario, ut habeat Simon, & filii ejus.*

49. & qu'on en mettroit une copie dans le trésor *du temple*, pour servir à Simon & à ses enfans.

CHAPITRE XV.

§. 1. *Lettre d'Antiochus à Simon.*

1. *ET misit rex Antiochus filius Demetrii epistolas ab insulis maris Simoni sacerdoti, & principi gentis Judæorum, & universæ genti :*

1. ALors le roi Antiochus ″ fils de Demetrius ″ écrivit des isles ″ qui sont sur la côte de la mer, des lettres à Simon Grand-prêtre & Prince des Juifs, & à toute la nation. L'an du monde 3664.

2. *& erant continentes hunc modum : REX Antiochus Simoni sacerdoti magno, & genti Judæorum, salutem.*

2. Et voici ce que contenoient ces lettres : LE ROI Antiochus à Simon Grand-prêtre, & à la nation des Juifs, salut.

3. *Quoniam quidem pestilentes obti-*

3. Quelques corrupteurs ″ de nos peuples

℣. 1. *expl.* surnommé *Soter*, à cause de son pere ; & *le pieux*, à cause de sa religion. *Joseph.* Surnommé aussi, *Sidetès*, à cause de *Side*, ville de Pamphylie. *Trog. & Eusebe.*

Ibid. *expl.* Soter : & ainsi il étoit frere de Demetrius Nicanor. *Appian. Justin. Chronic. Euseb.*

Ibid. *expl.* de la partie de la Seleucie qui n'étoit pas fort éloignée de la mer. Car ce fut de là que la guerre commença. *Joseph. l.* 13. *c.* 12. *autr.* de Rhodes. *Appian.*

℣. 3. *expl.* Il parle d'Alexandre Ballez, d'Antiochus son fils, & principalement de Tryphon.

s'étant rendus maîtres du royaume de nos peres, j'ai entrepris d'y rentrer, & de le rétablir comme il étoit auparavant. C'est-pourquoi j'ai levé une grande armée de gens choisis, & j'ai fait construire des vaisseaux de guerre.

nuerunt regnum patrum nostrorum, volo autem vindicare regnum, & restituere illud sicut erat anteà: & electam feci multitudinem exercitûs, & feci naves bellicas.

4. Ainsi j'ai dessein d'entrer dans mes états, pour me venger de ceux qui ont ravagé mes provinces, & qui ont desolé plusieurs villes dans mon royaume.

4. *Volo autem procedere per regionem, ut ulciscar in eos, qui corruperunt regionem nostram, & qui desolaverunt civitates multas in regno meo.*

5. Je vous remets donc maintenant tous les tributs " que tous les Rois mes prédecesseurs vous ont remis; & je vous confirme dans toutes les immunités qu'ils vous ont données.

5. *Nunc ergo statuo tibi omnes oblationes, quas remiserunt tibi ante me omnes reges, & quacumque alia dona remiserunt tibi:*

6. Je vous permets de faire battre monnoie à votre coin dans votre payis.

6. *& permitto tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua.*

7. J'ordonne que Jerusalem soit une ville sainte, & libre "; & que vous demeuriez maître de toutes les armes que vous

7. *Jerusalem autem sanctam esse, & liberam: & omnia arma qua fabricata sunt, & prasidia qua*

℣. 5. *autr.* Je ratifie toutes les oblations.

℣. 7. *expl.* traitée comme un lieu saint, & exemte de garnisons étrangeres, & de tous impôts royaux. *Voyez ch.* 10. 31.

construxisti, quæ tenes, maneant tibi. | avez fait faire, & de toutes les places fortes que vous avez rétablies, & que vous occupez.

8. *Et omne debitum regis, & quæ futura sunt regi, ex hoc & in totum tempus remittuntur tibi.* | 8. Toutes les dettes du Roi, tant pour le passé que pour l'avenir, depuis ce tems & pour toujours vous sont remises.

9. *Cùm autem obtinuerimus regnum nostrum, glorificabimus te, & gentem tuam, & templum gloriâ magnâ, ita ut manifestetur gloria vestra in universa terra.* | 9. Et lorsque nous serons rentrés dans la possession de notre royaume, nous releverons de telle sorte votre gloire, & celle de votre peuple & de votre temple*, qu'elle éclatera dans toute la terre.

10. *Anno centesimo septuagesimo quarto exiit Antiochus in terram patrum suorum, & convenerunt ad eum omnes exercitus, ita ut pauci relicti essent cum Tryphone.* | 10. En la cent soixante & quatorziéme année, Antiochus entra dans le payis de ses peres, & toutes les troupes vinrent aussi-tôt se donner à lui; desorte qu'il n'en demeura que très-peu avec Tryphon. L'an du monde 3865.

11. *Et insecutus est eum Antiochus rex, & venit Doram fugiens per maritimam;* | 11. Le roi Antiochus le poursuivit; & il* vint à Dora en s'enfuyant le long de la côte de la mer;

12. *sciebat enim quòd congregata sunt mala in eum, &* | 12. car il vit bien qu'il alloit être accablé de malheurs, l'armée l'ayant

ỷ. 9. *expl.* en y envoyant des présens magnifiques.
ỷ. 11. *expl.* Tryphon.

abandonné.

reliquit eum exercitus.

13. Antiochus vint se camper au-dessus de Dora avec six vingt mille hommes de guerre & huit mille chevaux;

13. *Et applicuit Antiochus super Doram cum centum viginti millibus virorum belligeratorum, & octo millibus equitum:*

14. & il investit la ville, & fit avancer les vaisseaux qui étoient sur mer; & il la pressoit par mer & par terre, sans permettre que personne y entrât ou en sortît.

14. *& circuivit civitatem, & naves à mari accesserunt: & vexabant civitatem à terra & mari, & neminem sinebant ingredi vel egredi.*

§. 2. *Lettres des Romains in faveur des Juifs.*

15. Cependant Numenius [a] & ceux qui avoient été avec lui à Rome; en revinrent avec des lettres écrites aux Rois & aux divers peuples, qui contenoient ce qui suit:

15. *Venit autem Numenius, & qui cum eo fuerant, ab urbe Roma, habentes epistolas regibus & regionibus scriptas, in quibus continebantur hæc:*

16. LUCIUS consul des Romains, au roi Ptolemée, salut.

16. LUCIUS *consul Romanorum, Ptolemæo regi, salutem.*

17. Les ambassadeurs des Juifs qui sont nos amis, sont venus vers nous, ayant été envoyés par Simon Prince des Prê-

17. *Legati Judæorum venerunt ad nos amici nostri, renovantes pristinam amicitiam & societatem,*

℣. 15. *expl.* Simon l'avoit envoyé à Rome pour renouveller l'alliance avec les Romains. *Voyez ch.* 14. 24.

missi à Simone principe sacerdotum, & populo Judæorum.

tres, & par le peuple des Juifs, pour renouveller l'ancienne alliance & amitié que est entre nous.

18. *Attulerunt autem & clypeum aureum mnarum mille.*

18. Ils ont aussi apporté un bouclier d'or de mille mines:

19. *Placuit itaque nobis scribere regibus, & regionibus, ut non inferant illis mala, neque impugnent eos, & civitates eorum, & regiones eorum: & ut non ferant auxilium pugnantibus adversùs eos.*

19. Nous avons donc résolu d'écrire aux Rois & aux peuples, qu'ils ne leur fassent aucun mal; qu'ils n'attaquent ni eux, ni leurs villes, ni leur payis, & qu'ils ne donnent aucun secours à ceux qui leur font la guerre.

20. *Visum autem est nobis accipere ab eis clypeum.*

20. Or nous avons cru devoir recevoir le bouclier qu'ils ont apporté.

21. *Si qui ergo pestilentes refugerunt de regione ipsorum ad vos, tradite eos Simoni principi sacerdotum, ut vindicet in eos secundùm legem suam.*

21. Si donc quelques gens corrompus sont sortis de leur payis pour se refugier vers vous, remettez-les entre les mains de Simon prince des Prêtres: afin qu'il en fasse la punition selon sa loi.

22. *Hæc eadem scripta sunt Demetrio regi, & Attalo & Ariarathi, & Arsaci,*

22. Ils écrivirent ces mêmes choses au roi " Demetrius, à Attale ", à Ariarathès, à Arsacès ";

ỽ. 22. *expl.* roi de Syrie.
Ibid. *expl.* roi de Pergame.
Ibid. *expl.* roi des Perses & des Medes. Son nom propre étoit Mitridatès, ou selon d'autres, Phraatès.

23. & dans tous les payis qui leur étoient alliés ; à Lampsaque ″, aux Lacedemoniens, à Delos ″, à Myndos ″, à Sicyone ″, en Carie ″, en Samos ″, en Pamphylie, en Lycie, à Halicarnasse ″, à Coo, à Siden ″, à Aradon ″, à Rhodès, à Phaselides ″, à Gorryne ″, à Gnido ″, à Chypre, & à Cyrene ″.

23. *& in omnes regiones : & Lampsaco, & Spartiatis, & in Delum, & in Myndum, & in Sicyonem, & in Cariam, & in Samum, & in Pamphyliam, & in Lyciam, & in Halicarnassum, & in Coo, & in Siden, & in Aradon, & in Rhodum, & in Phaselidem, & in Gortynam, & Gnidum, & Cyprum, & Cyrenem.*

24. Les Romains envoyerent une copie de ces lettres à Simon prince des Prêtres, & au peuple des Juifs.

24. *Exemplum autem eorum scripserunt Simoni principi sacerdotum, & populo Judaeorum.*

℣. 23. *expl.* ville de Misie.
Ibid. *expl.* de la mer Egée, ou Archipel.
Ibid. *expl.* ville de Carie, celebre pour son port.
Ibid. *expl.* ville du Peloponese.
Ibid. *expl.* en géneral à la province de Carie.
Ibid. *expl.* isle dans l'Archipel, proche de la Natolie.
Ibid. *expl.* ancienne ville de Carie.
Ibid. *expl.* ville maritime sur les confins de Lycie & de Pamphylie.
Ibid. *expl.* isle de Phenicie.
Ibid. *expl.* ville maritime sur les confins de Lycie & de Pamphylie.
Ibid. *expl.* C'étoit alors la premiere ville de Crete.
Ibid. *expl.* ville & promontoire de Carie.
Ibid. *expl.* ville de Lybie. On doit être bien persuadé que le Saint-Esprit en appliquant la plume des saints écrivains à décrire tout ce petit détail, ne l'a fait que pour nous donner lieu d'admirer sa toute-puissance, qui remuoit comme il lui plaisoit le cœur de ces conquerans du monde, en faveur d'une poignée de gens foibles & méprisables par eux-mêmes, tels qu'étoient alors les Juifs.

§. 3. *Simon envoie des troupes à Antiochus.*

25. *Antiochus autem rex applicuit castra in Doram secundò admovens ei, semper manus, & machinas faciens: & conclusit Tryphonem, ne procederet.*

26. *Et misit ad eum Simon duo millia virorum electorum in auxilium, & argentum, & aurum, & vasa copiosa:*

27. *& noluit ea accipere, sed rupit omnia, quæ pactus est cum eo anteà, & alienavit se ab eo.*

28. *Et misit ad eum*

25. Or Antiochus ″ mit une seconde fois le siege devant Dora, & la serra toujours de plus près ″, ayant fait diverses machines : & il y renferma tellement Tryphon, qu'il n'en pouvoit plus sortir.

26. Alors Simon lui ″ envoya un secours de deux mille hommes choisis, avec de l'argent & de l'or, & beaucoup de vases précieux :

27. mais il ne voulut point les recevoir, & il ne garda aucun des articles du traité qu'il avoit fait avec lui auparavant, & s'éloigna tout-à-fait de lui ″.

28. Antiochus envoya

℣. 25. *Grec.* Or Antiochus, le jour d'après (*l'arrivée des ambassadeurs des Juifs*) attaqua Dora.

Ibid. *expl.* lui donnant de frequens assauts. *Grot.*

℣. 26. *expl.* à Antiochus.

℣. 27. *expl.* Joseph dit qu'Antiochus reçut le secours que Simon lui envoya, mais qu'ensuite il n'accomplit rien de ce qu'il avoit promis. Ceci fait voir que s'il avoit recherché d'abord l'amitié de ce Grand-Prêtre des Juifs, la crainte seule de sa puissance l'y avoit porté : & que ce fut l'orgueil qui enfloit son cœur à cause de l'avantage qu'il avoit alors sur Tryphon son ennemi qui lui inspiroit cette rupture, & cette honteuse infidelité. Mais on verra dans le chapitre suivant, que le mépris que ce Prince fit du Seigneur & de son peuple, lui fit perdre honteusement la bataille, & renversa en un moment tous les grands desseins qu'il avoit formés contre cette nation dont Dieu même s'étoit declaré le protecteur.

ensuite Athenobius, l'un de ses confidens, pour traiter avec Simon, & lui dire de sa part : Vous avez entre vos mains Joppé, Gazara ‖ ; & la forteresse de Jerusalem, qui sont des villes de mon royaume.

Athenobium unum de amicis suis, ut tractaret cum ipso, dicens : Vos tenetis Joppen, & Gazaram, & arcem quæ est in Jerusalem, civitates regni mei :

29. Vous en avez desolé tous les environs, vous avez fait un grand ravage dans le payis, & vous vous êtes rendu maitre de beaucoup de lieux qui étoient de ma dépendance.

29. *fines earum desolastis, & fecistis plagam magnam in terra, & dominati estis per loca multa in regno meo.*

30. Ou rendez donc maintenant les villes que vous avez prises, & les tributs des differens lieux où vous avez dominé hors les frontieres de Judée :

30. *Nunc ergo tradite civitates, quas occupastis, & tributa locorum, in quibus dominati estis extra fines Judææ :*

31. ou payez pour les villes que vous retenez, cinq cens talens d'argent; & pour les dégâts que vous avez faits, & les tributs des villes ‖, cinq cens autres talens d'argent : autrement nous viendrons à vous, & vous traiterons comme ennemis.

31. *sin autem, date pro illis quingenta talenta argenti, & exterminii, quod exterminastis, & tributorum civitatum alia talenta quingenta : sin autem, veniemus, & expugnavimus vos.*

℣. 28. *expl.* Gaza. *Et ainsi en plusieurs autres endroits plus hauts & plus bas.*

℣. 31. *expl.* pour le tems passé.

§. 4. *Réponse de Simon aux demandes injustes d'Antiochus.*

32. *Et venit Athenobius amicus regis in Jerusalem, & vidit gloriam Simonis, & claritatem in auro & argento, & apparatum copiosum: & obstupuit: & retulit ei verba regis.*

33. *Et respondit ei Simon, & dixit ei: Neque alienam terram sumpsimus, neque aliena detinemus: sed hereditatem patrum nostrorum, quæ injustè ab inimicis nostris aliquo tempore possessa est.*

34. *Nos verò tempus habentes, vendicamus hereditatem patrum nostrorum.*

35. *Nam de Joppe & Gazara quæ expostulas, ipsi faciebant in populo plagam magnam, & in regione nostra: horum damus talenta centum. Et*

32. Athenobius favori du Roi vint donc à Jerusalem, il vit la gloire de Simon, l'or & l'argent qui brilloit chez lui de toutes parts, & la magnificence de sa maison; & il en fut fort surpris. Il lui rapporta ensuite les paroles du Roi.

33. Et Simon lui répondit en ces termes: Nous n'avons point usurpé le payis d'un autre, & nous ne retenons point le bien d'autrui: mais nous avons seulement repris l'heritage de nos peres[a], qui avoit été possedé injustement par nos ennemis pendant quelque tems.

34. Ainsi le tems nous ayant été favorable, nous nous sommes remis en possession de l'heritage de nos peres.

35. Pour ce qui est des plaintes que vous faites touchant Joppé & Gazara, c'étoient elles-mêmes qui causoient beaucoup de maux parmi le peuple & dans tout notre payis:

ỳ. 33. *expl.* Ce que les douze tribus avoient possedé lorsqu'elles ne faisoient qu'un royaume.

cependant nous sommes prêts de donner pour ces villes-là cent talens. Athenobius ne lui répondit pas un seul mot.

non respondit ei : Athenobius verbum.

36. Mais il retourna tout en colere vers le Roi: il lui rapporta cette réponse de Simon, la magnificence où il étoit, & tout ce qu'il avoit vû, & le Roi en fut extraordinairement irrité ".

36 Reversus autem cum ira ad regem, renuntiavit ei verba ista, & gloriam Simonis, & universa quæ vidit : & iratus est rex irâ magnâ.

37. Cependant Tryphon s'enfuit par le moyen d'un vaisseau à Orthosiade ".

37. Tryphon autem fugit navi in Orthosiada.

38. Et le roi Antiochus donna à Cendebée le commandement de toute la côte de la mer, avec une armée composée d'infanterie & de cavalerie;

38. Et constituit rex Cendebæum ducem maritimum, & exercitum peditum, & equitum dedit illi.

39. & il lui ordonna de marcher contre la Judée, de bâtir Gedor ", de boucher les portes de la ville ", & de réduire le peuple " par la force de

39. Et mandavit illi movere castra contra faciem Judææ : & mandavit ei ædificare Gedorem, & obstruere portas civita-

℣. 36. *expl.* se croyant offensé de ce qu'on ne lui avoit voulu accorder que la dixiéme partie de ses demandes.

℣. 37. *expl.* port de Phenicie.

℣. 39. *expl.* ville de la tribu de Dan, d'où il pouvoit impunément incommoder les Juifs de plus près.

Ibid. *expl.* Ces mots *de la ville* ne se trouvent pas dans le Grec : ainsi quelques Interpretes entendent qu'Antiochus avoit donné ordre à Cendebée de boucher toutes les avenues des montagnes.

Ibid. *expl.* des Juifs.

tis, & debellare populum. Rex autem persequebatur Tryphonem.

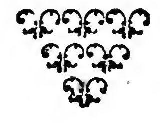
ses armes. Cependant le Roi alla poursuivre Tryphon.

40. *Et pervenit Cendebaus Jamniam, & cœpit irritare plebem, & conculcare Judaam, & captivare populum, & interficere, & adificare Gedorem.*

40. Cendebée étant arrivé à Jamnia, commença à vexer le peuple, à ravager la Judée, à faire un grand nombre de prisonniers, à en tuer d'autres, & à fortifier Gedor.

41. *Et collocavit illic equites, & exercitum: ut egressi perambularent viam Judaa, sicut constituit ei rex.*

41. Il y mit de la cavalerie, & des gens de pied, pour faire des courses dans le payis de la Judée, selon que le Roi le lui avoit commandé.



CHAPITRE XVI.

§. 1. *Défaite de l'armée d'Antiochus.*

L'an du monde 3866.

1. JEan " étant venu de Gazara", avertit Simon son pere de tout ce que Cendebée avoit fait contre leur peuple.

1. *ET ascendit Joannes de Gazaris, & nuntiavit Simoni patri suo quæ fecit Cendebæus in populo ipsorum.*

2. Et Simon ayant fait venir ses deux fils aînés, Judas & Jean, il leur dit : Nous avons battu & humilié, mes freres & moi & toute la maison de mon pere, les ennemis d'Israel, depuis notre jeunesse jusques à ce jour : & les affaires ayant réussi sous notre conduite, nous avons délivré Israel diverses fois.

2. *Et vocavit Simon duos filios seniores, Judam & Joannem, & ait illis : Ego, & fratres mei, & domus patris mei, expugnavimus hostes Israel ab adolescentia usque in hunc diem : & prosperatum est in manibus nostris liberare Israel aliquoties.*

3. Me voilà maintenant devenu vieux. Mais prenez ma place ; tenez-moi lieu de freres ", & allez combattre pour votre peuple" : je prie Dieu

3. *Nunc autem senui, sed estote loco meo, & fratres mei, & egressi pugnate pro gente nostra : auxilium verò de cælo*

℣. 1. *expl.* surnommé Hircan.

Ibid. *expl.* de Gaza, où il demeuroit, *c.* 13. 54.

℣. 3. Grec. *& loco fratris mei* ; & celle de mon frere, *suppl.* Jonathas ; c'est-à dire, conduisez-vous avec la même valeur qu'ont fait paroître mes freres dans les guerres toutes saintes qu'ils ont soutenues pour leur nation.

Ibid. *expl.* C'est une grande sagesse à Simon d'engager ses fils dès son vivant à combattre au lieu de lui pour la gloire du Seigneur, & pour le salut de tout Israel ; car

vobiscum sit.

4. Et elegit de regione viginti millia virorum belligeratorum, & equites: & profecti sunt ad Cendebaum: & dormierunt in Modin.

5. Et surrexerunt manè, & abierunt in campum: & ecce exercitus copiosus in obviam illis peditum, & equitum, & fluvius torrens erat inter medium ipsorum.

6. Et admovit castra contra faciem eorum ipse, & populus ejus, & vidit populum trepidantem ad transfretandum torrentem, & transfretavit primus: & viderunt eum viri, & transierunt post eum.

7. Et divisit populum, & equites in medio peditum: erat autem equitatus ad-

qu'il vous envoie son secours du ciel.

4. Après cela il choisit de tout le payis vingt mille hommes de pied, & de cavalerie: & ils marcherent contre Cendebée, & reposerent à Modin ‖.

5. Et s'étant levé dès la pointe du jour, ils se rendirent dans la plaine. Et il parut tout-d'un-coup une grande armée de gens de pied & de cheval, qui marchoit contre eux; & un torrent separoit les deux armées.

6. Jean fit avancer ses troupes vers eux; & voyant que ses gens craignoient de passer le torrent, il le passa le premier; ce que ses troupes ayant vû, ils le passerent après lui.

7. Il divisa son infanterie en deux corps, & mit au milieu sa cavalerie. Quant aux ennemis

quoiqu'il fût déja avancé en âge, il ne laissoit pas d'avoir encore de la vigilance & de la vigueur, & il étoit encore en état de combattre les ennemis du Seigneur: mais il songeoit à former ses fils, en leur inspirant la même vertu qui éclatoit depuis long-tems dans la maison de son pere.

ỷ. 4. *expl.* proche de Gedor.

ils avoient un très-nombre de gens de cheval.

versarium copiosus nimis.

8. Dans le moment que l'on eut fait retentir les sacrées trompettes ″, Cendebée prit la fuite avec toutes ses troupes. Plusieurs furent blessés & tués ; & le reste s'enfuit dans la forteresse ″.

8. *Et exclamaverunt sacris tubis, & in fugam conversus est Cendebaus, & castra ejus, & ceciderunt ex eis multi vulnerati, residui autem in munitionem fugerunt.*

9. Judas frere de Jean fut blessé en cette occasion, & Jean poursuivit les ennemis, jusqu'à ce qu'il arriva à Cedron qu'il avoit bâtie ″.

9. *Tunc vulneratus est Judas frater Joannis, Joannes autem insecutus est eos, donec venit Cedronem, quam ædificavit :*

10. Ils s'enfuirent jusqu'aux tours qui étoient dans la campagne d'Azot ; & Jean fit brûler ces tours. Et il y eut deux mille des ennemis qui furent tués. Ensuite Jean

10. *& fugerunt usque ad turres, quæ erant in agris Azoti, & succendit eas igni. Et ciderunt ex illis duo milia virorum, & reversus est*

ỳ. 8. *expl.* Ces trompettes étoient d'argent, & on les nommoit, *les sacrées trompettes*, tant parcequ'elles avoient été faites par l'ordre de Dieu, pour servir à faire assembler le peuple à l'entrée du tabernacle de l'alliance, que parceque c'étoient les Prêtres & les enfans d'Aaron qui en sonnoient suivant le commandement que Dieu en avoit donné. Ce son des sacrées trompettes étoit comme un signal dont il avoit plu à Dieu de convenir avec son peuple, pour le secourir dans le moment qu'elles sonneroient. *Voyez Nomb.* 10. 2. 3. 8. 9.

Ibid. *expl.* de Gedor, qu'il avoit fait fortifier selon l'ordre d'Antiochus, *ch.* 15. 40.

ỳ. 9. *expl.* C'est-à dire, rebâtie & fortifiée. *Vatabl.* Quelques-uns ont cru que c'étoit Cendebée qui avoit bâti Cedron, qu'ils prétendent être le même lieu que Gedor qu'il avoit fortifié, *c.* 15. 39. & 40. *Men. Tirin.*

in Judæam in pace.

retourna en paix en Judée ||.

§. 2. *Simon est tué par la trahison de son gendre.*

11. *Et Ptolemæus filius Abobi constitutus erat dux in campo Jericho, & habebat argentum & aurum multum.*

11. Or Ptolemée fils d'Abobus avoit été établi Gouverneur de la plaine de Jericho || ; & il avoit beaucoup d'or & d'argent :

12. *Erat enim gener summi sacerdotis.*

12. car il étoit gendre du Grand-prêtre.

13. *Et exaltatum est cor ejus, & volebat obtinere regionem, & cogitabat dolum adversus Simonem, & filios ejus, ut tolleret eos.*

13. Et son cœur s'éleva d'orgueil : il vouloit se rendre maître de tout le payis ; & il cherchoit quelque moyen de se défaire en trahison de Simon & de ses fils.

14. *Simon autem, perambulans civitates, quæ erant in regione Judææ, & sollicitudinem gerens earum, descendit in Jericho ipse, & Mathathias filius ejus, & Judas ; anno centesimo septuagesimo septimo, mense undecimo : hic est mensis Sabath.*

14. Simon faisoit alors la visite des villes qui étoient dans le payis de la Judée, & avoit un fort grand soin d'y regler toutes choses. Etant arrivé à Jericho, lui & ses deux fils Mathathias & Judas, l'an cent soixante & dix-sept, & l'onziéme mois appellé Sabath ; L'an du monde 3869.

15. *Et suscepit eos filius Abobi in munitiunculam quæ vocatur Doch, cum dolo,*

15. le fils d'Abobus || les reçut avec un mauvais dessein dans un petit fort qu'il avoit fait bâtir, ap-

℣. 10. *expl.* C'est-à-dire, à Jerusalem.
℣. 11. *expl.* par Simon son beau-pere.
℣. 15. *expl.* Ptolemée.

pellé Doch, & il leur fit un grand festin, ayant caché auparavant plusieurs hommes en ce lieu.

quam ædificavit: & fecit eis convivium magnum, & abscondit illic viros.

16. Après donc que Simon & ses fils eurent fait grand'chere ‖, Ptolemée se leva avec ses gens ; & ayant pris leurs armes, ils entrerent dans la sale du festin, & tuerent Simon, ses deux fils, & quelques-uns de ses serviteurs.

16. *Et cùm inebriatus esset Simon, & filii ejus, surrexit Ptolemaus cum suis, & sumpserunt arma sua, & intraverunt in convivium, & occiderunt eum, & duos filios ejus, & quosdam pueros ejus;*

17. Il commit ainsi dans Israel une grande perfidie, & rendit le mal pour le bien.

17. *& fecit deceptionem magnam in Israel, & reddidit mala pro bonis.*

18. Ptolemée écrivit ceci au Roi ‖, & lui manda de lui envoyer une armée pour le secourir; promettant de lui livrer le payis avec toutes les villes, & de lui payer tribut.

18. *Et scripsit hac Ptolemaus, & misit regi, ut mitteret ei exercitum in auxilium, & traderet ei regionem, & civitates eorum, & tributa.*

§. 3. *Jean évite d'être tué.*

19. Il envoya en même tems d'autres gens à Gazara pour tuer Jean ‖ ; & il écrivit aux officiers de

19. *Et misit alios in Gazaram tollere Joannem: & tribunis misit epistolas, ut ve-*

℣. 16. lettr. *inebriatus esset.* Ce mot, selon tous les Interpretes, ne signifie pas en ce lieu, comme en plusieurs autres de l'Ecriture, s'être enivré, comme on l'entend ordinairement de ceux qui perdent la raison ; mais seulement avoit fait grand'chere.

℣. 18. *expl.* à Antiochus.

℣. 19. *expl.* surnommé Hircan fils de Simon.

nirent

nirent ad se, & daret eis argentum, & aurum, & dona.

l'armée, de venir se joindre à lui, & de recevoir de l'argent & de l'or, & plusieurs présens qu'il vouloit leur faire.

20. *Et alios misit occupare Jerusalem, & montem templi.*

20. Il en envoya encore d'autres pour se rendre maîtres de Jerusalem, & pour se saisir de la montagne où étoit le temple.

21. *Et præcurrens quidam, nuntiavit Joanni in Gazara, quia periit pater ejus, & fratres ejus, & quia misit te quoque interfici.*

21. Mais un homme les ayant prévenus arriva à Gazara, & avertit Jean que son pere & ses freres avoient été tués par Ptolemée, & qu'il avoit envoyé des gens pour le tuer aussi lui même.

22. *Ut audivit autem, vehementer expavit: & comprehendit viros qui venerant perdere eum, & occidit eos: cognovit enim quia quærebant eum perdere.*

22. Cette nouvelle l'effraya extrêmement. Il fit ensuite arrêter ceux qui venoient pour le perdre, & les fit mourir: car il reconnut qu'ils avoient dessein de le tuer.

23. *Et cetera sermonum Joannis, & bellorum ejus, & bonarum virtutum, quibus fortiter gessit, & ædificii murorum, quos extruxit, & rerum gestarum ejus:*

23. Le reste de la vie de Jean, ses guerres, les grandes actions qu'il fit avec un courage extraordinaire, le soin qu'il eut de rebâtir les murailles *de Jerusalem* ‖, & enfin tout ce qu'il fit pendant son gouvernement;

℣. 23. expl. *ædificii murorum; c'est à-dire*, de Jerusalem, dont il avoit fait abattre le haut des murailles, selon Joseph, afin d'acheter la paix d'Antiochus.

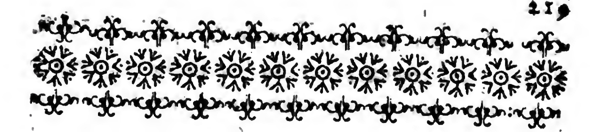
24. est écrit au livre des annales de son sacerdoce ", *à commencer* depuis qu'il fut établi Prince des Prêtres en la place de son pere.

24. ecce hæc scripta sunt in libro dierum sacerdotii ejus, ex quo factus est princeps sacerdotum post patrem suum.

℣. 24. *expl.* C'est sans doute de ces annales du sacerdoce de Jean surnommé Hircan, que Joseph l'historien a pris ce qu'il en rapporte dans son histoire. *Antiq. l.* 13. *c.* 15. 16. 17. 18. Jean-Hircan après avoir tenu la principauté & le souverain sacerdoce pendant 31. an, laissa pour successeur son fils Aristobule, qui le premier de ceux de sa famille prit le titre de Roi. Après ce dernier regnerent Alexandre son frere & Aristobule second fils d'Alexandre. Ce fut de son regne que Pompée prit Jerusalem, qu'il reduisit la Judée en province, & sépara entierement les deux puissances. Aristobule pris & mené captif à Rome. Antoine fit couper la tête à Antigone fils du prisonnier, à la sollicitation d'Herode. C'est ainsi que l'autorité souveraine étant ôtée aux Asmonéens, & passée du peuple Juif à Herode qui étant étranger, & que les Romains établirent par force dans cette dignité; le tems arriva auquel, selon la prophetie de Jacob, *Gen.* 49. 10. JESUS-CHRIST le Messie devoit naître à Bethlehem. *Tirin.*

Fin du premier Livre.



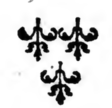


LES MACHABÉES.

LIVRE SECOND.

Ce second Livre n'est proprement qu'un Recueil de fragmens pour suppléer à ce qui manquoit à l'histoire des MACHABÉES, *lesquels se doivent placer entre les sept premiers chapitres & les neuf derniers du premier Livre. Ce supplément contient en abregé l'histoire de ce qui est arrivé de plus remarquable depuis la mort de Seleucus fils d'Antiochus le Grand, jusques au regne d'Antiochus Eupator : ce qui est décrit depuis le troisiéme chapitre jusques & compris le treiziéme; car le premier chapitre jusques & compris le* v. 19. *du second, ne contient que les copies de deux lettres écrites par les Juifs qui étoient en Judée, aux Juifs qui demeuroient en Egypte; & les deux derniers chapitres le quatorze & le quinze, contiennent seulement l'histoire de ce qui s'est passé sous Demetrius depuis le regne d'Antiochus Eupator; & c'est ce que l'Auteur a ajouté à l'extrait des cinq Livres de Jason.* Voyez chap. 2. v. 21. *dont il se dit lui-même l'Abreviateur*, Ibid. v. 24.

Ce Jason ou *Jesus est un de ces Juifs Hellenistes qui demeuroient au payis de Cyrene, ville qui donnoit son nom à une province de la Lybie; ainsi* Josephe, *&* Act 2. v. 10. *son Abreviateur, auteur de ce livre, étoit de la secte des Pharisiens, son nom nous est inconnu, & son stile est fort different de celui de l'Auteur du premier Livre des* MACHABE'ES; *il est Grec, & s'exprime beaucoup plus élegamment; & dans sa chronologie il suit une époque toute differente, comme on l'a remarqué dans l'Avertissement qui est à la tête du premier Livre. Il s'est donné beaucoup de liberté, dans son extrait, il copie quelquefois son auteur, mais le plus ordinairement il s'échappe, & passe sans aucune liaison d'un fait à un autre, sans garder l'ordre des tems, ni observer aucune suite; & c'est à cet espece de dérangement qu'on a tâché de remedier par la table chronologique qu'on a mise à la tête du premier Livre, à laquelle on renvoye. On peut voir ce qu'on a dit sur la canonicité de ce Livre dans l'Avertissement qui est à la tête du premier.*





LES MACHABÉES.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Lettre des Juifs de Judée aux Juifs d'Egypte.*

1. *Fratribus, qui sunt per Ægyptum, Judæis, salutem dicunt fratres, qui sunt in Jerosolymis, Judæi, & qui in regione Judææ, & pacem bonam.*

2. *Benefaciat vobis Deus, & meminerit testamenti sui, quod locutus est ad Abraham, & Isaac, & Jacob, servorum suorum fidelium:*

3. *& det vobis cor omnibus, ut colatis eum, & faciatis ejus*

1. Les Juifs qui sont dans Jerusalem & dans le payis de Judée, aux Juifs leurs freres qui demeurent en Egypte, salut & une heureuse paix ".

2. Que Dieu vous comble de biens, qu'il se souvienne de l'alliance qu'il a faite avec Abraham, Isaac & Jacob ses fideles serviteurs;

3. qu'il vous donne à tous un cœur, afin que vous l'adoriez, & que

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, toute sorte de prosperité.

vous accomplissez sa volonté avec un cœur *vraiment* grand, & un esprit plein d'ardeur ″.

4. Qu'il ouvre votre cœur à sa loi & à ses préceptes ″, & qu'il vous donne la paix.

5. Qu'il exauce vos prieres, qu'il se reconcilie avec vous, & qu'il ne vous abandonne point dans le tems mauvais ″.

6. Quant à nous, nous sommes maintenant occupés ici à prier pour vous.

L'an du monde 3861. avant J.C. 143.

7. Sous le regne de Demetrius l'an cent soixante-neuf, nous vous écri-

voluntatem, corde magno, & animo volenti.

4. Adaperiat cor vestrum in lege sua, & in præceptis suis; & faciat pacem.

5. Exaudiat orationes vestras, & reconcilietur vobis, nec vos deserat in tempore malo.

5. Et nunc hîc sumus orantes pro vobis.

7. Regnante Demetrio, anno centesimo sexagesimo nono,

℣. 3. *expl.* Sous le regne de Ptolemée surnommé Soter, plusieurs Juifs avoient été enlevés & envoyés en Egypte, & plusieurs autres s'y étoient ensuite allé établir volontairement, attirés par la fertilité du payis, & par la bonté que Ptolemée témoignoit à ceux de leur nation; ils se porterent à la fin à y bâtir un temple sur la forme de celui de Jerusalem, s'imaginant honorer Dieu dans ce temple par les sacrifices qu'ils lui offroient comme au Seigneur souverain, sans se mettre en peine des désenses qu'il en avoit faites. Le dessein des Juifs de Jerusalem étoit de porter doucement les Juifs d'Egypte à reconnoître comment ils devoient honorer Dieu en obeïssant parfaitement à ses volontés.

℣. 4. *expl.* pour leur en faire penetrer le sens veritable, ou leur en faire accomplir la verité. Ces Juifs d'Egypte se flattoient en quelque sorte d'observer la loi de Dieu, & ils s'étoient imaginés que le temple qu'ils bâtirent dans cette terre étrangere, serviroit à réunir tous les Juifs qui y demeuroient. Et ils s'appuyent sur cette prédiction mal entendue d'Isaïe 19. 19. *qu'il y auroit dans l'Egypte un autel consacré à Dieu.*

℣. 5. *expl.* soit de guerre ou de tentation, ou d'autre sorte d'affliction. *autr.* dans les tems fâcheux.

nos Judæi scripsimus vobis in tribulatione, & impetu, qui supervenit nobis in istis annis, ex quo recessit Jason à sancta terra, & à regno.

vimes nous autres Juifs, dans l'affliction & dans l'accablement des maux qui nous étoient survenus pendant ces années, depuis que Jason se fut retiré de la terre sainte & du royaume ".

8. *Portam succenderunt, & effuderunt sanguinem innocentem : & oravimus ad Dominum, & exauditi sumus ; & obtulimus sacrificium ; & similaginem, & accendimus lucernas, & proposuimus panes.*

8. Ils brûlerent la porte du temple, & ils répandirent le sang innocent. Nous priâmes le Seigneur, & nous fûmes exaucés. Nous offrîmes le sacrifice *accoutumé* & de la fleur de farine ". Nous allumâmes les lampes, & nous exposâmes les pains *devant lui*. Exod. 25. 30. 31. c. 29. 40.

9. *Et nunc frequentate dies scenopegiæ mensis Casleu.*

9. Celebrez donc maintenant la fête des tabernacles du mois de Casleu.

§. 2. *Autre lettre aux Juifs d'Egypte. Ils leur mandent la mort malheureuse d'Antiochus.*

10. *Anno centesimo octogesimo octavo, populus, qui est Jerosolymis, & in Judæa,*

10. L'an cent quatre-vingt-huit, le peuple qui est dans Jerusalem & dans la Judée, le Senat & Ju- L'an du monde 3880.

ỳ. 7. *expl.* Depuis que Jason, l'an du monde 3829, étoit allé trouver le roi Antiochus surnommé l'Illustre, pour acheter comme il fit, la souveraine sacrificature, & qu'il s'étoit éloigné lui-même & avoit fait éloigner avec lui beaucoup de Juifs de la sainteté de la loi, pour se joindre avec les Payens en embrassant leurs coutumes & leurs superstitions profanes. Ce fut là la source de tous les maux dont les Juifs furent depuis accablés. *Voyez* 1. *Mach.* 1. 12. 14. 15. 16. 2. *l. c.* 4. 7. 8. 10. 12.

ỳ. 8. *expl.* Cela peut marquer : Nous avons purifié le temple après qu'il a été profané.

das, à Ariſtobole" précepteur du roi Ptolemée, de la race des Prêtres ſacrés", & aux Juifs qui ſont en Egypte, ſalut & proſperité.

ſenatuſque & Judas, Ariſtobolo magiſtro Ptolemæi regis, qui eſt de genere chriſtorum ſacerdotum: & his qui in Ægypto ſunt, Judæis, ſalutem & ſanitatem.

11. Dieu nous ayant délivrés de très-grands perils, nous lui en rendons auſſi de très-grandes actions-de-graces, pour avoir eu la force de combattre contre un tel Roi".

11. *De magnis periculis à Deo liberati, magnificè gratias agimus ipſi, utpote qui adverſus talem regem dimicavimus.*

12. Car ce fut lui qui fit ſortir de Perſe cette multitude de gens qui combattirent contre nous & contre la ville ſainte.

12. *Ipſe enim ebullire fecit de Perſide eos, qui pugnaverunt contra nos, & ſanctam civitatem.*

13. Mais ce chef de nos ennemis étant lui-même en Perſe avec une armée innombrable, perit dans le temple de Nanée, ayant été trompé par le conſeil frauduleux des prêtres de cette idole.

13. *Nam cum in Perſide eſſet dux ipſe, & cum ipſo immenſus exercitus, cecidit in templo Naneæ, conſilio deceptus ſacerdotum Naneæ.*

14. Car Antiochus étant venu avec ſes amis au temple de cette déeſſe, comme pour l'épouſer, &

14. *Etenim cum ea habitaturus venit ad locum Antiochus, & amici ejus, & ut ac-*

✝. 10. *expl.* Ariſtobole étoit, ſelon le ſentiment de pluſieurs anciens, ce Juif de la ſecte des Philoſophes Peripateticiens, qui compoſa des commentaires ſur Moïſe, & les préſenta à Ptolomée Philometor.

Ibid. *lettr.* des chriſts; *i. e.* des oints.

✝. 11. *expl.* Antiochus.

ciperet pecunias multas dotis nomine.

pour y recevoir de grandes sommes d'argent à titre de dot,

15. *Cumque proposuissent eas sacerdotes Nanea, & ipse cum paucis ingressus esset intra ambitum fani, clauserunt templum,*

15. les prêtres de Nanée lui montrerent tout cet argent, & après que Antiochus fut entré avec peu de gens au-dedans du temple, ils le fermerent sur lui ''.

16. *cùm intrasset Antiochus: apertoque occulto aditu templi, mittentes lapides percusserunt ducem & eos qui cum eo erant, & diviserunt membratim, & capitibus amputatis foras projecerunt.*

16. Alors ouvrant une porte secrette qui rendoit dans le temple, ils l'assommerent à coups de pierres lui & ceux qui l'accompagnoient, & mettant leurs corps en pieces, ils leur couperent la tête, & les jetterent dehors.

17. *Per omnia benedictus Deus, qui tradidit impios.*

17. Que Dieu soit beni en toutes choses, lui qui a livré ainsi les impies.

§. 3. *Feu sacré caché en terre & retrouvé.*

18. *Facturi igitur quintâ & vigesimâ die mensis Casleu purificationem templi, necessarium duximus significare vobis: ut & vos quoque agatis diem scenopegia, & diem ignis qui datus*

18. Comme donc nous devons célebrer le vingt-cinquiéme jour du mois de Casleu la purification du temple, nous avons jugé necessaire de vous en donner avis, afin que vous célebriez aussi la fête des tabernacles, & la fête

℣. 15. *expl.* On croit que cet Antiochus est celui qui est surnommé par quelques-uns *Pius*; par d'autres *Soter* ou *Sidetès*. Ce fut lui qui feignit d'abord de vouloir être ami de Simon, Grand-Prêtre, & qui ensuite déclara la guerre aux Juifs; & fit tuer en trahison ce Grand-Prêtre.

du feu qui nous fut donné lorsque Nehemias après avoir rebâti le temple & l'autel, y offrit les sacrifices.

19. Car lorsque nos peres furent emmenés captifs en Perse, ceux d'entre les Prêtres qui craignoient Dieu, ayant pris le feu qui étoit sur l'autel, le cacherent secretement dans une vallée, où il y avoit un puits qui étoit profond & à sec, & le mirent là pour être gardé surement; comme en effet ce lieu demeura inconnu à tout le monde ℣.

20. Et beaucoup d'années s'étant passées depuis ce tems-là, lorsqu'il plut à Dieu de faire envoyer Nehemias en Judée par le roi de Perse, il envoya les petits-fils de ces Prêtres qui avoient caché ce feu, pour le chercher; & ils ne trouverent point ce feu, comme ils nous l'ont dit eux-mêmes, mais seulement une eau épaisse.

21. Alors le prêtre Nehemias leur commanda de

est quando Nehemias ædificato templo & altari obtulit sacrificia.

19. *Nam cùm in Persidem ducerentur patres nostri: sacerdotes qui tunc cultores Dei erant, acceptum ignem de altari occultè absconderunt in valle; ubi erat puteus altus & siccus, & in eo contutati sunt eum, ita ut omnibus ignotus esset locus.*

20. *Cùm autem præterissent anni multi, & placuit Deo ut mitteretur Nehemias à rege Persidis nepotes sacerdotum illorum, qui absconderant, misit ad requirendum ignem: & sicut narraverunt nobis, non invenerunt ignem, sed aquam crassam.*

21. *Et jussit eos haurire, & afferre*

℣. 19. *expl.* C'est ici le seul endroit de l'Ecriture, où s'est conservée une circonstance si considerable touchant ce feu qui devoit servir à l'holocauste & être toujours pris de l'autel même. *Levit.* 6. 12. 13.

sibi : & sacrificia, quæ imposita erant, jussit sacerdos Nehemias aspergi ipsâ aquâ, & ligna, & quæ erant superposita.

puiser cette eau, & de la lui apporter; & il leur ordonna d'en faire des aspersions sur les sacrifices, sur le bois, & sur ce qu'on avoit mis dessus.

22. *Usque hoc factum est, & tempus affuit, quo sol refulsit, qui priùs erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.*

22. Ce qui ayant été fait, & le soleil qui étoit auparavant caché d'un nuage; ayant commencé à luire, il s'alluma un grand feu, qui remplit d'admiration tous ceux qui étoient présens.

23. *Orationem autem faciebant omnes sacerdotes, dum consummaretur sacrificium, Jonatha inchoante, ceteris autem respondentibus.*

23. Cependant tous les Prêtres faisoient la priere à Dieu, jusqu'à ce que le sacrifice fut consumé, Jonathas [a] commençant, & les autres lui répondant.

§. 4. *Priere de Nehemias.*

24. *Et Nehemiæ erat oratio hunc habens modum :* DOMINE *Deus omnium creator, terribilis & fortis, justus & misericors, qui solus es bonus rex,*

24. Et Nehemias prioit en ces termes : SEIGNEUR, Dieu createur de toutes choses, terrible & fort, juste & misericordieux, qui êtes le seul bon Roi [b],

25. *solus præstans, solus justus, & omnipotens, & æternus, qui liberas Israel de omni malo, qui fe-*

25. seul excellent, seul juste, tout-puissant, & éternel, qui délivrez Israel de tout mal, qui avez choisi nos peres,

ỳ. 23. *expl.* Ce n'étoit pas le Grand-Prêtre : mais le premier des chantres.

ỳ. 24. *Grec*, Roi & benin.

& qui les avez sanctifiés * :

26. Recevez ce sacrifice pour tout votre peuple d'Israel. Conservez & sanctifiez ceux que vous avez rendu votre portion & votre heritage.

27. Rassemblez tous nos freres dispersés : délivrez ceux qui sont sous l'esclavage des Gentils ; regardez favorablement ceux qui sont devenus un objet de mépris & d'abomination ; afin que les nations connoissent que vous êtes notre Dieu.

28. Affligez " ceux qui nous oppriment, & qui nous outragent avec orgueil.

Deut. 30. 35. Inf. 2. 28. 29. Et établissez votre peuple dans votre saint lieu, selon que Moïse l'a prédit.

cisti patres electos, & sanctificasti eos :

26. *accipe sacrificium pro universo populo tuo Israel, & custodi partem tuam, & sanctifica.*

27. *Congrega dispersionem nostram, libera eos qui serviunt gentibus, & contemptos, & abominatos respice : ut sciant gentes quia tu es Deus noster.*

28. *Affige opprimentes nos, & contumeliam facientes in superbia.*

29. *Constitue populum tuum in loco sancto tuo, sicut dixit Moyses.*

§. 5. *Le feu consume les sacrifices.*

30. Cependant les Prêtres chantoient des hymnes & des cantiques, jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé.

31. Et le sacrifice étant consumé, Nehemias ordonna que l'on répandît

30. *Sacerdotes autem psallebant hymnos, usquequò consumptum esset sacrificium.*

31. *Dum autem consumptum esset sacrificium, ex residuo*

✝. 25. *expl.* par vos saintes ordonnances & par les rits de la loi.

✝. 28. *autr.* Humiliez.

aqua Nehemias jussit lapides majores perfundi.

ce qui restoit de cette eau sur les grandes pierres ″.

32. *Quod ut factum est, ex eis flamma accensa est : sed ex lumine, quod refulsit ab altari, consumpta est.*

32. Ce qu'on n'eut pas plutôt fait, qu'il s'y alluma une grande flamme : mais elle fut consumée par la lumiere qui reluisoit de dessus l'autel.

33. *Ut verò manifestata est res, renuntiatum est regi Persarum, quòd in loco, in quo ignem absconderant hi qui translati fuerant sacerdotes, aqua apparuit, de qua Nehemias, & qui cum eo erant, purificaverunt sacrificia.*

33. Lorsque cet évenement fut rendu public, on rapporta au roi de Perse : qu'au même lieu où les Prêtres qui avoient été emmenés captifs, avoient caché le feu *sacré*, on avoit trouvé une eau, dont Nehemias & ceux qui étoient avec lui, avoient purifié *& consumé* les sacrifices.

34. *Considerans autem rex, & rem diligenter examinans, fecit ei templum, ut probaret quod factum erat.*

34. Le Roi après avoir consideré ce qu'on lui disoit, & s'être assuré par une recherche exacte de la verité de la chose, fit bâtir en ce même lieu un temple ″.

℣. 31. *expl.* de l'autel. Comme ce feu qui s'étoit allumé si miraculeusement, étoit un feu sacré, & qu'il suffisoit pour être gardé par les Prêtres avec soin, suivant l'ordonnance de la loi, il semble que Nehemias inspiré de Dieu se crut obligé de faire ainsi consumer aux yeux du peuple le reste de cette eau qui avoit servi à l'allumer par un si grand miracle, pour empêcher qu'il ne pût être profané.

℣. 34. *expl.* C'est-à-dire, selon le Grec, que Cyrus voulut rendre ce lieu où étoit ce puits, un lieu sacré, & empêcher qu'on ne le profanât, en le faisant enfermer. Ou, selon la Vulgate, qu'il fit bâtir en cet endroit un espece de temple ou de chapelle, qu'il en donna la garde à des Prêtres

35. Et se tenant assuré de ce prodige, il donna aux Prêtres de grands biens, & leur fit divers présens, qu'il leur distribuoit de sa propre main.

35. Et cùm probasset, sacerdotibus donavit multa bona, & alia atque alia munera, & accipiens manu suâ, tribuebat eis.

36. Nehemias appella ce lieu Nephthar, c'est-à-dire, purification : mais il y en a plusieurs qui l'appellent Nephi.

36. Appellavit autem Nehemias hunc locum Nephthar, quod interpretatur purificatio. Vocatur autem apud plures Nephi.

à qui il fit de fort grands présens : mais que l'on n'y offroit point de sacrifices ; ce qui eût été capable d'irriter plutôt que d'honorer Dieu, lequel avoit défendu qu'on lui en offrît autre part que dans le temple de Jerusalem.

CHAPITRE II.

§. 1. *Le tabernacle, l'arche & l'autel cachés par Jeremie.*

1. OR on trouve dans les écrits du prophete Jeremie [a], qu'il commanda à ceux qui alloient de Judée en un payis étranger [b], de prendre le feu *sacré*, comme on l'a marqué auparavant, & qu'il leur donna des préceptes, lorsqu'ils étoient *sur le point* d'être transferés ;

1. Invenitur autem in descriptionibus Jeremiæ prophetæ, quòd jussit eos ignem accipere qui transmigrabant : ut significatum est, & ut mandavit transmigratis.

[a] ℣. 1. *expl.* Ce livre est perdu présentement. *Grec.* dans les histoires, que le Prophete Jeremie commanda à ceux, &c.
[b] Ibid. *expl.* en Babylone.

2. *Et dedit illis legem ne obliviscerentur præcepta Domini, & ut non exerrarent mentibus videntes simulacra aurea & argentea, & ornamenta eorum.*

3. *Et alia hujusmodi dicens, hortabatur ne legem amoverent à corde suo.*

4. *Erat autem in ipsa scriptura, quomodo tabernaculum & arcam jussit propheta divino responso ad se facto comitari secum, usquequò exiit in montem, in quo Moyses ascendit, & vidit Dei hereditatem.*

5. *Et veniens ibi Jeremias invenit locum speluncæ: & tabernaculum, & ar-*

2. & il leur enjoignit très-expressément de n'oublier pas les ordonnances du Seigneur, & de ne pas tomber dans l'égarement d'esprit ″ en voyant les idoles d'or & d'argent, avec tous leurs ornemens :

3. & que leur donnant encore divers avis, il les exhortoit à n'éloigner jamais de leur cœur la loi de Dieu.

4. Il étoit aussi marqué dans le même écrit, que ce Prophete par un ordre particulier qu'il avoit reçu de Dieu, commanda qu'on emportât avec lui le tabernacle, & l'arche″, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la montagne ″ sur laquelle Moïse avoit monté, & d'où il avoit vû l'heritage du Seigneur. *Deut.* 34. 1.

5. Et Jeremie y étant arrivé y trouva une caverne, où il mit le tabernacle, l'arche & l'autel

℣. 2. *expl.* en adorant comme Dieu ce qui ne l'est pas.

℣. 4. *expl.* Dieu ne voulut pas en cette occasion exposer aux profanations des infideles ce qu'il y avoit alors de plus sacré dans la vraie religion, pour faire connoître à tous les hommes que c'étoit lui qui livroit Jerusalem à Nabuchodonosor, & qui sauvoit de ses mains ce qu'il lui plaisoit.

Ibid. *expl.* nommée Nebo, d'où Moïse vit la terre promise, & où il mourut, *Deut.* 34. 1. 5.

des encensemens ; & il en boucha l'entrée.

cam, & altare incensi intulit illuc, & ostium obstruxit.

6. Or quelques-uns de ceux qui l'avoient suivi, s'étant approchés pour remarquer ce lieu, ils ne purent le trouver.

6. Et accesserunt quidam simul, qui sequebantur, ut notarent sibi locum, & non potuerunt invenire.

7. Et Jeremie l'ayant sçu, les blâma, & dit que ce lieu demeureroit inconnu jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé, & qu'il lui eût fait misericorde ‖ :

7. Ut autem cognovit Jeremias, culpans illos, dixit : Quòd ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem populi, & propitius fiat :

8. & qu'alors le Seigneur feroit voir ces choses ; que la majesté du Seigneur paroîtroit de nouveau, & qu'il y auroit une nuée, selon qu'elle avoit paru à Moïse, & qu'elle fut manifestée lorsque Salomon demanda que le temple fût sanctifié pour le grand Dieu.

3. Rois 8. 14. 2. Paral. 6. 4.

8. & tunc Dominus ostendet hæc, & apparebit majestas Domini, & nubes erit, sicut & Moysi manifestabatur, & sicut cùm Salomon petiit ut locus sanctificaretur magno Deo, manifestabat hæc.

9. Car il faisoit éclater sa sagesse d'une maniere magnifique ‖, & il offrit le sacrifice de la dédicace & de la consommation du

9. Magnificè etenim sapientiam tractabat : & ut sapientiam habens, obtulit sacrificium dedicationis, &

ỳ. 7. *expl.* Quelques uns entendent cela du retour de Babylone sous Esdras. D'autres croient que ce tems ne peut s'entendre que de la fin du monde, où les restes d'Israel seront rassemblés dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, & auront part à la misericorde de Dieu.

ỳ. 9. *expl.* dans la structure de ce temple si auguste ; *ces premieres paroles ne sont point dans le Grec.*

consummationis templi.

temple, comme un homme qui étoit rempli de sagesse.

10. *Sicut & Moyses orabat ad Dominum, & descendit ignis de cœlo, & consumpsit holocaustum, sic & Salomon oravit, & descendit ignis de cœlo, & consumpsit holocaustum.*

10. Comme Moïse pria le Seigneur, & que le feu descendit du ciel & consuma l'holocauste; ainsi Salomon pria, & le feu descendit du ciel, & consuma l'holocauste. *Lev. 9. 24. 2. Paral. 7. 1.*

11. *Et dixit Moyses, eò quòd non sit comestum quod erat pro peccato, consumptum est.*

11. Et Moïse dit: Parceque l'hostie qui a été offerte pour le peché n'a point été mangée, elle a été consumée *par le feu.* *Lev. 10. 16. 17.*

12. *Similiter & Salomon octo diebus celebravit dedicationem.*

12. Salomon célebra aussi pendant huit jours la dédicace *du temple.*

§. 2. *Livres rassemblés par Nehemias & par Juda.*

13. *Inferebantur autem in descriptionibus & commentariis Nehemiæ hæc eadem: & ut construens bibliothecam congregavit de regionibus libros, & prophetarum, & David, &*

13. Ces mêmes choses se trouvent aussi dans les écrits & dans les memoires de Nehemias; où l'on voit qu'il fit une bibliotheque, ayant rassemblé de divers payis les livres des Prophetes, ceux de David", & les lettres des

ỿ. 13. *expl.* Tous les bouleversemens qui arriverent parmi le peuple de Dieu, ne purent point empêcher que les livres tout divins de la loi & des Prophetes ne se gardassent invisiblement: & Dieu dont la volonté est toute-puissante, n'eut pas sans doute de peine à rassembler de divers payis, après la captivité de Babylone, les livres des Prophetes &

Rois, & ce qui regardoit les dons *faits au temple*ᴵᴵ.

14. Judas ᴵᴵ a encore recueilli tout ce qui s'étoit perdu pendant la guerre que nous avons eue, & ce recueil est entre nos mains.

15. Que si vous desirez d'avoir ces écrits, envoyez-nous des personnes qui puissent vous les porter.

16. Nous vous avons donc écrit, étant sur le point de célebrer la purification ; & vous ferez bien de célebrer cette fête comme nous.

17. Or nous esperons que Dieu, qui a délivré son peuple ; qui a rendu à
Deut. 30. 3. 5. Supr. 1. 29. tous leur heritage, & rétabli le royaume, le sacerdoce, & le lieu saintᴵᴵ,

18. selon qu'il l'avoit promis dans la loi, nous fera bien-tôt misericorde,

epistolas regum, & de donariis.

14. *Similiter autem & Judas ea, quæ deciderant per bellum, quod nobis acciderat, congregavit omnia, & sunt apud nos.*

15. *Si ergo desideratis hæc, mittite qui perferant vobis.*

16. *Acturi itaque purificationem scripsimus vobis : benè ergo facietis, si egeritis hos dies.*

17. *Deus autem, qui liberavit populum suum, & reddidit hereditatem omnibus, & regnum, & sacerdotium, & sanctificationem,*

18. *sicut promisit in lege, speramus quòd citò nostri mi-*

de David, & les autres de l'Ecriture qui s'y étoient dispersés par la dispersion génerale des Juifs. Il se servit pour cela de Nehemias.

℣. 13. *expl.* Grotius dit qu'Esdras fit avec tous ces memoires les livres qu'on appelle les Paralipomenes.

℣. 14. *expl.* Selon quelques-uns c'est le même que celui dont il parle dans le chapitre précedent, & dont le nom se trouve à la tête de cette lettre des Juifs de Jerusalem.

℣. 17. lettr. *sanctificationem.* Ce qui peut aussi signifier les choses saintes du temple.

ferebitur, & congregabit de sub cœlo in locum sanctum.

& nous rassemblera de tous les payis qui sont sous le ciel, dans son saint lieu.

19. *Eripuit enim nos de magnis periculis, & locum purgavit.*

19. Car il nous a délivrés de grands perils, & il a purifié son temple ‖.

§. 3. *Dessein de ce livre.*

20. *De Juda verò Machabæo, & fratribus ejus, & de templi magni purificatione, & de aræ dedicatione;*

20. Nous avons dessein d'écrire ce qui regarde Judas Machabée, & ses freres ‖; la maniere dont le grand temple a été purifié, & dont la dédicace de l'autel s'est faite;

21. *sed & de præliis, quæ pertinent ad Antiochum nobilem, & filium ejus Eupatorem:*

21. comme aussi les combats qui se sont donnés sous Antiochus l'illustre, & sous son fils Eupator;

22. *& de illuminationibus quæ de cœlo factæ sunt ad eos, qui pro Judæis fortiter fecerunt, ita ut*

22. & les faveurs éclatantes qu'ont reçues du ciel ceux qui ont combattu pour les Juifs avec un si grand courage, qu'é-

℣. 19. *expl.* en chassant les étrangers. Il semble que c'est là la fin de la lettre.

℣. 20. *expl.* Ce que l'auteur a dit jusqu'à présent ne regarde point proprement le sujet de son histoire; il a voulu seulement donner d'abord comme une idée generale de ce qui s'étoit passé à l'égard du temple de Jerusalem, dans le tems qu'il fut rétabli par les soins de Nehemias depuis la captivité de Babylone, avant que de rapporter, comme il va faire dans la suite, ce que l'impie Antiochus fit depuis contre les Juifs & contre le temple, & ce que firent de leur côté Judas Machabée & ses freres pour délivrer leur nation & pour purifier la maison de Dieu des profanations des impies.

tant peu de gens, ils se sont rendus maîtres de tout le payis, & ont mis en fuite un grand nombre de barbares ;

23. ont recouvré le plus fameux temple qui soit dans le monde ; ont délivré la ville de servitude, & remis en leur vigueur les loix qui avoient été abolies, le Seigneur les ayant favorisés par toutes sortes de témoignages de sa bonté.

24. Enfin nous avons tâché de rapporter en abregé dans un seul livre, ce qui a été écrit en cinq livres par Jason le Cyrenéen ".

25. Car ayant considéré que la multitude des livres rend l'histoire difficile à ceux qui veulent l'apprendre, à cause de ce grand nombre de choses qu'on leur représente ;

26. nous avons tâché d'écrire celle-ci de telle sorte, qu'elle pût plaire à ceux qui voudroient la lire ; qu'elle se pût retenir facilement par ceux

universam regionem, cùm pauci essent, vindicarent, & barbaram multitudinem fugarent,

23. *& famosissimum in toto orbe templum recuperarent, & civitatem liberarent, & leges, quæ abolitæ erant, restituerentur, Domino cum omni tranquillitate propitio facto illis ;*

24. *itemque ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa, tentavimus nos uno volumine breviare.*

25. *Considerantes enim multitudinem librorum, & difficultatem volentibus aggredi narrationes historiarum propter multitudinem rerum,*

26. *curavimus volentibus quidem legere, ut essent animi oblectatio : studiosis verò, ut faciliùs possint memoriæ com-*

ỳ. 24. *expl.* C'étoit un Juif & un saint homme ; & non un payen, comme le prétendent les heretiques ; car il y avoit beaucoup de Juifs dans Cyrene, comme on le voit dans les Actes. 6. 9.

mendare : omnibus autem legentibus utilitas conferatur.

27. Et nobis quidem ipsis, qui hoc opus breviandi causâ suscepimus, non facilem laborem, immò verò negotium plenum vigiliarum & sudoris assumpsimus.

28. Sicut hi qui præparant convivium, & quærunt aliorum voluntati parere, propter multorum gratiam libenter laborem sustinemus.

29. Veritatem quidem de singulis auctoribus concedentes, ipsi autem secundùm

qui sont plus studieux ; & qu'elle pût generalement être utile à tous ceux qui la liroient.

27. Or nous engageant à faire cet abregé ; nous n'avons pas entrepris un ouvrage qui soit aisé; mais un travail qui demande une grande application, & beaucoup de peine ".

28. Nous l'entreprenons néanmoins avec joie en considerant l'avantage de plusieurs, comme ceux qui étant chargés de préparer un festin, s'étudient de satisfaire les autres.

29. Nous nous reposons de la verité des choses sur les auteurs qui les ont écrites " ; mais pour

℣. 27. *expl.* Quoique les Ecrivains sacrés ayent parlé par l'inspiration du Seigneur, il a néanmoins tellement conduit leur plume, qu'il leur a laissé à chacun la liberté de leur stile, & leur maniere d'écrire, sans leur épargner la peine qu'ils pouvoient avoir dans un travail qui leur étoit à chacun plus ou moins penible, selon leur genie & le caractere particulier de leur esprit.

℣. 29. *expl.* Les heretiques objectent cet endroit pour détruire l'autorité de ce livre. Mais on leur répond premierement que dans le Grec il n'est point parlé de la verité de cette histoire ; mais seulement de l'exactitude à en marquer toutes les circonstances particulieres; c'est-à-dire, que cet auteur laissant à celui qui a écrit avant lui le soin de rapporter toutes les choses en particulier, il veut seulement s'appliquer à les abreger pour la commodité des lecteurs : & ce sens du Grec est entierement conforme à ce qui est dit dans le Latin même deux versets plus bas : Que si l'on s'attache à l'expression Latine, il faut reconnoître

tendendum est.

ce qu'il écrit, & qu'il évite de s'étendre en de longs discours.

33. *Hinc ergo narrationem incipiemus : de præfatione tantùm dixisse sufficiat ; stultum etenim est ante historiam effluere, in ipsa autem historia succingi.*

33. Nous commencerons donc ici notre narration ; & nous finirons notre préface ; car il y auroit de la folie d'être long avant *que de commencer* une histoire, & d'être court dans l'histoire même.

CHAPITRE III.

§. 1. *Simon fait donner avis à Seleucus de prendre les tresors du temple.*

1. *IGitur cùm sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam adhuc optimè custodirentur, propter Oniæ pontificis pietatem, & animos odio habentes mala,*

1. LA cité sainte jouissant donc d'une paix parfaite", & les loix y étant aussi exactement observées, à cause de la piété du Grand-prêtre Onias", & de la haine qu'il avoit dans le cœur" contre tout mal ;

2. *fiebat ut & ipsi reges & principes locum summo honore*

2. il arrivoit de-là que les Rois mêmes & les Princes" se croioient obli-

ỳ. 1. *autr.* d'une entiere paix.

Ibid. *expl.* Ce Grand-Prêtre étoit celui dont il est parlé au 1. liv. des Machabées ch. 12. 7. à qui le roi des Lacedemoniens avoit écrit pour renouveller l'ancienne alliance qui avoit été entre ces peuples & les Juifs.

Ibid. *let.* qu'avoient les esprits, &c. *Grec.* μισοπονηρίαν ; *odium mali* ; ce qui se rapporte au Grand-Prêtre seul.

ỳ. 2. *expl.* les infideles ; tant la piété a de force.

gés d'avoir pour le lieu ſaint une grande veneration, & ornoient le temple de riches preſens :

3. enſorte que Seleucus ″ roi d'Aſie faiſoit fournir de ſon domaine toute la dépenſe qui regardoit le miniſtere des ſacrifices.

4. Mais Simon qui étoit de la tribu de Benjamin, & qui commandoit à la garde du temple, s'efforçoit de faire quelque entrepriſe injuſte dans la ville, malgré la réſiſtance qu'y apportoit le Prince des Prêtres.

5. Et voyant qu'il ne pouvoit vaincre Onias, il alla trouver Apollonius fils de Tharſée, qui commandoit en ce tems-là dans la Celeſyrie & dans la Phenicie.

6. Il lui declara qu'il y avoit dans Jeruſalem des ſommes infinies d'argent ramaſſées dans un tréſor, que ces ſommes étoient immenſes & deſtinées pour les affaires publiques, & non pour la dépenſe des ſacrifices″;

dignum ducerent, & templum maximis muneribus illuſtrarent :

3. ita ut Seleucus Aſiæ rex de redditibus ſuis præſtaret omnes ſumptus ad miniſterium ſacrificiorum pertinentes.

4. Simon autem de tribu Benjamin præpoſitus templi conſtitutus, contendebat, obſiſtente ſibi principe ſacerdotum, iniquum aliquid in civitate moliri.

5. Sed cùm vincere Oniam non poſſet, venit ad Apollonium Tharſeæ filium, qui eo tempore erat dux Cœleſyriæ, & Phœnicis :

6. & nuntiavit ei, pecuniis innumerabilibus plenum eſſe ærarium Jeroſolymis, & communes copias immenſas eſſe, quæ non pertinent ad rationem ſacrificiorum : eſſe autem poſſibile ſub

℣. 3. *expl.* fils d'Antiochus ſurnommé le Grand.
℣. 6. *expl.* Seleucus, qui honoroit le temple de Jeruſalem, n'auroit pas été ſi ſuſceptible des mouvemens d'avari-

poteſtate

potestate regis cadere universa.

& qu'on pourroit bien trouver le moyen de faire tomber tous ces trésors entre les mains du Roi.

7. *Cumque retulisset ad regem Apollonius de pecuniis quæ delata erant, ille accitum Heliodorum, qui erat super negotia ejus, misit cum mandatis, ut prædictam pecuniam transportaret.*

7. Apollonius ayant donné au Roi " cet avis qu'il avoit reçu touchant cette grande quantité d'argent, le Roi fit venir Heliodore qui étoit son premier ministre ", & l'envoya avec ordre de faire transporter tout cet argent.

§. 2. *Heliodore est envoié à Jerusalem pour prendre des tresors. Affliction generale.*

8. *Statimque Heliodorus iter est aggressus, specie quidem quasi per Cœlesyriam & Phœnicen civitates esset peragraturus, re verâ autem regis propositum perfecturus.*

8. Heliodore se mit aussi-tôt en chemin, comme pour visiter les villes de Celesyrie & de Phenicie, mais veritablement dans le dessein d'executer l'intention du Roi.

9. *Sed cùm venisset Jerosolymam, & benignè à summo sacerdote in civitate esset exceptus, narravit de dato indicio pecuniarum: &, cu-*

9. Etant arrivé à Jerusalem, & ayant été reçu dans la ville par le Grand-prêtre avec toute sorte d'honnêteté, il lui declara l'avis qu'on avoit donné au Roi touchant ces

ce qu'on vouloit lui inspirer, si on ne lui eût représenté les trésors dont on lui parloit, comme des trésors qui n'étoient point destinés au culte sacré de la religion des Juifs, mais aux dépenses de l'état.

℣. 7. *expl.* à Seleucus-Philopator roi d'Asie, *v.* 3.
Ibid. *autr.* Surintendant de ses finances. *Vatab.*

argent ; & le vrai sujet de son voyage ; & il demanda si ce que l'on avoit dit étoit veritable.

jus regi gratiâ adesset, aperuit : interrogabat autem, si verè hæc ita essent.

10. Alors le Grand-prêtre lui représenta que cet argent étoit en dépôt dans le temple ‖ ; que c'étoit la subsistance des veuves & des orphelins ;

10. *Tunc summus sacerdos ostendit deposita esse hæc, & victualia viduarum & pupillorum :*

11. qu'une partie même de cet argent dont l'impie Simon avoit donné avis, appartenoit à Hircan-Tobie, qui étoit un homme de grande consideration ; & que toute cette somme consistoit en quatre cens talens d'argent, & en deux cens talens d'or :

11. *quædam verò esse Hircani Tobiæ viri valdè eminentis in his quæ detulerat impius Simon : universa autem argenti talenta esse quadringenta, & auri ducenta :*

12. qu'au reste il étoit absolument impossible ‖ de tromper ceux qui avoient cru ne pouvoir mieux assurer leur argent, que de le mettre en dépôt dans un temple qui étoit en veneration à toute la terre pour sa sainteté.

12. *decipi verò eos, qui credidissent loco & templo, quod per universum mundum honoratur, pro sui veneratione & sanctitate omninò impossibile esse.*

13. Mais Heliodore insistant sur les ordres qu'il avoit reçus du Roi ; répondit qu'il falloit à

13. *At ille pro his quæ habebat in mandatis à rege, dicebat omni genere regi ea*

ỳ. 10. *autr.* n'étoit qu'un dépôt gardé dans le temple.

ỳ. 12. *expl.* qu'on ne pouvoit point ; *i. e.* qu'on ne pouvoit sans la derniere injustice : qu'on ne devoit point, &c. Les Romains de même disoient, qu'une chose étoit impossible, lorsqu'elle ne se pouvoit pas faire honnêtement. *Grot.*

esse deferenda.

quelque prix que ce fût, que cet argent fût porté au Roi.

14. *Constitutâ autem die, intrabat de his Heliodorus ordinaturus. Non modica verò per universam civitatem erat trepidatio.*

14. Il entra donc dans le temple le jour qu'il avoit marqué pour executer cette entreprise. Cependant toute la ville étoit remplie de crainte & d effroi

15. *Sacerdotes autem ante altare cum stolis sacerdotalibus jactaverunt se, & invocabant de cœlo eum qui de depositis legem posuit, ut his, qui deposuerant ea, salva custodiret.*

15. Les Prêtres se prosternoient au pied de l'autel avec leurs robes sacerdotales, & ils invoquoient celui qui est dans le ciel, & qui a fait la loi touchant les dépôts ″, *le priant* de conserver les dépôts de ceux qui les avoient mis dans son temple.

16. *Jam verò qui videbat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur: facies enim & color immutatus, declarabat internum animi dolorem.*

16. Mais nul ne pouvoit regarder le visage du Grand-prêtre, sans être blessé jusqu'au cœur: car le changement de son teint & de sa couleur marquoit clairement la douleur interieure de son ame.

17. *Circumfusa enim erat mœstitia quadam viro, & horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cor-*

17. Une certaine tristesse répandue dans tout son exterieur, & l'horreur même dont son corps paroissoit comme tout saisi, découvroit à ceux

ỽ. 15. Voyez *Exod.* 22. 7.

qui le regardoient quelle étoit la plaie de son cœur.

18. Plusieurs accouroient aussi en troupe de leurs maisons, conjurant Dieu par des prieres publiques, de ne permettre pas qu'un lieu si saint fût exposé au mépris.

19. Les femmes revêtues de cilices qui les couvroient jusques à la ceinture, alloient en foule par les rues; les filles mêmes, qui demeuroient auparavant renfermées, couroient les unes vers Onias ", les autres vers les murailles *du temple*, & quelques-unes regardoient par les fenêtres.

20. Toutes adressoient leurs prieres à Dieu en étendant leurs mains vers le ciel.

21. Et c'étoit vraiment un spectacle digne de pitié, de voir toute cette multitude confuse de peuple, & le Grand-prêtre accablé d'affliction dans l'attente où ils étoient de ce qui arriveroit.

22. Pendant que les Prêtres invoquoient le Dieu Tout-puissant, afin

dis ejus efficiebatur.

18. *Alii etiam gregatim de domibus confluebant, publicâ supplicatione obsecrantes, pro eo quòd in contemptum locus esset venturus.*

19. *Accinctæque mulieres ciliciis pectus, per plateas confluebant; sed & virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam, aliæ autem ad muros quædam verò per fenestras aspiciebant:*

20. *universæ autem protendentes manus in cœlum, deprecabantur.*

21. *Erat enim misera commista, multitudinis, & magni sacerdotis in agone constituti expectatio.*

22. *Et hi quidem invocabant omnipotentem Deum, ut*

ỳ. 19. *Grec.* les portes; *i. e.* du temple.

tredita sibi, his qui crediderant, cum omni integritate conservarentur.

qu'il conservât inviolable le dépôt de ceux qui le leur avoient confié.

§. 3. *Heliodore fouetté par les anges.*

23. *Heliodorus autem, quod decreverat, perficiebat eodem loco ipse cum satellitibus circa ærarium præsens.*

23. Heliodore ne pensoit qu'à executer son dessein, étant lui-même présent avec ses gardes à la porte du trésor *pour le forcer.*

24. *Sed spiritus omnipotentis Dei magnam fecit suæ ostensionis evidentiam, ita ut omnes qui ausi fuerant parere ei, ruentes Dei virtute, in dissolutionem & formidinem converterentur.*

24. Mais l'Esprit du Dieu tout-puissant se fit voir alors par des marques bien sensibles, ensorte que tous ceux qui avoient osé obéir à Heliodore étant renversés par une vertû divine, furent tout-d'un-coup frappés d'une frayeur qui les mit tout hors d'eux-mêmes.

25. *Apparuit enim illis quidam equus terribilem habens sessorem, optimis operimentis adornatus: isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit: qui autem ei sedebat, videbatur arma habere aurea.*

25. Car ils virent paroître un cheval, sur lequel étoit monté un homme terrible, habillé magnifiquement; & qui fondant avec impetuosité sur Heliodore, le frappa en lui donnant plusieurs coups des deux pieds de devant: & celui qui étoit monté dessus sembloit avoir des armes d'or.

26. *Alii etiam apparuerunt duo juvenes virtute decori,*

26. Deux autres jeunes hommes parurent en même-tems, pleins de force

& de beauté, brillans de gloire, & richement vêtus, qui se tenant aux deux côtés d'Heliodore, le fouettoient chacun de son côté, & le frappoient sans relâche ".

Optimi gloriâ, speciosique amictu: qui circumsteterunt eum, & ex utraque parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes.

27. Heliodore tomba donc tout-d'un-coup par terre étant tout envelopé d'obscurité & de ténebres; & ayant été mis dans une chaise, on l'emporta de là, & on le chassa hors du temple.

27. *Subitò autem Heliodorus concidit in terram, eumque multâ caligine circumfusum rapuerunt, atque in sella gestatoria positum ejecerunt.*

28. Ainsi celui qui étoit entré dans le trésor avec un grand nombre d'archers & de gardes, étoit emporté sans que personne le pût secourir, la vertu de Dieu s'étant fait connoître manifestement.

28. *Et his qui cum multis cursoribus & satellitibus prædictum ingressus est ærarium, portabatur nullo sibi auxilium ferente, manifestâ Dei cognitâ virtute:*

29. Cette vertu divine le réduisit à être couché par terre, sans voix & sans aucune esperance de vie.

29. *Et ille quidem per divinam virtutem jacebat mutus, atque omni spe & salute privatus.*

30. Mais les autres be-

30. *Hi autem Do-*

℣. 25. & 26. *expl.* Cet homme qui parut fondre d'abord sur Heliodore, pour le châtier de son injuste & violente entreprise, pouvoit bien représenter S. Michel, le grand protecteur du peuple de Dieu: & ces deux autres jeunes hommes qui parurent en même tems, & qui fouetterent long-tems Heliodore jusqu'à le laisser à demi-mort, étoient sans doute deux autres Anges, à qui Dieu avoit donné ordre de reprimer l'insolence de cet impie, & de venger l'honneur de son temple & sa propre gloire.

minum benedicebant, quia magnificabat locum suum: & templum, quod paulò antè timore ac tumultu erat plenum, apparente omnipotente Domino, gaudio & lætitiâ impletum est.

nissoient le Seigneur, de ce qu'il relevoit la gloire de son lieu *saint*; & le temple qui étoit rempli auparavant de frayeur & de tumulte, le fut ensuite d'allegresse & de cris de joie, le Seigneur y ayant fait paroître sa toute-puissance.

§. 4. *Le Grand-Prêtre Onias prie pour Heliodore.*

31. *Tunc verò ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Oniam, ut invocaret Altissimum, ut vitam donaret ei, qui in supremo spiritu erat constitutus.*

31. Alors quelques-uns des amis d'Heliodore se hâterent de suplier Onias, de vouloir invoquer le Très-haut, afin qu'il donnât la vie à celui qui étoit réduit à l'extrémité.

32. *Considerans autem summus sacerdos, ne fortè rex suspicaretur malitiam aliquam ex Judæis circa Heliodorum consummatam, obtulit pro salute viri hostiam salutarem.*

32. Le Grand-prêtre considerant que le Roi pourroit peut-être soupçonner les Juifs d'avoir commis quelque attentat " contre Heliodore, offrit pour sa guerison une hostie salutaire.

33. *Cumque summus sacerdos exoraret, iidem juvenes eisdem vestibus amicti, astantes Heliodoro, dixerunt: Oniæ sacerdoti gratias age: nam propter eum Do-*

33. Et lorsque le Grand-prêtre faisoit sa priere, les mêmes jeunes hommes, revêtus des mêmes habits, se présenterent à Heliodore, & lui dirent: Rendez graces au Grand-prêtre Onias; car le Sei-

ỳ. 32. *autr.* d'avoir usé de quelque malefice.

gneur vous a donné la vie à cause de lui.

34. Ayant donc été ainsi châtié de Dieu, annoncez à tout le monde ses merveilles & sa puissance. Après avoir dit ces paroles, ils disparurent.

35. Heliodore ayant offert une hostie à Dieu, & fait des vœux & de grandes promesses à celui qui lui avoit redonné la vie, rendit graces à Onias, alla rejoindre ses troupes, & retourna vers le Roi.

36. Il rendoit témoignage à tout le monde des œuvres *merveilleuses* du grand Dieu, qu'il avoit vûes de ses yeux.

37. Et le Roi lui demandant qui lui paroissoit propre pour être encore envoyé à Jerusalem, il lui répondit :

38. Si vous avez quelque ennemi, ou quelqu'un qui ait formé des desseins sur votre royaume, envoyez-le en ce lieu : & vous le verrez revenir déchiré de coups, si néanmoins il en revient ; parcequ'il y a veritablement quelque vertu divine dans ce temple.

39. Car celui qui ha-

minus tibi vitam donavit.

34. *Tu autem à Deo flagellatus nuntia omnibus magnalia Dei, & potestatem. Et his dictis, non comparuerunt.*

35. *Heliodorus autem, hostia Deo oblatâ, & votis magnis promissis, ei qui vivere illi concessit, & Oniæ gratias agens, recepto exercitu, repedabat ad regem.*

36. *Testabatur autem omnibus ea quæ sub oculis suis viderat opera magni Dei.*

37. *Cùm autem rex interrogasset Heliodorum, quis esset aptus adhuc semel Jerosolymam mitti, ait :*

38. *Si quem habes hostem, aut regni tui insidiatorem, mitte illuc, & flagellatum eum recipies, si tamen evaserit; eò quòd in loco sit verè Dei quædam virtus.*

39. *Nam ipse, qui*

habet in cœlis habitationem, visitator & adjutor est loci illius, & venientes ad malefaciendum percutit, ac perdit.

bite dans le ciel est lui-même présent en ce lieu; il en est le protecteur, & il frappe de plaies & fait perir ceux qui y viennent pour faire du mal.

40. *Igitur de Heliodoro, & ærarii custodia, ita res se habet.*

40. Voilà donc ce qui se passa à l'égard d'Heliodore, & la maniere dont le trésor fut conservé.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Jason achete la grande sacrificature.*

1. *Simon autem prædictus pecuniarum & patriæ delator malè loquebatur de Onia, tamquam ipse Heliodorum instigasset ad hæc, & ipse fuisset inventor malorum:*

1. Mais Simon*, qui avoit, comme on l'a dit, donné l'avis touchant cet argent, & qui s'étoit declaré contre sa patrie, décrioit Onias par ses médisances, comme si c'eût été lui qui eût inspiré à Heliodore ce qu'il avoit fait, & qu'il eût été la cause de tous ces maux:

2. *provisoremque civitatis, ac defensorem gentis suæ, & æmulatorem legis Dei, audebat insidiatorem regni dicere.*

2. & il osoit faire passer pour un traître du royaume, le protecteur de la ville, le défenseur de sa nation, & l'observateur très-zelé de la loi de Dieu.

3. *Sed, cùm inimicitia in tantum pro-*

3. Mais comme cette inimitié passa jusques à

℣. 1. autr. Quant à Simon.

un tel excès, qu'il se commettoit même des meurtres par quelques amis de Simon :

cederent, ut etiam per quosdam Simonis necessarios homicidia fierent :

4. Onias considerant les suites dangereuses de ces querelles, & l'emportement d'Apollonius, qui ayant l'autorité de Gouverneur dans la Celesyrie & dans la Phenicie, secondoit & fortifioit encore la malice de Simon, il alla trouver le Roi ";

4. *considerans Onias periculum contentionis, & Apollonium insanire, utpote ducem Cœlesyriæ & Phœnicis, ad augendam malitiam Simonis ad regem se contulit ;*

5. non pour accuser ses concitoyens, mais pour soutenir l'interêt commun de tout son peuple, qu'il se proposoit uniquement.

5. *non ut civium accusator, sed communem utilitatem apud semetipsum universæ multitudinis considerans.*

6. Car il voyoit bien qu'il étoit impossible de pacifier les choses autrement que par l'autorité royale, & qu'il n'y avoit que ce seul moyen pour faire cesser les folles entreprises de Simon ".

6. *Videbat enim sine regali providentia impossibile esse pacem rebus dari, nec Simonem posse cessare à stultitia sua.*

7. Mais après la mort de Seleucus, Antiochus surnommé l'Illustre, lui ayant succedé dans le royaume, Jason frere d'Onias tâchoit d'usurper le souverain sacerdoce :

7. *Sed post Seleuci vitæ excessum, cùm suscepisset regnum Antiochus, qui nobilis appellabatur, ambiebat Jason frater Oniæ summum sacerdotium :*

℣. 4. *expl.* Seleucus-Philopator.

℣. 6. *autr.* pour faire desister Simon de ses folles entreprises.

8. *adito rege, promittens ei argenti talenta trecenta sexaginta, & ex redditibus aliis talenta octoginta,*

9. *super hac promittebat & alia centum quinquaginta, si potestati ejus concederetur gymnasium & ephebiam sibi constituere, & eos, qui in Jerosolymis erant, Antiochenos scribere.*

10. *Quod cùm rex annuisset, & obtinuisset principatum, statim ad gentilem ritum, contribules suos transferre cœpit.*

8. étant venu pour cela trouver le Roi, & lui promettant trois cens soixante talens d'argent, & quatre-vingt talens d'autres revenus; L'an du monde 3829.

9. & de plus cent cinquante autres talens, si on lui donnoit pouvoir d'établir une académie pour la jeunesse ‖, & de faire les habitans de Jerusalem citoyens de la ville d'Antioche;

10. Le roi lui accorda ce qu'il demandoit. Mais il n'eut pas plutôt obtenu la principauté ‖, qu'il commença à faire prendre à ceux de son payis les mœurs & les coutumes des Gentils. L'an du monde 3830.

§ 2. *Impietés de Jason.*

11. *Et amotis his, quæ humanitatis causa Judæis à regibus fuerant constituta, per Joannem patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia*

11. Il abolit les privileges ‖ que la clemence & la bonté des Rois avoit accordés aux Juifs par l'entremise de Jean pere d'Eupolemus, qui avoit été envoyé en ambassade 1. Mach. 8. 17.

ỳ. 9. *Voyez* 1. *Mach.* 1. 15.

ỳ. 10. *expl.* la souveraine sacrificature.

ỳ. 11. *expl.* Ces privileges étoient : Que les Juifs pouvoient vivre selon leur loi & en suivant la coutume de leur payis : que les Rois fournissoient de leurs revenus, pour offrir les sacrifices ; & que les étrangers étoient exclus du temple.

vers les Romains, pour renouveller l'amitié & l'alliance des Juifs avec eux ; & il renversa les ordonnances legitimes" de ses concitoyens, pour en établir d'injustes & de corrompues.

& societate functus est legatione, legitima civium jura destituens, prava instituta sanciebat.

12. Car il eut la hardiesse de bâtir un lieu d'exercice public sous la forteresse même", & d'exposer les jeunes hommes les plus accomplis en des lieux infames.

12. Etenim ausus est sub ipsa arce gymnasium constituere, & optimos quosque epheborum in lupanaribus ponere.

13. Ce qui n'étoit pas seulement un commencement, mais un grand progrès de la vie payenne & étrangere, causé par la méchanceté détestable & inouie de l'impie Jason usurpateur du nom de Grand-prêtre.

13. Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, & profectus gentilis & alienigenæ conversationis, propter impii & non sacerdotis Jasonis nefarium & inauditum scelus.

14. Les Prêtres mêmes ne s'attachant plus aux fonctions de l'autel, méprisant le temple, & né-

14. Ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto

℣. 11. *autr.* les droits legitimes, pour établir de mauvaises coutumes.

℣. 12. *expl.* Il établit une academie pour instruire les jeunes-gens des maximes & des loix du paganisme ; & renversant tout parmi ses concitoyens, après les avoir fait passer dans les mœurs des infideles, il les engage dans les dernieres débauches. Telle est la suite inconcevable, & le terrible enchaînement des plus grands crimes nés les uns des autres, & sortis tous comme d'un même principe, de l'ambition, dont on a cependant si peu d'horreur.

templo, & sacrificiis neglectis, festinarent participes fieri palæstræ, & præbitionis ejus injustæ, & in exercitiis disci.

gligeant les sacrifices, couroient aux jeux de la lutte, aux spectacles qui se représentoient, & aux exercices du palet.

15. *Et patrios quidem honores nihil habentes, Græcas glorias optimas arbitrabantur:*

15. Ils ne faisoient aucun état de tout ce qui étoit en honneur dans leur payis, & ne croyoient rien de plus grand, que d'exceller en tout ce qui étoit en estime parmi les Grecs.

16. *quarum gratiâ periculosa eos contentio habebat, & eorum instituta æmulabantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes & peremptores habuerant.*

16. Il s'excitoit pour cela une dangereuse émulation entr'eux, ils étoient jaloux des coutumes de ces payens, & affectoient d'être en tout semblables à ceux qui avoient été auparavant les mortels ennemis de leur payis.

17. *In leges enim divinas impiè agere impunè non cedit: sed hoc tempus sequens declarabit.*

17. Car on ne viole point impunément les loix de Dieu [a]; & on le verra clairement par la suite de cette histoire.

§. 3. *Idolatrie de Jason.*

18. *Cùm autem quinquennalis agon Tyri celebraretur, &*

18. Un jour que l'on célebroit à Tyr les jeux qui se font de cinq ans en

℣. 17. C'est sans doute, selon l'Ecriture, la plus terrible punition du violement des loix du Seigneur, de ce que Dieu s'éloignant de ces injustes prévaricateurs de sa loi, les laisse tomber de crime en crime & d'impieté en impieté, en couvrant d'épaisses ténebres ceux qui se sont rendus indignes de sa lumiere.

cinq ans, & le Roi étant présent.

19. l'impie Jason envoya de Jerusalem des hommes couverts de crimes porter trois cens dragmes d'argent pour le sacrifice d'Hercules. Mais ceux mêmes qui les apportoient demanderent qu'elles ne fussent pas employées à ces sacrifices ‖, parcequ'on ne devoit pas en faire un tel usage; & qu'on s'en servît pour d'autres dépenses.

20. Ainsi elles furent offertes pour le sacrifice d'Hercules par celui qui les avoit envoyées; mais à cause ‖ de ceux qui les apporterent, on les employa pour la construction des galeres.

21. Cependant Apollonius fils de Mnestheus
L'an du monde 3832.
ayant été envoyé en Egypte à cause des *troubles qui étoient parmi les* Grands de la Cour du roi Ptolemée Philometor ‖; lorsqu'Antiochus eut reconnu qu'on l'avoit entiere-

rex præsens esset;

19. *misit Jason facinorosus, ab Jerosolymis viros peccatores, portantes argenti didrachmas trecentas in sacrificium Herculis: quas postulaverunt hi qui asportaverant ne in sacrificiis erogarentur, quia non oporteret, sed in alios sumptus eas deputari.*

20. *Sed hæ oblatæ sunt quidem ab eo, qui miserat, in sacrificium Herculis: propter præsentes autem data sunt in fabricam navium triremium.*

21. *Misso autem in Ægyptum Apollonio Mnesthei filio, propter primates Ptolemai Philometoris regis, cùm cognovisset Antiochus alienum se à negotiis regni effectum, propriis uti-*

℣. 19. *expl.* Ils avoient encore un peu plus de religion que Jason.

℣. 20. *autr.* à l'instance.

℣. 21. *exp.l* D'autres expliquent cela comme s'il y avoit: Lorsque Ptolemée Philometor commença à regner.

litatibus consulens, profectus inde venit Joppen, & inde Jerosolymam.

ment éloigné du gouvernement des affaires du royaume, songeant à procurer ses interêts propres, il partit de là, vint à Joppé, & ensuite à Jerusalem ‖.

22. *Et magnificè ab Jasone & civitate susceptus, cum facularum luminibus & laudibus ingressus est: & inde in Phœnicem exercitum convertit.*

22. Il fut reçu magnifiquement par Jason, & par toute la ville; & il y fit son entrée à la lumiere des flambeaux & parmi les acclamations publiques, & il retourna de-là en Phenicie ‖ avec son armée.

§. 4. *Menelaus obtient le sacerdoce en la place de son frere.*

23. *Et post triennii tempus misit Jason Menelaüm, suprà dicti Simonis fra-*

23. Trois ans après Jason envoya Menelaüs ‖ frere de Simon, dont il a été parlé auparavant,

℣. 21. *expl.* Ceci est l'accomplissement de la prophetie de Daniel, ch. 11 21. Ainsi quoique Demetrius fils de Seleucus dût succeder à son pere dans son royaume, Antiochus s'en rendit le maître par adresse: & comme il voulut encore usurper le royaume de l'Egypte sous prétexte d'en être établi Regent pendant la minorité de Ptolemée Philometor, lorsqu'il s'en vit éloigné, il songea *à ses propres interêts*; c'est-à-dire, qu'il pensa à s'affermir dans l'usurpation du royaume qui ne lui appartenoit pas. Ainsi il partit de Tyr & vint par Joppé se rendre à Jerusalem. Car cette ville étoit regardée par les rois d'Asie comme une place de consequence, dont il leur étoit très-avantageux de s'assurer, aussi-bien que de tout le peuple des Juifs.

℣. 22. *expl.* Il vouloit se rendre maître de la Judée & de la Phenicie, comme appartenantes au roi d'Egypte: ou, il fut en Phenicie pour y faire préparer une flotte dont il vouloit se servir pour s'emparer de l'Egypte.

℣. 23. *expl.* digne frere de l'impie Simon qui avoit été le premier auteur de tous les troubles arrivés à Jerusalem.

pour porter de l'argent au Roi, & pour sçavoir sa réponse sur des affaires importantes.

trem, portantem pecunias regi, & de negotiis, necessariis responsa perlaturum.

24. Mais Menelaüs s'étant acquis la bienveillance du roi, par la maniere dont il le flatta en relevant la grandeur de sa puissance, il trouva moyen de faire retomber entre ses mains la souveraine sacrificature, en donnant" trois cens talens d'argent par-dessus ce que Jason en avoit donné.

24. *At ille commendatus regi, cùm magnificasset faciem potestatis ejus, in semetipsum retorsit summum sacerdotium, superponens Jasoni talenta argenti trecenta.*

25. Et ayant reçu les ordres du Roi, il s'en revint, n'ayant rien qui fût digne du sacerdoce, & n'apportant *à cette dignité* que le cœur d'un cruel tyran, & la colere d'une bête farouche.

25. *Acceptisque à rege mandatis, venit, nihil quidem habens dignum sacerdotio; animos verò crudelis tyranni, & feræ belluæ iram gerens.*

26. Ainsi Jason qui avoit surpris son propre frere", fut trompé luimême, & ayant été chassé, il se refugia au payis des Ammonites.

26. *Et Jason quidem, qui proprium fratrem captivaverat, ipse deceptus profugus in Ammanitem expulsus est regionem.*

27. Menelaüs entra de cette sorte dans la souveraine sacrificature; mais il ne se mit point en peine d'envoyer au Roi l'ar-

27. *Menelaüs autem principatum quidem obtinuit: de pecuniis verò regi promissis, nibil age-*

ỳ. 24. *expl.* en offrant au Roi.
ỳ. 26. *expl.* Onias.

bat, cùm exactionem faceret Sostratus: qui arci erat prapositus:

gent qu'il lui avoit promis; quoique Sostrate, qui commandoit à la forteresse, le presſât d'en faire le payement,

28. *(nam ad hunc exactio vectigalium pertinebat) quam ob causam utrique ad regem sunt evocati.*

28. comme ayant l'intendance des tributs. C'est pourquoi ils reçurent un ordre tous deux de se rendre auprès du Roi. L'an du monde 3834.

29. *Et Menelaüs amotus est à sacerdotio, succedente Lysimacho fratre suo: Sostratus autem pralatus est Cypriis.*

29. La dignité de Grand-prêtre fut ôtée à Menelaüs, & Lysimaque son frere lui succeda dans cette charge": & le gouvernement de Chypre fut donné à Sostrate.

§. 5. *Menelaüs fait tuer Onias.*

30. *Et cùm hac agerentur, contigit, Tharsenses & Mallotas seditionem movere: eò quòd Antiochidi regis concubina dono essent dati.*

30. Pendant que ces choses se passoient, ceux de Tharse & de Mallo exciterent une sedition, parcequ'ils avoient été donnés à Antiochide concubine du Roi ".

31. *Festinanter itaque rex venit sedare illos, relicto suffecto*

31. Le Roi " y vint en grand'hâte pour les appaiser, ayant laissé " pour

℣. 29. *expl.* Lysimaque aussi impie que lui, lui succeda peut-être de la même maniere, & avec la même simonie & le même sacrilege, qu'il avoit lui-même succedé à Jason. *Tirin.*

℣. 30. *expl.* C'étoit la coutume des Rois de donner aux gens qu'ils estimoient de beaucoup les revenus de quelques villes, comme pour une pension: les Grands de Tarse & de Mallo indignés d'être devenus la récompense d'une concubine, exciterent une sédition.

℣. 31. *expl.* Antiochus Epiphanès.

Ibid. *expl.* à Antioche.

son Lieutenant un des Grands de sa Cour nommé Andronique.

32. Mais Menelaüs croyant que cette occasion lui étoit favorable, déroba du temple quelques vases d'or, & en donna une partie à Andronique, ayant vendu les autres à Tyr, & dans les villes voisines.

33. Onias ayant sçu ceci très-certainement, le reprochoit à Menelaüs, se tenant cependant à Antioche, dans un lieu sûr près de Daphné ".

34. C'estpourquoi Menelaüs alla trouver Andronique, & le pria de tuer Onias. Andronique étant donc venu où étoit Onias, & lui ayant persuadé par la parole qu'il lui donna avec serment *de ne lui point faire de mal*, quoiqu'il le tînt pour suspect, de sortir de l'asyle où il étoit, il le tua aussitôt sans avoir aucune crainte de la justice.

35. Aussi non seulement les Juifs, mais les autres nations mêmes en conçurent de l'indignation,

uno ex comitibus suis Andronico.

32. *Ratus autem Menelaüs accepisse se tempus opportunum, aurea quadam vasa è templo furatus donavit Andronico, & alia vendiderat Tyri, & per vicinas civitates.*

33. *Quod cùm certissimè cognovisset Onias, arguebat eum, ipse in loco tuto se continens Antiochiæ secus Daphnem.*

34. *Unde Menelaüs accedens ad Andronicum, rogabat, ut Oniam interficeret. Qui cùm venisset ad Oniam, & datis dextris cum jurejurando (quamvis esset ei suspectus) suasisset de asylo procedere, statim cum peremit, non veritus justitiam.*

35. *Ob quam causam non solùm Judæi, sed aliæ quoque nationes indignabantur,*

ỳ. 33. *expl.* C'étoit un asyle inviolable situé dans le fauxbourg d'Antioche.

& molestè ferebant de nece tanti viri injusta.

36. Sed regressum regem de Cilicia locis, adierunt Judæi apud Antiochiam, simul & Græci, conquerentes de iniqua nece Oniæ.

37. Contristatus itaque animo Antiochus propter Oniam, & flexus ad misericordiam, lacrymas fudit recordatus defuncti sobrietatem, & modestiam.

38. accensisque animis, Andronicum purpurâ exutum, per totam civitatem jubet circumduci: & in eodem loco, in quo in Oniam impietatem commiserat, sacrilegum vitâ privari, Domino illi condignam retribuente pœnam.

& ne pouvoient supporter l'injustice de la mort d'un si grand homme.

36. C'estpourquoi le Roi étant revenu de Cilicie, les Juifs avec les Grecs l'allerent trouver à Antioche, & lui firent leurs plaintes de ce meurtre si injuste d'Onias.

37. Antiochus fut saisi de tristesse au fond du cœur à cause de la mort d'Onias, il fut touché de compassion, & il répandit des larmes, se souvenant de la sagesse & de la moderation qui avoit toujours éclaté dans sa conduite.

38. Et entrant en une grande colere contre Andronique, il commanda qu'on le dépouillât de la pourpre; qu'on le menât par toute la ville, & que ce sacrilege fût tué au même lieu où il avoit commis cette impiété contre Onias; le Seigneur rendant ainsi à ce miserable la punition qu'il avoit si justement méritée.

§. 6. Sedition causée par Menelaüs.

39. Multis autem sacrilegiis in templo à Lysimacho commissis Menelai consilio,

39. Or Lysimaque ayant commis plusieurs sacrileges dans le temple par le conseil de Menelaüs, &

le bruit s'en étant répandu lorsqu'il en avoit déja emporté quantité d'or ; une grande multitude de peuple se souleva contre Lysimaque.

& divulgatâ famâ, congregata est multitudo adversùm Lysimachum, multo jam auro exportato.

40. Comme donc ceux de la ville se soulevoient, & qu'ils étoient animés d'une grande colere, Lysimaque arma environ trois mille hommes, & commença à user de violence, ayant pour chef un certain tyran également avancé en âge, & consommé en malice.

40. *Turbis autem insurgentibus, & animis irâ repletis, Lysimachus armatis ferè tribus millibus, iniquis manibus uti cœpit, duce quodam tyranno, ætate pariter & dementiâ provecto.*

41. Mais lorsque le peuple vit que Lysimaque les attaquoit de cette sorte, les uns prirent des pierres, les autres de gros bâtons ; & quelques-uns jetterent de la cendre contre lui.

41. *Sed, ut intellexerunt conatum Lysimachi, alii lapides, alii fustes validos arripuêre : quidam verò cinerem in Lysimachum jecêre.*

42. Il y eut beaucoup de ses gens blessés, & quelques-uns de tués : & tous furent mis en fuite : & le sacrilege fut aussi tué lui-même près du trésor.

42. *Et multi quidem vulnerati, quidam autem & prostrati, omnes verò in fugam conversi sunt : ipsum etiam sacrilegum secus ærarium interfecerunt.*

43. On commença donc à accuser Menelaüs de tous ces desordres.

43. *De his ergo cœpit judicium adversus Menelaüm agitari.*

44. Et le Roi étant venu à Tyr, trois dépu-

44. *Et cùm venisset rex Tyrum, ad*

ipsum negotium detulerunt missi tres viri à senioribus.

tés envoyés par les anciens de la ville, lui vinrent porter leurs plaintes sur cette affaire.

45. *Et cum superaretur Menelaüs, promisit Ptolemæo multas pecunias dare ad suadendum regi.*

45. Menelaüs voyant qu'il succomboit sous cette accusation, promit à Ptolemée " une grande somme d'argent, pour l'engager à parler au Roi en sa faveur.

46. *Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratiâ regem adiit, & deduxit à sententia:*

46. Ptolemée ayant donc été trouver le Roi, lorsqu'il s'étoit mis dans un vestibule comme pour se rafraîchir ", il le fit changer de résolution.

47. *& Menelaüm quidem universa malitia reum criminibus absolvit: miseros autem, qui, etiamsi apud Scythas causam dixissent, innocentes indicarentur, hos morte damnavit.*

47. Et ce Prince declarant Menelaüs innocent, quoiqu'il fût coupable de toutes sortes de crimes, condanna en même-tems à la mort ces pauvres députés, qui auroient été jugés innocens par des Scythes " mêmes, s'ils avoient plaidé leur cause devant eux.

48. *Citò ergo injustam pœnam dede-*

48. Ainsi ceux qui avoient soutenu les in-

℣. 45. *expl.* C'étoit un des favoris du Roi, comme on le voit au premier livre c. 3. 38.

℣. 46. *autr.* lorsqu'il étoit dans un vestibule pour prendre le frais.

℣. 47. *expl.* L'Ecriture voulant nous donner une idée plus vive de cette horrible injustice, dit que les Scythes mêmes, c'est-à-dire, les plus cruels de tous les hommes, n'auroient pas pu se resoudre de prononcer un jugement si visiblement injuste.

terêts de la ville & du peuple, & le respect dû aux vases sacrés, furent punis aussi-tôt contre toute sorte de justice.

runt, qui pro civitate, & populo, & sacris vasis, causam prosecuti sunt.

49. C'estpourquoi les Tyriens mêmes étant touchés d'indignation, se montrerent fort genereux dans la sepulture honorable qu'ils leur rendirent.

49. Quam ob rem Tyrii quoque indignati, erga sepulturam eorum liberalissimi extiterunt.

50. Cependant Menelaüs se maintenoit dans l'autorité, à cause de l'avarice de ceux qui étoient puissans près du Roi; & il croissoit en malice, ne travaillant qu'à dresser des pieges à ses concitoyens.

50. Menelaüs autem, propter eorum, qui in potentia erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.

CHAPITRE V.

§. 1. *Prodiges qui paroissent dans l'air.*

L'an du monde 3834.

1. EN ce tems-là Antiochus ‖ se préparoit pour faire une seconde fois la guerre en Egypte.

1. EOdem tempore Antiochus secundam perfectionem paravit in Ægyptum.

2. Or il arriva que l'on vit dans toute la ville de Jerusalem pendant quarante jours, des hommes à cheval qui couroient en l'air, habillés de draps

2. Contigit autem per universam Jerosolymorum civitatem videri diebus quadraginta per aera equites discurrentes, auratas

ỳ. 1. *expl.* surnommé Epiphanès.

stolas habentes, & hastis, quasi cohortes, armatos,

d'or, & armés de lances comme des troupes de cavalerie ″ ;

3. *& cursus equorum, per ordines digestos, & congressiones fieri cominus, & scutorum motus, & galeatorum multitudinem gladiis districtis, & telorum jactus, & aureorum armorum splendorem, omnisque generis loricarum.*

3. des chevaux rangés par escadrons qui couroient les uns contre les autres ″ ; des combats de main à main ; des boucliers agités ; une multitude de gens armés de casques & d'épées nues ; des dards lancés, des armes d'or toutes brillantes, & des cuirasses de toutes sortes.

4. *Quapropter omnes rogabant in bonum monstra converti.*

4. C'estpourquoi tous prioient Dieu que ces prodiges tournassent à leur avantage.

§. 2. *Jason assiege Jerusalem. Sa mort malheureuse.*

5. *Sed cùm falsus rumor exisset, tanquàm vita excessisset Antiochus, assumptus Jason non minus mille viris repentè aggressus est civitatem:*

5. Mais comme un faux bruit de la mort d'Antiochus se fut répandu, Jason ayant pris mille hommes avec lui, vint attaquer tout-d'un-coup la ville ″ ; & quoique les ci-

ỷ. 2. *expl.* C'étoient des signes & des prodiges par lesquels il plut à Dieu d'avertir son peuple des grands malheurs qui arriveroient dans Jerusalem, & de réveiller la foi de ses serviteurs, pour les empêcher d'en être surpris.

ỷ. 3. *expl.* Ces escadrons de chevaux qui se combatoient les uns les autres, marquoient sans doute les guerres & les combats differens que les genereux Machabées devoient soutenir contre les armées des infideles, & des Juifs mêmes apostats. Ils pouvoient bien aussi figurer les combats des saints Anges en faveur des vrais serviteurs de Dieu, contre les anges rebeles & ennemis de son peuple.

ỷ. 5. *expl.* pour se mettre en possession de la souveraine

toyens accourussent de tous côtés aux murailles, il se rendit enfin maître de la ville, & Menelaüs s'enfuit dans la forteresse.

6. Cependant Jason fit un grand carnage, sans songer à épargner ses concitoyens. Il ne consideroit point que c'est un très-grand malheur d'être heureux dans la guerre qu'on fait à ses proches; & il croyoit remporter ‖ un trophée de ses ennemis, & non de ses concitoyens.

7. Il ne put pas néanmoins se mettre en possession de la principauté; mais tout le fruit de sa trahison & de sa malice, fut sa propre confusion: & il se vit obligé de s'enfuir de nouveau, & de se retirer au payis des Ammonites.

8. Il fut enfin mis en prison par Aretas roi des Arabes ‖, qui le vouloit perdre; d'où s'étant sauvé, & fuyant de ville en ville, haï de tout le mon-

& civibus & murum convolantibus, ad ultimum apprehensâ civitate, Menelaüs fugit in arcem:

6. Jason verò non parcebat in cæde civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium & non civium se trophæa capturum.

7. Et principatum quidem non obtinuit, finem verò insidiarum suarum confusionem accepit, & profugus iterùm abiit in Ammaniten.

8. Ad ultimum, in exitum sui conclusus ab Areta Arabum tyranno, fugiens de civitate in civitatem, omnibus odio-

sacrificature, & se venger de ceux qui lui avoient été contraires.

ỷ. 6. *autr.* agissant comme s'il eût remporté.

ỷ. 8. *expl.* Grotius dit qu'on appelloit aussi les Ammonites de ce nom.

sus,

ſus, ut refuga legum & execrabilis, ut patriæ & civium hoſtis, in Ægyptum extruſus eſt :

de comme un violateur de toutes les loix, comme un homme execrable, comme un ennemi declaré de ſa patrie & de ſes citoyens, il fut chaſſé en Egypte.

9. *Et qui multos de patria ſua expulerat, peregrè periit, Lacedemonas profectus, quaſi pro cognatione ibi refugium habiturus :*

9. Ainſi celui qui avoit chaſſé tant de perſonnes hors leur payis, perit lui-même hors du ſien, étant allé à Lacedemone, pour y trouver quelque refuge, à cauſe de la parenté ″.

10. *& qui inſepultos multos abjecerat, ipſe & illamentatus, & inſepultus abjicitur, ſepultura neque peregrinâ uſus, neque patrio ſepulchro participans.*

10. Et comme il avoit fait jetter les corps de pluſieurs ſans les faire enſevelir, le ſien fut jetté de même ſans être ni pleuré, ni enſeveli, & ſans qu'il ait pu trouver de tombeau, ni dans ſon payis, ni parmi les étrangers.

§. 3. *Priſe de Jeruſalem par Antiochus qui pille le temple.*

11. *His itaque geſtis, ſuſpicatus eſt rex ſocietatem deſerturos Judæos : & ob hoc profectus ex Ægypto efferatis animis, ci-*

11. Ces choſes s'étant paſſées de la ſorte, le Roi s'imagina que les Juifs pourroient bien abandonner l'alliance qu'ils avoient faite avec lui ″.

℣. 9. *Voyez* 1. *Mach.* 12. 21.

℣. 11. *expl.* Les ſujets de ce ſoupçon étoient, ſelon un auteur, de ce que le bruit de ſa mort avoit été répandu parmi eux, de ce qu'ils avoient aſſommé à coups de pierres Lyſimaque établi par ſon autorité dans la ſouveraine ſacrificature, de ce que quelques-uns d'entre eux avoient rap-

Ainsi il partit d'Egypte plein de fureur, & ayant emporté la ville ‖ par force,

vitatem quidem armis cepit.

12. il commanda à ses soldats de tuer tout; de n'épargner aucun de tous ceux qu'ils rencontreroient, & de monter même dans les maisons pour y égorger tout ce qui s'y trouveroit.

12. *Jussit autem militibus interficere, nec parcere occursantibus, & per domos ascendentes trucidare.*

13. Ils firent donc un carnage general des jeunes hommes & des vieillards, des femmes & de leurs enfans; & ni les filles, ni les plus petits enfans ne purent éviter la mort.

13. *Fiebant ergo cædes juvenum ac seniorum, & mulierum & natorum exterminia: virginumque & parvulorum neces.*

14. Il en fut tué ‖ quatre-vingt mille pendant trois jours. Quarante mille furent faits captifs: & il n'y en eut pas moins de vendus.

14. *Erant autem toto triduo octoginta millia interfecti, quadraginta millia vincti, non minus autem venundati.*

15. Mais comme si cette cruauté n'eût pas suffi à Antiochus, il osa même entrer dans le temple qui

15. *Sed nec ista sufficiunt: ausus est etiam intrare templum universâ terrâ*

pellé Jason, qu'il regardoit comme un ennemi, & enfin de ce que la ville de Jerusalem étant partagée en differentes factions, le plus grand nombre de ses habitans étoit opposé à Menelaüs dont il s'étoit déclaré le protecteur.

℣. 11. *expl.* de Jerusalem.

℣. 14. *expl.* Grotius explique le mot Grec que l'auteur de la Vulgate a traduit par *interfecti*, par celui de *desiderati*. Ensorte que les Juifs perdirent pendant trois jours quatre-vingt mille hommes, dont quarante mille furent tués, & les autres captifs ou vendus.

sanctius, Menelao ductore, qui legum & patriæ fuit proditor:

étoit le lieu le plus saint de toute la terre, ayant pour conducteur Menelaüs, l'ennemi des loix & de sa patrie.

16. *& scelestis manibus sumens sancta vasa, quæ ab aliis regibus & civitatibus erant posita ad ornatum loci, & gloriam, contrectabat indignè, & contaminabat.*

16. Et prenant avec ses mains criminelles les vases sacrés, que les autres Rois & les villes avoient placés en ce lieu saint ‖, pour en être l'ornement & la gloire, il les manioit d'une maniere indigne, & les profanoit.

17. *Ita alienatus mente Antiochus, non considerabat, quòd propter peccata habitantium civitatem, modicùm Deus fuerat iratus, propter quòd & accidit circa locum despectio:*

17. Ainsi Antiochus ayant perdu toute la lumiere de l'esprit, ne considéroit pas, que si Dieu faisoit éclater pour un peu de tems sa colere contre les habitans de cette ville, c'étoit à cause de leurs pechés; & que c'étoit pour cela qu'un lieu si saint avoit été exposé à cette profanation.

18. *alioquin nisi contigisset eos multis peccatis esse involutos, sicut Heliodorus, qui missus est à Seleuco rege ad expoliandum ærarium: etiam hic statim adveniens flagellatus & repulsus utique fuisset ab*

18. Car autrement, s'ils n'avoient été coupables de plusieurs crimes, ce Prince à l'exemple d'Heliodore, qui fut envoyé par le roi Seleucus pour piller le *saint* trésor, auroit été fouetté comme lui au moment de son arrivée; & empêché d'exe- Supr. 3. 25. 27.

ỳ. 16. *Voyez 1. Mach. 1. 23. & 24.*

cuter son entreprise insolente.

19. Mais Dieu n'a pas choisi le peuple à cause du temple; il a choisi au contraire le temple à cause du peuple ‖.

20. C'estpourquoi ce lieu *saint* a eu part aux maux qui sont arrivés au peuple; comme il aura part aussi aux biens qu'il doit recevoir. Et après avoir été quelque tems abandonné à cause de la colere du Dieu tout-puissant, il sera encore élevé à une souveraine gloire, lorsque le grand Dieu se reconciliera avec son peuple.

audacia.

19. *Verùm non propter locum, gentem, sed propter gentem, locum Deus elegit.*

20. *Ideóque & ipse locus particeps factus est populi malorum: posteà autem fiet socius bonorum: & qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterùm in magni Domini reconciliatione cum summa gloria exaltabitur.*

§. 4. *Apollonius fait tailler en pieces beaucoup de Juifs.*

21. Antiochus ayant donc emporté du temple dix-huit cens talens, s'en retourna promptement à Antioche, s'abandonnant

21. *Igitur Antiochus mille & octingentis ablatis de templo talentis, velociter Antiochiam re-*

℣. 19. *expl.* C'est-à-dire, que Dieu n'aimoit pas les Juifs à cause du temple de Jerusalem; mais que c'étoit en consideration des Juifs qu'il aimoit ce temple. Car Dieu choisit d'abord les Juifs pour son peuple, & ensuite il choisit un lieu où ils devoient l'adorer. Or ce lieu, quelque saint qu'il fût, ne pouvoit lui plaire si ceux pour qui il l'avoit choisi ne lui plaisoient pas, mais l'irritoient par leurs crimes; & il ne pouvoit punir leur ingratitude d'une maniere plus sensible à leur vanité, qu'en permettant que ce lieu saint dont ils se glorifioient parmi les nations, & qui servoit à les distinguer des autres peuples de la terre, fût exposé aux profanations de ces mêmes peuples.

gressus est, existimans se præ superbia terram ad navigandum, pelagus verò ad iter agendum deducturum, propter mentis elationem.

22. *Reliquit autem & præpositos ad affligendam gentem: Jerosolymis quidem Philippum genere Phrygem, moribus crudeliorem eo ipso, à quo constitutus est:*

23. *in Garizim autem Andronicum & Menelaüm, qui gravius quàm ceteri imminebant civibus.*

24. *Cumque appositus esset contra Judæos, misit odiosum principem Apollonium cum exercitu viginti & duobus millibus, præcipiens ei omnes perfectæ ætatis inter-*

à un tel excès d'orgueil, & s'élevant dans le cœur d'une maniere si extravagante, qu'il s'imaginoit pouvoir naviger sur la terre, & faire marcher ses troupes sur la mer ″.

22. Il laissa aussi des hommes, qu'il établit en autorité, afin qu'ils affligeassent le peuple : sçavoir dans Jerusalem, Philippe originaire de Phrygie, plus cruel que celui qui l'y avoit établi; L'an du monde 3836.

23. & à Garizim, Andronique & Menelaüs, plus acharnés que tous les autres à faire du mal à leurs concitoyens ″.

23. Menelaüs étant plein de haine contre les Juifs, leur envoya le détestable Apollonius, avec une armée de vingt-deux mille hommes qu'il commandoit, & lui donna ordre de tuer tous ceux

ỳ. 12. *expl.* Il s'imaginoit déja que toute la nature étoit soumise à ses loix ; parceque le peuple qui appartenoit au Seigneur de l'univers lui étoit assujetti, & qu'il avoit pu fouler sous ses pieds la sainteté de son temple. Il se regardoit comme ayant acquis un droit & un empire absolu sur la mer aussi-bien que sur la terre, & croyoit qu'il changeroit comme il lui plairoit la nature de ces élemens ; parcequ'il se regardoit comme ayant vaincu en quelque sorte Dieu même, & comme étant plus puissant que lui.

ỳ. 23. *expl.* plus emporté que les autres contre ses concitoyens ; ce qui s'entend de Menelaüs en particulier. Et la suite le fait voir.

qui seroient dans un âge parfait, & de vendre les femmes & les jeunes hommes.

ficere, mulieres ac juvenes vendere.

25. Lors donc qu'il fut arrivé à Jerusalem, il feignit de ne chercher que la paix, & il demeura en repos jusqu'au saint jour du sabbat; mais lorsque les Juifs se tenoient dans le repos auquel le sabbat les obligeoit, il commanda à ses gens de prendre les armes.

25. *Qui cùm venisset Jerosolymam, pacem simulans quievit usque ad diem sanctum sabbati: & tunc feriatis Judæis, arma capere suis præcepit.*

26. Il tailla en pieces tous ceux qui étoient venus pour les regarder; & courant toute la ville avec ses soldats, il tua un grand nombre de personnes.

26. *Omnesque qui ad spectaculum processerant, trucidavit: & civitatem cum armatis discurrens, ingentem multitudinem peremit.*

27. Cependant Judas Machabée s'étoit retiré lui dixiéme en un lieu desert, où il vivoit avec les siens sur les montagnes parmi les bêtes; & ils demeuroient-là sans manger autre chose que l'herbe des champs, afin de ne prendre point de part à ce qui souilloit les autres.

27. *Judas autem Machabæus, qui decimus fuerat, secesserat in desertum locum, ibique inter feras vitam in montibus cum suis agebat, & fœni cibo vescentes, demorabantur: ne participes essent coinquinationis.*

CHAPITRE VI.

§. 1. *Antiochus veut forcer les Juifs à violer la loi de Dieu.*

1. *SEd non post multum temporis, misit rex senem quemdam Antiochenum, qui compelleret Judæos, ut se transferrent à patriis & Dei legibus :*

2. *contaminare etiam quod in Jerosolymis erat templum, & cognominare Jovis Olympii : & in Garizim, prout erant hi, qui locum inhabitabant, Jovis hospitalis.*

1. PEu de tems après '' le Roi envoya un certain vieillard '' d'Antioche pour forcer les Juifs à abandonner les loix de Dieu, & celles de leur payis ;

2. pour profaner le temple de Jerusalem, & l'appeller le temple de Jupiter Olympien '' ; & pour donner au temple de Garizim le nom du temple de Jupiter l'Etranger, comme l'étoient ceux qui habitoient en ce lieu ''.

℣. 1. *expl.*] La même année que Mathathias s'étoit retiré avec ses fils dans les montagnes, & quelque tems après que les officiers du Roi étoient venus à Modin pour forcer les Juifs à apostasier. Ce fut en l'année 3837. le 14. du mois de Casleu, que par l'ordre de l'impie Antiochus on plaça sur l'autel du Dieu vivant l'idole abominable de Jupiter Olympien, dont il voulut qu'on donnât le nom à ce temple si auguste consacré à la majesté du Seigneur de l'univers.

Ibid. *expl.* un senateur d'Antioche. *Grec.* Athenien ; *i. e.* originaire d'Athenes, ou dont le nom étoit *Athenæus*, & qui étoit originaire d'Antioche. Un Interprete croit que c'étoit de Bacchide que Mathathias tua dans Jerusalem, *Tirin.*

℣. 2. *expl.* C'étoit l'accomplissement de ce qui avoit été prédit à Daniel plus de 350. ans auparavant. *Dan.* 11. 37.

Ibid. *expl.* Quelques-uns expliquent le Grec, comme s'il

3. Ainsi l'on vit fondre tout-d'un-coup sur tout le peuple comme un déluge terrible de toutes sortes de maux.

3. Pessima autem & universis gravis erat malorum incursio:

4. Car le temple étoit rempli de dissolutions & des festins de débauche des Gentils, d'hommes impudiques, mêlés avec des courtisannes, & de femmes qui entroient insolemment dans ces lieux sacrés, y portant des choses qu'il étoit défendu d'y porter.

4. nam templum luxuriâ & commessationibus gentium erat plenum, & scortantium cum meretricibus, sacratisque ædibus mulieres se ultrò ingerebant, introferentes ea, quæ non licebat.

5. L'autel étoit plein aussi de viandes impures, qui sont interdites par nos loix.

5. Altare etiam plenum erat illicitis, quæ legibus prohibebantur.

6. On ne gardoit point les jours de sabbat, on n'observoit plus les fêtes solennelles du payis, & nul n'osoit plus avouer simplement qu'il étoit Juif ″.

6. Neque autem sabbata custodiebantur, neque dies solemnes patrii servabantur, nec simpliciter Judæum se esse quisquam confitebatur.

7. Ils étoient menés par une dure necessité aux sacrifices *profanes* le jour de la naissance du Roi; & lorsque l'on célébroit la

7. Ducebantur autem cum amara necessitate in die natalis regis ad sacrificia: &, cùm Liberi sacra

y avoit: Comme le vouloient les habitans du payis; & disent que les Samaritains par une politique dannable & impie demanderent à Antiochus de trouver bon que leur temple, qui n'avoit porté le nom d'aucun Dieu jusqu'alors, fût nommé à l'avenir, Le temple de Jupiter. *Grec.*

℣. *6. expl.* Le mot de *Juif* est mis ici pour marquer non la nation; mais la religion.

celebrarentur, cogebantur hederâ coronati Libero circuire.

fête de Bacchus, on les contraignoit d'aller par les rues couronnés de lierre, à l'honneur de ce faux-dieu.

8. *Decretum autem exiit in proximas gentilium civitates; suggerentibus Ptolemais, ut pari modo & ipsi adversus Judaos agerent, ut sacrificarent:*

8. Les Ptolemées" suggererent aussi & furent cause qu'on publia un édit dans les villes prochaines des Gentils, pour les obliger d'agir de la même sorte contre les Juifs, & de les contraindre à sacrifier;

9. *eos autem, qui nollent transire ad instituta gentium, interficerent: erat ergo videre miseriam.*

9. ou de tuer ceux qui ne voudroient point embrasser les coutumes des Gentils. Ainsi on ne voioit que misere.

§ 2. *Deux femmes précipitées pour avoir circoncis leurs enfans.*

10. *Duæ enim mulieres delatæ sunt natos suos circumcidisse: quas, infantibus ad ubera suspensis, cùm publicè per civitatem circumduxissent, per muros præcipitaverunt.*

10. Car deux femmes ayant été accusées d'avoir circoncis leurs enfans, furent menées publiquement par toute la ville, ayant ces enfans pendus à leurs mammelles"; & ensuite furent précipitées du haut des murailles.

11. *Alii verò, ad proximas coeuntes speluncas, & latenter sabbati diem celebrantes, cum indicati es-*

11. D'autres s'étant assemblés en des cavernes voisines, & y célebrant secrettement le jour du sabbat; comme Philippe"

ỳ. 8. *Grec.* Ptolemée *au singulier.* C'est celui dont il est parlé chap. 4. 45.

ỳ. 10. *Voyez lib. 1. ch.* 1. 64.

ỳ. 11. *expl.* Le Gouverneur de la Judée, *cb.* 5. 22.

en fut averti, il les fit tous consumer par les flammes, n'ayant osé se défendre à cause du grand respect qu'ils avoient pour l'observation du sabbat.

12. Je conjure ceux qui liront ce livre, de ne se scandaliser " point de tant d'horribles malheurs ; mais de considerer que tous ces maux sont arrivés, non pour perdre, mais pour châtier notre nation.

13. Car c'est la marque d'une grande misericorde de Dieu envers les pecheurs, de ne les laisser pas long-tems vivre selon leurs desirs, mais de les châtier promptement.

14. En effet le Seigneur n'agit pas à notre égard comme à l'égard des autres nations, qu'il souffre avec patience, se reservant à les punir dans la plénitude de leurs pechés ", lorsque le jour du jugement sera arrivé :

15. Et il n'attend pas

sent Philippo, flammis succensi sunt, eò quòd verebantur, propter religionem & observantiam, manu sibimet auxilium ferre.

12. *Obsecro autem eos, qui hunc librum lecturi sunt, ne abhorrescant propter adversos casus, sed reputent, ea quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad correptionem esse generis nostri.*

13. *Etenim multo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium.*

14. *Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cùm judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat :*

15. *ita & in nobis*

ỳ. 12. *expl.* Le scandale que l'Auteur sacré craignoit, consiste dans un affoiblissement de la foi, causé très-souvent par la vûe des grandes persecutions, où se trouvent exposé ceux qui vivent dans la piété.

ỳ. 14. *expl.* par des châtimens éternels.

statuit, ut peccatis nostris in finem devolutis, ita demum in nos vindicet.

de même pour nous punir, que nos pechés soient montés à leur comble.

16. *Propter quod numquam quidem à nobis misericordiam suam amovet : corripiens verò in adversis populum suum non derelinquit.*

16. Ainsi il ne retire jamais sa misericorde de dessus nous : & parmi les maux dont il afflige son peuple pour le châtier, il ne l'abandonne point ″.

17. *Sed hæc nobis ad commonitionem legentium dicta sint paucis. Jam autem veniendum est ad narrationem.*

17. Après avoir dit ce peu de paroles pour l'instruction des lecteurs, il faut reprendre maintenant ma narration.

§. 3. *Generosité du saint vieillard Eleazar.*

18. *Igitur Eleazarus unus de primoribus scribarum, vir ætate provectus, & vultu decorus, aperto ore hians compellebatur carnem porcinam manducare.*

18. Eleazar l'un des premiers d'entre les docteurs de la loi, qui étoit un vieillard d'un visage venerable, fut pressé de manger de la chair de pourceau, & on vouloit l'y contraindre en lui ouvrant la bouche par force.

19. *At ille gloriosissimam mortem magìs quàm odibilem vitam complectens, voluntariè præibat ad supplicium.*

19. Mais lui préferant une mort pleine de gloire à une vie criminelle″, alla volontairement & de lui-même au supplice.

20. *Intuens au-*

20. Considerant ce qu'il

℣. 16. *expl.* Il ne permet point qu'on l'extermine tout-à-fait. Il parle ici non d'un particulier, mais de tout le peuple de Dieu en general.

℣. 19. *lettr.* digne de haine.

lui faudroit souffrir [a] en cette rencontre, & demeurant ferme dans la patience, il résolut de ne rien faire contre la loi pour l'amour de la vie.

21. Ceux qui étoient présens, touchés d'une injuste compassion, à cause de l'ancienne amitié qu'ils avoient pour lui, le prirent à part, & le supplierent de trouver bon qu'on lui apportât des viandes dont il lui étoit permis de manger; afin qu'on pût feindre qu'il avoit mangé des viandes du sacrifice, selon le commandement du Roi;

22. & qu'on le sauvât ainsi de la mort [b]. Ils usoient donc de cette espece d'humanité à son égard, par un effet de l'ancienne affection qu'ils lui portoient.

23. Mais pour lui il commença à considerer ce que demandoient de lui un âge & une vieillesse si venerable, ces che-

tem, quemadmodum oporteret accedere, patienter sustinens, destinavit non admittere illicita propter vitæ amorem.

21. *Hi autem qui astabant, iniquâ miseratione commoti, propter antiquam viri amicitiam, tollentes eum secretò rogabant afferri carnes, quibus vesci ei licebat, ut simularetur manducasse, sicut rex imperaverat, de sacrificii carnibus:*

22. *ut hoc facto, à morte liberaretur: & propter veterem viri amicitiam, hanc in ea faciebant humanitatem.*

23. *At ille cogitare cœpit ætatis ac senectutis suæ eminentiam dignam, & ingenitæ nobilitatis cani-*

[a] ℣. 20. *autr.* comment il devoit se conduire, &c.

[b] ℣. 22. *expl.* Ce conseil lui fut donné sans doute par de faux freres; & par des Juifs apostats, qui l'aimoient humainement, & qui vouloient à quelque prix que ce fût lui sauver la vie.

tem, atque à puero optima conversationis actus: & secundùm sancta & à Deo condita legis constituta, respondit citò, dicens, præmitti se velle in infernum.

veux blancs qui accompagnoient la grandeur de cœur qui lui étoit naturelle, & cette vie innocente & sans tache qu'il avoit menée depuis son enfance: & il répondit aussi-tôt, selon les ordonnances de la loi sainte établie de Dieu, qu'il aimoit mieux descendre dans le tombeau, *que de consentir à ce qu'on lui proposoit.*

24. *Non enim ætati nostri dignum est: inquit fingere: ut multi adolescentium, arbitrantes Eleazarum nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum:*

24. Car il n'est pas digne de l'âge où nous sommes, leur dit-il, d'user de cette fiction ", qui seroit cause que plusieurs jeunes hommes, s'imaginant qu'Elcazar à l'âge de quatre-vingt-dix ans auroit passé de la vie des Juifs à celle des Payens,

25. *& ipsi propter meam simulationem, & propter modicum corruptibilis vitæ tempus decipiantur; & per hoc malam, atque execrationem meæ senectuti conquiram.*

25. seroient eux-mêmes trompés par cette feinte dont j'aurois usé pour conserver un petit reste de cette vie corruptible, & ainsi j'attirerois une tache honteuse sur moi, & l'execration des hommes sur ma vieillesse.

℣. 24. *expl.* Cette fiction n'auroit été digne d'aucun âge; mais la vieillesse de ce saint homme auroit rendu son exemple plus dangereux pour plusieurs jeunes personnes qu'il auroit trompées par ce déguisement dont on vouloit qu'il usât, & à qui il seroit ainsi devenu un grand sujet de scandale.

26. Car encore que je me délivrasse présentement des supplices des hommes, je ne pourrois neanmoins fuir la main du Tout-puissant, ni pendant ma vie, ni après ma mort.

26. Nam etsi in præsenti tempore suppliciis hominum eripiar, sed manum omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam.

27. C'estpourquoi mourant courageusement, je paroîtrai digne de la vieillesse où je suis;

27. Quamobrem fortiter vitâ excedendo, senectute quidem dignus apparebo:

28. & je laisserai aux jeunes gens un exemple de fermeté, en souffrant avec constance & avec joie ‖ une mort honorable pour le sacré culte de nos loix très-saintes. Aussi-tôt qu'il eut achevé ces paroles, on le traîna au supplice.

28. adolescentibus autem exemplum fortè relinquam, si prompto animo ac fortiter pro gravissimis ac sanctissimis legibus honestâ morte perfungar. His dictis, confestim ad supplicium trahebatur.

29. Et ceux qui le conduisoient ayant paru auparavant plus doux envers lui passerent tout-d'un-coup dans une grande colere, à cause de ces paroles qu'il avoit dites, qu'ils attribuoient à orgueil.

29. Hi autem, qui eum ducebant, & paulò antè fuerant mitiores, in iram conversi sunt propter sermones ab eo dictos, quos illi per arrogantiam prolatos arbitrabantur.

30. Lorsqu'il étoit prêt de mourir des coups dont on l'accabloit, il jetta un grand soupir, & il dit: Seigneur, qui avez une

30. Sed cùm plagis perimeretur, ingemuit, & dixit: Domine, qui habes sanctam scientiam;

ỽ. 28. *autr.* volontiers & avec constance.

manifestè tu scis, quia, cum à morte possem liberari, duros corporis sustineo dolores: secundùm animam verò propter timorem tuum libenter hæc patior.

science toute sainte", vous connoissez clairement, qu'ayant pu me délivrer de la mort, je souffre dans mon corps de très-sensibles douleurs : mais que dans l'ame je sens de la joie de les souffrir pour votre crainte".

31. *Et iste quidem hoc modo vitâ decessit, non solùm juvenibus, sed & universæ genti memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis & fortitudinis derelinquens.*

31. Il mourut ainsi, en laissant non seulement aux jeunes hommes, mais aussi à toute sa nation, un grand exemple de vertu & de fermeté dans le souvenir de sa mort.

℣. 30. *expl.* C'est-à-dire, pure & exemte de tout mélange d'erreur.

Ibid. *expl.* Il faisoit cette declaration, non pas tant à Dieu, qui avoit, comme il le dit, une science toute sainte & une parfaite connoissance du fond de son cœur, qu'à tous ceux qui étoient présens, à qui il vouloit que sa mort ne devînt pas un sujet d'affoiblissement & de scandale, mais plutôt une occasion de s'affermir dans la pieté & dans la crainte de Dieu.

CHAPITRE VII.

§. 1. *Martyre d'un mere & de ses fils.*

1. *Contigit autem & septem fratres unà cum matre*

1. Or il arriva que l'on prit aussi sept freres" avec leur mere, L'an du monde 3837.

℣. 1. *expl.* On les nomme ordinairement *Machabées*, du nom de leur mere ou de celui de l'aîné d'entre eux, à cause de la force & du courage avec lequel ils surmonterent le tyran. On croit que ce fut à Antioche & non à Jerusalem qu'ils souffrirent, aussi-bien que le saint vieillard Eleazar. *Tirin.*

& le Roi [a] voulut les contraindre à manger contre la défense de la loi, de la chair de pourceau, en les faisant déchirer avec des fouets & des escourgées de cuir de taureau.

2. Mais l'un d'eux qui étoit l'aîné, lui dit : Que demandez-vous, & que voulez-vous apprendre de nous ? Nous sommes prêts de mourir plutôt que de violer les loix de Dieu, & de notre payis.

3. Le Roi entrant en colere commanda qu'on fist chauffer sur le feu des poeles & des chaudieres d'airain ; & lorsqu'elles furent toutes brûlantes,

4. il ordonna qu'on coupât la langue à celui qui avoit parlé le premier : qu'on lui arrachât la peau de la tête, & qu'on lui coupât les extrémités des mains & des pieds, à la vûe de ses freres & de sa mere.

5. Après qu'il l'eut fait ainsi mutiler par tout le corps [b], il commanda qu'on l'approchât du feu, & qu'on le fist rotir dans la poele pendant qu'il respi-

sua apprehensos, compelli à rege edere contra fas carnes porcinas, flagris & taureis cruciatos.

2. *Unus autem ex illis, qui erat primus, sic ait : Quid quaeris, & quid vis discere à nobis ? Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges praevaricari.*

3. *Iratus itaque rex, jussit sartagines & ollas aeneas succendi : quibus statim succensis,*

4. *jussit, ei qui prior fuerat locutus, amputari linguam : & cute capitis abstractâ, summas quoque manus & pedes ei praescindi, ceteris ejus fratribus & matre inspicientibus.*

5. *Et, cùm jam per omnia inutilis factus esset, jussit ignem admoveri, & adhuc spirantem torreri in sartagine : in*

℣. 1. *expl.* Antiochus Epiphanès.
℣. 5. *lettr.* rendu entierement inutile.

quæ cùm diu cruciaretur, ceteri unà cum matre invicem se hortabantur mori fortiter,

roit encore. Et dans tout le tems qu'il étoit tourmenté, ses autres frêres s'encourageoient l'un l'autre avec leur mere à mourir constamment,

6. *dicentes : Dominus Deus aspiciet veritatem, & consolabitur in nobis, quemadmodum in protestatione cantici declaravit Moyses : Et in servis suis consolabitur.*

6. en disant : Le Seigneur Dieu considerera la verité", il sera consolé en nous", selon que Moïse le declare dans son cantique par ces paroles : Et il sera consolé" dans ses serviteurs. *Deut.* 32. 36.

§. 2. *Martyre du second & du troisiéme.*

7. *Mortuo itaque illo primo, hoc modo, sequentem deducebant ad illudendum: &, cute capitis ejus cum capillis abstractâ, interrogabant, si manducaret priùs, quàm toto corpore per membra singula puniretur.*

7. Le premier étant mort de cette sorte, ils menoient le second pour le faire souffrir avec insulte ; & lui ayant arraché la peau de la tête avec les cheveux, ils lui demandoient s'il vouloit manger des viandes qu'on lui présentoit plutôt que d'être tourmenté dans tous les membres de son corps.

℣. 6. *expl.* C'est-à-dire la verité de ses promesses, la verité & la justice de ses ordonnances, la verité de sa sainte religion pour laquelle nous nous exposons à tout souffrir.

Ibid. *expl.* C'est à-dire, que nous recevrons nous-mêmes en lui une consolation ineffable.

Ibid. *expl* C'est ainsi que le porte le Grec du Deuteronome παρακληθήσεται. L'Ecriture se sert souvent de ce mot, lorsqu'elle marque que Dieu se rend de nouveau propice à son peuple, après l'avoir châtié à cause de ses pechés.

8. Mais il répondit en la langue du payis : Je n'en ferai rien. C'estpourquoi il souffrit aussi les mêmes tourmens que le premier.

8. *At ille respondens patriâ voce, dixit : Non faciam. Propter quod & iste, sequenti loco primi, tormenta suscepit :*

9. Et étant prêt de rendre l'esprit, il dit au Roi : Vous nous faites perdre, ô très méchant Prince, la vie présente : mais le Roi du monde ‖ nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après que nous serons morts pour la défense de ses loix ‖.

9. *& in ultimo spiritu constitutus, sic ait : Tu quidem, scelestissime, in præsenti vita nos perdis : sed Rex mundi defunctos, non pro suis legibus in æterna vita resurrectione suscitabit.*

10. Après celui-ci on insulta encore au troisiéme. On lui demanda sa langue, qu'il présenta aussi-tôt, & il étendit ses mains constamment ;

10. *Post hunc tertius illuditur, & linguam postulatus citò protulit, & manus constanter extendit :*

11. & dit avec confiance : J'ai reçu ces membres du ciel ; mais je les méprise maintenant pour la défense des loix de Dieu, parceque j'espere qu'il me les rendra un jour.

11. *& cum fiducia ait ; E cœlo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero :*

12. De sorte que le Roi, & ceux qui l'accompagnoient admirerent le

12. *ita ut rex, & qui cum ipso erant, mirarentur adolescen-*

℣. 9. *expl.* Dieu est souvent marqué ainsi.
Ibid. *expl.* Ces saints Martyrs attestant publiquement que le motif qui les engageoit à mépriser la vie présente, étoit l'assurance qu'ils avoient de la resurrection, combattoient l'erreur des Saducéens, qui s'étoit élevée vers ce même tems, & qui nioit la resurrection des morts.

sis animum, quòd tanquam nihilum duceret cruciatus.

courage de ce jeune homme ; qui consideroit comme rien les plus grands tourmens.

§. 3. Martyre du quatriéme & du cinquiéme.

13. *Et hoc ita defuncto, quartum vexabant similiter torquentes.*

13. Celui-ci étant aussi mort de la sorte, ils tourmenterent de même le quatriéme.

14. *Et, cùm jam esset ad mortem, sic ait : Potius est ab hominibus morti datos spem expectare à Deo, iterùm ab ipso ressuscitandos : tibi enim resurrectio ad vitam non erit.*

14. Et lorsqu'il étoit prêt de rendre l'esprit, il dit : Il est plus avantageux d'être tué " par les hommes, dans l'esperance que Dieu nous rendra la vie en nous ressuscitant : car pour vous votre résurrection ne sera point pour la vie.

15. *Et cùm admovissent quintum, vexabant eum. At ille respiciens in eum, dixit :*

15. Ayant pris le cinquiéme, ils le tourmenterent comme les autres. Alors regardant le Roi, il lui dit :

16. *Potestatem inter homines habens, cùm sis corruptibilis, facis quod vis : noli autem putare genus nostrum à Deo esse derelictum.*

16. Vous faites ce que vous voulez, parceque vous avez reçu la puissance parmi les hommes, quoique vous soyez vous-même un homme mortel". Mais ne vous imaginez pas que Dieu ait abandonné notre nation.

℣. 14. *autr.* Il est avantageux d'être mis à mort.

℣. 16. *expl.* Tel a été en tout tems le sentiment des saints Martyrs, qui ont toujours regardé leurs propres persecutions comme l'effet non de la puissance de leurs ennemis, mais de la justice misericordieuse de leur Dieu ; & qui ont

17. Attendez seulement un peu, & vous verrez quelle est la grandeur de sa puissance, & de quelle maniere il vous tourmentera, vous & votre race.

17. *Tu autem patienter sustine, & videbis magnam potestatem ipsius, qualiter te & semen tuum torquebit.*

§. 4. *Martyre du sixiéme. Discours de la mere.*

18. Après celui-ci, ils menerent au supplice le sixiéme; & lorsqu'il étoit prêt de mourir, il dit: Ne vous trompez pas vainement vous-même. Car si nous souffrons ceci,* c'est parceque nous l'avons mérité, ayant peché contre notre Dieu″. & ainsi nous nous sommes attirés ces fleaux si épouvantables.

18. *Post hunc ducebant sextum, & is mori incipiens, sic ait: Noli frustrà errare: nos enim propter nosmetipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum, & dignâ admiratione facta sunt in nobis:*

19. Mais ne vous imaginez pas que vous demeurerez impuni, après avoir entrepris de combattre contre Dieu même″.

19. *tu autem ne existimes tibi impunè futurum, quòd contra Deum pugnare tentaveris.*

été plus frappés de la vûe que la foi leur donnoit des supplices reservés aux persecuteurs, que de celle des tourmens passagers qu'ils souffroient eux-mêmes.

℣. 18. *expl.* L'humilité des Justes est toujours fondée sur la verité. Ainsi il est vrai de dire, qu'ils se regardoient sincerement comme pecheurs; soit parceque, selon S. Jean, *si nous disons que nous sommes sans peché, nous nous séduisons nous-mêmes, & la verité n'est point en nous.* 1. Joan. 18. soit parcequ'ils ne parloient pas seulement en leurs personnes, mais en se joignant à tout le peuple, comme avoient fait d'autres justes avant eux.

℣. 19. *expl.* Antiochus en servant de ministre à Dieu pour châtier son peuple, n'avoit dessein que de satisfaire son impieté & de détruire la religion du vrai Dieu.

20. *Supra modum autem mater mirabilis, & bonorum memoriâ digna, quæ pereuntes septem filios sub unius diei tempore conspiciens, bono animo ferebat, propter spem quam in Deum habebat:*

20. Cependant leur mere, plus admirable qu'on ne le peut dire, & digne de vivre éternellement dans la mémoire des bons, voyant perir en un même jour ses sept enfans, souffroit constamment leur mort, à cause de l'esperance qu'elle avoit en Dieu.

21. *singulos illorum hortabatur voce patriâ fortiter, repleta sapientiâ, & feminea cogitationi masculinum animum inserens,*

21. Elle exhortoit chacun d'eux avec des paroles fortes dans la langue du payis, étant toute remplie de sagesse, & alliant un courage mâle avec la tendresse d'une femme,

22. *dixit ad eos: Nescio qualiter in utero meo apparuistis: neque enim ego spiritum & animam donavi vobis & vitam, & singulorum membra non ego ipsa compegi:*

22. elle leur disoit: Je ne sçais comment vous avez été formés dans mon sein; car ce n'est point moi qui vous ai donné l'ame, l'esprit & la vie, ni qui ai joint tous vos membres pour en faire un corps ".

23. *sed enim mundi Creator, qui formavit hominis nati-*

23. Mais le Créateur du monde qui a formé l'homme dans sa naissan-

ỷ. 22. *expl.* Elle ne doutoit pas qu'elle n'eût conçu ses enfans dans son sein comme un fruit très-chaste de son mariage: mais elle prétend seulement leur faire entendre qu'ils étoient plus l'ouvrage de Dieu que le sien, & qu'ils devoient le regarder principalement comme leur Seigneur & leur Createur, & attendre avec certitude de son pouvoir souverain, que lui qui les avoit formés dans leur naissance, leur rendroit de nouveau l'esprit & la vie, s'ils la méprisoient pour l'amour de lui.

ce, & qui a donné l'origine à toutes choses, vous rendra encore l'esprit & la vie par sa misericorde, en récompense de ce que vous vous méprisez maintenant vous-mêmes, pour obéir à sa loi.

vitatem, quique omnium invenit originem, & spiritum vobis iterùm cum misericordia reddet & vitam, sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus.

§. 5. *Discours de la mere au septiéme de ses fils.*

24. Or Antiochus croyant qu'on le méprisoit, & voyant " toutes les insultes qu'il avoit faites à ces jeunes hommes, devenues inutiles, comme le plus jeune de tous étoit resté, il commença non-seulement à l'exhorter par ses paroles, mais à l'assurer avec serment, qu'il le rendroit riche & heureux; qu'il le mettroit au rang de ses favoris, & lui donneroit toutes les choses nécessaires, s'il vouloit abandonner les loix de ses peres.

24. *Antiochus autem, contemni se arbitratus simul & exprobrantis voce despectâ, cùm adhuc adolescentior superesset, non solùm verbis hortabatur, sed & cum juramento affirmabat, se divitem & beatum facturum, & translatum à patriis legibus amicum habiturum, & res necessarias ei prabiturum.*

25. Mais ce jeune homme ne pouvant être ébranlé par ces promesses, le Roi appella sa mere, & l'exhorta à inspirer à son fils des sentimens plus salutaires.

25. *Sed ad hæc cùm adolescens nequaquam inclinaretur, vocavit rex matrem, & suadebat ei ut adolescenti fieret in salutem.*

26. Après donc qu'il

26. *Cùm autem*

ꝟ. 24. *autr.* se voyant méprisé, & considerant.

multis eam verbis esset hortatus, promisit suasuram se filio suo.

lui eut dit beaucoup de choses pour la persuader; elle lui promit d'exhorter son fils".

27. *Itaque inclinata ad illum, irridens crudelem tyrannum, ait patriâ voce: Fili mi, miserere mei, quæ te in utero novem mensibus portavi, & lac triennio dedi, & alui, & in ætatem istam perduxi.*

27. Elle se baissa en même-tems pour lui parler, & se moquant de ce cruel tyran, elle lui dit en la langue du payis: Mon fils, ayez pitié de moi, qui vous ai porté neuf mois dans mon sein, qui vous ai nourri de mon lait pendant trois ans, & qui vous ai élevé jusqu'à l'âge où vous êtes.

28. *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum & terram, & ad omnia quæ in eis sunt: & intelligas, quia ex nihilo fecit illa Deus, & hominum genus:*

28. Je vous conjure, mon fils, de regarder le ciel & la terre, & toutes les choses qui y sont renfermées, & de bien comprendre que Dieu les a créées de rien aussi-bien que tous les hommes.

29. *ita fiet, ut non timeas carnificem istum: sed dignus fratribus tuis effectus particeps, suscipe mortem, ut in illa miseratione cum fratribus tuis te recipiam.*

29. Ainsi vous ne craindrez point ce cruel bourreau: mais vous rendant digne d'avoir part aux souffrances de vos freres, vous recevrez de bon cœur la mort; afin que je vous reçoive de nouveau avec vos freres dans cette misericorde que nous attendons.

℣. 26. *expl.* Elle entendoit ces paroles d'une maniere toute differente de ce qu'il croyoit: car elle vouloit procurer la vraie vie à son fils en l'exhortant à mourir; au-lieu qu'Antiochus auroit voulu l'engager dans une mort éternelle, en lui conservant la vie présente.

§. 6. *Discours du septiéme. Son martyre.*

30. Lorsqu'elle parloit encore, ce jeune homme se mit à crier : Qu'attendez-vous de moi ? Je n'obéis point au commandement du Roi, mais au précepte de la loi qui nous a été donnée par Moïse.

31. Quant à vous, qui êtes l'auteur de tous les maux dont on accable les Hebreux, vous n'éviterez pas la main de Dieu ʺ.

32. Car pour nous, c'est à cause de nos pechés que nous souffrons toutes ces choses :

33. & si le Seigneur notre Dieu s'est mis un peu en colere contre nous pour nous châtier & nous corriger, il se reconciliera de nouveau avec ses serviteurs.

34. Mais pour vous qui êtes le plus scelerat & le plus abominable de tous les hommes, ne vous flattez pas inutilement par de vaines esperances, en vous enflammant de fureur contre les serviteurs de Dieu.

35. Car vous n'avez pas encore échappé le ju-

30. *Cùm hæc illa adhuc diceret, ait adolescens : Quem sustinetis ? non obedio præcepto regis, sed præcepto legis, quæ data est nobis per Moysen.*

31. *Tu verò, qui inventor omnis malitiæ factus es in Hebræos, non effugies manum Dei.*

32. *Non enim pro peccatis nostris hæc patimur.*

33. *Et si nobis propter increpationem & correptionem Dominus Deus noster modicum iratus est : sed iterùm reconciliabitur servis suis.*

34. *Tu autem, ô sceleste, & omnium hominum flagitiosissime, noli frustrà extolli vanis spebus in servos ejus inflammatus.*

35. *Nondum enim omnipotentis Dei, &*

ỳ. 31. *expl.* la colere de Dieu.

omnia

omnia inspicientis, judicium effugisti.

gement de Dieu qui peut tout, & qui voit tout.

36. *Nam fratres mei, modico nunc dolore sustentato, sub testamento æternæ vitæ effecti sunt: tu verò judicio Dei justas superbiæ tuæ pœnas exolves.*

36. Et quant à mes freres, après avoir supporté une douleur passagere", ils sont entrés maintenant dans l'alliance de la vie éternelle ": mais pour vous, vous souffrirez au jugement de Dieu la peine que votre orgueil a justement méritée ".

37. *Ego autem, sicut & fratres mei, animam & corpus meum trado pro patriis legibus, invocans Deum maturiùs genti nostræ propitium fieri, teque cum tormentis & verberibus confiteri quòd ipse est Deus solus.*

37. Pour ce qui est de moi, j'abandonne volontiers, comme mes freres, mon corps & mon ame pour la défense des loix de mes peres ", en conjurant Dieu de se rendre bien-tôt favorable à notre nation, & de vous contraindre par les tourmens & par plusieurs plaies, à confesser qu'il est le seul Dieu.

℣. 36. *autr.* legere.

Ibid. *expl.* Ils jouissent de l'effet de l'alliance, qui promet la vie éternelle à ceux qui l'ont observée.

Ibid. *expl.* Il faut juger de la maniere si forte dont ce jeune enfant parle à ce Prince, non pas par la vehemence de ses paroles, mais par l'ardeur du zele divin qui brûloit au fond de son cœur. Aussi S. Chrysostome a regardé ce saint martyr, comme ayant voulu blesser salutairement le Roi par la force de ses paroles si piquantes; il auroit desiré, dit-il, le faire passer de l'impieté où il étoit dans les sentimens de piété qu'il avoit lui-même.

℣. 37. *expl.* S'il est doux & honnête, selon les Payens, de mourir pour la patrie, combien est-il plus doux & plus honnête de mourir pour les loix divines données à la patrie?

38. Mais la colere du Tout-puissant, qui est tombée justement sur tout notre peuple, finira à ma mort, & à celle de mes freres.

38. *In me verò & in fratribus meis desinet omnipotentis ira, quæ super omne genus nostrum justè superducta est.*

39. Alors le Roi tout enflammé de colere, fit éprouver sa cruauté à celui-ci encore plus qu'à tous les autres, ne pouvant souffrir que l'on se moquât ainsi de lui.

39. *Tunc rex accensus irâ, in hunc super omnes crudeliùs desævit, indignè ferens se derisum.*

40. Il mourut donc dans la pureté de son innocence comme les autres avec une parfaite confiance en Dieu.

40. *Et hic itaque mundus obiit, per omnia in Domino confidens.*

41. Enfin la mere souffrit aussi la mort [v] après ses enfans.

41. *Novissimè autem post filios & mater consumpta est.*

42. Mais nous avons assez parlé & des sacrifices [v] *profanes*, & des excessives cruautés *d'Antiochus*.

42. *Igitur de sacrificiis, & de nimiis crudelitatibus satis dictum est.*

ỳ. 41. *expl.* Saint Gregoire de Nazianze témoigne que ce fut par le feu.

ỳ. 42. *autr.* Mais c'est assez parlé des sacrifices, &c.



CHAPITRE VIII.

§. 1. *Victoires de Judas.*

1. *JUdas verò Machabæus, & qui cum illo erant, introibant latenter in castella: & convocantes cognatos & amicos, & eos, qui permanserunt in Judaïsmo assumentes, eduxerunt ad se sex millia virorum.*

1. CEpendant Judas Machabée, & ceux qui étoient avec lui, entroient secrettement dans les villages & les châteaux; & faisoient venir leurs parens & leurs amis; & prenant avec eux ceux qui étoient demeurés fermes dans la religion Judaïque, ils attirerent à eux jusqu'à six mille hommes.

L'an du monde 3838.

2. *Et invocabant Dominum, ut respiceret in populum, qui ab omnibus calcabatur: & misereretur templo, quod contaminabatur ab impiis:*

2. Et ils invoquoient le Seigneur, afin qu'il regardât favorablement son peuple, que tout le monde fouloit aux pieds; qu'il fût touché de compassion pour son temple, qui étoit profané par les impies;

3. *misereretur etiam exterminio civitatis, quæ esset illicò complananda, & vocem sanguinis ad se clamantis audiret:*

3. qu'il eût pitié des ruines de la ville qui alloit être détruite & rasée, & qu'il écoutât la voix du sang qui crioit jusques à lui;

4. *memoraretur quoque iniquissimas mortes parvulorum innocentium, & blas-*

4. qu'il se souvînt aussi des meurtres si injustes des petits innocens, & des blasphêmes que l'on

avoit proferés contre son nom, & qu'il conçût de l'indignation contre ces excès.

phemias nomini suo illatas, & indignaretur super his.

5. Machabée ayant donc rassemblé près de soi beaucoup de gens, devenoit formidable" aux nations. Car la colere du Seigneur se changea alors en misericorde".

5. *At Machabæus, congregatâ multitudine, intolerabilis gentibus efficiebatur: ira enim Domini in misericordiam conversa est.*

6. Il surprenoit tout-d'un-coup les villages & les villes, & les brûloit. Et se saisissant des lieux les plus avantageux, il tailloit en pieces un grand nombre d'ennemis.

6. *Et superveniens castellis, & civitatibus improvisus, succendebat eas: & opportuna loca occupans, non paucas hostium strages dabat.*

7. Il faisoit principalement ces courses pendant la nuit: & le bruit de sa valeur se répandoit de toutes parts.

7. *Maximè autem noctibus ad hujuscemodi excursus ferebatur, & fama virtutis ejus ubique diffundebatur.*

§. 2. *Judas se dispose à combattre Nicanor.*

8. Alors Philippe" voyant le progrès que ce grand homme faisoit de jour en jour, & le bonheur de ses entreprises qui réussissoient presque toujours, écrivit à Ptolemée", qui commandoit

8. *Videns autem Philippus paulatim virum ad profectum venire, ad frequentiùs res ei cedere prosperè, ad Ptolemæum ducem Cœlesyriæ & Phœnicis scripsit, ut*

℣. 5. *lettr.* insupportable.
Ibid. *expl.* selon la prophetie qu'en avoit faite le dernier des saints martyrs Machabées, ch. 7. 38.
℣. 8. *expl.* Celui qu'Antiochus avoit établi dans Jerusalem pour affliger & pour tourmenter les Juifs, c. 5. 22.
Ibid. *expl.* fils de Dorimini, 1. *Mach.* 3. 38.

auxilium ferret regis negotiis.

dans la Celesyrie & dans la Phénicie, de lui envoyer du secours pour fortifier le parti du Roi.

9. *At ille velociter misit Nicanorem Patrocli de primoribus amicum, datis ei de permistis gentibus, armatis non minùs viginti millibus, ut universum Judaeorum genus deleret, adjuncto ei & Gorgia viro militari, & in bellicis rebus experientissimo.*

9. Ptolemée lui envoya aussi-tôt Nicanor fils de Patrocle l'un des plus grands de la Cour, & son ami, à qui il donna environ vingt mille hommes de guerre, de diverses nations, afin qu'il exterminât tout le peuple Juif : & il joignit avec lui Gorgias, grand capitaine, & homme d'une longue experience dans les choses de la guerre.

10. *Constituit autem Nicanor, ut regi tributum, quod Romanis erat dandum duo millia talentorum, de captivitate Judaeorum suppleret :*

10. Nicanor résolut de payer le tribut de deux mille talens que le Roi devoit aux Romains ", de l'argent qui reviendroit de la vente des esclaves Juifs.

11. *statimque ad maritimas civitates misit, convocans ad coemptionem Judaicorum mancipiorum, promittens se nonaginta mancipia talen-*

11. Et il envoya en même-tems vers les villes maritimes, pour inviter les marchands à venir acheter des esclaves Juifs, promettant de leur en donner quatre-vingt-

ỳ. 10. *expl.* Lorsque les Romains firent la paix avec Antiochus le Grand, une des conditions fut que celui-ci payeroit un tribut pendant 12. ans. C'est pour satisfaire à ce tribut que Nicanor veut ravager la Judée : mais ce n'est pas là la seule raison : le premier livre des Machabées en donne une autre ; sçavoir la grande prodigalité d'Antiochus l'Illustre.

dix pour un talent, sans faire reflexion sur la vengeance du Tout-puissant, qui devoit bien-tôt tomber sur lui.

to distracturum, non respiciens ad vindictam, quæ eum ab Omnipotente esset consecutura.

12. Judas ayant appris l'arrivée de Nicanor, en avertit les Juifs qui l'accompagnoient.

12. *Judas autem ubi comperit: indicavit his qui secum erant Judæis, Nicanoris adventum.*

13. Quelques-uns étant saisis de crainte, n'ayant pas confiance en la justice de Dieu ", prirent la fuite.

13. *Ex quibus quidam formidantes, & non credentes Dei justitiæ, in fugam vertebantur:*

14. Les autres vendoient tout ce qui pouvoit leur être resté: & en même-tems ils conjuroient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor, qui avant même que de s'être approché d'eux les avoit vendus,

14. *alii verò si quid eis supererat, vendebant, simulque Dominum deprecabantur, ut eriperet eos ab impio Nicanore, qui eos, priùs quàm cominùs veniret, vendiderat;*

15. & *de vouloir bien le faire*, sinon pour l'amour d'eux-mêmes, au-moins en consideration de l'alliance qu'il avoit faite avec leurs peres, & de l'honneur qu'ils avoient de porter son nom si grand & si saint ".

15. *& si non propter eos, propter testamentum tamen quod erat ad patres eorum, & propter invocationem sancti & magnifici nominis ejus super ipsos.*

16. Machabée ayant fait assembler les sept mille

16. *Convocatis autem Machabæus sep-*

ỳ. 13. *Grec.* ne croyant pas que la vengeance de Dieu dût venir fondre sur Nicanor.

ỳ. 15. *expl.* étant appellés le peuple de Dieu. *Vatab.*

tem millibus, qui cum ipso erant, rogabat ne hostibus reconciliarentur, neque metuerent iniquè venientium adversum se hostium multitudinem, sed fortiter contenderent,

hommes" qui étoient avec lui les conjura de ne se point reconcilier " avec leurs ennemis, & de ne point craindre cette multitude d'adversaires qui venoient les attaquer injustement : mais de combattre avec un grand courage;

17. *ante oculos habentes contumeliam, quæ loco sancto ab his injustè esset illata, itemque & ludibrio habita civitatis injuriam adhuc etiam veterum instituta convulsa.*

17. ayant devant les yeux la profanation si indigne dont ils avoient deshonoré le lieu saint, les insultes & les outrages qu'on avoit faits à la ville, & le violement des ordonnances des anciens.

18. *Nam illi quidem armis confidunt, ait, simul & audaciâ : nos autem in omnipotente Domino, qui potest & venientes adversum nos, & universum mundum uno nutu delere, confidimus.*

18. Car pour eux, ajoutoit-il, ils se fient sur leurs armes & sur leur audace; mais pour nous, nous mettons notre confiance dans le Seigneur Tout-puissant, qui peut renverser par un clin d'œil, & tous ceux qui nous attaquent, & le monde entier.

19. *Admonuit autem eos & de auxiliis Dei, quæ facta sunt erga parentes : &*

19. Il les fit souvenir aussi des secours que Dieu avoit autrefois donnés à leurs peres; & des cent

4. Rois. 19. 35. Tob. 1. 21. Eccli. 48. 24. Isa. 37. 36. 1. Mach. 7. 41.

ỳ. 16. *expl.* Le Grec n'en met que 6000. ce qui se rapporte au nombre qui est marqué au vers. 1. & 22. de ce chapitre.

" Ibid. *autr.* accommoder.

quatre-vingt-cinq mille hommes qui furent tués du tems de Sennacherib;

20. & de la bataille qu'ils avoient donnée contre les Galates en Babylone, dans laquelle les Macedoniens qui étoient venus à leur secours, étant ébranlés, six mille d'entre eux seulement avoient tué six vingt mille hommes, à cause du secours qu'ils avoient reçu du ciel; & avoient ensuite obtenu pour récompense de grandes faveurs ‖.

quòd sub Sennacherib centum octoginta quinque millia perierunt:

20. & de prælio, quod eis adversus Galatas fuit in Babylonia, ut omnes, ubi ad rem ventum est, Macedonibus sociis hæsitantibus, ipsi sex millia soli peremerunt centum viginti millia, propter auxilium illis datum de cœlo, & beneficia pro his plurima consecuti sunt.

§. 3. Judas remporte la victoire.

21. Ces paroles les remplirent de courage, ensorte qu'ils étoient prêts à mourir pour leurs loix & pour leur patrie.

21. His verbis constantes effecti sunt, & pro legibus & patria mori parati.

22. Il divisa son armée en plusieurs corps, & en donna le commandement à ses freres, Simon, Joseph ‖, & Jonathas; cha-

22. Constituit itaque fratres suos duces utrique ordini, Simonem, & Josephum, & Jonathan, subjec-

℣. 20. *expl.* On ne voit point qu'il soit parlé en aucun autre lieu de l'Ecriture de cette guerre contre les Galates, & de cette victoire miraculeuse. Quelques-uns croient que ce fut sous le regne d'Antiochus surnommé *Soter*; parceque ce Prince, selon que l'écrit un historien, repoussa les Galates qui étoient venus fondre de l'Europe dans l'Asie, & que de grands honneurs & des privileges très-considerables furent accordés aux Juifs tant par ce Prince, que par son fils.

℣. 22. *expl.* Quelques-uns croient que c'est le même

lis unicuique millenis & quingentenis.

cun d'eux ayant sous soi quinze cens hommes.

23. *Ad hoc etiam ab Esdra lecto illis sancto libro, & dato signo adjutorii Dei, in prima acie ipse dux commisit cum Nicanore.*

23. Esdras leur ayant lu aussi le livre saint", le General après les avoir assurés du secours de Dieu, se mit lui-même à la tête de l'armée, & marcha contre Nicanor.

24. *Et facto sibi adjutore omnipotente, interfecerunt super novem millia hominum: majorem autem partem exercitûs Nicanoris vulneribus debilem factam fugere compulerunt.*

24. Et le Seigneur Tout-puissant s'étant déclaré en leur faveur, ils tuerent plus de neuf mille hommes; & la plus grande partie de l'armée de Nicanor s'étant affoiblie par les blessures qu'elle avoit reçues", ils la forcerent de prendre la fuite.

25. *Pecuniis verò eorum qui ad emptionem ipsorum venerant, sublatis, ipsos*

25. Ils prirent tout l'argent de ceux qui étoient venus pour les acheter, & les poursui-

que Jean. Le texte Grec de tout ce passage paroît different. Il y est dit que Judas avoit six mille hommes avec lui, vers. 16. & 22. *qu'ayant partagé ses troupes en quatre corps, il en donna la conduite à ses freres, un corps à chacun; à Simon, à Joseph, à Jonathas, qui commandoient chacun quinze-cens hommes, & encore à Eleazar*; c'est-à-dire, que ces quatre freres commandoient en tout 6000. hommes, & que Judas Machabée étoit à la tête, pour donner les ordres à toutes les troupes.

℣. 23. *expl.* Le Grec ne parle point d'Esdras, mais dit que Judas *leur fit la lecture du saint livre*; c'est-à dire, de quelqu'endroit du Deuteronome, ou de quelqu'autre livre de l'Ecriture, pour leur inspirer plus fortement la confiance en Dieu, qui leur étoit nécessaire pour vaincre leurs ennemis.

℣. 24. *autr.* ayant été mise hors de combat à cause du grand nombre des blessés.

151

virent bien loin.

26. Mais ils revinrent se voyant pressés de l'heure ; parceque c'étoit la veille du sabbat ; ce qui les empêcha de continuer à les poursuivre [a].

27. Ayant ensuite ramassé les armes & les dépouilles des ennemis, ils célebrerent le sabbat, en benissant le Seigneur qui les avoit délivrés en ce jour-là, & qui avoit répandu sur eux comme les premieres gouttes *de la rosée* de sa misericorde.

28. Après le sabbat ils firent part des dépouilles aux infirmes, aux orphelins, & aux veuves ; & ils retinrent le reste pour eux & pour ceux qui leur appartenoient.

29. Ils firent après la priere tous ensemble, en conjurant le Seigneur très-misericordieux, de se reconcilier pour toujours avec ses serviteurs.

usquequaque persecuti sunt,

26. *sed reversi sunt horâ conclusi: nam erat ante sabbatum: quam ob causam non perseveraverunt insequentes.*

27. *Arma autem ipsorum & spolia congregantes, sabbatum agebant: benedicentes Dominum, qui liberavit eos in isto die, misericordiæ initium stillans in eos.*

28. *Post sabbatum verò, debilibus, & orphanis, & viduis diviserunt spolia: & residua ipsi cum suis habuêre.*

29. *His itaque gestis, & communiter ab omnibus factâ obsecratione, misericordem Dominum postulabant, ut in finem servis suis reconciliaretur.*

§. 4. *Les Juifs sont vengés de leurs ennemis.*

30. Ils tuerent dans la suite plus de vingt mille hommes des gens de Ti-

30. *Et ex his, qui cum Timotheo & Bacchide erant con-*

[a] ℣. 26. *expl.* Cela fait voir leur attachement à la loi.

tra se contendentes, super viginti millia interfecerunt, & munitiones excelsas obtinuerunt: & plures prædas diviserunt, æquam portionem debilibus, pupillis, & viduis, sed & senioribus facientes.

mothée & de Bacchides qui combattoient contre eux. Ils se rendirent maîtres de diverses places fortes, & ils firent un grand butin, qu'ils partagerent également entre les malades, les orphelins, les veuves, & même les vieillards.

31. *Et cùm arma eorum diligenter collegissent, omnia composuerunt in locis opportunis, residua verò spolia Jerosolymam detulerunt,*

31. Ils ramasserent avec soin les armes de leurs ennemis, qu'ils mirent en reserve dans des lieux avantageux; & ils porterent le reste des dépouilles à Jerusalem.

32. *& Philarchen qui cum Timotheo erat, interfecerunt, virum scelestum qui in multis Judæos afflixerat.*

32. Ils tuerent aussi Philarque qui étoit un homme très-méchant, & l'un de ceux qui accompagnoient Timothée, & qui avoit fait aux Juifs beaucoup de maux.

33. *Et cùm epinicia agerent Jerosolymis, eum, qui sacras januas incenderat, id est, Callisthenem, cùm in quoddam domicilium refugisset, incenderunt, dignâ ei mercede pro impietatibus suis redditâ.*

33. Et lorsqu'ils rendoient à Dieu dans Jerusalem des actions-de-graces pour cette victoire, ils découvrirent que Callisthene qui avoit brûlé les portes sacrées [u], s'étoit sauvé dans une certaine maison, & ils l'y brûlerent; Dieu lui rendant de la sorte une digne récompense pour toutes les impiétés qu'il avoit commises.

℣. 33. *expl.* du temple.

34. Mais Nicanor, cet homme couvert de crimes, qui avoit amené mille marchands pour leur vendre les esclaves Juifs,

34. *Facinorosissimus autem Nicanor, qui mille negociantes ad Judaeorum venditionem adduxerat,*

35. ayant été humilié avec le secours du Seigneur, par ceux-mêmes qu'il avoit regardés comme des gens de neant, s'enfuit par la mer mediterranée, après s'être dépouillé des riches habits qui le distinguoient, & arriva seul à Antioche, ayant trouvé le comble de ses malheurs dans la perte de son armée.

35. *humiliatus auxilio Domini, ab his quos nullos existimaverat, depositâ veste gloria, per mediterranea fugiens, solus venit Antiochiam à summam infelicitatem de interitu sui exercitûs consecutus.*

36. Et celui qui avoit promis de payer le tribut aux Romains du prix de la vente des habitans de Jerusalem qu'il feroit esclaves, publioit alors que les Juifs avoient Dieu pour protecteur, & qu'ils étoient invulnerables, à cause qu'ils s'attachoient à suivre les loix qu'il leur avoit données.

36. *Et qui promiserat Romanis se tributum restituere de captivitate Jerosolymorum, prædicabat nunc protectorem Deum habere Judæos, & ob ipsum invulnerabiles esse, eò quòd sequerentur leges ab ipso constitutas.*

CHAPITRE IX.

§. 1. *Antiochus veut se vanger sur les Juifs de sa défaite dans la Perse.*

1. *EOdem tempore Antiochus inhonestè revertebatur de Perside.*

2. *Intraverat enim in eam, quæ dicitur persepolis, & tentavit expoliare templum, & civitatem opprimere: sed multitudine ad arma concurrente, in fugam versi sunt: & ita contigit ut Antiochus post fugam turpiter rediret.*

3. *Et cùm venisset circa Ecbatanam, recognovit quæ erga Nicanorem & Timotheum gesta sunt.*

4. *Elatus autem in ira arbitrabatur se injuriam illorum qui se fugaverant, posse in Judæos retorquere: ideóque jussit agitari currum suum sine intermissione agens*

1. EN ce tems-là Antiochus revint de Perse après un succès honteux de cette guerre.

2. Car étant entré dans la ville de Persepolis *, & se disposant à piller le temple, & à accabler la ville, tout le peuple courut aux armes, & le mit en fuite avec ses gens. Ainsi Antiochus fut obligé, après cette fuite honteuse, de s'en retourner *en son royaume.*

3. Lorsqu'il fut venu vers Ecbatanes *, il reçut les nouvelles de la défaite de Nicanor & de Timothée.

4. Et étant transporté d'orgueil & de colere, il s'imaginoit qu'il pourroit se venger sur les Juifs de l'outrage que lui avoient fait ceux qui l'avoient mis en fuite. C'estpourquoi il commanda à celui qui

*. 2. *expl.* Elle est appellée Elimaïde, *liv.* 1. *c.* 6. 1.
*. 3. *expl.* C'étoit la capitale de la Medie. *Judith.* 1. 1.

conduisoit son chariot de toucher sans cesse, & de hâter son voyage; étant lui-même poursuivi par la vengeance du ciel ", à cause de cette parole insolente qu'il avoit dite: Qu'il iroit à Jerusalem, & qu'il en feroit le tombeau de tous les Juifs ".

iter, cœlesti eum judicio perurgente, eò quòd ita superbè locutus est se venturum Jerosolymam, & congeriem sepulcri Judæorum eam facturum.

§. 2. *Antiochus est frappé d'une plaie incurable.*

2. Par. 16. 9. 5. Mais le Seigneur, le Dieu d'Israel, qui voit toutes choses, frappa ce Prince d'une plaie incurable & invisible. Car dans le moment qu'il eut proferé cette parole, il fut attaqué d'une effroyable douleur dans les entrailles, & d'une colique qui le tourmentoit cruellement.

5. *Sed qui universa conspicit Dominus Deus Israel, percussit eum insanabili & invisibili plagâ. Ut enim finivit hunc ipsum sermonem, apprehendit eum dolor dirus viscerum, & amara internorum tormenta:*

6. Et ce fut sans doute avec beaucoup de justice: puisqu'il avoit déchiré lui-même les entrailles des autres par un grand nombre de nouveaux tourmens, & qu'il n'avoit point renoncé à sa malice ".

6. *& quidem satis justè, quippe qui multis & novis cruciatibus aliorum torserat viscera, licet ille nullo modo à sua malitia cessaret.*

℣. 4. *expl.* C'est-à-dire, que le Seigneur se hâtoit de punir ce Prince, à proportion que ce Prince se hâtoit de détruire Jerusalem.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il feroit un tel carnage dans Jerusalem, que toute la ville paroîtroit comme un tombeau, les corps morts y étant couchés de tous côtés.

℣. 6. *autr. Grec.* Il ne renonça pas néanmoins à son orgueil. *Vatab.*

7. Super hoc autem superbiâ repletus, ignem spirans animo in Judæos, & præcipiens accelerari negotium, contigit illum impetu euntem de curru cadere, & gravi corporis collisione membra vexari.

7. Au-contraire se laissant aller aux transports de son orgueil, ne respirant que feu & flammes contre les Juifs, il commanda qu'on précipitât son voyage ". Mais lorsque ses chevaux couroient avec impetuosité, il tomba de son chariot, & eut tout le corps froissé, & les membres tout meurtris de cette chute.

8. Isque qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbiâ repletus, & montium altitudines in statera appendere, nunc humiliatus ad terram in gestatorio portabatur, manifestam Dei virtutem in semetipso contestans:

8. Ainsi celui qui s'élevant par son orgueil au-dessus de la condition de l'homme, s'étoit flatté de pouvoir même commander aux flots de la mer, & peser dans une balance les montagnes les plus hautes ", se trouva alors humilié jusqu'en terre, & étoit porté tout mourant dans une chaise, attestant publiquement la toute-puissance de Dieu qui éclatoit en sa propre personne.

9. ita ut de corpore impii vermes scaturirent, ac viventis in

9. Car il sortoit des vers du corps de cet impie comme d'une source;

℣. 7. *autr.* qu'on fit toute la diligence possible.

℣. 8. *expl.* C'est une expression figurée & un proverbe qui marque qu'il se flattoit de se rendre maître des plus hautes montagnes : de même qu'un marchand est le maître de ce qu'il pese dans une balance. Il fait peut-être allusion à un endroit d'Isaïe, c. 40. 12.

& vivant au milieu de tant de douleurs, toutes les chairs lui tomboient par pieces, avec une odeur si effroyable, que toute l'armée n'en pouvoit souffrir la puanteur.

doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam illius & fœtore exercitûs gravaretur.

10. Celui qui s'imaginoit auparavant qu'il pourroit atteindre jusques aux étoiles du ciel ″, étoit alors en un tel état, que nul ne pouvoit plus le porter, à cause de l'infection insupportable qui sortoit de lui.

10. *Et qui paulò antè sidera cœli contingere se arbitrabatur, eum nemo poterat propter intolerantiam fœtoris portare.*

§. 3. *Antiochus prie inutilement.*

11. Il commença donc à rabattre de ce grand orgueil dont il étoit possedé, & à entrer dans la connoissance de lui-même, étant averti de ce qu'il étoit, par la plaie dont il se sentoit frappé, & ses douleurs se redoublant à chaque moment.

11. *Hinc igitur cœpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire: divinâ admonitus plagâ, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus.*

12. Ainsi ne pouvant plus lui-même souffrir la puanteur qui venoit de lui, il dit: Il est juste que l'homme soit soumis à Dieu, & que celui qui est mortel ne s'égale pas au Dieu souverain.

12. *Et cùm nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita ait: Justum est subditum esse Deo, & mortalem non paria Deo sentire.*

13. Or ce scelerat prioit

13. *Orabat autem*

ỳ. 10. *expl.* C'est encore ici une expression figurée.

hic scelestus Dominum, à quo non esset misericordiam consecuturus.

le Seigneur; de qui il ne devoit point recevoir misericorde //.

14. Et civitatem, ad quam festinans veniebat ut eam ad solum deduceret, ad sepulcrum congestorum faceret, nunc optat liberam reddere:

14. Lui qui se hâtoit auparavant d'aller à Jerusalem pour la raser jusqu'en terre, & pour n'en faire qu'un sepulcre de corps morts entassés les uns sur les autres, il souhaite maintenant de la rendre libre;

15. & Judaos, quos nec sepulturâ quidem se dignos habiturum, sed avibus ac feris diripiendos traditurum, & cum parvulis exterminaturum dixerat, aquales nunc Atheniensibus facturum pollicetur:

15. & il promet d'égaler aux Atheniens // ces mêmes Juifs qu'il avoit jugés indignes de la sepulture, & de qui il avoit dit: Qu'il exposeroit en proie leurs corps morts aux oiseaux du ciel & aux bêtes farouches: & qu'il extermineroit jusqu'aux plus petits enfans.

16. templum etiam sanctum, quod priùs expoliaverat, optimis donis ornaturum, & sancta vasa multiplicaturum, & perti-

16. Il s'engage aussi à orner de dons précieux le saint temple qu'il avoit pillé auparavant; à y augmenter le nombre des vases sacrés: & à

℣. 13. *expl.* Il est très-visible qu'Antiochus ne renonça point sincerement à son orgueil; que la connoissance qu'il eut de soi-même ne l'humilia point veritablement devant Dieu, & que sa priere ne partoit point d'un cœur penitent. Car c'étoient des paroles que la violence de la douleur arrachoit à un homme qui se sentoit accablé sous le poids de la divine justice.

℣. 15. *expl.* qui étoient ceux d'entre tous les peuples de la Grece qui jouissoient d'une plus grande liberté.

fournir de ses revenus les dépenses nécessaires pour les sacrifices ;

nentes ad sacrificia sumptus de redditibus suis præstaturum :

17. & même à se faire Juif ‖, & à parcourir toute la terre pour publier la toute-puissance de Dieu.

17. *super hæc, & Judæum se futurum, & omnem locum terræ perambulaturum, & prædicaturum Dei potestatem.*

18. Mais comme il vit que ses douleurs ne cessoient point ; parceque le juste jugement de Dieu étoit enfin tombé sur lui, commençant à perdre l'esperance, il écrivit aux Juifs une lettre en forme de supplication, qui contenoit ce qui suit :

18. *Sed non cessantibus doloribus (supervenerat enim in eum justum Dei judicium) despirans scripsit ad Judæos in modum deprecationis epistolam hæc continentem :*

§. 4. *Lettre d'Antiochus aux Juifs. Sa mort.*

19. Le Roi & prince Antiochus souhaite le salut, la santé, & toute sorte de prosperités aux Juifs ses bons citoyens.

19. Optimis *civibus Judæis plurimam salutem, & benè valere, & esse felices, rex & princeps Antiochus.*

20. Si vous êtes en santé, vous & vos enfans, & si tout vous réussit comme vous le souhaitez, nous en rendons de grandes graces à Dieu.

20. *Si benè valetis, & filii vestri, & ex sententia vobis cuncta sunt, maximas agimus gratias.*

21. Etant maintenant dans la langueur, & n'ayant pour vous que des sentimens de bonté

21. *Et ego in infirmitate constitutus vestri autem memor benignè, reversus de Per-*

℣. 17. *expl.* C'est-à-dire, qu'il embrasseroit la religion des Juifs.

sidis locis, & infirmitate gravi apprehensus, necessarium duxi pro communi utilitate curam habere:

dans cette grande maladie dont je me suis trouvé surpris, lorsque je revenois de Perse, j'ai cru nécessaire de prendre le soin des interêts communs de mon état.

22. *non desperans memetipsum, sed spem multam habens effugiendi infirmitatem.*

22. Ce n'est pas que je desespere de ma santé: mais j'ai au-contraire une grande confiance que je reviendrai de ma maladie.

23. *Respiciens autem quòd & pater meus, quibus temporibus in locis superioribus ducebat exercitũ, ostendit qui post se susciperet principatum:*

23. Ayant donc consideré, que mon pere lui-même, lorsqu'il marchoit avec son armée dans les hautes provinces ✝, declara qui devoit regner après lui;

24. *ut si quid contrarium accideret, aut difficile nuntiaretur, scientes hi qui in regionibus erant, cui esset rerum summa derelicta, non turbarentur.*

24. afin que s'il arrivoit quelque malheur, ou si on venoit à publier quelque fâcheuse nouvelle ✝, ceux qui étoient dans les provinces de son royaume n'en pussent être troublés, sçachant qui étoit celui qu'il avoit laissé heritier de sa couronne:

25. *Ad hæc considerans de proximo potentes quosque & vicinos temporibus insidiantes, & eventum expectantes, designavi filium meum An-*

25. & sçachant de plus que ceux qui sont proches de nous & les plus puissans de nos voisins observent les tems favorables à leurs desseins, & se préparent à profiter

✝. 23. *expl.* vers Elimaïs dans l'extremité de ses états.
✝. 24. *expl.* comme la mort du Roi.

des conjonctures qui leur seront propres ; j'ai désigné mon fils Antiochus ″ pour regner après moi, lui que j'ai souvent recommandé à plusieurs d'entre vous, lorsque j'étois obligé de me transporter dans les hautes provinces de mes états. Je lui ai écrit ″ ce qui est joint ci-dessous.

tiochum regem, quem sæpè recurrens in superiora regna multis vestrum commendabam: & scripsi ad eum quæ subjecta sunt.

26. Je vous prie donc & je vous conjure, que vous souvenant des graces que vous avez reçues de moi en public & en particulier ″, vous gardiez la fidelité que vous devez & à moi & à mon fils.

26. *Oro itaque vos & peto, memores beneficiorum publicè & privatim, ut unusquisque conservet fidem à me & ad filium meum.*

27. Car j'espere qu'il se conduira avec moderation & avec douceur selon mes intentions, & qu'il vous donnera des marques de sa bonté.

27. *Confido enim, eum modestè & humanè acturum, & sequentem propositum meum, & communem vobis fore.*

28. Enfin ce meurtrier, & ce blasphemateur ″,

28. *Igitur homicida & blasphemus*

ỳ. 25. *expl.* qui fut depuis surnommé Eupator.

Ibid. *expl.* C'étoit une lettre particuliere, qu'il avoit jointe à celle-ci.

ỳ. 26. *expl.* Ces paroles découvrent très-clairement l'hypocrisie de son cœur : car comment pouvoit-il prier les Juifs de se souvenir des graces qu'ils avoient reçues de lui, eux qu'il avoit accablés de maux depuis son avenement à la couronne, & qu'il avoit resolu enfin d'exterminer entierement ?

ỳ. 28. *expl.* C'est-à-dire, que dans le même-tems qu'il

pessimè percussus, & ut ipse alios tractaverat, peregrè in montibus miserabili obitu vitâ functus est.

frappé d'une horrible plaie, & traité de même qu'il avoit traité les autres, étant sur les montagnes, & loin de son payis, finit sa vie par une miserable mort.

29. *Transferebat autem corpus Philippus collactaneus ejus, qui metuens filium Antiochi, ad Ptolemæum Philometorem in Ægyptum abiit.*

29. Philippe son frere de lait prit le soin de transporter son corps ″. Et craignant le fils d'Antiochus ″, il s'en alla en Egypte vers Ptolemée Philometor.

parloit de moderation, de douceur & de bonté envers Israel, & qu'il s'engageoit de publier par toute la terre la toute-puissance de Dieu, il avoit effectivement le meurtre & le blasphême dans le fond du cœur.

ỳ. 29. *expl.* à Antioche.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, Lysias qui s'étoit emparé de l'administration du royaume pour Antiochus Eupator fils d'Antiochus.

157

CHAPITRE X.

§. 1. *Judas rétablit le culte de Dieu.*

1. *Machabæus autem, & qui cum eo erant, Domino se protegente, templum quidem, & civitatem recepit:*

1. Cependant Machabée, & ceux qu'il avoit avec lui, soutenus de la protection du Seigneur, reprirent le temple & la ville :

2. *aras autem, quas alienigenæ per plateas extruxerant, itemque delubra demolitus est.*

2. ils détruisirent les autels que les infideles ″ avoient dressées dans les places publiques, & les temples des idoles.

ỳ. 2. *lettr.* les étrangers.

3. Et après avoir purifié le temple, ils y éleverent un autre autel; & ayant fait sortir quelques étincelles des pierres à feu", ils offrirent des sacrifices deux ans après", & ils y mirent l'encens, les lampes, & les pains qu'on exposoit devant le Seigneur.

3. *Et purgato templo, aliud altare fecerunt: & de ignitis lapidibus igne concepto sacrificia obtulerunt post biennium, & incensum, & lucernas, & panes propositionis posuerunt.*

4. Cela étant fait, prosternés en terre, ils conjuroient le Seigneur de ne plus permettre qu'ils tombassent en de si grands maux; mais de vouloir bien les châtier plus doucement, s'il arrivoit quelque jour qu'ils pechassent contre lui; & de ne les

4. *Quibus gestis, rogabant Dominum prostrati in terram, ne ampliùs talibus malis inciderent: sed &, si quando peccassent, ut ab ipso mitiùs corriperentur, & non barbaris ac blasphemis hominibus tra-*

℣. 3. *expl.* Le temple de Dieu ayant été profané par l'impieté & par les abominables sacrifices d'Antiochus, comme le feu sacré s'étoit sans doute perdu par la violence de la persecution de ce Prince si cruel, il fallut lorsque Judas Machabée purifia le même temple, renouveller le feu destiné pour les sacrifices. Quelques-uns croient que Machabée obtint de Dieu par ses prieres, qu'il se fit alors un miracle semblable en quelque façon à celui qu'on a vû au sujet du rétablissement du temple sous Nehemias, & qu'ainsi on doit entendre en ce lieu non des *pierres à feu* qui étant frappées avec le fer produisent des étincelles, mais des pierres enflammées miraculeusement par un feu du ciel qui s'alluma tout-d'un-coup pour suppléer à celui qui s'étoit perdu. *Voyez lib.* 1. *c.* 4. 25.

Ibid. *expl.* Ce qui se doit expliquer par rapport, non à la mort d'Antiochus, ni la profanation du temple; mais au tems que Judas Machabée avoit succedé à Mathathias son pere. Il y avoit justement trois ans que l'on avoit commencé à offrir des sacrifices profanes dans le temple du Seigneur, quoique dès six mois auparavant on en eût déja profané la sainteté.

derentur.

plus livrer à des barbares & à des blasphemateurs de son nom.

5. *Quâ die autem templum ab alienigenis pollutum fuerat, contigit eâdem die purificationem fieri, vigesimâ quintâ mensis, qui fuit Casleu.*

5. Il est remarquable que le temple fut purifié le même jour ‖ qu'il avoit été profané par les étrangers : c'est-à-dire, le vingt-cinq du mois de Casleu.

6. *Et cum lætitia diebus octo egerunt in modum tabernaculorum, recordantes quòd ante modicum temporis, diem solemnem tabernaculorum in montibus, & in speluncis more bestiarum egerant.*

6. Ils célebrerent cette fête avec grande joie pendant huit jours, comme celle des tabernacles, se souvenant qu'ils avoient passé peu de tems auparavant, la fête solennelle des tabernacles sur les montagnes & dans les cavèrnes, où ils vivoient comme les bêtes.

7. *Propter quod thyrsos, & ramos virides, & palmas præferebant ei, qui prosperavit mundari locum suum.*

7. C'estpourquoi ils portoient des bâtons couverts de feuillages ‖, des rameaux verts, & des palmes, à l'honneur de celui qui leur avoit procuré la liberté de purifier son temple.

8. *Et decreverunt communi præcepto & decreto universæ genti Judæorum, omnibus annis agere dies istos.*

8. Et ils enjoignirent par une declaration & une ordonnance unanime à toute la nation des Juifs, de célebrer cette fête tous les ans les mêmes jours.

℣. 5. *expl.* mais trois ans auparavant, lorsqu'ils placerent l'idole dans le temple.

℣. 7. *lettr.* de thyrses ; ce qui signifie, un bâton couvert de feuillages. *Horat.*

9. Telle [∥] fut donc la mort d'Antiochus qui fut appellé l'Illustre.

9. *Et Antiochi quidem, qui appellatus est Nobilis, vita excessus ita se habuit.*

§. 2. *Officiers d'Antiochus Eupator.*

10. Nous représenterons maintenant les actions d'Eupator fils de cet impie Antiochus, & nous abregerons le récit des maux qui sont arrivés pendant ces guerres.

10. *Nunc autem de Eupatore Antiochi impii filio, quæ gesta sunt narrabimus, breviantes mala, quæ in bellis gesta sunt.*

11. Ce Prince étant parvenu à la couronne; établit pour la conduite des affaires de son royaume un certain Lysias General des armées de Phenicie & de Syrie.

11. *Hic enim suscepto regno, constituit super negotia regni Lysiam quemdam, Phœnicis & Syriæ militiæ principem.*

12. Car Prolemée [∥] surnommé le Maigre, résolut d'observer religieusement la justice envers les Juifs, principalement à cause de ce traitement si injuste qu'on leur avoit fait; & d'agir toujours avec un esprit de paix à leur égard.

12. *Nam Ptolemæus, qui dicebatur Macer, justi tenax erga Judæos esse constituit, & præcipuè propter iniquitatem quæ facta erat in eos, & pacificè agere cum eis.*

13. C'est pourquoi étant accusé auprès d'Eupator par ses favoris qui le traitoient souvent de traître, parcequ'il avoit abandon-

13. *Sed ob hoc accusatus ab amicis apud Eupatorem, cùm frequenter proditor audiret, eò quòd Cy-*

℣. 9. *expl.* comme on l'a rapporté au ch. 9.

℣. 12. *expl.* le fils de Dorimini, qui avoit été choisi par Lysias, avec Nicanor, & Gorgias pour aller combattre les Juifs. 1. *Mach.* 3. 38.

prum

prum creditam sibi à Philometore deseruisset, & ad Antiochum Nobilem transfugatus etiam ab eo recessisset, veneno vitam finivit.

né Chypre que le roi Philometor lui avoit confiée, & qu'après être passé dans le parti d'Antiochus l'Illustre, il s'étoit encore éloigné de lui ″, il s'empoisonna, & se fit mourir.

14. *Gorgias autem cùm esset dux locorum, assumptis advenis frequenter Judæos debellabat.*

14. Or Gorgias, qui commandoit vers la Palestine; ayant pris avec lui des troupes étrangeres, combattoit souvent & maltraitoit fort les Juifs ″.

15. *Judæi verò, qui tenebant opportunas munitiones, fugatos ab Jerosolymis suscipiebant, & bellare tentabant.*

15. Mais les Juifs″, qui tenoient des places fortes & d'une situation avantageuse, recevoient ceux qui avoient été chassés de Jerusalem ″, & cherchoient les occasions de faire la guerre ″.

§. 3. *Judas se prépare à combattre Timothée.*

16. *Hi verò qui erant cum Machabæo, per orationes Dominum rogantes ut esset sibi adjutor, impetum fecerunt in*

16. Cependant ceux qui étoient avec Machabée, ayant conjuré par leurs prieres le Seigneur de venir à leur secours, attaquerent avec une gran-

℣. 13. *expl.* par l'affection qu'il témoignoit à l'égard des Juifs.

℣. 14. *autr.* exerçoit souvent des hostilités contre les Juifs.

℣. 15. *Grec.* les Iduméens : selon la Vulgate, on doit entendre les méchans Juifs qui étoient d'intelligence avec Eupator.

Ibid. *expl.* les apostats.

Ibid. *expl.* aux Juifs attachés à l'observation de la loi. *autr.* & tâchoient de se mettre en état de soutenir la guerre.

de vigueur les forteresses des Iduméens.

17. Et après un rude combat, ils s'en rendirent les maîtres, taillerent en pieces tout ce qu'ils rencontrerent, & tous ensemble ne tuerent pas moins de vingt mille hommes.

18. Quelques-uns s'étant retirés en deux tours" extrémement fortes, où ils avoient tout ce qui étoit nécessaire pour se bien défendre :

19. Machabée laissa pour les forcer Simon, Joseph & Zachée", & des troupes assez nombreuses qu'ils avoient avec eux ; & pour lui il marcha avec ses gens pour des expeditions plus pressantes.

20. Mais les gens de Simon poussés d'un mouvement d'avarice, se laissant gagner pour de l'argent par quelques-uns de

munitiones Idumæorum :

17. *multáque vi insistentes loca obtinuerunt, occurrentes interemerunt, & omnes simul non minùs viginti millibus trucidaverunt.*

18. *Quidam autem, cùm confugissent in duas turres valdè munitas, omnem apparatum ad repugnandum habentes,*

19. *Machabæus ad eorum expugnationem, relicto Simone, & Josepho, itemque Zachæo, eisque qui cum ipsis erant satis multis, ipse ad eas, quæ ampliùs perurgebant, pugnas conversus est.*

20. *Hi verò qui cum Simone erant, cupiditate ducti, à quibusdam qui in turribus erant, suasi sunt*

ꝟ. 18. *expl.* Ce qui peut signifier deux forteresses ; puisque le Grec marque qu'il n'y avoit pas moins de 9000. hommes.

ꝟ. 19. *expl.* Grotius croit qu'il faut lire : Joseph fils de Zacharie. 1. *Mach.* 5. 56. *Joseph.* Un autre Interprete croit que c'est le même dont il est parlé ch. 8. 29 qui étoit frere de Judas. *Tirin.*

pecuniâ : & septuaginta millibus didrachmis acceptis dimiserunt quosdam effugere.

ceux qui étoient dans ces tours, & ayant reçu soixante & dix mille dragmes, en laisserent échapper quelques-uns.

21. *Cùm autem Machabæo nuntiatum esset quod factum est, principibus populi congregatis, accusavit, quòd pecuniâ fratres vendidissent, adversariis eorum dimissis.*

21. Ce qui étant rapporté à Machabée, il assembla les premiers du peuple ″, & accusa ces gens-là d'avoir vendu leurs freres pour de l'argent, en laissant échapper leurs ennemis ″.

22. *Hos igitur proditores factos interfecit, & confestim duas turres occupavit.*

22. Et après avoir fait mourir ces traîtres, il força aussi-tôt les deux tours ″.

23. *Armis autem ac manibus omnia prosperè agendo, in duabus munitionibus plus quàm viginti millia peremit.*

23. Et tout cedant heureusement à la valeur de ses armes, il tua dans ces deux places plus de vingt mille hommes.

24. *At Timotheus, qui priùs à Judæis fuerat superatus, convocato exercitu peregrinæ multitudinis, & congregato equitatu Asiano, adve-*

24. Mais Timothée, qui avoit auparavant été vaincu par les Juifs ″, ayant levé une armée de troupes étrangeres, & assemblé de la cavalerie d'Asie, vint en Judée,

℣. 21. *expl.* Ce sont ceux que l'Evangile appelle, les Princes du peuple.

Ibid. *expl.* parceque les Iduméens ayant la vie sauve, ne cesseroient pas d'infester par des courses continuelles les payis des Juifs, losqu'ils se sentiroient un peu plus forts.

℣. 22. *expl.* Il brûla même ces tours, selon qu'il est dit 1. *Mach.* 5. 5.

℣. 24. *expl.* sa défaite est rapportée 1. *Mach.* 5. 6. & 7.

s'imaginant s'en rendre maître par les armes.

25. Dans le tems même qu'il approchoit, Machabée & ceux qui étoient avec lui, conjurerent le Seigneur, la cendre sur la tête, leurs reins couverts d'un cilice,

26. & prosternés au pied de l'autel, de leur être favorable, & de se declarer l'ennemi de leurs ennemis, & l'adversaire de leurs adversaires, selon la parole de la loi.

Exod. 23. 20. *Levit.* 26. 8.

27. Ainsi ayant pris les armes après la priere, & s'étant avancés assez loin de la ville ″, ils s'arrêterent lorsqu'ils furent près des ennemis.

nit quasi armis Judaam capturus.

25. *Machabaus autem, & qui cum ipso erant, appropinquante illo, deprecabuntur Dominum, caput terrâ aspergentes, lumbosque ciliciis præcincti,*

26. *ad altaris crepidinem provoluti, ut sibi propitiùs, inimicis autem eorum esset inimicus, & adversariis adversaretur, sicut lex dicit.*

27. *Et ita post orationem, sumptis armis, longiùs de civitate procedentes, & proximi hostibus effecti, resederunt.*

§. 4. *Judas remporte miraculeusement la victoire.*

28. Aussi-tôt que le soleil commença à paroître, les deux armées marcherent l'une contre l'autre; les uns ayant, outre leur valeur, le Seigneur même pour garant de la victoire & du succès de leurs armes ″; & les au-

28. *Primo autem solis ortu, utrique commiserunt; isti quidem victoria & prosperitatis sponsorem cum virtute Dominum habentes: illi autem ducem belli animum habe-*

℣. 27. *expl.* de Jerusalem.

℣. 28. *expl.* C'est-à-dire, que mettant principalement leur confiance dans le Seigneur, c'étoit cette même confiance qui les assuroit qu'ils seroient victorieux, & qui faisoit toute leur valeur: car la veritable piété ne rend pas les

bant.

tres n'ayant pour guide dans le combat, que leur courage //.

29. *Sed cùm vehemens pugna esset, apparuerunt adversariis de cœlo viri quinque in equis, frænis aureis decori, ducatum Judæis præstantes:*

29. Mais lorsque le combat étoit opiniâtré de part & d'autre, les ennemis virent paroître du ciel cinq hommes // sur des chevaux, ayant des freins d'or qui les rendoient éclatans; & servant de guide aux Juifs.

30. *ex quibus duo Machabæum medium habentes, armis suis circumseptum incolumem conservabant: in adversarios autem tela & fulmina jaciebant, ex quo & cæcitate confusi, & repleti perturbatione cadebant.*

30. Deux d'entre eux marchant aux deux côtés de Machabée, le couvroient de leurs armes, afin qu'il ne pût être blessé, *les autres* lançoient des traits & des foudres contre les ennemis, qui frappés d'aveuglement & mis en desordre, tomboient morts devant eux.

31. *Interfecti sunt autem viginti millia quingenti, & equites sexcenti.*

31. Il y en eut vingt mille cinq cens de tués, & six cens chevaux.

32. *Timotheus verò confugit in Gaza-*

32. Timothée s'enfuit à Gazara //, qui étoit une

hommes lâches, mais humbles, & parconsequent courageux & invincibles.

ỷ. 28. *expl.* C'est-à-dire, leur colere & leur rage contre les Juifs.

ỷ. 29. *expl.* Cinq Anges revêtus exterieurement de la figure & de l'apparence d'hommes. Peut-être que ni Judas ni ses gens ne les virent point, Dieu exerçant davantage leur foi par là, & ayant dessein seulement d'effrayer les infideles à qui il les faisoit voir.

ỷ. 32. *expl.* autre que celle qui a été mise souvent auparavant pour Gaza ville des Philistins. *Menoch.*

place forte où commandoit Chereas ‖.

ram præsidium munitum, cui præerat Chæreas.

33. Machabée & ceux qui étoient avec lui, tout remplis de joie, assiegerent cette forteresse‖ pendant quatre jours.

33. *Machabæus autem, & qui cum eo erant, lætantes obsederunt præsidium diebus quatuor.*

34. Ceux qui étoient dedans, se confiant sur la force de la place, les outrageoient extraordinairement par leurs injures, & proferoient des paroles abominables.

34. *At hi qui intus erant, loci firmitate confisi, supra modum maledicebant, & sermones nefandos jactabant.*

35. Mais dès le matin du cinquiéme jour, vingt jeunes hommes de ceux qui étoient avec Machabée, irrités par ces blasphêmes, s'approcherent courageusement de la muraille, & y monterent avec une résolution incroyable;

35. *Sed cùm dies quinta illucesceret, viginti juvenes ex his qui cum Machabæo erant, accensi animis propter blasphemiam, viriliter accesserunt ad murum, & feroci animo incedentes ascendebant:*

36. & d'autres y étant montés ensuite, commencerent à mettre le feu aux tours & aux portes, & brûlerent tout vifs ces blasphemateurs.

36. *sed & alii similiter ascendentes, turres portasque succendere aggressi sunt, atque ipsos maledictos viros concremare.*

37. Ils pillerent & ravagerent tout dans la place pendant l'espace de deux jours entiers; &

37. *Per continuum autem biduum præsidio vastato, Timotheum occultantem*

✝. 32. *expl.* frere de Timothée.
✝. 33. *expl.* d'Atheman.

se in quodam repertum loco peremerunt: & fratrem illius Chaream & Apollophanem occiderunt.

38. Quibus gestis, in hymnis & confessionibus benedicebant Dominum, qui magna fecit in Israel, & victoriam dedit illis.

ayant trouvé Timothée en un certain lieu ″ où il se cachoit, ils le tuerent avec son frere Chereas, & Apollophanès.

38. Après cela ils benissoient en chantant des hymnes & des cantiques″, le Seigneur qui avoit fait ces grandes choses en Israel, & qui les avoit rendus victorieux de leurs ennemis.

ỳ. 37. Quelques-uns croient que l'auteur de la Vulgate a écrit, *lacu* pour *loco*, que nous lisons à présent. Le Grec met aussi λάκκῳ un lac, *ou* un antre.

ỳ. 38. *autr.* des actions de graces.

CHAPITRE XI.

§. 1 *Les Juifs sont attaqués par Lysias.*

1. *Sed parvo post tempore, Lysias procurator regis, & propinquus, ac negotiorum præpositus, graviter ferens de his quæ acciderant,*

2. *Congregatis octoginta millibus, & equitatu universo,*

1. Peu de tems après Lysias Gouverneur″ du Roi & son parent, qui avoit la conduite de toutes les affaires de son royaume, étant sensiblement touché de ce qui étoit arrivé″, L'an du monde 3841.

2. assembla quatre-vingt mille hommes de pied avec toute la cavalerie″,

ỳ. 1. *autr.* tuteur.

Ibid. *expl.* de la mort de Timothée & de la défaite de ses troupes.

ỳ. 2. *expl.* Le tout faisant cent mille hommes. 1. *Mach.* 3. 31. *Joseph.*

& marcha contre les Juifs, s'imaginant qu'il prendroit la ville", ayant dessein, quand il l'auroit prise, de ne la faire habiter que par les Gentils;

veniebat adversus Judaos, existimans se civitatem quidem captam gentibus habitaculum facturum,

3. qu'il tireroit de l'argent du temple de Dieu, comme des autres temples des Payens; & qu'il vendroit tous les ans la dignité de Grand-prêtre".

3. *templum verò in pecunia quæstum, sicut cetera delubra gentium, habiturum, & per singulos annos venale sacerdotium:*

4. Ne faisant aucune reflexion sur le souverain pouvoir de Dieu, mais s'abandonnant à l'emportement de son orgueil; il mettoit toute sa confiance dans la multitude de son infanterie; dans le grand nombre de sa cavalerie; & dans quatre-vingt éléphans".

4. *nusquam recogitans Dei potestatem, sed mente effrenatus, in multitudine peditum, & in millibus equitum, & in octoginta elephantis confidebat.*

1. Mach. 6. 31. 5. Etant entré en Judée, & s'étant approché de Bethsura, qui étoit située dans un lieu étroit, à cinq stades de Jerusalem, il attaqua cette place.

5. *Ingressus autem Judæam, & appropians Bethsura, quæ erat in angusto loco, ab Jerosolyma intervallo quinque stadiorum, illud præsidium expugnabat.*

ỷ. 2. *expl.* de Jerusalem.
ỷ. 3. *expl.* comme les Romains le firent dans la suite.
ỷ. 4. *expl.* Il y avoit quatre-vingt élephans dans les états du roi Antiochus Eupator; mais Lysias n'en mena en Judée que 32. comme le marque l'auteur du premier livre des Machabées & Joseph.

§. 2. *Lysias est vaincu par Judas.*

6. *Ut autem Machabæus, & qui cum eo erant, cognoverunt expugnari præsidia, cum fletu & lacrymis rogabant Dominum, & omnis turba simul, ut bonum angelum mitteret ad salutem Israel.*

6. Lorsque Machabée & ceux qui étoient avec lui eurent sçu que les ennemis commençoient à attaquer les forteresses, ils conjurerent le Seigneur avec tout le peuple par leurs prieres & par leurs larmes, d'envoyer un bon Ange pour le salut d'Israel.

7. *Et ipse primus Machabæus, sumptis armis, ceteros adhortatus est simul secum periculum subire, & ferre auxilium fratribus suis.*

7. Et Machabée prenant les armes le premier, exhorta les autres à s'exposer comme lui au peril pour secourir leurs freres.

8. *Cumque pariter prompto animo procederent, Jerosolymis apparuit præcedens eos eques in veste candida armis aureis hastam vibrans.*

8. Et lorsqu'ils marchoient tous ensemble avec un courage assuré, il parut au sortir de Jerusalem un homme à cheval ", qui marchoit devant eux revêtu d'un habit blanc avec des armes d'or, & une lance qu'il tenoit en sa main, *comme prêt à en frapper.*

9. *Tunc omnes simul benedixerunt misericordem Dominum, & convaluerunt ani-*

9. Alors ils benirent tous ensemble le Seigneur plein de misericorde, & ils s'animerent d'un grand

ỷ. 8. *expl.* On ne peut douter que ce n'ait été l'Ange favorable au peuple de Dieu qu'ils lui avoient demandé, c'est-à-dire, S. Michel le protecteur des Hebreux & de tous les justes. *Voyez ch. 10. 29.*

courage, étant prêt de combattre, non seulement les hommes; mais les bêtes les plus farouches, & de passer au travers des murailles de fer.

mis; non solùm homines, sed & bestias ferocissimas, & muros ferreos parati penetrare.

10. Ils marchoient donc avec une grande ardeur, ayant pour eux le Seigneur qui du ciel se declaroit leur protecteur, & faisoit éclater sur eux ses misericordes.

10. *Ibant igitur prompti de cœlo habentes adjutorem, & miserantem super eos Dominum.*

11. En même-tems ils se jetterent impétueusement sur leurs ennemis comme des lions, & ils tuerent onze mille hommes de leur infanterie, & seize cens chevaux.

11. *Leonum autem more impetu irruentes in hostes, prostraverùnt ex eis undecim millia peditum, & equitum mille sexcentos:*

12. Ils firent fuir tout le reste, dont la plûpart ne se sauverent qu'étant blessés & sans armes ". Lysias même n'échappa que par une fuite honteuse.

12. *universos autem in fugam verterunt, plures autem ex eis vulnerati nudi evaserunt. Sed & ipse Lysias turpiter fugiens evasit.*

13. Comme il ne manquoit pas de sens, considerant en lui-même la perte qu'il avoit faite, & reconnoissant que les Hebreux étoient invincibles, lorsqu'ils s'appuyoient sur le secours du Dieu tout-puissant, il leur envoya des ambassadeurs;

13. *Et quia non insensatus erat, secum ipse reputans, factam ergà se diminutionem, & intelligens invictos esse Hebræos omn potentis Dei auxilio innitentes, misit ad eos:*

℣. 12. *lettr.* nuds; *i. e.* sans armes. *Vatab.*

14. *promisitque se consensurum omnibus quæ justa sunt, & regem compulsurum amicum fieri.*

14. & il leur promit de consentir à toutes les conditions de paix qui seroient justes, & de persuader au Roi de faire alliance & amitié avec eux.

§. 3. *Judas fait la paix avec Antiochus.*

15. *Annuit autem Machabæus precibus Lysiæ, in omnibus utilitati consulens: & quæcumque Machabæus scripsit Lysiæ de Judæis, ea rex concessit.*

15. Machabée se rendit aux prieres de Lysias, n'ayant pour but en toutes choses que l'interêt du public ‖: & le Roi accorda toutes les choses que Machabée demanda en écrivant à Lysias en faveur des Juifs ‖.

16. *Nam erant scripta Judæis epistola à Lysia quidem hunc modum continentes:* Lysias *populo Judæorum salutem.*

16. Car la lettre que Lysias écrivit aux Juifs sur cela étoit conçue en ces termes: Lysias au peuple Juif, salut.

17. *Joannes & Abesalom, qui missi fuerant à vobis, tradentes scripta, postulabant ut ea, quæ per illos significabantur, implerem.*

17. Jean & Abesalom que vous m'avez envoyés, m'ayant rendu vos lettres, m'ont demandé que j'accomplisse les choses qu'elles contenoient ‖.

ỳ. 15. *autr.* que l'interêt commun. *Expl.* Quelque courageux que fût Machabée, & quelqu'invincible qu'il parût, il n'envisageoit la guerre que comme un moyen pour parvenir à la paix, selon l'excellente idée qu'en donne S. Augustin. *Epist.* 205. *à Boniface.*

Ibid. *expl.* Sans doute qu'il avoit demandé qu'il leur fût permis de vivre selon les loix & les coutumes qu'ils avoient reçues de leurs peres: puisque ce n'étoit que pour cela qu'ils faisoient la guerre.

ỳ. 17. *autr.* les choses qu'ils m'ont fait sçavoir de votre part.

18. Ainsi ayant exposé au Roi tout ce qui pouvoit lui être représenté, il a accordé ce que ses affaires lui ont pu permettre.

18. *Quacumque igitur regi potuerunt perferri, exposui : & qua res permittebat, concessit.*

19. Si donc vous demeurez fideles ″ au Roi dans vos traités, je tâcherai à l'avenir de vous procurer tout le bien que je pourrai.

19. *Si igitur in negotiis fidem conservaveritis, & deinceps bonorum vobis causa esse tentabo.*

20. Pour ce qui regarde les autres choses, j'ai chargé ceux que vous m'avez envoyés, & ceux que je vous envoye, d'en conferer en détail avec vous.

20. *De ceteris autem per singula verba mandavi, & istis, & his qui à me missi sunt, colloqui vobiscum.*

21. Adieu. L'an cent quarante-huit″, le vingt-quatriéme du mois de Dioscore.

21. *Benè valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, mensis Dioscori die vigesimâ & quartâ.*

§. 4. *Lettre d'Antiochus en faveur des Juifs.*

22. La lettre du Roi contenoit ce qui suit : Le Roi Antiochus à Lysias son frere, salut.

22. *Regis autem epistola ista continebat : Rex Antiochus Lysia fratri salutem.*

23. Le Roi notre pere ayant été transferé entre les dieux, & nous desirant que ceux qui sont dans notre royaume vivent en paix, pour pou-

23. *Patre nostro inter deos translato, nos volentes eos, qui sunt in regno nostro, sine tumultu agere, & rebus suis adhib-*

ỳ. 19. *Grec.* Si vous marquez de l'affection pour les affaires du Roi.

ỳ. 21. *expl.* de l'ére des Chaldéens l'an du monde 3842.

re diligentiam,

voir s'appliquer avec soin à leurs affaires :

24. *audivimus Judæos non consensisse patri meo ut transferrentur ad ritum Græcorum, sed tenere velle suum institutum, ac propterea postulare à nobis concedi sibi legitima sua.*

24. nous avons appris que les Juifs n'ont pu consentir au desir qu'avoit mon pere, de les faire passer aux céremonies des Grecs, mais qu'ils veulent conserver toujours leurs coutumes : & que pour cette raison ils nous demandent, qu'il leur soit permis de vivre selon leurs loix.

25. *Volentes igitur hanc quoque gentem quietam esse, statuentes judicavimus, templum restitui illis, ut agerent secundùm suorum majorum consuetudinem.*

25. C'est pourquoi voulant que ce peuple soit en paix comme les autres, nous avons arrêté & ordonné, que leur temple leur sera rendu ", afin qu'ils vivent selon les coutumes de leurs ancêtres.

26. *Benè igitur feceris, si miseris ad eos, & dexteram dederis : ut cognitâ nostrâ voluntate bono animo sint, & utilitatibus propriis deserviant.*

26. Vous ferez donc bien d'envoyer vers eux, & de faire alliance avec eux ; afin qu'ayant connu notre volonté, ils reprennent courage, & qu'ils s'appliquent à ce qui regarde leurs interêts particuliers.

27. *Ad Judæos verò regis epistola talis erat :* REX *Antiochus*

27. La lettre du Roi aux Juifs contenoit ce qui suit : LE ROI Antio-

ỳ. 25. *expl.* Quoique les Juifs en fussent alors les maîtres, il feint de le leur rendre, parcequ'il leur accordoit la liberté toute entiere d'y exercer leur religion.

chus au senat des Juifs, & à tous les autres Juifs, salut.

senatui Judaeorum, & ceteris Judaeis salutem.

28. Si vous vous portez bien, vous êtes en l'état que nous souhaitons : & nous nous portons bien aussi nous-mêmes.

28. Si valetis, sic estis ut volumus: sed & ipsi benè valemus.

29. Menelaüs " s'est adressé à nous, & nous a dit que vous desirez venir trouver vos gens qui sont auprès de nous ".

29. Adiit nos Menelaüs, dicens velle vos descendere ad vestros, qui sunt apud nos.

30. Nous donnons donc un passeport pour ceux qui voudront venir jusqu'au trentiéme du mois de Xantique" :

30. His igitur, qui commeant usque ad diem trigesimum mensis Xanthici, damus dextras securitatis,

31. & nous permettons aux Juifs d'user de leurs viandes, & de vivre selon leurs loix comme auparavant, sans qu'on puisse faire la moindre peine à aucun d'eux pour les fautes qui ont été faites " par ignorance.

31. ut Judaei utantur cibis & legibus suis, sicut & priùs: & nemo eorum ullo modo molestiam patiatur de his quae per ignorantiam gesta sunt.

32. Nous avons aussi

32. Misimus au-

℣. 29. *expl.* Menelaüs avoit obtenu d'Antiochus l'Illustre la souveraine sacrificature : & les Grecs le reconnoissoient pour Grand-prêtre, quoique les Juifs eussent conferé cette dignité à Judas Machabée. *Grot.*

Ibid. *expl.* pour conferer plus amplement de ce qui regarde la conservation de vos droits & de votre religion.

℣. 30. *expl.* d'Avril.

℣. 31. *expl.* Il parle en Roi, & veut faire passer pour des fautes d'ignorance, ce qu'ils avoient fait par l'ordre de Dieu pour se défendre.

tem & Menelaüm, qui vos alloquatur.

envoyé Menelaüs, afin qu'il en confere avec vous.

33. *Valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, Xanthici mensis quintadecimâ die.*

33. Adieu. L'an cent quarante-huit, le quinziéme du mois de Xantique.

§. 5. *Lettres des Romains.*

34. *Miserunt autem etiam Romani epistolam, ita se habentem :* QUINTUS *Memmius, & Titus Manilius, legati Romanorum, populo Judæorum salutem.*

34. Les Romains envoyerent aussi une lettre conçue en ces termes : QUINTUS Memmius, & Titus Manilius ″ envoyés des Romains, au peuple des Juifs, salut.

35. *De his, quæ Lysias cognatus regis concessit vobis, & nos concessimus.*

35. Nous vous accordons les mêmes choses que Lysias parent du Roi vous a accordées.

36. *De quibus autem ad regem judicavit referendum, confestim aliquem mittite, diligentiùs inter vos conferentes, ut decernamus, sicut congruit vobis, nos enim Antiochiam accedimus.*

36. Et pour ce qui est de celles qu'il a cru devoir être representés au Roi, envoyez quelqu'un au plutôt, après en avoir bien déliberé entre vous, afin que nous ordonnions ce qui vous sera le plus avantageux ″. Car nous allons à Antioche.

ỷ. 34. *expl.* Ils étoient alors dans le camp avec Lysias, & s'en alloient à Antioche ; & le sujet de leur députation étoit peut-être, pour obliger Antiochus de brûler les vaisseaux, & de tuer les élephans, qui passoient le nombre que les Romains lui avoient limité. *Appian. in Syriac.*

ỷ. 36. *expl.* Ils s'offrent de recommander leurs affaires au Roi.

37. C'estpourquoi hâtez-vous de nous récrire, afin que nous soyons informés de ce que vous souhaitez.

38. Adieu. L'an cent quarante-huit, le quinziéme du mois de Xantique.

37. *Ideòque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis.*

38. *Benè valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, quintadecimâ die mensis Xanthici.*

CHAPITRE XII.

§. 1. *Diverses belles actions de Judas.*

1. Ce traité ayant été fait, Lysias s'en retourna vers le Roi [a]; & les Juifs s'occupoient alors à cultiver leurs champs.

2. Mais ceux qui étoient demeurés dans le payis [b], Timothée, & Apollonius fils de Gennius, & de plus Jerôme, Demophon, & Nicanor [c] gouverneur de Chypre, ne les laissoient point vi-

1. *His factis pactionibus, Lysias pergebat ad regem, Judæi autem agriculturæ operam dabant.*

2. *Sed hi qui resederant, Timotheus, & Apollonius Gennæi filius, sed & Hieronymus, & Demophon super hos, & Nicanor Cypriarches, non sinebant eos in silen-*

℣. 1. *expl.* avec les envoyés des Romains.

℣. 2. *expl.* Les officiers du Roi, qui demeurerent dans les environs de la Judée.

Ibid. *expl.* Timothée, Apollonius, & Nicanor qui sont nommés en ce lieu, sont differens de ceux dont on a parlé auparavant, & qui étoient déja morts. Grotius dit que les cinq livres de Jason le Cyrenéen, que l'auteur sacré a abregés finissoient ici, & qu'il a pris d'un autre historien ce qui suit dans le reste de ce livre; que cette histoire n'est pas ici

tio agere, & quiete.

vre en paix ni en repos.

3. *Joppitæ verò tale quoddam flagitium perpetrarunt: rogaverunt Judæos, cum quibus habitabant, ascendere scaphas, quas paraverant, cum uxoribus & filiis, quasi nullis inimicitiis inter eos subjacentibus.*

3. Cependant il arriva que ceux de Joppé commirent alors une grande perfidie. Ils prierent les Juifs avec lesquels ils habitoient, de monter avec leurs femmes & leurs enfans sur des barques qu'ils avoient préparées, comme n'y ayant aucune inimitié entre eux;

4. *Secundùm commune itaque decretum civitatis, & ipsis acquiescentibus, pacisque causa nihil suspectum habentibus: cùm in altum processissent, submerserunt non minùs ducentos.*

4. suivant un édit arrêté d'une commune voix dans la ville, & auquel les Juifs eux-mêmes s'accorderent, n'ayant aucun mauvais soupçon, à cause de la paix qui étoit entre eux ". Mais lorsqu'ils furent avancés en pleine mer, ceux de Joppé en noyerent environ deux cens.

5. *Quam crudelitatem Judas in suæ gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris qui erant cum ipso; &*

5. Lorsque Judas eut appris cette cruauté qu'on avoit commise contre les gens de sa nation, il commanda à ceux qui étoient avec lui *de prendre les ar-*

dans sa place; & que Timothée qui est nommé en cet endroit, est le même que celui dont on a vû la mort plus haut, *ch.* 10. 37.

ỹ. 4. *expl.* Il semble que ceux de Joppé prémeditant cette noire trahison, dont ils avoient dessein d'user à l'égard des Juifs qui demeuroient dans leur ville, firent un édit, par lequel ils établissoient une nouvelle alliance avec eux, soit pour trafiquer ensemble, soit pour vivre entre eux avec encore plus d'union.

mes ; & après avoir invoqué Dieu qui est le juste juge ″,

invocato justo judice Deo,

6. il marcha contre ces meurtriers de leurs freres : il brûla leur port pendant la nuit, il mit le feu à leurs barques, & fit passer par le fil de l'épée ceux qui s'étoient échappés des flammes ″.

6. venit adversus interfectores fratrum, & portum quidem nocte succendit, scaphas exussit, eos autem, qui ab igne refugerant, gladio peremit.

7. Après cette action il partit dans le dessein d'y revenir pour exterminer tous ceux de Joppé.

7. Et cùm hæc ita egisset, discessit quasi iterùm reversurus, & universos Joppitas eradicaturus.

8. Mais comme il fut averti que ceux de Jamnia vouloient user d'une semblable perfidie à l'égard des Juifs qui demeuroient avec eux,

8. Sed cùm cognovisset & eos, qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis,

9. il les surprit de même la nuit″, & brûla leur port avec leurs vaisseaux, de sorte que la lumiere de ce feu parut jusqu'à Jerusalem, quoique éloignée de deux cens quarante stades.

9. Jamnitis quoque nocte supervenit, & portum cum navibus succendit : ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis à stadiis ducentis quadraginta.

§. 2. *Suite des belles actions de Judas.*

10. Lorsqu'il fut parti de Jamnia avec ses gens, ayant déja fait neuf sta-

10. Inde cùm jam abiissent novem stadiis, & iter facerent

ỳ. 5. *expl.* qui ne laisse pas ordinairement de tels crimes impunis.

ỳ. 6. *autr.* qui avoient échappé aux flammes.

ỳ. 9. *autr.* il alla aussi les surprendre pendant la nuit.

ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes, quinque millia viri, & equites quingenti.

des, & marchant contre Timothée", il fut attaqué par les Arabes" qui avoient cinq mille hommes d'infanterie & cinq cens chevaux.

11. *Cumque pugna valida fieret, & auxilio Dei prosperè cessisset, residui Arabes victi, petebant à Juda dextram sibi dari, promittentes se pascua daturos, & in ceteris profuturos.*

11. Et après un rude combat, Judas ayant réussi heureusement par le secours de Dieu, les Arabes qui étoient restés, se voyant vaincus, lui demanderent qu'il composât avec eux, lui promettant de lui donner des pâturages, & de l'assister en tout.

12. *Judas autem, arbitratus verè in multis eos utiles, promisit pacem: dextrisque acceptis, discessère ad tabernacula sua.*

12. Judas croyant que effectivement ils pourroient lui être utiles en beaucoup de choses, leur promit la paix; & la composition étant faite, ils se retirerent en leurs tentes".

13. *Aggressus est autem & civitatem quamdam firmam, pontibus murisque circumseptam, quæ à turbis habitabatur*

13. Il attaqua aussi une bonne place nommée Casphin, forte à cause des ponts-levis, & environnée de hautes murailles, où habitoit un

℣. 10. *autr.* & que marchant contre Timothée, ils avoient déja fait neuf stades. *Expl.* C'étoit un de ceux qui incommodoient fort les Juifs, vers. 2.

Ibid. *expl.* C'étoient des brigans qui attaquerent Judas dans sa marche.

℣. 12. *expl.* Les Arabes n'avoient point de demeures fixes.

mêlange de diverses nations.

gentium promiscuarum, cui nomen Casphin.

14. Ceux de dedans se confiant en la force de leurs murailles, & en l'abondance des vivres dont ils avoient fait provision, se défendoient négligemment ‖, & disoient à Judas des injures, mêlées de blasphêmes & de paroles détestables.

14. Hi verò qui intus erant confidentes in stabilitate murorum, & apparatu alimoniarum, remissiùs agebant, maledictis lacessentes Judam, & blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est.

15. Mais Machabée ayant invoqué le grand Prince du monde, qui au tems de Josué fit tomber tout-d'un-coup sans machines & sans beliers les murs de Jericho ‖, monta avec furie sur les murailles.

Josué 6. 20.

15. Machabæus autem invocato magno mundi Principe, qui sine arietibus & machinis temporibus Jesu præcipitavit Jericho, irruit ferociter muris:

16. Et ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, il y fit un carnage incroyable, de sorte que l'étang d'auprès qui avoit deux stades de large, étoit tout rouge du sang des morts.

16. & captâ civitate per Domini voluntatem innumerabiles cædes fecit, ita ut adjacens stagnum stadiorum duorum latitudinis, sanguine interfectorem fluere videretur.

17. Etant parti de là,

17. Inde discesse-

ỳ. 14. *Grec.* arrogamment.

ỳ. 15. *expl.* Ce qui fait voir que Judas regardoit ces blasphemateurs de Casphin, comme Josué avoit regardé anciennement ceux de cette ville des Chananéens, c'est-à-dire, comme des impies condannés par la justice du Seigneur à perir.

runt stadia septingenta quinquaginta, & venerunt in Characa ad eos, qui dicuntur Tubianai Judaos.

18. *Et Timotheum quidem in illis locis non comprehenderunt, nulloque negotio perfecto regressus est, relicto in quodam loco firmissimo præsidio.*

19. *Dositheus autem & Sosipater, qui erant duces cum Machabao, peremerunt à Timotheo relictos in præsidio, decem millia viros.*

ils marcherent sept cens cinquante stades, & vinrent à Characa vers les Juifs qui étoient appellés Tubianéens ".

18. Et ils ne purent prendre Timothée en ce lieu-là, parceque comme il n'avoit pu y rien faire ", il s'en étoit retourné après avoir laissé en un certain lieu une garnison très-forte.

19. Mais Dosithée & Sosipatre, qui commandoient les troupes avec Machabée, tuerent dix mille hommes que Timothée avoit laissés pour la garde de cette place.

§. 3. *Victoires de Judas.*

20. *At Machabaus, ordinatis circumse sex millibus, & constitutis per cohortes, adversus Timotheum processit, habentem secum centum viginti millia peditum, equitumque duo millia quingentos.*

21. *Cognito autem*

20. Cependant Machabée ayant mis en ordre autour de lui six mille hommes de ses troupes; & les ayant divisés par cohortes, il marcha contre Timothée, qui avoit six vingt mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux ".

21. Timothée ayant

ỳ. 17. *Voyez liv.* 1. *ch.* 5. 13.

ỳ. 18. *expl.* Le Grec fait connoître visiblement, que cela doit se rapporter à Timothée Et ce sens est confirmé par le verset qui suit.

ỳ. 20. *expl.* Grotius croit que c'est l'armée dont il est parlé 1. *Machab.* 5. 37.

sçu l'arrivée de Judas, envoya devant les femmes, les enfans & le reste du bagage dans une place nommée Carnion [//], qui étoit imprenable, l'accès en étant fort difficile, à cause des défilés qu'il falloit passer.

Judæ adventu, Timotheus præmisit mulieres, & filios: & reliquum apparatum, in præsidium, quod Carnion dicitur: erat enim inexpugnabile, & accessu difficile propter locorum angustias.

22. Mais la premiere cohorte de Judas ayant paru, les ennemis furent frappés de terreur par la présence de Dieu qui voit toutes choses, & ils furent renversés & mis en fuite les uns par les autres, ensorte qu'ils étoient percés plutôt par leurs propres épées, que par celles des ennemis.

22. *Cumque cohors Judæ prima apparuisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit, & in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis à suis dejicerentur, & gladiorum suorum ictibus debilitarentur.*

23. Judas les poursuivit avec la derniere vigueur, en punissant ces profanes, & il en tua trente mille.

23 *Judas autem vehementer instabat puniens profanos, & prostravit ex eis triginta millia virorum.*

24. Timothée étant tombé entre les mains de Dosithée & de Sosipatre, les conjura avec de grandes instances, qu'ils voulussent le laisser aller en vie, parcequ'il avoit fait prisonniers plusieurs peres & plusieurs freres des

24. *Ipse verò Timotheus incidit in partes Dosithei & Sosipatris: & multis precibus postulabat ut vivus dimitteretur, eò quòd multorum ex Judæis parentes haberet, ac fra-*

ỽ. 21. *expl.* qu'Adrichôme met dans la demi-tribu de Manassé au-delà du Jourdain.

tres, quos morte ejus decipi eveniret.

Juifs, qui perdroient par sa mort l'esperance *de recouvrer la liberté.*

25. *Et cùm fidem dedisset restituturum se eos secundùm constitutum, illæsum eum dimiserunt propter fratrum salutem.*

25. Et leur ayant donné sa foi qu'il leur rendroit ses prisonniers, suivant l'accord fait entre eux, ils le laisserent aller sans lui faire aucun mal, dans la vûe de sauver leurs freres.

§. 4. *Prise de la ville d'Ephron.*

26. *Judas autem egressus est ad Carnion, interfectis vigintiquinque millibus.*

26. Judas retourna ensuite à Carnion, où il tua vingt-cinq mille hommes.

27. *Post horum fugam, & necem, movit exercitum ad Ephron civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat: & robusti juvenes pro muris consistentes fortiter repugnabant: in hac autem machina multa, & telorum erat apparatus.*

27. Après la fuite & le carnage de ces ennemis, il fit marcher son armée vers Ephron ‖, qui étoit une ville forte, habitée par une grande multitude de divers peuples. Ses murailles étoient bordées de jeunes hommes fort vaillans, qui les défendoient vigoureusement; & il y avoit dedans plusieurs machines de guerre, & toutes sortes de traits & de dards.

28. *Sed, cùm omnipotentem invocassent, qui potestate suâ vi-*

28. Mais *les Juifs* ayant invoqué le Tout-puissant, qui renverse par son pou-

℣. 27. *expl.* Quelques-uns croient que c'est ici la même ville & la même expedition dont il est parlé, liv. 1. ch. 5. 46. *Menoch.*

voir toutes les forces des ennemis, ils prirent la ville, & tuerent vingt-cinq mille hommes de ceux de dedans.

res hostium constrinxit, ceperunt civitatem : & ex eis qui intus erant, viginti-quinque millia prostraverunt.

29. De là ils allerent à la ville des Scythes ", éloignée de six cens stades de Jerusalem :

29. *Inde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat.*

30. & les Juifs qui demeuroient dans Scythopolis ayant eux-mêmes assuré que ces peuples les avoient fort bien traités, & avoient usé d'une grande moderation à leur égard dans le tems même de leur malheur ;

30. *Contestantibus autem his, qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quòd benignè ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quòd modestè secum egerint:*

31. Judas leur en rendit graces ; & les ayant exhortés de continuer à l'àvenir de témoigner la même bonté à ceux de sa nation, il vint à Jerusalem avec ses gens, lorsque la fête solennelle des semaines " étoit proche.

31. *gratias agentes eis, & exhortati etiam de cetero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemni septimanarum instante.*

§. 5. *Victoire remportée sur Gorgias.*

32. Ils en partirent après la Pentecôte, &

32. *Et post Pentecosten abierunt contra*

ỳ. 29. *expl.* nommée *Scythopolis* & *Bethsan*, liv. 1. ch. 5. 52. Elle portoit ce nom à cause que les Scythes l'avoient rebâtie & y demeuroient : & elle étoit située dans la tribu de Manassé en-deçà du Jourdain.

ỳ. 31. *expl.* de la Pentecôte.

Gorgiam

Gorgiam præpositum Idumææ.

marcherent contre Gorgias gouverneur de l'Idumée.

33. *Exivit autem cum peditibus tribus millibus, & equitibus quadringentis.*

33. *Judas* " l'alla attaquer avec trois mille hommes de pied, & quatre cens chevaux.

34. *Quibus congressis, contigit paucos ruere Judæorum.*

34. Et les deux armées étant venues aux mains, quelque peu de Juifs demeurerent sur la place.

35. *Dositheus verò quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat: & cùm vellet illum capere vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit: atque ita Gorgias effugit in Maresa.*

35. Un certain cavalier de ceux de Bacenoris ", nommé Dosithée, qui étoit un vaillant homme, se saisit de Gorgias: & lorsqu'il vouloit le prendre vif, un cavalier de ceux de Thrace se jetta sur lui, & lui ayant coupé l'épaule donna lieu à Gorgias de se sauver à Maresa ".

36. *At illis, qui cum Esdrin erant, diutiùs pugnantibus & fatigatis, invocavit Judas Dominum*

36. Mais ceux qui étoit commandés par Esdrin " combattant depuis long-tems, & se trouvant fatigués ", Judas in-

℣. 33. *expl.* Le Grec fait connoître que ceci s'entend de Judas & des siens, & non de Gorgias.

℣. 35. *expl.* On entend par Bacenoris, ou un des chefs de l'armée de Judas, ou un des ancêtres de Dosithée.

Ibid. *expl.* dans la tribu de Juda, non loin d'Hebron, selon Adrichôme

℣. 36. *expl.* l'un des chefs de Judas.

Ibid. *expl.* La mort de ces Juifs qui demeurerent sur la place, & cette fatigue extraordinaire qu'eurent les autres, marquoient visiblement que Dieu s'étoit un peu ralenti, & qu'il y avoit quelque raison pour laquelle il differoit de

voqua le Seigneur, afin qu'il devînt lui-même leur protecteur & leur chef dans le combat.

adjutorem & ducem belli fieri :

37. Et commençant à parler dans la langue du payis, poussant vers le ciel des cris avec des hymnes & des cantiques, il mit en fuite les soldats de Gorgias.

37. *Incipiens voce patriâ, & cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.*

§. 6. *Judas fait offrir des sacrifices pour les morts.*

38. Judas rassembla ensuite ses gens, & vint à la ville d'Odolla", où se trouvant le septiéme jour, ils se purifierent, selon la coutume, & célebrerent le sabbat.

38. *Judas autem collecto exercitu venit in civitatem Odollam : & cum septima dies superveniret, secundùm consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt.*

39. Le jour suivant Judas vint avec ses gens pour emporter les corps de ceux qui avoient été tués, & pour les ensevelir avec leurs parens dans le tombeau de leurs peres.

39. *Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret, & cum parentibus poneret in sepulcris paternis.*

40. Or ils trouverent sous les tuniques de ceux" qui étoient morts au combat, des choses qui avoient été consacrées aux

40. *Invenerunt autem sub tunicis interfectorum de donariis idolorum, quæ apud Jamniam fuerunt, à*

les secourir comme auparavant. C'estpourquoi Judas l'invoque avec plus d'ardeur & redouble ses prieres.

℣. 38. *expl.* de la tribu de Juda, non loin du lieu du combat ; où s'étoit donné le combat.

℣. 40. *expl.* d'entre les Juifs.

quibus lex prohibet Judæos: omnibus ergo manifestum factum est, ob hanc causam eos corruisse.

idoles qui étoient dans Jamnia ″, & que la loi interdit aux Juifs. Tout le monde reconnut donc clairement que ç'avoit été la cause de leur mort. Deut. 7. 25.

41. *Omnes itaque benedixerunt justum judicium Domini, qui occulta fecerat manifesta.*

41. C'estpourquoi tous benirent le juste jugement du Seigneur, qui avoit découvert ce que l'on avoit voulu cacher.

42. *Atque ita ad preces conversi, rogaverunt, ut id quod factum erat delictum oblivioni traderetur. At verò fortissimus Judas hortabatur populum conservare se sine peccato, sub oculis videntes quæ facta sunt pro peccatis eorum qui prostrati sunt.*

42. Et se mettant en prieres, ils conjurerent le Seigneur d'oublier le peché qu'ils avoient commis. Mais le très-vaillant Judas exhortoit le peuple de se conserver sans peché, en voyant devant leurs yeux ce qui étoit arrivé à cause des pechés de ceux qui avoient été tués.

43. *Et factâ collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymum offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, benè & religiosè de resurrectione cogitans:*

43. Et ayant recueilli d'une quête qu'il fit faire douze mille dragmes d'argent, il les envoya à Jerusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les pechés de ces personnes qui étoient mortes ″, ayant de bons & de religieux sentimens touchant la résurrection.

℣. 40. *expl.* On a vû auparavant qu'ils avoient brûlé le port avec les vaisseaux de la ville de Jamnia quelques-uns d'entre eux tentés peut-être par quelque avarice, avoient reservé des choses consacrées aux idoles qu'adoroient les habitans de Jamnia.

℣. 43. *expl.* Ce passage autorise formellement la doctri-

44. (Car s'il n'avoit esperé que ceux qui avoient été tués ressusciteroient un jour, il eût regardé comme une chose vaine & superflue de prier pour les morts ".)

44. *(nisi enim eos qui ceciderunt, resurrecturos speraret, superfluum videretur & vanum orare pro mortuis.)*

45. Ainsi il consideroit qu'une grande misericorde étoit reservée à ceux qui étoient morts dans la piété ".

45. *Et quia considerabat quòd hi, qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam.*

46. C'est donc une

46. *Sancta ergo &*

ne de l'Eglise Catholique touchant la priere que l'on offre pour les morts.

℣. 44. *expl.* La resurrection qui fait l'objet de nos esperances, est certainement celle par laquelle on doit ressusciter pour la vie bienheureuse : la resurrection des impies n'étant l'objet que de notre foi : ainsi les prieres & les sacrifices des vivans servent à ceux qui sont morts dans la piété pour la bienheureuse resurrection ; entant que ces choses servent à leur obtenir la misericorde de Dieu & le pardon des fautes legeres & des peines qui leur restent à souffrir en l'autre vie, sans quoi ils ne peuvent être participans de la gloire de la bienheureuse resurrection. *Estius.*

℣. 45. *expl.* Comme il semble que le peché de ces Juifs qui moururent dans le combat, pouvoir être regardé comme tenant en quelque façon de l'idolatrie : & qu'en prenant & portant sur eux des choses que les Payens avoient consacrées à leurs idoles, ils avoient commis un violement de la loi de Dieu, & une infidelité capable de scandaliser leurs freres & de les porter à l'idolatrie, & qu'il est difficile de répondre qu'ils pouvoient bien avoir ignoré que ce qu'ils prenoient fût consacré aux idoles : il est besoin de reconnoître que si les prieres & les sacrifices que Judas Machabée fit offrir pour eux leur servirent devant Dieu, ce fut parcequ'ayant combattu, & étant morts *dans la piété*, ou pour la piété, c'est-à-dire, pour la défense de la vraie religion & du saint temple, le Seigneur leur fit sans doute la grace à tous ou à quelques-uns d'entre eux de se reconnoître avant leur mort : quoiqu'il ne voulût pas laisser leur faute impunie, afin que ce châtiment affermît tous les autres dans leur devoir.

salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur.

sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs pechés.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Antiochus Eupator vient en Judée. Il fait mourir Menelaüs.*

1. *ANno centesimo quadragesimo nono, cognovit Judas Antiochum Eupatorem venire cum multitudine adversus Judaam,*

1. LA cent quarante-neuviéme année, Judas apprit que Antiochus Eupator marchoit avec de grandes troupes contre la Judée, L'an du monde 3841.

2. *& cum eo Lysiam procuratorem & prapositum negotiorum, secum habentem peditum centum decem millia, & equitum quinque millia, & elephantos viginti duos, currus cum falcibus trecentos.*

2. accompagné de Lysias Regent & premier ministre du royaume, & qu'il avoit avec lui cent dix mille hommes de pied, & cinq mille chevaux, vingt-deux élephans, & trois cens chariots armés de faulx".

3. *Commiscuit au-*

3. Menelaüs" se mêla

℣. 2. *expl.* Grotius croit que c'est ici la même histoire que celle qui est rapportée au chapitre 11. mais qu'elle est d'un autre historien. S'il y a quelque difference entre le nombre des troupes, c'est que l'un compte les goujats & ceux qui suivoient l'armée, quoiqu'ils ne fussent pas soldats, & que l'autre ne compte que ceux qui étoient entrôlés, & qui portoient les armes.

℣. 3. *expl.* qui avoit été établi autrefois par Antiochus Epiphanès souverain Pontife pour une grande somme d'argent. 2. *Mach.* 4. 24.

aussi avec eux, & poussé d'un esprit de dissimulation & de tromperie il faisoit des prieres à Antiochus, qui ne tendoient pas veritablement à procurer le salut de sa patrie, mais à s'établir par son moyen dans la souveraine autorité, selon l'esperance qu'il en avoit.

tem se illis & Menelaüs : & cùm multa fallacia deprecabatur Antiochum, non pro patriâ salute, sed sperans se constitui in principatum.

4. Mais le Roi des Rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce méchant homme ; & Lysias lui ayant dit, que c'étoit lui qui étoit la cause de tous les maux, il commanda qu'on l'arrêtât, & qu'on le fit mourir dans le même lieu ∥, selon la coutume.

4. *Sed Rex regum suscitavit animos Antiochi in peccatorem : & suggerente Lysiâ hunc esse causam omnium malorum, jussit (ut eis est consuetudo) apprehensum in eodem loco necari.*

5. Or il y avoit en cet endroit une tour de cinquante coudées de haut, qui étoit environnée de toutes parts d'un grand monceau de cendres, & du haut de laquelle on ne voyoit tout-autour qu'un grand précipice.

5. *Erat autem in eodem loco turris quinquaginta cubitorum, aggestum undiquè habens cineris : hæc prospectum habebat in præceps.*

6. Il commanda donc que ce sacrilege fût préci-

6. *Inde in cinerem dejici jussit sacrile-*

℣. 4. Le texte Grec porte qu'Antiochus *ordonna qu'on l'enlevât à Berée, afin qu'on l'y fist mourir selon la coutume du lieu.* Joseph dit aussi que ce fut en cette ville qu'on l'executa, quoiqu'il ne s'accorde pas avec l'Ecriture touchant le genre de mort qu'il souffrit.

gum, omnibus eum propellentibus ad interitum.

7. *Et tali lege prævaricatorem legis contigit mori, nec terra dari Menelaüm.*

8. *Et quidem satis justè: nam quia multa erga aram Dei delicta commisit, cujus ignis & cinis erat sanctus, ipse in cineris morte damnatus est.*

pité de là dans la cendre; *à quoi* tout le monde *applaudit en* le poussant à la mort.

7. Ce fut de la sorte que Menelaüs prévaricateur de la loi mourut sans que son corps fût mis en la terre:

8. Et cela sans doute arriva par un jugement bien juste. Car comme il avoit commis beaucoup d'impiétés contre l'autel de Dieu, dont le feu & la cendre étoient des choses saintes, il fut lui-même justement condanné à être étouffé dans la cendre.

§. 2. *Judas se prépare à combattre Antiochus.*

9. *Sed rex mente effranatus veniebat, nequiorem se patre suo Judæis ostensurus.*

10. *Quibus Judas cognitis, præcepit populo ut die ac nocte Dominum invocarent, quò, sicut semper, & nunc adjuvaret eos:*

11. *quippe qui lege, & patriâ sanctoque templo privari vererentur: ac populum, qui nuper paululùm*

9. Cependant le Roi s'avançoit plein & emporté de fureur, dans le dessein de se montrer encore plus violent que son pere à l'égard des Juifs.

10. Judas en ayant été averti, commanda au peuple d'invoquer le Seigneur jour & nuit, afin qu'il les assistât, comme il avoit toujours fait,

11. dans la crainte qu'ils avoient de se voir privés de leur loi, de leur patrie, & de son saint temple; & qu'il ne permît pas que

son peuple qui commençoit seulement à respirer quelque peu, fût assujetti de nouveau aux nations qui blasphemoient son saint nom ″.

respirasset ne sineret blasphemis rursus nationibus subdi.

12. Tous firent conjointement ce qu'il leur avoit ordonné, & implorerent la misericorde du Seigneur par leurs larmes & par leurs jeûnes, se tenant toujours prosternés devant lui trois jours durant ″. Alors Judas les exhorta à se tenir prêts :

12. *Omnibus itaque simul id facientibus, & petentibus à Domino misericordiam, cum fletu & jejuniis, per triduum continuum prostratis, hortatus est eos Judas ut se præpararent.*

13. & ayant tenu conseil avec les anciens, il résolut de marcher contre le Roi, avant qu'il eût fait entrer ses troupes dans la Judée, & qu'il se fût rendu maître de la ville ; & d'abandonner au jugement du Seigneur l'évenement de cette entreprise ″.

13. *Ipse verò cum senioribus cogitavit priùs quàm rex admoveret exercitum ad Judæam, & obtineret civitatem, exire, & Domini judicio committere exitum rei.*

℣. 11. *expl.* On ne pouvoit desirer de plus saints motifs dans un peuple Juif, qui en cela surpassoit infiniment un grand nombre de Chrétiens, puisque dans la guerre comme dans la paix l'accomplissement de la loi évangelique & la gloire du saint nom de Dieu, sont presque toujours les moindres motifs qui occupent leur esprit.

℣. 12. *autr.* trois jours de suite. La multitude des ennemis de Judas ne produit d'autre effet sur lui que de ranimer sa foi, & de le porter à redoubler ses prieres, & à faire en même tems prier & jeûner tout le peuple d'Israel : car c'étoient-là les armes les plus fortes d'un peuple consacré à Dieu.

℣. 13. *expl.* C'est-à-dire, se tenant en paix touchant la

14. *Dans itaque potestatem omnium Deo mundi creatori, & exhortatus suos ut fortiter dimicarent, & usque ad mortem pro legibus, templo, civitate, patriâ, & civibus starent, circa Modin exercitum constituit.*

14. Remettant donc toutes choses au pouvoir de Dieu[//], Créateur de l'univers, & ayant exhorté ses gens à combattre vaillamment & jusqu'à la mort pour la défense de leurs loix, de leur temple, de leur ville, de leur patrie, & de leurs concitoyens, il fit camper son armée près de Modin.

15. *Et dato signo suis Dei victoria, juvenibus fortissimis electis, nocte aggressus aulam regiam in castris interfecit viros quatuor millia, & maximum elephantorum, cum his qui superpositi fuerant.*

15. Et après avoir donné aux siens pour signal, LA VICTOIRE DE DIEU, & pris avec lui les plus braves d'entre les jeunes hommes, il attaqua la nuit le quartier du Roi, & tua dans son camp quatre mille hommes, & le plus grand des élephans avec tous ceux qu'il portoit[//].

§. 3. *Antiochus vaincu fait la paix avec les Juifs.*

16. *Summoque metu ac perturbatione hostium castra replentes, rebus prosperè gestis, abierunt.*

16. Ayant rempli de la sorte tout le camp des ennemis d'effroi & de trouble, ils s'en retournerent après cet heureux succès.

17. *Hoc autem fa-*

17. Cette action se fit

succès de ce combat, & se contenta t d'être assuré qu'il combattoit pour la cause de Dieu même, en qui seul il mettoit toute sa confiance.

℣. 14. *autr.* Se reposant donc de toutes choses sur la toute-puissance de Dieu.

℣. 15. *Grotius & Vatable traduisent :* Et celui qui avoit l'intendance des élephans avec toute sa famille.

à la pointe du jour, le Seigneur ayant assisté de sa protection Machabée.

18. Mais après que le Roi eut fait cet essai de l'audace *extraordinaire* des Juifs ‖, il tâchoit de prendre les villes fortes par stratagême.

19. Il vint donc mettre le siege devant Bethsura, qui étoit une des places des Juifs les mieux fortifiées; mais ses gens furent repoussés & renversés, & ils souffrirent de grandes pertes.

20. Judas cependant envoyoit aux assiegés les choses qui leur étoient nécessaires.

21. Mais un nommé Rhodocus de l'armée des Juifs alloit découvrir aux ennemis les secrets de son parti; & après quelques recherches qui en furent faites, il fut pris & mis en prison.

22. Le Roi ayant fait parler encore à ceux qui étoient dans Bethsura, leur donna sa parole, la reçut d'eux, & s'en retourna.

23. Mais il combattit

ctum est die illucescente, adjuvante eum Domini protectione.

18. *Sex rex, accepto gustu audaciæ Judæorum, arte difficultatem locorum tentabat:*

19. *& Bethsuræ, quæ erat Judæorum præsidium munitum, castra admovebat: sed fugabatur, impingebat, minorabatur.*

20. *His autem, qui intus erant, Judas necessaria mittebat.*

21. *Enuntiavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de Judaico exercitu, qui requisitus comprehensus est, & conclusus.*

22. *Iterùm rex sermonem habuit ad eos qui erant in Bethsuris dextram dedit: accepit: abiit.*

23. *Commisit cum*

℣. 18. *autr.* Mais le Roi ayant éprouvé par là ce que pouvoit le courage extraordinaire des Juifs.

Judæ : superatus est. Ut autem cognovit rebellasse Philippum Antiochiæ, qui relictus erat super negotia, mente consternatus : Judæos deprecans, subditusque eis : jurat de omnibus quibus justum visum est, & reconciliatus obtulit sacrificium, honoravit templum, & munera posuit :

auparavant contre Judas, & il fut vaincu ‖. Or ayant reçu la nouvelle que Philippe, qui avoit été établi ‖ pour le gouvernement de toutes les affaires, s'étoit revolté à Antioche, il en fut tout consterné ; & n'usant plus que de supplications & de soumissions à l'égard des Juifs, il jura de garder avec eux toutes les conditions qui parurent justes ‖. Et après cette reconciliation, il offrit un sacrifice, honora le temple, & y fit des dons.

24. *Machabæum amplexatus est, & fecit eum à Ptolemaide usque ad Gerrenos ducem & principem.*

24. Il embrassa Machabée, & le declara chef & Prince de tout le payis, depuis Ptolemaïde jusqu'aux Gerreniens.

℣. 23. *autr.* Car il avoit combattu contre Judas, & il avoit été vaincu. *Expl.* Il paroît par le premier livre des Machabées chap. 6. 42. que ce Prince fut vaincu par les troupes de Judas avant qu'il prît Bethsura : & il semble même qu'il le fut deux fois differentes, une fois pendant la nuit lorsque Judas attaqua le quartier du Roi, & qu'il tua dans son camp quatre mille hommes, & l'autre fois pendant le jour lorsqu'il combattoit l'armée de ce Prince rangée en bataille, dont il y eut six cens hommes de tués ; l'un apparemment avant que le Roi eût fait entrer ses troupes dans la Judée, & l'autre depuis que ce Prince eut commencé à assieger Bethsura. C'est sans doute de cette derniere bataille dont il est parlé ici. Et c'est ce qui a obligé d'ajouter dans le texte le mot *d'auparavant* qui en détermine l'explication.

Ibid. *expl.* par Antiochus Epiphanès pere de celui-ci. 1. *Mach.* 6. 14. & 55.

Ibid. *autr.* qui furent trouvées justes.

25. Lorsqu'Antiochus fut entré dans Ptolemaïde, ceux de cette ville fort mécontens des conditions de l'alliance qu'il avoit faite avec les Juifs, en témoignerent leur indignation, dans la crainte qu'ils avoient, que ce ne fût un sujet de rompre l'accord qu'ils avoient eux-mêmes fait *avec le Roi* ∥.

25. *Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitiæ conventionem, indignantes ne fortè fœdus irrumperent.*

26. Mais Lysias étant monté sur le tribunal, exposa les raisons de cette alliance, & appaisa le peuple : & il retourna après à Antioche. Ce fut ainsi que le Roi entra en Judée, & qu'il s'en retourna ensuite.

26. *Tunc ascendit Lysias tribunal, & exposuit rationem, & populum sedavit, regressusque est Antiochiam : & hoc modo regis profectio & reditus processit.*

℣. 25. *expl.* Les habitans de Ptolemaïde n'aimoient pas les Juifs : & cela fut cause qu'ils conçurent une très-grande indignation de ce que le roi Antiochus établissoit pour Gouverneur & pour Prince de leur payis Judas Machabée le chef & le souverain-Pontife des Juifs. Le Grec porte seulement, que le Roi étant arrivé à Ptolemaïde trouva que les habitans étoient très fâchés des conditions de cette alliance ; & que la douleur qu'ils en avoient les porta à vouloir que ce Prince les retranchât & les rendît nulles. La Vulgate peut signifier que ces peuples craignoient qu'étant gouvernés par Machabée, & les Juifs venant à rompre avec le Roi, ils ne se trouvassent eux-mêmes enveloppés dans cette rupture.

CHAPITRE XIV.

§. 1. *Alcime prévient Demetrius contre Judas.*

1. *Sed post triennii tempus, cognovit Judas, & qui cum eo erant, Demetrium Seleuci, cum multitudine valida, & navibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna:*

2. *& tenuisse regiones, adversus Antiochum, & ducem ejus Lysiam.*

3. *Alcimus autem quidam, qui summus sacerdos fuerat, sed voluntariè coinquinatus est temporibus*

1. Mais trois ans après ″, Judas & ceux qui étoient avec lui apprirent que Demetrius ″ fils de Seleucus, étoit venu avec une puissante armée, & quantité de vaisseaux, que ayant pris terre au port de Tripoli, il s'étoit saisi des postes les plus avantageux,

2. & rendu maître d'un grand payis, malgré Antiochus, & Lysias General de son armée ″.

3. Or un certain homme nommé Alcime, qui avoit été Grand-prêtre ″, & qui s'étoit volontairement souillé dans le tems

℣. 1. *expl.* le commencement du regne d'Antiochus Eupator; *ou* la purification du temple.

Ibid. *expl.* à qui le royaume, qu'Antiochus Epiphanès avoit usurpé, appartenoit, comme étant fils de Seleucus qui regnoit avant Antiochus.

℣. 2. *expl.* Le Grec porte, qu'il avoit même tué Antiochus & Lysias; & en effet il les fit mourir, comme il paroît par le premier livre *ch.* 7. 3. 4.

℣. 3. *expl.* Antiochus Eupator, selon Joseph, lui avoit conferé cette dignité, après avoir fait mourir Menelaüs. Il y fut confirmé depuis par Demetrius; mais le peuple ne voulut pas le reconnoître à cause des crimes qu'il avoit commis contre la loi. *Voyez vers.* 13. *plus bas; & le ch.* 7. *v.* 9. *du liv.* 1.

du mêlange *des Juifs avec les Payens* ", considerant qu'il n'y avoit plus aucune ressource pour lui, & que l'entrée de l'autel lui étoit fermée pour jamais ",

commistionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, neque accessum ad altare,

4. vint trouver le roi Demetrius en la cent cinquantiéme année " : il lui présenta une couronne & une palme d'or, avec des rameaux qui sembloient être du temple ; & il ne lui dit rien pour ce jour-là.

4. venit ad regem Demetrium, centesimo quinquagesimo anno, offerens ei coronam auream, & palmam, super hæc & thallos, qui templi esse videbatur. Et ipsâ quidem die siluit.

5. Mais ayant trouvé une occasion favorable pour executer son dessein plein de folie, lorsque Demetrius le fit venir au Conseil, & lui demanda sur quels fondemens & sur quels conseils les Juifs s'appuyoient principalement ;

5. Tempus autem opportunum dementiæ suæ nactus, convocatus à Demetrio ad consilium, & interrogatus quibus rebus & consiliis Judæi niterentur,

6. il répondit : Ceux d'entre les Juifs, qu'on

6. respondit : Ipsi qui dicuntur Assidæi

ỷ. 3. *expl.* C'est-à-dire, qui avoit apostasié volontairement, & de lui-même de la veritable religion, du tems que les Payens étoient les maîtres de la Judée, & mêlés avec les Juifs, *ou* du tems que les Juifs se mêlerent d'eux-mêmes avec les Payens, en imitant leur idolatrie, leur culte profane & leurs coutumes. *liv.* 1. *c.* 1. 12. & *suiv.*

Ibid. *expl.* tant que Judas Machabée jouiroit paisiblement de la principauté.

ỷ. 4. *autr.* du regne des Grecs, selon la maniere de compter des Chaldéens, dont il est parlé *ch.* 1. 11.

Judaeorum, quibus praeest Judas Machabaeus, bella nutriunt, & seditiones movent, nec patiuntur regnum esse quietum.

nomme Assidéens ", dont Judas Machabée est le chef, entretiennent la guerre, excitent des seditions, & ne peuvent souffrir que le royaume demeure en paix.

7. *Nam & ego defraudatus parentum gloriâ (dico autem summo sacerdotio) huc veni:*

7. Car j'ai moi-même été dépouillé de la gloire que j'ai reçue de mes peres, c'est-à-dire, du souverain sacerdoce " ; & c'est ce qui m'a obligé de venir ici :

8. *primò quidem utilitatibus regis fidem servans, secundò autem etiam civibus consulens: nam illorum pravitate universum genus nostrum non minimè vexatur.*

8. premierement pour garder la fidelité que je dois au Roi en ce qui regarde ses interêts ; & pour procurer aussi l'avantage de mes concitoyens. Car toute notre nation est affligée de grands maux par la méchanceté de ces personnes ".

9. *Sed ore his singulis, ô rex, cognitis, & regioni & generi, secundùm humanitatem tuam pervulgatam omnibus, prospice.*

9. Ainsi je vous prie, ô Roi, que connoissant tous ces desordres, vous vouliez bien prendre soin *des interêts* de notre payis & de notre nation, selon votre bonté qui est connue de tout le monde.

10. *Nam quamdiu superest Judas, im-*

10. Car tant que Judas vivra, il est impossible

℣. 6. *expl.* Les zelés de la loi. *Voyez liv.* 1. *c.* 2. 49. *&* *c.* 7. 13.
℣. 7. *expl.* Comme il auroit bien voulu le faire croire.
℣. 8. *expl.* de Judas & de sa famille.

qu'il y ait aucune paix dans l'état ‖.

possibile est pacem esse negotiis.

§. 2. Nicanor est envoyé contre les Juifs avec une puissante armée.

11. Après qu'il eut parlé de la sorte, tous ses amis animerent encore Demetrius contre Judas dont ils étoient les ennemis declarés.

11. *Talibus autem ad hoc dictis, & ceteri amici, hostiliter se habentes adversus Judam, inflammaverunt Demetrium.*

12. C'est pourquoi il ordonna aussi-tôt à Nicanor, qui commandoit les élephans, d'aller en Judée, en qualité de General;

12. *Qui statim Nicanorem præpositum elephantorum ducem misit in Judæam:*

13. de prendre Judas en vie; de dissiper tous ceux qui seroient avec lui, & d'établir Alcime Souverain-prêtre du grand temple.

13. *datis mandatis, ut ipsum quidem Judam caperet; eos verò, qui cum illo erant, dispergeret, & constitueret Alcimum maximi templi summum sacerdotem.*

14. Alors les Payens que Judas avoit fait fuir de Judée, vinrent en foule se joindre à Nicanor; regardant les miseres & les pertes des Juifs, comme leur prosperité propre, & le rétablissement de leurs affaires

14. *Tunc gentes, quæ de Judæa fugerunt Judam, gregatim se Nicanori miscebant: miserias & clades Judæorum, prosperitates rerum suarum existimantes.*

℣. 10 *expl.* Cela n'étoit impossible que parcequ'Alcime voulant lui même troubler l'état, il ne pouvoit vivre en paix tant que Machabée vivroit: ne voyant point d'autre voie de satisfaire son ambition, que par la mort de celui dont la vie y étoit un obstacle.

15. *Audito itaque Judæi Nicanoris adventu, & conventu nationum, conspersi terrâ rogabant eum, qui populum suum constituit, ut in æternum custodiret, quique suam portionem signis evidentibus protegit.*

15. Les Juifs ayant appris l'arrivée de Nicanor, & que cette multitude de nations s'étoit unie contre eux, se couvrirent la tête de terre, & offrirent leurs prieres à celui qui s'étoit choisi un peuple ‖ pour le conserver éternellement, & qui s'étoit déclaré par tant de marques éclatantes le protecteur de ce peuple qu'il avoit pris pour son partage.

16. *Imperante autem duce, statim inde moverunt, conveneruntque ad castellum Dessau.*

16. Aussi-tôt après ils partirent du lieu où ils étoient par l'ordre de leur General ‖, & vinrent se rendre près le château de Dessau ‖.

17. *Simon verò frater Judæ commiserat cum Nicanore: sed conterritus est repentino adventu adversariorum.*

17. Simon frere de Judas ayant commencé à combattre contre Nicanor ‖, fut effrayé par l'arrivée imprévûe des ennemis.

§. 3. *Alliance de Judas avec Nicanor.*

18. *Nicanor tamen, audiens virtutem comitum Judæ, & animi magnitudi-*

18. Nicanor néanmoins connoissant quelle étoit la valeur des gens de Judas, & la grandeur de

ỳ. 15. *expl.* Le Grec, qui ôte l'équivoque qui se trouve dans la Vulgate, a déterminé à prendre ce sens.

ỳ. 16. *expl.* de Simon frere de Judas.

Ibid. *expl.* Le liv. 1. c. 7. 31. dit *Capharsalama:* mais on sçait que les armées changent de campement d'un jour à l'autre. *Tirin.*

ỳ. 17. *expl.* contre l'avant-garde de Nicanor.

courage avec laquelle ils combattoient pour leur patrie, craignoit de s'exposer au hasard d'un combat sanglant.

19. C'estpourquoi il envoya devant Posidonius, Theodotius, & Matthias, pour présenter & pour recevoir des propositions de paix.

20. Cette déliberation ayant duré long-tems, & le General ″ ayant exposé lui-même la chose à toute l'armée, tous furent d'avis d'accepter l'accord.

21. C'estpourquoi les deux Generaux prirent un jour pour en conferer entre eux en secret; & on leur porta à chacun une chaise, où ils s'assirent.

22. Cependant Judas fit tenir des gens armés dans des lieux avantageux; de-peur que les ennemis n'entreprissent tout-d'un-coup quelque chose contre ses gens; & la conference qu'ils eurent entre eux, se passa comme elle devoit.

23. Nicanor demeura ensuite à Jerusalem″, où

nem, quam pro patria certaminibus habebant sanguine judicium facere metuebat.

19. *Quam ob rem premisit Posidonium, & Theodotium, & Matthiam, ut darent dextras, atque acciperent.*

20. *Et cùm diu de his consilium ageretur, & ipse dux ad multitudinem retulisset, omnium una fuit sententia amicitiis annuere.*

21. *Itaque diem constituerunt, quâ secretò inter se agerent: & singulis sellæ prolata sunt, & posita.*

22. *Præcepit autem Judas armatos esse locis opportunis, ne fortè ab hostibus repente mali aliquid oriretur: & congruum colloquium fecerunt.*

23. *Morabatur autem Nicanor Jeroso-*

ỳ. 20. *expl.* Judas Machabée.
ỳ. 23. *expl.* dans la forteresse.

lymis, nihilque iniquè agebat, gregesque turbarum, quæ congregatæ fuerant, dimisit.

il ne fit rien contre l'équité ; & il congedia ces grandes troupes qu'il avoit levées.

24. *Habebat autem Judam semper carum ex animo, & erat viro inclinatus.*

24. Il aimoit toujours Judas d'un amour sincere [//] ; & il sentoit une inclination particuliere pour sa personne.

25. *Rogavitque eum ducere uxorem, filiosque procreare. Nuptias fecit, quietè egit ; communiterque vivebant.*

25. Il le pria même de se marier, & de songer à avoir des enfans. Ainsi Judas se maria, il jouit d'un grand repos ; & ils vivoient l'un & l'autre familierement ensemble [//].

§. 4. *Alcime prévient Demetiius contre Judas. Demetrius ordonne qu'on l'arrête.*

26 *Alcimus autem, videns caritatem illorum ad invicem, & conventiones venit ad Demetrium, & dicebat, Nicanorum rebus alienis assentire, Judamque regni insidia-*

26. Mais Alcime voiant l'amitié & la bonne intelligence qui étoit entre eux, vint trouver Demetrius, & lui dit que Nicanor favorisoit les interêts de ses ennemis, & qu'il avoit destiné pour son successeur Judas, qui

ỷ. 24. *expl.* Un Interprete croit qu'il faut peut-être lire, *d'un amour qui n'étoit point sincere*, mais seulement en apparence, & que Nicanor ne lui conseilla de se marier, que pour le rendre moins propre à faire la guerre par l'attache qu'il auroit à sa femme. *Tirin.*

ỷ. 25. *expl.* Un auteur l'explique autrement, & dit que cela marque que Judas après son mariage continua à vivre toujours selon les manieres des Esseniens, qui n'avoient rien en propre, mais qui possedoient tout en commun. *Menoch.*

trahissoit le Roi & son royaume ".

torem successorem sibi destinasse.

27. Alors le Roi étant aigri, & tout-à-fait irrité par les calomnies détestables de ce méchant homme, écrivit à Nicanor, qu'il trouvoit fort mauvais qu'il eût fait ainsi amitié avec Machabée; & que néanmoins " il lui commandoit de l'envoyer au-plutôt lié & garroté à Antioche.

27. *Itaque rex exasperatus, & pessimis hujus criminationibus irritatus, scripsit Nicanori, dicens, graviter quidem se ferre de amicitia conventione, jubere tamen Machabæum citiùs vinctum mittere Antiochiam.*

28. Nicanor ayant reçu cette nouvelle, en fut consterné; & il souffroit une grande peine de violer l'accord qu'il avoit fait avec Machabée, qui ne l'avoit en aucune sorte offensé.

28. *Quibus cognitis Nicanor consternabatur, & graviter ferebat, si ea, quæ convenerant, irrita faceret, nihil læsus à viro.*

29. Mais parcequ'il ne pouvoit résister au Roi, il cherchoit une occasion favorable pour executer l'ordre qu'il avoit reçu.

29. *Sed, quia regi resistere non poterat, opportunitatem observabat, quâ præceptum perficeret.*

§. 5. *Judas se sauve.*

30. Cependant Machabée s'étant apperçu que Nicanor le traitoit plus durement qu'à l'ordinaire, & que lorsqu'ils s'abordoient, il lui pa-

30. *At Machabæus videns secum austeriùs agere Nicanorem, & consuetum occursum ferociùs exhibentem, intelligens*

ỷ. 26. autr. *selon Grotius.* Et que c'étoit lui qui avoit fait tomber le sacerdoce à Judas, qui avoit de mauvais desseins contre le royaume.

ỷ. 27. *autr.* & que sans y avoir égard.

non ex bono esse austeritatem istam, paucis suorum congregatis, occultavit se à Nicanore.

roissoit plus fier qu'il n'avoit accoutumé, il jugea bien que cette fierté ne pouvoit avoir une bonne cause. C'estpourquoi ayant assemblé *près de lui* quelques-uns de ses gens, il se déroba de Nicanor.

31. *Quod cùm ille cognovit fortiter se à viro præventum, venit ad maximum & sanctissimum templum: & sacerdotibus solitas hostias offerentibus, jussit sibi tradi virum:*

31. Lorsque Nicanor eut sçu que Judas avoit eu l'habileté & la force" de le prévenir, il vint au très-auguste & très-saint temple; & les Prêtres offrant les victimes ordinaires, il leur commanda de lui mettre Machabée entre les mains.

32. *quibus cum juramento dicentibus nescire se ubi esset qui quærebatur, extendens manum ad templum,*

32. Mais ces Prêtres l'ayant assuré avec serment qu'ils ne sçavoient où étoit celui qu'il cherchoit, il étendit sa main vers le temple",

33. *juravit, dicens: Nisi Judam mihi vinctum tradideritis, istud Dei fanum in planitiem deducam, & altare effodiam, & templum hoc Libero patri consecrabo.*

33. & il jura en disant: Si vous ne me remettez Judas lié entre mes mains, je raserai jusques en terre ce temple de Dieu, je renverserai cet autel", & je consacrerai ce temple au pere Bacchus".

ỳ. 31. *autr.* & le courage.
ỳ. 32. *expl.* menaçant qu'il le raseroit jusqu'en terre.
ỳ. 33. *expl.* j'arracherai jusqu'aux fondemens de cet autel.
Ibid. *Grotius selon le Grec*; J'éleverai en sa place un temple magnifique au pere Bacchus.

34. Après avoir parlé de la sorte, il s'en alla. Or les Prêtres étendant leurs mains vers le ciel, invoquoient celui qui s'étoit toujours declaré le protecteur de leur nation, en disant :

34. Et his dictis, abiit. Sacerdotes autem protendentes manus in cœlum, invocabant eum, qui semper propugnator esset gentis ipsorum, hæc dicentes :

35. Seigneur de tout l'univers, qui n'avez besoin d'aucune chose, vous avez voulu qu'on bâtît un temple où vous demeurassiez au milieu de nous.

35. Tu, Domine universorum qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis.

36. Maintenant donc, ô Saint des Saints, ô Seigneur de toutes choses, exemtez pour jamais de profanation cette maison qui vient d'être purifiée//.

36. Et nunc, sancte sanctorum omnium Domine, conserva in æternum impollutam domum istam, quæ nuper mundata est.

§. 9. *Mort de Razias.*

37. On accusa alors auprès de Nicanor un des plus anciens de Jerusalem //, nommé Razias, homme zelé pour la ville, qui étoit en grande réputation, & qu'on appelloit le pere des Juifs, à cause de l'affection qu'il leur portoit.

37. Razias autem quidam de senioribus ab Jerosolymis delatus est Nicanori, vir amator civitatis, & benè audiens : qui pro affectu pater Judæorum appellabatur

38. Il menoit depuis long-tems dans le Ju-

38. Hic multis temporibus continen-

℣. 36. *expl.* de l'idolatrie par laquelle elle avoit été souillée.

℣. 37. *expl.* un des Senateurs de Jerusalem. Un auteur ajoute qu'il étoit aussi du nombre de ceux qu'on nommoit Assidéens.

tia propositum tenuit in Judaïsmo, corpusque & animam tradere contentus pro perseverentia.

daïsme une vie très-pure, & éloignée de toutes les souillures du paganisme ″, & il étoit prêt d'abandonner son corps & sa vie, pour y perseverer jusqu'à la fin.

39. *Volens autem Nicanor manifestare odium, quod habebat in Judæos, misit milites quingentos, ut eum comprehenderint.*

39. Nicanor voulant donc donner une marque publique de la haine qu'il avoit contre les Juifs, envoya cinq cens soldats pour le prendre.

40. *Putabat enim, si illum decepisset, se cladem Judæis maximam illaturum.*

40. Car il croyoit que s'il séduisoit cet homme, il feroit aux Juifs un grand mal ″.

41. *Turbis autem irruere in domum ejus, & januam disrumpere, atque ignem admovere cupientibus, cùm jam comprehenderetur, gladio se petiit;*

41. Lors donc que ces troupes s'efforçoient d'entrer dans sa maison, d'en rompre la porte, & d'y mettre le feu, comme il se vit sur le point d'être pris, il se donna un coup d'épée,

42. *eligens nobiliter mori potiùs, quàm subditus fieri peccatoribus, & contra natales suos indignis injuriis agi.*

42. aimant mieux mourir noblement, que de se voir assujetti aux pecheurs ″, & de souffrir des outrages indignes de sa naissance.

ỿ. 38. *expl.* C'est le sens qu'ont donné à cet endroit tous les Interpretes.

ỿ. 40. *expl.* Parcequ'il les priveroit d'un homme qui par son exemple exhortoit le peuple à demeurer ferme dans l'observance de la loi, & qui l'assistoit beaucoup tant par ses conseils que par ses liberalités.

ỿ. 42. *expl.* C'est le nom que les Juifs donnoient aux idolâtres.

43. Mais parceque dans la précipitation où il étoit, il ne s'étoit pas donné un coup mortel, lorsqu'il vit tous les soldats entrer en foule dans sa maison, il courut avec une fermeté extraordinaire à la muraille, & il se précipita lui-même courageusement du haut en bas sur le peuple.

43. Sed, cùm per festinationem non certo ictu plagam dedisset, & turba intra ostia irrumperent, recurrens audacter ad murum, præcipitavit semetipsum viriliter in turbas:

44. Et tous s'étant retirés promptement pour n'être pas accablés de sa chute, il tomba la tête la première ".

44. quibus velociter locum dantibus casui ejus, venit per medium cervicem:

45. Lorsqu'il respiroit encore, il fit un nouvel effort & se leva; & des ruisseaux de sang lui coulant de tous côtés à cause des grandes plaies qu'il s'étoit faites, il passa en courant au travers du peuple;

45. & cùm adhuc spiraret, accensus animo, surrexit: & cùm sanguis ejus magno fluxu deflueret, & gravissimis vulneribus esset saucius, cursu turbam pertransiit;

46. & étant monté sur une pierre escarpée ", lorsqu'il avoit presque perdu tout son sang, il tira ses entrailles hors de son corps, & les jetta avec ses deux mains sur le peuple, invoquant le dominateur de la vie &

46. & stans supra quamdam petram præruptam, & jam exanguis effectus, complexus intestina sua, utrisque manibus projecit super turbas, invocans dominatorem vitæ ac spiritûs, ut

ỳ. 44. *Grec.* il tomba au milieu d'eux sur le ventre, *ou* sur la tête.

ỳ. 46. *autr.* sur une pierre fort haute.

hac

hæc illi iterùm redderet : atque ita vitâ defunctus est,

de l'ame, afin qu'il les lui rendît un jour ; & il mourut de cette sorte [a].

℣. 46. *expl.* Saint Augustin condanne absolument cette action de Razias, & dit qu'il fit paroître non de la sagesse à choisir ce genre de mort volontaire, mais son impatience à ne pouvoir souffrir l'humiliation qui lui arrivoit : & qu'ainsi l'Ecriture nous a plutôt raconté la mort de Razias comme un évenement qui pouvoit nous étonner, qu'elle ne nous l'a proposée, comme un exemple louable de la sagesse qu'on pût imiter. Ainsi, dit ce Pere, quand il est marqué *qu'il choisit de mourir noblement*, il faut entendre qu'il auroit fait un meilleur choix de mourir plutôt humblement ; parcequ'il l'eut fait utilement. *Aug. contra Gaudent. lib. 1. c. 30. & 31. tom. 9. item. epist. 61 nunc 204. tom. 2* Quelques-uns néanmoins le justifient, disant qu'il ne l'a fait que par un instinct particulier du S. Esprit.

CHAPITRE XV.

§. 1. *Blasphêmes de Nicanor. Judas anime ses gens.*

1. *Nicanor autem, ne comperit Judam esse in locis Samariæ, cogitavit cum omni impetu die sabbati committere bellum.*

2. *Judæis verò, qui illum per necessitatem sequebantur, dicentibus : Ne ita ferociter & barbarè feceris, sed honorem tribue diei sanctificationis, & ho-*

1. Or Nicanor ayant appris que Judas étoit sur les terres de Samarie, résolut de l'attaquer avec toutes ses forces le jour du sabbat [a]. L'an du monde 3843.

2. Et lorsque les Juifs qui étoient contraints de le suivre, lui dirent : N'agissez pas si fierement ni d'une maniere si barbare, mais rendez honneur à la sainteté de ce jour, &

℣. 1. *expl.* Sans doute que cet impie esperoit que les Juifs n'oseroient se défendre en ce jour, à cause du respect qu'ils avoient pour la loi.

reverez celui qui voit toutes choses ;

3. ce malheureux leur demanda, s'il y avoit dans le ciel un Dieu puissant, qui eût commandé de célebrer le jour du sabbat.

4. Eux lui ayant répondu : C'est le Dieu vivant, & le puissant maître du ciel, qui a commandé qu'on honore le septiéme jour,

5. il leur repondit : Je suis aussi moi-même puissant sur la terre, & je vous commande de prendre les armes, pour obéir aux ordres du Roi. Il ne put pas néanmoins executer ce qu'il avoit résolu ‖.

6. Ainsi Nicanor dans ce comble d'orgueil où il étoit, avoit fait dessein d'élever un même trophée de Judas *& de tous ses gens.*

7. Mais Machabée esperoit toujours avec une entiere confiance, que Dieu ne manqueroit point de lui envoyer son secours,

8. Et il exhortoit ses

nora eum, qui universa conspicit:

3. *ille infelix interrogavit, si est potens in cœlo, qui imperavit agi diem sabbatorum.*

4. *Et respondentibus illis: Est Dominus vivus ipse in cœlo potens, qui jussit agi septimam diem.*

5. *At ille ait: Et ego potens sum super terram, qui impero sumi arma, & negotia regis impleri. Tamen non obtinuit ut consilium perficeret.*

6. *Et Nicanor quidem cum summa superbia erectus, cogitaverat commune trophaum statuere de Juda.*

7. *Machabaus autem semper confidebat cum omni spe auxilium sibi à Deo affuturum.*

8. *Et hortabatur*

℣. 5. *expl.* de prendre Judas, & d'exterminer les Juifs qui demeuroient attachés à la loi.

suos ne formidarent ad adventum nationum, sed in mente haberent adjutoria sibi facta de cœlo, & nunc sperarent ab Omnipotente sibi affuturam victoriam.

gens de ne craindre point l'abord de ces nations; mais de repasser dans leurs esprits les assistances qu'ils avoient reçues du ciel, & d'esperer encore présentement que le Tout-puissant leur donneroit la victoire.

9. Et allocutus eos de lege & prophetis, admonens etiam certamina quæ fecerant priùs, promptiores constituit eos:

9. Leur ayant aussi donné des instructions tirées de la loi & des Prophetes", & les ayant fait encore ressouvenir des combats qu'ils avoient auparavant soutenus, il leur inspira une nouvelle ardeur.

§. 2. *Judas a une vision.*

10. & ita animis eorum erectis, simul ostendebat gentium fallaciam, & juramentorum prævaricationem.

10. Après avoir relevé ainsi leur courage, il leur représenta en même tems la perfidie des nations, & la maniere dont ils avoient violé leur serment.

11. Singulos autem illorum armavit, non clypei & hastæ munitione, sed sermonibus optimis, & exhortationibus,

11. Il les arma dono tous, non de boucliers & de dards, mais avec des paroles & des exhortations excellentes, & leur rapporta" une vision très-

ℽ. 9. *expl.* Principalement d'Ezechiel & de Daniel, qui avoient Prophetisé de ce tems-ci, des promesses que Dieu a faites dans les livres de la loi à ceux qui seroient fideles à l'observer, & des exemples de la protection qu'il avoit accordée dès le commencement à son peuple.

ℽ. 11. *autr.* non en leur donnant des boucliers & des dards, mais en les exhortant avec des paroles vives & puissantes, & en leur rapportant, &c.

digne de foi, qu'il avoit eue en songe, qui les combla tous de joie.

12. Voici quelle fut cette vision : Il lui sembla qu'il voyoit Onias ", qui avoit été Grand prêtre, étendre ses mains & prier pour tout le peuple Juif ; Onias cet homme vraiment bon & plein de douceur, si modeste dans son visage, si moderé & si reglé dans ses mœurs, si agréable dans ses discours, & qui s'étoit exercé dès son enfance en toutes sortes de vertus.

13. Qu'ensuite avoit paru un autre homme venerable par son âge, tout éclatant de gloire, & environné d'une grande majesté.

14. & qu'Onias avoit dit en le montrant : C'est-là le veritable ami de ses freres & du peuple d'Israel : C'est-là Jeremie le prophete de Dieu ", qui

exposito digno fide somnio, per quod universos latificavit.

12. *Erat autem hujuscemodi visus : Oniam, qui fuerat summus sacerdos, virum bonum & benignum, verecundum visu, modestum moribus, & eloquio decorum, & qui à puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo Judaorum.*

13. *Post hoc apparuisse & alium virum, atate & gloriâ mirabilem, & magni decoris habitudine circa illum.*

14. *Respondentem verò Oniam dixisse : Hic est fratrum amator, & populi Israel : hic est qui multùm orat pro populo, &*

℣. 12. *expl.* Il parle de cet Onias dont on a vû auparavant la piété & la fermeté à s'acquiter des saintes fonctions de son ministere : dont les prieres ont eu la force de rendre la vie à Heliodore, que la divine justice avoit reduit à la derniere extrémité ; & que Menelaüs fit assassiner par la plus grande de toutes les perfidies.

℣. 14. *expl.* Jeremie étoit mort plus de 400. ans avant Onias : & parceque Machabée ne pouvoit pas le connoître comme Onias qu'il reconnut aisément pour l'avoir vû plusieurs fois ; ce saint Pontife lui declara en le lui montrant qui il étoit.

universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei.

prie beaucoup pour ce peuple, & pour toute la ville sainte ‖.

15. *Extendisse autem Jeremiam dextram, & dedisse Judæ gladium aureum, dicentem :*

15. Qu'en même-tems Jeremie avoit étendu la main, & donné à Judas une épée d'or, en lui disant :

16. *Accipe sanctum gladium munus à Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel.*

16. Prenez cette épée sainte, comme un présent que Dieu vous fait, & avec lequel vous renverserez les ennemis de mon peuple d'Israel ‖.

§. 3. *Les Juifs se préparent au combat. Priere de Judas.*

17. *Exhortati itaque Judæ sermonibus bonis valdè, de quibus extolli posset in-*

17. Etant donc excités par ces excellentes exhortations de Judas, qui étoient capables de rele-

℣. 14. *expl.* Il paroît clairement par ce passage d'un livre cité par les Peres comme canonique depuis l'établissement de l'Eglise, & declaré tel par l'autorité des Conciles, que l'utilité de l'intercession des Saints en faveur de ceux qui vivent encore, étoit reconnue dès le tems de l'ancienne loi, c'est-à dire, avant que ces Saints fussent entrés dans la gloire avec JESUS CHRIST : combien l'Eglise a-t-elle encore plus de raison de declarer, que les Saints qui jouissent avec lui de la parfaite vision de Dieu dans le ciel, lui présentent leurs prieres pour le salut du peuple fidele qui combat ici sur la terre ? le fondement de cette doctrine, selon l'Ecriture, c'est cette union sainte d'une vraie charité de tous les membres du corps de l'Eglise, qui porte ceux qui sont déja dans la gloire à prier pour ceux qui sont encore exposés au peril.

℣. 16. *expl.* Dieu faisoit connoître par cette vision à Machabée, non seulement qu'il seroit victorieux de ses ennemis, mais qu'il le seroit par une force superieure à la sienne, & qui lui viendroit d'en-haut, comme une grace dont il lui devoit une profonde reconnoissance. Cette *épée* étoit *d'or* : parceque comme tout ce qui vient de Dieu est très-excellent, il est représenté aux hommes sous la figure de l'or.

ver les forces, & d'animer le courage des jeunes gens, ils résolurent d'attaquer & de combattre vigoureusement les ennemis, afin que la force avec laquelle ils les pousseroient, fît la décision de cette guerre ″; parceque la ville sainte & le temple étoient exposés à un grand peril.

petus, & animi juvenum confortari, statuerunt dimicare & confligere fortiter: ut virtus de negotiis judicaret; eò quòd civitas sancta & templum periclitarentur.

18. Car ils se mettoient moins en peine pour leurs femmes, pour leurs enfans, pour leurs freres, & pour leurs parens: mais la plus grande & la premiere crainte qu'ils avoient étoit pour la sainteté du temple ″.

18. *Erat enim pro uxoribus, & filiis, itemque pro fratribus, & cognatis, minor sollicitudo; maximus verò & primus pro sanctitate timor erat templi.*

19. Ceux qui demeuroient dans la ville étoient aussi dans une extrême inquiétude au sujet de ceux qui devoient combattre.

19. *Sed & eos qui in civitate erant non minima sollicitudo habebat pro his qui congressuri erant.*

20. Et lorsque tous s'attendoient à voir quel seroit le succès du combat, que les ennemis étoient en présence, l'armée en bataille, les élephans & la cavalerie ran-

20. *Et, cùm jam omnes sperarent judicium futurum, hostesque adessent, atque exercitus esset ordinatus, bestiæ equitesque opportuno*

ỳ. 17. *autr.* afin que le courage décidât de cette guerre.
ỳ. 18. *expl.* Excellente description d'un bon Prince, qui préfere les interêts publics aux siens propres, & les choses sacrées aux profanes.

in loco compositi,

21. *considerans Machabaeus adventum multitudinis, & apparatum varium armorum, & ferocitatem bestiarum, extendens manus in cœlum, prodigia facientem Dominum invocavit, qui non secundùm armorum potentiam, sed prout ipsi placet, dat dignis victoriam.*

22. *Dixit autem invocans hoc modo: Tu Domine, qui misisti angelum tuum sub Ezechia rege Juda, & interfecisti de castris Sennacherib centum octoginta-quinque millia:*

23. *& nunc, dominator cœlorum, mitte angelum tuum bonum ante nos, in timore & tremore magnitudinis brachii tui,*

24. *ut metuant qui cum blasphemia veniunt adversus sanctum populum tuum.*

gée au lieu qui leur avoit paru le plus avantageux,

21. Machabée considerant cette multitude d'hommes qui alloit fondre sur eux cet appareil de tant d'armes differentes, & la furie de ces bêtes formidables, étendit les mains vers le ciel, & invoqua le Seigneur qui fait des prodiges; & qui donne la victoire, comme il lui plaît, à ceux qui en sont le plus dignes, sans avoir égard à la puissance des armes.

22. Il implora donc son secours en lui parlant de cette maniere: C'est vous, Seigneur, qui avez envoyé votre Ange sous Ezechias roi de Juda, & qui avez tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennacherib:

4. *Rois.* 19. 35. *Tob.* 1. 21. *Eccli.* 48. 24. *Isa.* 37. 36. *Supr.* 9. 19.

23. envoyez donc aussi maintenant devant nous, ô dominateur des cieux, votre bon Ange, qui inspire la terreur & l'effroi de la grande puissance de votre bras:

24. afin que ceux qui en blasphémant votre nom, viennent attaquer votre saint peuple, soient frap-

34. Après avoir parlé de la sorte, il s'en alla. Or les Prêtres étendant leurs mains vers le ciel, invoquoient celui qui s'étoit toujours declaré le protecteur de leur nation, en disant :

34. *Et his dictis, abiit. Sacerdotes autem protendentes manus in cœlum, invocabant eum, qui semper propugnator esset gentis ipsorum, hæc dicentes :*

35. Seigneur de tout l'univers, qui n'avez besoin d'aucune chose, vous avez voulu qu'on bâtît un temple où vous demeurassiez au milieu de nous.

35. *Tu, Domine universorum qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis.*

36. Maintenant donc, ô Saint des Saints, ô Seigneur de toutes choses, exemtez pour jamais de profanation cette maison qui vient d'être purifiée".

36. *Et nunc, sancte sanctorum omnium Domine, conserva in æternum impollutam domum istam, quæ nuper mundata est.*

§. 9. *Mort de Razias.*

37. On accusa alors auprès de Nicanor un des plus anciens de Jerusalem ", nommé Razias, homme zelé pour la ville, qui étoit en grande réputation, & qu'on appelloit le pere des Juifs, à cause de l'affection qu'il leur portoit.

37. *Razias autem quidam de senioribus ab Jerosolymis delatus est Nicanori, vir amator civitatis, & benè audiens : qui pro affectu pater Judæorum appellabatur*

38. Il menoit depuis long-tems dans le Ju-

38. *Hic multis temporibus continen-*

ỽ. 36. *expl.* de l'idolatrie par laquelle elle avoit été souillée.

ỽ. 37. *expl.* un des Senateurs de Jerusalem. Un auteur ajoute qu'il étoit aussi du nombre de ceux qu'on nommoit Assidéens.

tia propositum tenuit in Judaïsmo, corpusque & animam tradere contentus pro perseverentia.

daïsme une vie très-pure, & éloignée de toutes les souillures du paganisme ″, & il étoit prêt d'abandonner son corps & sa vie, pour y perseverer jusqu'à la fin.

39. *Volens autem Nicanor manifestare odium, quod habebat in Judæos, misit milites quingentos, ut eum comprehenderint.*

39. Nicanor voulant donc donner une marque publique de la haine qu'il avoit contre les Juifs, envoya cinq cens soldats pour le prendre.

40. *Putabat enim, si illum decepisset, se cladem Judæis maximam illaturum.*

40. Car il croyoit que s'il séduisoit cet homme, il feroit aux Juifs un grand mal ″.

41. *Turbis autem irruere in domum ejus, & januam disrumpere, atque ignem admovere cupientibus, cùm jam comprehenderetur, gladio se petiit;*

41. Lors donc que ces troupes s'efforçoient d'entrer dans sa maison, d'en rompre la porte, & d'y mettre le feu, comme il se vit sur le point d'être pris, il se donna un coup d'épée,

42. *eligens nobiliter mori potiùs, quàm subditus fieri peccatoribus, & contra natales suos indignis injuriis agi.*

42. aimant mieux mourir noblement, que de se voir assujetti aux pecheurs ″, & de souffrir des outrages indignes de sa naissance.

ỳ. 38. *expl.* C'est le sens qu'ont donné à cet endroit tous les Interpretes.

ỳ. 40. *expl.* Parcequ'il les priveroit d'un homme qui par son exemple exhortoit le peuple à demeurer ferme dans l'observance de la loi, & qui l'assistoit beaucoup tant par ses conseils que par ses liberalités.

ỳ. 42. *expl.* C'est le nom que les Juifs donnoient aux idolâtres.

43. Mais parceque dans la précipitation où il étoit, il ne s'étoit pas donné un coup mortel, lorsqu'il vit tous les soldats entrer en foule dans sa maison, il courut avec une fermeté extraordinaire à la muraille, & il se précipita lui-même courageusement du haut en bas sur le peuple.

43. *Sed, cùm per festinationem non certo ictu plagam dedisset, & turbæ intra ostia irrumperent, recurrens audacter ad murum, præcipitavit semetipsum viriliter in turbas:*

44. Et tous s'étant retirés promptement pour n'être pas accablés de sa chute, il tomba la tête la premiere ".

44. *quibus velociter locum dantibus casui ejus, venit per mediam cervicem:*

45. Lorsqu'il respiroit encore, il fit un nouvel effort, & se leva; & des ruisseaux de sang lui coulant de tous côtés à cause des grandes plaies qu'il s'étoit faites, il passa en courant au travers du peuple;

45. *& cùm adhuc spiraret, accensus animo, surrexit: & cùm sanguis ejus magno fluxu deflueret, & gravissimis vulneribus esset saucius, cursu turbam pertransiit;*

46. & étant monté sur une pierre escarpée ", lorsqu'il avoit presque perdu tout son sang, il tira ses entrailles hors de son corps, & les jetta avec ses deux mains sur le peuple, invoquant le dominateur de la vie &

46. *& stans supra quamdam petram præruptam, & jam exanguis effectus, complexus intestina sua, utrisque manibus projecit super turbas, invocans dominatorem vitæ ac spiritûs, ut*

℣. 44. *Grec.* il tomba au milieu d'eux sur le ventre, *ou* sur la tête.

℣. 46. *autr.* sur une pierre fort haute.

hæc

hæc illi iterùm redderet : atque ita vitâ defunctus est,

de l'ame, afin qu'il les lui rendît un jour ; & il mourut de cette sorte ".

℣. 46. *expl.* Saint Augustin condanne absolument cette action de Razias, & dit qu'il fit paroître non de la sagesse à choisir ce genre de mort volontaire, mais son impatience à ne pouvoir souffrir l'humiliation qui lui arrivoit : & qu'ainsi l'Ecriture nous a plutôt raconté la mort de Razias comme un évenement qui pouvoit nous étonner, qu'elle ne nous l'a proposée, comme un exemple louable de la sagesse qu'on pût imiter. Ainsi, dit ce Pere, quand il est marqué *qu'il choisit de mourir noblement*, il faut entendre qu'il auroit fait un meilleur choix de mourir plutôt humblement ; parcequ'il l'eut fait utilement. *Aug. contra Gaudent. lib.* 1. *c.* 30. & 31. *tom.* 9. *item. epist.* 61 *nunc* 204. *tom.* 2. Quelques-uns néanmoins le justifient, disant qu'il ne l'a fait que par un instinct particulier du S. Esprit.

CHAPITRE XV.

§. 1. *Blasphêmes de Nicanor. Judas anime ses gens.*

1. *Nicanor autem, ne comperit Judam esse in locis Samariæ, cogitavit cum omni impetu die sabbati committere bellum.*

2. *Judæis verò, qui illum per necessitatem sequebantur, dicentibus : Ne ita ferociter & barbarè feceris, sed honorem tribue diei sanctificationis, & ho-*

1. Or Nicanor ayant appris que Judas étoit sur les terres de Samarie, résolut de l'attaquer avec toutes ses forces le jour du sabbat ". L'an du monde 3843.

2. Et lorsque les Juifs qui étoient contraints de le suivre, lui dirent : N'agissez pas si fierement ni d'une maniere si barbare, mais rendez honneur à la sainteté de ce jour, &

℣. 1. *expl.* Sans doute que cet impie esperoit que les Juifs n'oseroient se défendre en ce jour, à cause du respect qu'ils avoient pour la loi.

reverez celui qui voit toutes choses ;

3. ce malheureux leur demanda, s'il y avoit dans le ciel un Dieu puissant, qui eût commandé de célebrer le jour du sabbat.

4. Eux lui ayant répondu : C'est le Dieu vivant, & le puissant maître du ciel, qui a commandé qu'on honore le septiéme jour,

5. il leur repondit : Je suis aussi moi-même puissant sur la terre, & je vous commande de prendre les armes, pour obéir aux ordres du Roi. Il ne put pas néanmoins executer ce qu'il avoit résolu ".

6. Ainsi Nicanor dans ce comble d'orgueil où il étoit, avoit fait dessein d'élever un même trophée de Judas *& de tous ses gens.*

7. Mais Machabée esperoit toujours avec une entiere confiance, que Dieu ne manqueroit point de lui envoyer son secours,

8. Et il exhortoit ses

nora eum, qui universa conspicit :

3. ille infelix interrogavit, si est potens in cœlo, qui imperavit agi diem sabbatorum.

4. Et respondentibus illis : Est Dominus vivus ipse in cœlo potens, qui jussit agi septimam diem.

5. At ille ait : Et ego potens sum super terram, qui impero sumi arma, & negotia regis impleri. Tamen non obtinuit ut consilium perficeret.

6. Et Nicanor quidem cum summa superbia erectus, cogitaverat commune trophæum statuere de Juda.

7. Machabæus autem semper confidebat cum omni spe auxilium sibi à Deo affuturum.

8. Et hortabatur

ỽ. 5. *expl.* de prendre Judas, & d'exterminer les Juifs qui demeuroient attachés à la loi.

suos ne formidarent ad adventum nationum, sed in mente haberent adjutoria sibi facta de cœlo, & nunc sperarent ab Omnipotente sibi affuturam victoriam.

gens de ne craindre point l'abord de ces nations; mais de repasser dans leurs esprits les assistances qu'ils avoient reçues du ciel, & d'esperer encore présentement que le Tout-puissant leur donneroit la victoire.

9. *Et allocutus eos de lege & prophetis, admonens etiam certamina quæ fecerant priùs, promptiores constitui eos:*

9. Leur ayant aussi donné des instructions tirées de la loi & des Prophetes ″, & les ayant fait encore ressouvenir des combats qu'ils avoient auparavant soutenus, il leur inspira une nouvelle ardeur.

§. 2. *Judas a une vision.*

10. *& ita animis eorum erectis, simul ostendebat gentium fallaciam, & juramentorum prævaricationem.*

10. Après avoir relevé ainsi leur courage, il leur représenta en même tems la perfidie des nations, & la maniere dont ils avoient violé leur serment.

11. *Singulos autem illorum armavit, non clypei & hastæ munitione, sed sermonibus optimis, & exhortationibus,*

11. Il les arma donc tous, non de boucliers & de dards, mais avec des paroles & des exhortations excellentes, & leur rapporta″ une vision très-

℣. 9. *expl.* Principalement d'Ezechiel & de Daniel, qui avoient Prophetisé de ce tems-ci, des promesses que Dieu a faites dans les livres de la loi à ceux qui seroient fideles à l'observer, & des exemples de la protection qu'il avoit accordée dès le commencement à son peuple.

℣. 11. *autr.* non en leur donnant des boucliers & des dards, mais en les exhortant avec des paroles vives & puissantes, & en leur rapportant, &c.

digne de foi, qu'il avoit eue en songe, qui les combla tous de joie.

12. Voici quelle fut cette vision : Il lui sembla qu'il voyoit Onias ", qui avoit été Grand prêtre, étendre ses mains & prier pour tout le peuple Juif ; Onias cet homme vraiment bon & plein de douceur, si modeste dans son visage, si moderé & si reglé dans ses mœurs, si agréable dans ses discours, & qui s'étoit exercé dès son enfance en toutes sortes de vertus.

13. Qu'ensuite avoit paru un autre homme venerable par son âge, tout éclatant de gloire, & environné d'une grande majesté.

14. & qu'Onias avoit dit en le montrant : C'est-là le veritable ami de ses freres & du peuple d'Israel : C'est-là Jeremie le prophete de Dieu ", qui

expositio digno fide somnio, per quod universos laetificavit.

12. *Erat autem hujuscemodi visus : Oniam, qui fuerat summus sacerdos, virum bonum & benignum, verecundum visu, modestum moribus, & eloquio decorum, & qui à puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo Judaeorum.*

13. *Post hoc apparuisse & alium virum, aetate & gloriâ mirabilem, & magni decoris habitudine circa illum.*

14. *Respondentem verò Oniam dixisse : Hic est fratrum amator, & populi Israel : hic est qui multùm orat pro populo, &*

ỳ. 12. *expl.* Il parle de cet Onias dont on a vû auparavant la piété & la fermeté à s'acquiter dès saintes fonctions de son ministere : dont les prieres ont eu la force de rendre la vie à Heliodore, que la divine justice avoit reduit à la derniere extrémité ; & que Menelaüs fit assassiner par la plus grande de toutes les perfidies.

ỳ. 14. *expl.* Jeremie étoit mort plus de 400. ans avant Onias : & parceque Machabée ne pouvoit pas le connoître comme Onias qu'il reconnut aisément pour l'avoir vû plusieurs fois ; ce saint Pontife lui declara en le lui montrant qui il étoit.

universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei.

15. *Extendisse autem Jeremiam dexteram, & dedisse Judæ gladium aureum, dicentem :*

16. *Accipe sanctum gladium munus à Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel.*

prie beaucoup pour ce peuple, & pour toute la ville sainte ॥.

15. Qu'en même-tems Jeremie avoit étendu la main, & donné à Judas une épée d'or, en lui disant :

16. Prenez cette épée sainte, comme un présent que Dieu vous fait, & avec lequel vous renverserez les ennemis de mon peuple d'Israel ॥.

§. 3. *Les Juifs se préparent au combat. Priere de Judas.*

17. *Exhortati itaque Juda sermonibus bonis valdè, de quibus extolli posset in-*

17. Etant donc excités par ces excellentes exhortations de Judas, qui étoient capables de rele-

℣. 14. *expl.* Il paroît clairement par ce passage d'un livre cité par les Peres comme canonique depuis l'établissement de l'Eglise, & declaré tel par l'autorité des Conciles, que l'utilité de l'intercession des Saints en faveur de ceux qui vivent encore, étoit reconnue dès le tems de l'ancienne loi, c'est-à dire, avant que ces Saints fussent entrés dans la gloire avec JESUS CHRIST : combien l'Eglise a-t-elle encore plus de raison de declarer, que les Saints qui jouissent avec lui de la parfaite vision de Dieu dans le ciel, lui présentent leurs prieres pour le salut du peuple fidele qui combat ici sur la terre ? le fondement de cette doctrine, selon l'Ecriture, c'est cette union sainte d'une vraie charité de tous les membres du corps de l'Eglise, qui porte ceux qui sont déja dans la gloire à prier pour ceux qui sont encore exposés au peril.

℣. 16. *expl.* Dieu faisoit connoître par cette vision à Machabée, non seulement qu'il seroit victorieux de ses ennemis, mais qu'il le seroit par une force superieure à la sienne, & qui lui viendroit d'en-haut, comme une grace dont il lui devoit une profonde reconnoissance. Cette *épée* étoit *d'or* : parceque comme tout ce qui vient de Dieu est très-excellent, il est représenté aux hommes sous la figure de l'or.

in loco compositi,

21. *considerans Machabæus adventum multitudinis, & apparatum varium armorum, & ferocitatem bestiarum, extendens manus in cœlum, prodigia facientem Dominum invocavit, qui non secundùm armorum potentiam, sed prout ipsi placet, dat dignis victoriam.*

22. *Dixit autem invocans hoc modo: Tu Domine, qui misisti angelum tuum sub Ezechia rege Juda, & interfecisti de castris Sennacherib centum octogintaquinque millia:*

23. *& nunc, dominator cœlorum, mitte angelum tuum bonum ante nos, in timore & tremore magnitudinis brachii tui,*

24. *ut metuant qui cum blasphemia veniunt adversus sanctum populum tuum.*

gée au lieu qui leur avoit paru le plus avantageux,

21. Machabée considerant cette multitude d'hommes qui alloit fondre sur eux cet appareil de tant d'armes differentes, & la furie de ces bêtes formidables, étendit les mains vers le ciel, & invoqua le Seigneur qui fait des prodiges; & qui donne la victoire, comme il lui plaît, à ceux qui en sont le plus dignes, sans avoir égard à la puissance des armes.

22. Il implora donc son secours en lui parlant de cette maniere: C'est vous, Seigneur, qui avez envoyé votre Ange sous Ezechias roi de Juda, & qui avez tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennacherib:

4. *Rois.* 19. 35. *Tob.* 1. 21. *Eccli.* 48. 24. *Isa.* 37. 36. *Supr.* 9. 19.

23. envoyez donc aussi maintenant devant nous, ô dominateur des cieux, votre bon Ange, qui inspire la terreur & l'effroi de la grande puissance de votre bras:

24. afin que ceux qui en blasphémant votre nom, viennent attaquer votre saint peuple, soient frap-

pés de crainte. Il finit ainsi sa priere.

Et hic quidem ita peroravit.

§. 4. *Nicanor est tué dans le combat.*

25. Cependant Nicanor marchoit avec son armée au son des trompettes, & au bruit des voix qui s'animoient au combat [a].

25. *Nicanor autem, & qui cum ipso erant, cum tubis & canticis admovebant.*

26. Mais Judas & ceux qui étoient avec lui, ayant invoqué Dieu, combattirent par leurs prieres.

26. *Judas verò, & qui cum eo erant, invocato Deo, per orationes congressi sunt:*

27. Ainsi priant le Seigneur au fond de leurs cœurs, en même-tems qu'ils chargeoient les ennemis l'épée à la main, ils tuerent trente-cinq mille hommes, se sentant comblés de joie par la présence de Dieu.

27. *manu quidem pugnantes, sed Dominum cordibus orantes, prostraverunt non minùs triginta-quinque millia, præsentia Dei magnificè delectati.*

28. Le combat étant fini, lorsqu'ils retournoient pleins d'allegresse, ils reconnurent que Nicanor étoit tombé mort, couvert de ses armes.

28. *Cumque cessassent, & cum gaudio redirent, cognoverunt Nicanorem ruisse cum armis suis.*

29. Et aussi-tôt ayant jetté un grand cri, & un bruit de voix confuses s'étant élevé, ils benirent le Seigneur tout-puissant dans la langue du payis.

29. *Facto itaque clamore, & perturbatione excitatâ, patriâ voce omnipotentem Dominum benedicebant.*

30. Judas qui étoit

30. *Præcepit autem*

[a] ℣. 25. lettr. *canticis*. Grec : *paana canentibus*. Expl. cri militaire, usité pour s'animer au combat, & pour marquer sa joie après la victoire.

Judas, qui per omnia corpore & animo mori pro civibus paratus erat, caput Nicanoris; & manum cum humero abscissam Jerosolymam perferri.

toujours prêt de corps & d'esprit à donner sa vie pour ses concitoyens, commanda qu'on coupât la tête de Nicanor, & sa main avec l'épaule, & qu'on les portât à Jerusalem.

31. *Quò cùm pervenisset, convocatis contribulibus, & sacerdotibus ad altare, accersiit & eos qui in arce erant.*

31. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit assembler près de l'autel ses concitoyens avec les Prêtres; & il appella aussi ceux qui étoient dans la forteresse".

32. *Et ostenso capite Nicanoris, & manu nefariâ, quam extendens contra domum sanctam omnipotentis Dei, magnificè gloriatus est:*

32. Et leur ayant montré la tête de Nicanor, & cette main détestable qu'il avoit osé étendre contre sa maison sainte du Dieu tout-puissant avec tant d'orgueil & d'insolence;

33. *linguam istam impii Nicanoris præcisam jussit particulatim avibus dari: manum autem dementis contra templum suspendi.*

33. il commanda qu'on coupât aussi en petits morceaux la langue de cet impie Nicanor, & qu'on la donnât à manger aux oiseaux; & qu'on suspendît vis-à-vis le temple la main de ce furieux.

34. *Omnes igitur cœli benedixerunt Dominum, dicentes: Benedictus, qui locum*

34. Tous benirent donc le Seigneur du ciel, en disant: Beni soit celui qui a conservé pur " son

℣. 31. *expl.* C'étoient des Macedoniens qui étoient alors maîtres de la forteresse. Judas les appelle comme pour traiter de paix avec eux.

℣. 34. *expl.* qui a empêché que le temple ne fût dédié à Bacchus, comme l'impie Nicanor l'en avoit menacé.

temple saint.

suum incontaminatum servavit.

35. Il suspendit aussi la tête de Nicanor au haut de la forteresse, afin qu'elle fût exposée aux yeux de tout le monde, comme un signe visible du secours de Dieu.

35. Suspendit autem Nicanoris caput in summa arce, ut evidens esset & manifestum signum auxilii Dei.

36. Il fut arrêté d'un commun consentement, qu'on ne devoit point laisser passer ce jour si célebre, sans en faire une fête particuliere,

36. Itaque omnes communi consilio decreverunt nullo modo diem istum absque celebritate præterire :

37. & qu'on la célebreroit le treiziéme du mois appellé Adar en langue Syriaque, le jour de devant celui de Mardochée ″.

37. habere autem celebritatem tertiadecimâ die mensis Adar, quod dicitur voce Syriacâ, pridie Mardochæi diei.

38. Telle fut la fin de Nicanor, après laquelle les Hebreux demeurerent les maîtres de la ville sainte : & je finirai aussi par-là ma relation.

38. Igitur his erga Nicanorem gestis, & ex illis temporibus ab Hebræis civitate possessâ, ego quoque in his faciam finem sermonis.

39. Si elle est bien & telle que l'histoire le demande ″, c'est ce que je

39. Et si quidem benè, & ut historia competit, hoc & ipse

℣. 37. *expl.* la fête de la délivrance des Juifs, que procura Mardochée.

℣. 39. *expl.* L'auteur de ce livre n'entend point parler ici de la verité des choses qui y sont écrites ; mais seulement de la maniere dont elles y sont écrites, c'est-à-dire, des expressions & du langage : de même que S. Paul écrivant aux Corinthiens, leur dit, que s'il *étoit ignorant & grossier pour la parole, il ne l'étoit pas pour la science* : c'est-à-dire,

velim.: sin autem minùs dignè, concedendum est mihi.

souhaite moi-même. Que si au-contraire elle est écrite d'une maniere moins digne de son sujet, c'est à moi qu'on doit l'attribuer ᵛ.

40. *Sicut enim vinum semper bibere, aut semper aquam, contrarium est; alternis autem uti, delectabile: ita legentibus, si semper exactus sit sermo, non erit gratus. Hic ergo erit consummatus.*

40. Car comme on a de l'éloignement de boire toujours du vin, ou de boire toujours de l'eau; & qu'il paroît plus agréable d'user de l'un & de l'autre successivement: aussi un discours ne plairoit pas aux lecteurs, s'il étoit toujours si exact ᵛ. Je le finirai donc ici.

que ses discours quant aux expressions pouvoient bien n'être pas polis & sçavans, mais qu'ils étoient pleins de la science du salut.

℣. 39. *autr. Grec.* je l'ai fait selon ma portée. *Vatab.*

℣. 40. *ex.* Si le stile en étoit toujours si étudié. En effet, la diversité du stile des écrivains canoniques a son agrément; & un discours moins exact & plus simple sert à faire mieux gouter celui qui est plus parfait: quoiqu'il soit vrai en même-tems, que la simplicité qui se trouve dans plusieurs livres de l'Ecriture, est accompagnée d'une majesté qui la rend venerable à ceux qui sçavent peser la grandeur des choses avec cette simplicité apparente des paroles qui les couvrent. On peut dire aussi que toute l'éloquence pompeuse des sçavans du siecle est comme *l'eau*, en comparaison de la verité efficace, qui se fait sentir comme un *vin* très-fort dans les paroles les plus simples des livres sacrés; & qu'elle sert infiniment à faire gouter davantage l'éloquence toute simple & toute divine de l'Esprit de Dieu.

Fin de l'ancien Testament, Tome XVI.

TABLE HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE, OU *CONCORDANCE ABREGÉE de ce qui est contenu dans les deux livres des Machabées.*

AVERTISSEMENT.

Les deux livres des Machabées, qui sont reçus par l'Eglise Catholique comme des Ecrits d'une autorité divine, contiennent l'état de l'Eglise Judaïque pendant environ quarante ans, sous la troisiéme Monarchie, qui étoit celle des Grecs. Ils sont évidemment de deux Auteurs differens: le second commence son histoire de plus haut, & le premier la conduit plus loin. Ils rapportent quelquefois l'un & l'autre les mêmes faits, souvent avec quelques petites circonstances differentes. On a donc cru qu'il ne seroit pas inutile à ceux qui voudront avoir de suite l'histoire contenue dans ces deux livres, de mettre ici une petite Table chronologique, qui fait voir en quels endroits on doit placer les faits qui sont dans un livre, & qui ne se trouvent pas dans l'autre.

EXpeditions d'Alexandre le Grand, sa mort, division de son royaume. 1. *Liv. chap.* I. *vers.* 1. *& suiv.*

Seleucus surnommé Philopator, fils d'Antiochus le Grand, excité par la piété & la vertu du Grand-prêtre Onias, fait fournir de son domaine

toute la dépense nécessaire pour le ministere du temple & les sacrifices. 2. *Liv. III.* 1. 3.

Heliodore, envoyé par Seleucus pour enlever les trésors du temple, fouetté par deux Anges. 2. *Liv. III.* 6. 40.

Antiochus, surnommé l'Illustre, succede à Seleucus son frere. 2. *Liv. IV.* 7. *&* 2. *Liv. I.* 11.

Il prive Onias de la souveraine sacrificature, & la donne à l'impie Jason, frere d'Onias, qui lui promettoit de grandes sommes d'argent. 2. *Liv. IV.* 7. *& suivans.*

Il entreprend premierement d'appaiser les troubles d'Egypte, d'où il vient à Jerusalem. *Ibid.* 21. 22.

Menelaüs supplante Jason, en présentant plus d'argent que lui, il se fait conferer la souveraine sacrificature. 2. *Liv. IV.* 23. *& suivans.*

Antiochus Eupator fait mourir Menelaüs, & lui substitue Alcime dans le souverain sacerdoce. 2. *Liv. XIV.* 3.

Antiochus l'Illustre fait une seconde expedition en Egypte, d'où il revient plein de fureur; assiege Jerusalem, l'emporte par force, & pille le temple. 2. *Liv. V.* 1. *& s. &* 1. *Liv. I.* 17. *& s.*

Deux ans après il envoye Apollonius avec une grande armée, pour combattre les Juifs. 1 *Liv. I.* 30. *&* 2. *Liv. V.* 24.

Il veut contraindre les Juifs d'embrasser les rits & les loix des Gentils. 1. *Liv. I.* 43. *& suiv.* 2. *Liv. VI.* & *suiv.*

Il fait souffrir d'horribles tourmens à Eleazar, à sept freres & à leur mere. 2. *Liv. VI.* 18. *& suiv. & tout le chapitre* 7.

Mathathias tue l'officier du roi Antiochus, qui forçoit les Juifs à sacrifier aux idoles, & s'enfuit dans le desert avec les siens, où Philippe les poursuit. 1. *Liv. II.* 2. *& suiv.*

Il meurt après avoir exhorté ses fils à être de

vrais zelateurs de la loi. Judas Machabée un de ses fils prend sa place. 1. *Liv. II. 69. & suiv. & III. 1. & suiv.*

Antiochus Epiphanès prend la résolution d'aller lever les troupes en Perse, & laisse Lysias pour avoir soin des affaires du royaume, & pour commander depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'au fleuve de l'Egypte. 1. *Liv. III. 27. & suiv.*

Ptolemée fils de Dorimeni, Nicanor & Gorgias, envoyés par Lysias & par Philippe (établi Gouverneur de Jerusalem. 2. *Liv. V.* 22.) pour ruiner toute la Judée, perdre le peuple & le détruite entierement; sont défaits par Judas Machabée. 1. *Liv. III.* 38. *& suiv. IV.* 1. *& suiv.* 2. *Liv. VIII. & suiv.*

Timothée & Bacchides aussi vaincus par Judas. Lysias, qui avoit fait des courses en Judée, voyant la défaite de son armée, s'enfuit à Antioche. 2. *Liv. VIII.* 30. *&* 1. *Liv. IV.* 28. *& suiv.*

Judas Machabée reprend la ville de Jerusalem & purifie le temple. 2. *Liv. X.* 1. *&* 1. *Liv. IV.* 36. *& suiv.*

Antiochus Epiphanès s'enfuit de Perse, & meurt miserablement. Antiochus Eupator son fils lui succede par les soins de Lysias. 1. *Liv. VI.* 1. *& suiv.* 2. *Liv. IX.* 1. *& suiv.*

Expeditions de Judas contre les Iduméens & les Ammonites. 1. *Liv. V. 6. &* 2. *Liv. X.* 24.

Lysias est défait une seconde fois par Judas Machabée, le Seigneur envoyant son Ange pour le salut d'Israel. 2. *Liv. XI.* 1.

Lysias envoye faire à Machabée des propositions de paix; celui-ci y donne les mains: le traité est arrêté; mais il arrive par la malice des officiers d'Antiochus, que cette paix n'est pas de durée. *Ibid.* 13. *& suiv. & XII.* 1. *& suiv.*

Divers combats de Judas Machabée. 2. *Liv. XII.* 5. *& suiv.* 1. *Liv. V.* 37. *& suiv.*

Il retourne à Jerusalem, & attaque les soldats d'Antiochus qui étoient dans la forteresse. 1. *Liv. VI.* 16.

Eupator fait assembler une grande armée ; & vient avec Lysias attaquer la Judée. Judas combat contre eux avec la derniere vigueur. 1. *Liv. VI.* 28. *&* 2. *Liv. XII.* 23.

Eleazar meurt après avoir tué un élephant qui tombe sur lui. 1. *Liv. VI.* 43. *& suiv.*

Menelaüs est tué, Alcime lui succede. 2. *Liv. XIII.* 14.

Antiochus Eupator prend la ville de Bethsura, & marche ensuite vers Jerusalem, d'où étant rappellé par Lysias, il fait la paix avec les Juifs. Il entre comme ami dans la ville, monte la montagne de Sion, en voit les fortifications, & violant aussi-tôt le serment qu'il avoit fait, commande qu'on abatte tous les murs qui l'environnoient. Il retourne ensuite à Antioche, dont il trouve que Philippe s'étoit rendu maître. 1. *Liv. VI.* 48. *& suiv.* 2. *Liv. XIII.* 28. *& suiv.*

Demetrius fils de Seleucus, qui avoit regné avant Antiochus Epiphanès, étant sorti de Rome, vient en Syrie, se rend maître d'Antioche, & fait tuer Antiochus Eupator & Lysias. 1. *Liv. VII.* 1. *& suiv.* 2. *Liv. XIV.* 1. *& suiv.*

Demetrius envoye en Judée Bacchides, & Alcime qu'il avoit établi Grand-prêtre. Judas Machabée les met en fuite. 1. *Liv. VII.* 6. *& suiv.*

Nicanor, envoyé avec une grande armée contre Judas, fait la paix avec lui. Elle se rompt. Ils se battent. Nicanor est vaincu. 2. *Liv. XIV.* 3. *& suiv.*

Razias se précipite & se tue, pour ne pas

tomber entre les mains de Nicanor. 2. *Liv. XIV.* 37. *& suiv.*

Judas anime les siens en leur rapportant une vision qu'il avoit eue d'Onias & de Jeremie. Nicanor est tué dans le combat. 1. *Liv. VII.* 39. *&* 2. *Liv. XV.* 1. *& suiv.*

C'est ici que finit l'histoire du second livre des Machabées avec ce que l'Auteur a emprunté des sept premiers chapitres du premier livre. La suite de l'histoire des Machabées se trouve depuis le huitiéme chapitre jusqu'à la fin du livre, où finit ce que l'on a d'histoire du vieux Testament, qui ait une autorité divine. Ceux qui veulent voir ce qui arriva au peuple Juif, depuis la mort de Jean fils de Simon, le dernier des Machabées, jusqu'à l'avenement de JESUS-CHRIST, *c'est-à-dire, pendant environ cent & trente ans, peuvent consulter Joseph, qui, à ce que l'on croit, a dressé son histoire sur les journaux des Grands-prêtres de ce tems-là.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé JEAN DESESSARTZ, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer, qu'il lui avoit été mis entre les mains un Manuscrit qui a pour titre, *Histoire de la Ville de Paris*, depuis son commencement connu jusqu'à présent, avec les Preuves composées par D. Michel Felibien, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, revûe & augmentée de plus de la moitié par D. Guy Alexis Lobineau, Prêtre & Religieux de la même Congrégation, lequel il desireroit faire imprimer pour enrichir davantage la République des Lettres; mais parcequ'il ne peut donner cette nouvelle Edition sans s'engager à une très-grande dépense, tant par rapport à la beauté de l'impression, que par rapport aux gravûres qu'il a fait faire par les plus habiles Maîtres, il Nous a fait très-humblement supplier de vouloir bien, pour lui donner le moyen d'imprimer ledit Livre, & d'autres Ouvrages très-utiles au Public, lui accorder nos Lettres de Privilege pour l'impression & débit de l'Histoire de la Ville de Paris, depuis son commencement connu jusqu'à présent, avec les Preuves; comme aussi pour les Livres ci-après énoncés, qui ont été ci-devant imprimés, & dont les Privileges sont prêts à expirer : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit DESESSARTZ, reconnoître son zele, & exciter par son exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions dont la lecture puisse contribuer à l'avancement des Sciences, & au progrès dans les belles Lettres, qui ont toujours fleuri dans notre Royaume, ainsi qu'à soutenir l'Imprimerie & la Librairie, qui a été jusqu'à présent cultivée par nos Sujets avec autant de succès que de réputation; Nous avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes audit sieur DESESSARTZ, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter dans tous les lieux de notre Royaume, *l'Histoire de la Ville de Paris, depuis son commencement connu jusqu'à présent, avec les Preuves composées par D. Michel Felibien, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, revûe & augmentée de plus de la moitié*

par D. Guy Alexis Lobineau, Prêtre & Religieux de la même Congrégation ; & de réimprimer, ou faire réimprimer le Traité de Physique par M. Rohault : la Logique, ou l'Art de penser : l'Instruction sur les dispositions qu'on doit apporter aux Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie : l'Histoire des Variations, avec les Avertissemens aux Protestans, par M. Bossuet, Evêque de Meaux : l'Exposition de la Foi, du même Auteur : Pensées de M. Pascal : les Epîtres & Evangiles, avec les Secrettes & Postcommunions, par le sieur de Bonneval : Examen des états & conditions, par le sieur de Saint-Germain : de la Piété des Chrétiens envers les Morts : les Confessions de S. Augustin, par M. Dandilly : Poëme de S. Prosper : l'Imitation de Notre-Seigneur Jesus-Christ, par Dubeuil : les Soliloques, Manuel & Méditations de S. Augustin, avec son Esprit : l'Histoire & Concorde des quatre Evangélistes ; la même en Latin : LA TRADUCTION DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT *faite par le Sieur le Maître de Sacy, avec des Explications tirées des SS. Peres & des Auteurs Ecclésiastiques ;* même d'imprimer le Texte avec le Latin à côté, & des Notes abregées pour l'intelligence des endroits les plus difficiles de l'Ecriture sainte, ou le Texte du même François seulement ; comme aussi d'en imprimer telles portions séparées, & d'en faire tels extraits, même des Pseaumes, Cantiques, Prieres, le tout tiré de ladite sainte Ecriture avec des Explications, ou sans Explications, selon qu'il sera trouvé à propos pour l'édification des ames saintes, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres que des Présentes, lesquelles serviront à cet effet. Permettons audit Exposant d'imprimer ou faire imprimer les Livres ci-dessus énoncés en un ou plusieurs volumes, en telle forme, marge, grandeur, & caractere, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems & espace de *vingt années* entieres & consécutives, à compter du jour de la date des Présentes, & sans tirer à conséquence ; à condition néanmoins que l'impression dudit Livre, Histoire de la Ville de Paris, depuis son commencement connu jusqu'à présent, avec les Preuves, sera achevée dans le tems de deux ans & demi, à compter pareillement lesdits deux ans & demi de la date des Présentes, à peine de nullité du présent Privilege ; pendant lequel tems Nous faisons très-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucuns desdits Livres mentionnés ci-dessus, même d'en imprimer le tout ou partie, ni même

d'en faire aucuns extraits ou abregés, soit du Texte de l'Ancien & du Nouveau Testament, ni même des Notes ou Explications, sous quelque cause, prétexte, ou raison que ce soit ; & à tous Marchands étrangers, Libraires ou autres, d'en apporter ni distribuer dans ce Royaume d'autre impression que de celles qui auront été faites par ledit Exposant, ou par ceux qui auront droit de lui, en vertu des Présentes ; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que d'exposer en vente ledit Livre intitulé, *Histoire de la Ville de Paris*, le Manuscrit qui aura servi à l'impression d'icelui sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun en notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville ; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartes Normandes & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le dixiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens vingt-deux, & de notre Regne le septiéme. Par le Roi en son Conseil,

CARPOT.

Je cede & transporte la moitié du présent Privilege

à Monsieur Desprez mon Associé, suivant l'accord fait entre nous. Fait à Paris le 14 Juillet 1722.

J. DESESSARTZ.

Registré le présent Privilege, ensemble la Cession ci-dessus, sur le Registre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pages 152, 153, & 154. N° 174, *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13 *Aoust* 1703. *A Paris le* 16 *Juillet* 1722.

DELAULNE, Syndic.

Le Sieur Desessartz a cedé à M. Desprez, ci-devant son Associé, la moitié qu'il avoit dans le présent Privilege, suivant leurs conventions.

Je cede & transporte mon droit au présent Privilege à Guillaume-Nicolas Desprez mon fils, & à Pierre-Guillaume Cavelier fils mon gendre, suivant l'accord fait entre nous. A Paris le premier Decembre 1741.

G. DESPREZ.

AVIS AUX RELIEURS,

Pour placer les fins des Tomes de la Bible in-douze Latine & Françoise en seize Volumes, contenant l'Ancien Testament.

Le tome premier contient quinze feuilles & demie, sçavoir deux feuilles du commencement ã ẽ, & les signatures depuis A. jusques & compris la feuille N. & la demie feuille O. qui se trouve à la fin du tome II.

Le tome II. contient depuis A. jusqu'à S. & la demie feuille T. qui est avec la demie feuille O. du tome premier.

Le tome III. contient depuis A. jusques & compris X.

Le tome IV. contient depuis A. jusques & compris N. & seize pages qui sont avec huit autres pages qui sont la fin du tome V.

Le tome V. contient depuis A. jusques & compris la feuille P. & les huit pages qui sont avec les seize du tome IV.

Le tome VI. contient depuis A. jusques & compris la feuille Q. & quatre pages qui se trouvent avec les seize qui sont la fin du tome VII.

Le tome VII. contient depuis A. jusques & compris la feuille R. & seize pages qui sont avec les quatre qui sont la fin du tome VI.

Le tome VIII. contient depuis A. jusques & compris la feuille Cc. & une demie feuille Dd.

Le tome IX. contient depuis A. jusques & compris la feuille Dd. & l'Ordinaire de la Messe.

Le tome X. contient depuis A. jusques & compris la feuille R. & seize pages qui sont avec les huit qui sont la fin du tome XIII.

Le tome XI. contient depuis A. jusques & compris la feuille O.

Le tome XII. contient depuis A. jusques & compris la feuille Q.

Le tome XIII. contient depuis A. jusques & compris la feuille X. & huit pages qui sont avec les seize qui font la fin du tome X.

Le tome XIV. contient depuis A. jusques & compris la feuille Z.

Le tome XV. contient depuis A. jusques & compris la feuille Q. & une demie feuille R.

Le tome XVI. & dernier contient depuis A. jusques & compris la feuille Q. & le Privilege.

